Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13433 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 7 AVRIL 1988

Les angoisses des démocrates américains

Qui a dit que George Bush était irrémédiablement « pincé » ? Sûr de l'investiture de son parti, le vice-président s'amuse énormément ces jours-ci : face aux cohortes républicaines qui attendent, disciplinées, la bataille présidentielle de novembre, la machine démocrate paraît s'être totalement emballée. Il est vrai qu'en dépit du beau « doublé » de Michael Dukakis dans le Colorado et au Wisconsin, la sélection des « primaires » est aux deux tiers entamée, et les délégués aux trois quarts répartis, sans qu'aucun champion se soit clairement détaché.

Pis, le succès inattendu du pasteur Jackson, cet ancien outsider devenu favori, plonge les démocrates dans des angoisses freudiennes. L'émergence « historique » de cette candidature « noire » qui flatte les idéaux égalitaires du parti est aussi une véritable bombe à retardement. Et la convention d'Atlanta, en juillet, loin d'être la fête espérée d'un parti enfin régénéré, risque de se perdre en triviales discussions de marchands de tapis.

A vrai dire, elles ont déjà commencé. Que faire, en effet ? La solution la plus « raisonnable », celle à laquelle se cramponnent sans enthousiasme les caciques du parti, c'est la candidature Dukakis. Que le gouverneur du Massachusetts, à tout prendre le moins petit des « nains » démocrates encore en piste, se maintienne, et il suffira de lui trouver un coéquipier convenable pour l'automne. Pourquoi pas le « sudiste » Gore, sénateur du Tennessee, s'il arrive à survivre ? A cela près que l'addition de deux nains n'ayant jamais fait un grand homme, on voit mal, si les démocrates n'y croient qu'à moitié eux-mêmes, comment les électeurs se laisseraient convaincre.

Reste évidemment la solution « extérieure » : un Cuomo gouverneur de l'Etat de New-York, un Bradley sénateur du New-Jersey, ou quelque autre « gros calibre » parachuté directement à Atlanta. Mais au prix de quels déchirements... Autant regarder la réalité en face : toute solution passe par « Jesse ». Quels que soient les intérêts supérieurs du parti, il faudra compter avec lui. Et les démocrates de s'interroger sur ce succès empoisonné, dans un pays où 20 % des électeurs disent tout haut ce qu'un bien plus grand nombre pensent tout bas : les Etats-Unis ne sont pas mûrs, tant s'en faut, pour un président « noir ».

Pourtant, plus encore que la couleur de sa peau, ce serait plutôt celle de ses idées qui chiffonne le clan démocrate : ce credo libéral, pur et dur, mâtiné de vues très personnelles en politique étrangère. Cette « déviation gauchiste », qui rappelle la déroute historique du parti en 1972 derrière McGovern, le parti croyait l'avoir étouffée. Il s'était « recentré » au prix de quelques sacrifices sur l'autel du réalisme économique.

Le succès de la « guerre économique » de Jackson auprès des minorités, mais aussi d'une part inattendue de l'électorat blanc, donne à réfléchir : le parti se serait-il complètement trompé ? A Jackson d'en faire la preuve, en montrant que sous la rhétorique du prêcheur il a peut-être l'étoffe d'un président. Ce ne sera pas facile, car le révérend, dans sa vie, n'a pas toujours été très regardant et il va devoir se livrer à ce jeu électoral de la vérité qui a déjà eu raison de plus d'un prétendant.

(Lire page 6 l'article d'HENRI PIERRE.)

M 0147 - 0407 0- 4,50 F



3790147004500 04070

Le débat sur la déstalinisation

Réformateurs et conservateurs s'affrontent ouvertement en URSS

Nouveau rebondissement dans la lutte que se livrent désormais ouvertement réformateurs et conservateurs en Union soviétique : un article de la « Pravda » a relancé, le mardi 5 avril, le débat entre partisans et détracteurs de la déstalinisation, en prenant la défense de la ligne imposée depuis plus d'un an par M. Mikhaïl Gorbatchev sur la dénonciation de la terreur stalinienne. L'organe du PCUS riposte ainsi à un article paru, il y a deux semaines, dans le quotidien « Sovietskaïa Rossia ».

MOSCOU
de notre correspondant

Entre conservateurs et réformateurs soviétiques, c'est maintenant la guerre, officiellement déclarée, sans aucune périphrase.

Après trois semaines d'intenses débats au sommet, la *Pravda* vient en effet d'accuser, le mardi 5 avril, un autre des grands quotidiens de Moscou, *Sovietskaïa Rossia*, d'avoir publié, le 13 mars dernier, un véritable « *manifeste des forces hostiles à la restructuration* », une « *plate-forme idéologique* » visant, selon l'organe du comité central, à « *tenter de réviser petit à petit les décisions du parti* ».

Développée sur une pleine page et avec toute l'autorité officielle des articles non signés, cette accusation marque une double nouveauté et n'a plus rien à voir avec les simples polémiques codées qui opposent, depuis plus d'un an et demi, rédactions, groupes d'intellectuels ou personnalités diverses.

Cette fois-ci d'abord, on ne prend plus de gants pour dire que la politique de M. Gorbatchev se heurte à des formes d'opposition organisée puisque l'élaboration et la publication d'un « *manifeste* » commun des conservateurs ne relève évidemment plus de l'addition de résistances individuelles.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 8.)

Le détournement d'un avion vers l'Iran

Koweït refuse de céder aux revendications des pirates

Le Boeing 747 des Kuwait Airways, détourné, mardi, vers Mechhed, demeurait toujours, le mercredi 6 avril en fin de matinée, immobilisé sur l'aéroport iranien. Les pirates de l'air, qui ont libéré les femmes se trouvant à bord de l'appareil, ont fait connaître leur revendication, aussitôt rejetée par le gouvernement koweïtien : la libération des dix-sept extrémistes chiites détenus depuis près de quatre ans dans les prisons koweïtiennes pour avoir participé à divers attentats.

Dans un communiqué publié par l'agence de presse iranienne IRNA, les pirates de l'air ont menacé de porter atteinte à la vie des trois membres de la famille royale koweïtienne présents à bord de l'appareil si leur demande n'était pas satisfaite. Le gouvernement koweïtien, comme d'habitude, a refusé de se plier à ce « chantage », et a demandé aux autorités iraniennes de ne pas laisser décoller l'appareil, de crainte qu'il ne se rende à Beyrouth.

Le Koweït a toutefois envoyé une délégation en Iran. Alors qu'expirait l'ultimatum fixé par les pirates, un médecin a été autorisé à monter à bord de l'appareil, mercredi en début d'après-midi.

La libération des dix-sept terroristes chiites condamnés et emprisonnés au Koweït a déjà été réclamée par le Djihad islamique, la nébuleuse chiite qui affirme détenir notamment les trois otages français encore au Liban.

L'un des prisonniers serait, en effet, apparenté à un terroriste chiite libanais soupçonné de plusieurs prises d'otages. Or ce dernier, particulièrement extrémiste, serait retenu par les Iraniens dans la ville de Mechhed.

A Paris, on ne confirme ni ne dément que l'affaire du détournement soit liée à celle des otages français.

(Lire nos informations page 3.)

L'ENQUÊTE : Indiens, Pakistanais, Philippins...

Immigrés au Japon

Phénomène nouveau au Japon : les travailleurs immigrés du Bangladesh, de l'Inde, du Pakistan, des Philippines, etc., sont de plus en plus nombreux à venir chercher du travail dans l'archipel.

TOKYO
de notre correspondant

Ce matin-là, il neigeait, et à la sortie de la gare de Toda, dans la banlieue nord de Tokyo, on n'avait guère l'impression d'être au Japon. Toutes les périphéries des grandes métropoles se ressemblent : anonymes, surgies trop vite, sortes de « nulle part » de la modernisation. Renforçant surtout le sentiment de dépaysement dans les foules de salariés se rendant à leur travail que déversaient régulièrement les trains, tranchaient des visages basanés.

Récemment encore, l'archipel ignorait un problème commun à la plupart des pays riches : les travailleurs immigrés. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. « *Golden Japan* », comme disent les Bengalis, Indiens, Pakistanais ou Philippins qui viennent y vendre leur force de travail, a l'effet d'un aimant sur les habitants des pays pauvres voisins de l'archipel.

Emmitouflés, toujours solitaires, ils sortent de la gare d'un pas pressé, le regard fuyant. Le froid n'est pas la cause de leur hâte. Ils ne tiennent pas à s'attarder car ils sont en situation irrégulière. Entrés au Japon avec des visas de touriste ou d'étudiant pour la plupart expirés, ils risquent d'être expulsés et de voir s'évanouir les espoirs échafaudés dans une banlieue d'Islamabad ou un village de Mindanao.

Au début des années 80, l'essentiel des travailleurs immigrés clandestins au Japon était constitué par des femmes, surtout des Philippines ou des Thaïlandaises venues travailler dans le show business, en fait les bars et souvent les réseaux de prostitution. On les appelle les *Japayuki-san* : « celles qui vont au Japon », mot forgé à partir d'une autre expression, *Karayuki-san*, (celles qui vont en Chine), c'est-à-dire les Japonaises envoyées avant guerre à travers l'Asie dans les bordels du Grand Japon et qu'évoque Shohei Imamura dans son récent film, *Zegen* (le marchand de femmes).

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 10.)

Les candidats et l'élection présidentielle

L'apothéose et la fin de la politique

M. Mitterrand, qui a mis la dernière main à son « projet » (lire page 14 l'article de Jean-Yves Lhomeau), *devait s'exprimer le mercredi 6 avril, à 18 h 15, sur RTL. M. Barre, invité mardi de « L'heure de vérité », sur Antenne 2, a affirmé, de son côté, son intention, s'il est élu, de gouverner au centre. Il ne s'inquiète pas outre mesure, affirme-t-il, des sondages qui le donnent distancé par M. Chirac au premier tour. Le premier ministre-candidat participera jeudi à « L'heure de vérité ».*



par Jean-Marie Colombani

« *Nous ne sommes qu'à la mi-temps* », dit M. Raymond Barre avant de rappeler qu'en dix-neuf jours l'imprévisible peut surgir. « *Ce n'est pas de la politique, c'est de la prestidigitation* », confie M. Jacques Chirac, ému sans doute par cette photo du président-candidat parue dans *The Economist* et ainsi légendée : « *Abracadabra* » !

M. Barre est optimiste par devoir, M. Chirac inquiet par incompréhension. Mais l'un et l'autre ont en commun sinon une certitude du moins une interrogation, qui commande désormais leurs faits et gestes : et si l'élection présidentielle était déjà jouée ?

Réserve faite précisément de l'imprévisible (un nouveau krach boursier, par exemple, qui remettrait en selle M. Barre), le scrutin semble à portée de la main de M. François Mitterrand. Le président bénéficie en effet d'une conjonction exceptionnellement favorable.

1. M. Raymond Barre paraît hors course.

La chute du candidat de l'UDF, telle qu'elle est mesurée dans les enquêtes d'intentions de vote, semble placer hors course l'homme qui, à n'en pas douter, aurait été le rival le plus dangereux du président-candidat, parce qu'il était susceptible de rassembler au-delà de sa propre famille au second tour. Le problème est qu'il n'a pas su conquérir la suprématie dans son propre camp libérant ainsi, pour le plus grand profit de M. Mitterrand, une partie de l'électorat centriste. M. Valéry Giscard d'Estaing, qui parle d'expérience, définit deux conditions pour la victoire : que l'un des deux candidats de la droite décroche l'autre, afin qu'une dynamique se crée autour de lui.

(Lire la suite page 14.)

RICHAR BOHRINGER
à "Apostrophes" le 8 a
C'est beau une ville la nuit
156 pages - 55 F
PRL - photo Vincent Rossell
DENOËL

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

MÉDECINE

Procréatique, angoisse et réalités

par le professeur CLAUDE SUREAU (*)

LA confusion est totale. Des spécialistes, biologistes ou cliniciens, s'affrontent, mais derrière les arguments techniques ou éthiques transparaît le souci de l'intérêt personnel. Des sociologues affirment audacieusement qu'une stérilité n'est pas guérie par la survenue d'une grossesse, ce qui sans être totalement faux n'est tout de même pas complètement exact. Les catholiques sont sommés d'accepter l'absence de descendance avec reconnaissance et humilité, comme d'admettre une fécondité exubérante, *lorsque le cycle est irrégulier* et la courbe thermique incertaine.

La vie humaine doit être, selon les uns, respectée en toutes circonstances et quelles que puissent être les conséquences, depuis son extrême début, la fécondation, *mais on ne se prononce pas sur* la légitimité de l'intervention pour grossesse extra-utérine sur œuf vivant ; pour d'autres, la mère a droit de vie et de mort sur son enfant *in utero*, que ne protège aucun règlement jusqu'à douze semaines, mais on découvre brutalement que, fécondé *in vitro*, il mérite le respect de la société et l'attention des juristes.

Désordre des pensées et des actes

Les mêmes instances affirment immoral l'usage de tissus d'embryons avortés mais ne se prononcent pas sur le principe même de l'avortement, établissant *ainsi implicitement une étrange* hiérarchie privilégiant les droits des organes par rapport à ceux des individus.

Dans ce désordre des pensées et des actes, la médecine continue jour après jour à rechercher la meilleure solution médicale et humaine à proposer à chaque cas particulier.

On comprend mal dès lors ces déclarations émanant de scientifiques ayant eux-mêmes contribué au développement de ces techniques et suggérant aux autres d'arrêter leurs recherches — le fameux « moratoire » — comme celles d'autorités religieuses enjoignant aux médecins d'aller effectuer ailleurs leurs prestations, jugées « illicites ».

Certes, la « dérive » est possible. Elle existe même déjà : c'est l'IVG à l'évidence pour convenance, *bien éloignée de la détresse* autrefois alléguée, c'est l'interruption thérapeutique de grossesse réclamée sur la foi d'une information échographique incertaine ou en raison d'un risque statistiquement très faible mais jugé insupportable. (A ce sujet, comment ne *pas être reconnaissant* à l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours d'avoir permis au docteur Daffos de mettre au point *la technique de* prélèvement du sang fœtal aujourd'hui universellement utilisée et qui évite 95 % d'avortements inutiles après contamination maternelle par la toxoplasmose. Exemple admirable d'humanité et de tolérance!). C'est l'*acharnement procréatique* au-delà du raisonnable, c'est l'éventualité d'expérimentations choquantes, c'est l'implication de considérations financières, tous éléments mis en cause à plusieurs reprises par le professeur Jacques Testart.

Comment d'ailleurs *ne pas être* frappé, voire intrigué, par cette surprenante convergence entre les *autorités ecclésiastiques de plus* en plus rigoureuses et ce biologiste estimé, dont les cris d'alarme, venus d'horizons idéologiques différents, témoignent d'une même préoccupation ?

Faut-il alors accepter ce moratoire pour la recherche, cette passivité *médicale* face à la souffrance, ce nihilisme thérapeuthique, et cela parce qu'il s'agit de *procréation* ?

Quelles sont les conséquences d'un moratoire ? On l'a bien vu aux États-Unis, il y a quelques années, il n'a d'autre effet que de retarder le progrès là où il est mis en œuvre, à charge ensuite pour les chercheurs concernés de tenter de *combler leur retard* auprès de ceux qui ne s'y sont pas soumis.

Qui sommes-nous ?

Comment admettre, d'autre part, le refus de soins en présence d'un désir de grossesse *non satisfait*? Certes, l'enfant n'est ni un droit ni un objet, mais qui sommes-nous pour juger du bien ou du mal-fondé d'un désir d'enfant? Certes, bien des « stérilités » peuvent traduire un trouble plus profond que la survenue d'une grossesse *ne fera pas disparaître*. Raison valable de prudence, mais non de refus systématique.

Il y a quelques années, lorsque les thérapeutiques contre la stérilité comportaient des succès relativement rares, personne ne *condamnait nos efforts et les traitements* médicaux et chirurgicaux étaient admis sans réserve. Curieusement, l'opposition se révèle depuis que l'efficacité s'accroît, comme si ceux qui n'ont pas été personnellement confrontés à ces problèmes dou*loureux se satisfaisaient de leur* situation privilégiée et voulaient en conserver la jouissance exclusive, engageant les maudits de la procréation dans la soumission à leur sort malheureux.

Comment admettre deux arguments volontiers invoqués, le mépris de la dignité humaine, et la dissociation entre procréation et acte sexuel? Où est le mépris *de l'homme, lorsque l'on met* à son service le développement technique, où est l'aliénation lorsque *le* médecin et *le* couple luttent ensemble pour une œuvre de vie, que penser de cette prétendue dissociation liée à la thérapeutique alors qu'elle caractérise au contraire l'activité sexuelle lorsque la femme est ménopausée, enceinte ou stérile, et qu'à *l'inverse c'est la FIV qui rétablit* l'association naturelle entre un acte sexuel, certes technicisé et inhabituel, et son but ultime, la procréation?

Ici, *comme pour la contraception*, n'y a-t-il pas confusion dramatique entre l'esprit et la lettre, entre les moyens et les motivations? N'y a-t-il pas fourvoiement de la doctrine dans une discussion technique où elle s'embourbe?

Un exemple précis peut en être donné : peu avant la publication de l'instruction du cardinal Ratzinger, une discussion avait eu lieu dans une instance officielle à propos de la congélation embryon*naire. Lors de cette discussion, il* avait été reproché aux spécialistes de s'intéresser excessivement aux procédés spectaculaires tels que cette congélation condamnable pour des raisons de principe, et non à ceux plus « naturels » tels que le GIFT *(gamete intrafallopian transfer)* où spermatozoïdes et ovocytes sont disposés et se fécondent normalement dans la trompe. *Quelques semaines plus* tard, l'instruction Ratzinger condamne la procréation médicalement assistée en raison de la dissociation citée plus haut. Qui ne voit que cet argument peut et doit être invoqué autant à l'encontre du GIFT que de la FIV « classique ». Est-il concevable d'en arriver à ce niveau de discussion qui rappelle fâcheusement celle qui tente, à propos de la contraception, d'établir une distinction entre *le* thermomètre, *instrument* naturel s'il en fut, et l'administration « artificielle » d'hormones contraceptives ?

Cette confusion est regrettable. Elle l'est d'autant plus qu'une réflexion approfondie est nécessaire entre tous ceux qu'anime la *volonté à la fois de respecter* la vie et la dignité humaines et d'aider l'individu, car les problèmes sont nombreux et *il* ne sert à rien de tenter de les éluder par l'anathème ou la force : où nous arrêterons-nous, et comment nous arrêterons-nous, sur la voie du dépistage des anomalies et de la sanction qui n'a de thérapeutique que le nom, l'interruption de grossesse ? *Par la correction in utero* de ces anomalies, au prix parfois d'un risque maternel, ou par la *fécondation in vitro*, associée à une manipulation somatique ?

La frontière floue

Sera-t-il un jour envisageable de modifier le patrimoine génétique pour arrêter, à la source, la transmission de certaines tares ? Sera-t-il admissible d'utiliser des tissus fœtaux pour traiter certaines affections de l'enfant ou de l'adulte ?

La frontière entre contraception et avortement n'est-elle pas en train de devenir floue, du fait de la mise au point de ce RU 486 du professeur E.E. Baulieu ? Certes, aujourd'hui son seul usage envisagé est abortif. Mais demain, cette substance ou une autre, prise au 25e jour du cycle, provoquera l'apparition des règles, qu'il y ait ou non fécondation. Ce que fait d'ailleurs le stérilet. S'agit-il d'un avortement ? Ou de la simulation de ce que réalise spontanément la nature, pour le tiers des fécondations naturelles ?

En fait, toute la difficulté vient de l'évolution accélérée des techniques et de la science et donc de la médecine au cours des trente dernières années.

Cette évolution génère l'angoisse et provoque une réaction étrange faite de fascination et de répulsion. On accuse le corps médical de jouer avec la nature alors qu'il cherche à améliorer la condition humaine, mais on s'étonne qu'il ne soit pas plus efficace. On *se réfugie* dans un respect formel de règles établies alors que la connaissance était autre en leur supposant une transcendance qu'elles n'ont pas. Il est vain de nier que beaucoup d'entre elles sont conjoncturelles.

Notre rôle à tous, aux bénéficiaires *éventuels* de ces techniques, justement préoccupés de leur situation personnelle, au corps médical, soucieux de l'intérêt individuel des patients, mais aussi conscient des conséquences économiques et éthiques pour la collectivité des progrès réalisés, *aux hommes de science désireux* de discerner la finalité humaine et sociale de leurs recherches, comme aux représentants du magistère, philosophique ou religieux, responsables de l'établissement d'une doctrine éventuellement évolutive et dont *l'application sur le terrain* requiert l'appréhension des situations individuelles, est de rechercher, en acceptant de reconnaître avec simplicité les échecs et les erreurs, la voie raisonnable et donc incertaine vers plus d'humanité.

(*) Chef de service à la maternité Baudelocque (Paris).

Au courrier du Monde

CIBLE

Pourquoi Zola Budd ?

Il reste comme un goût de cendres *doublé d'un malaise* face à l'attitude... des mouvements anti-apartheid à propos de l'athlète britannique d'origine sud-africaine Zola Budd (*le Monde* du 19 mars 1988). La charge émotionnelle a joué. Le Mondial de cross d'Auckland tombait au lendemain de la menace de pendaison des six de Sharpeville!

Mais pourquoi prendre Zola Budd comme unique cible, alors que sur les circuits automobiles du championnat ont concouru des coureurs sud-africains, qu'en 1986, dans le Tournoi de Roland-Garros, le tennisman sud-africain Visser pouvait jouer sans soulever de vagues. La néo-Suissesse Cornélia Burki ou le néo-Américain Sydney Maree, tous deux athlètes de renom, n'ont pas passé leur tendre enfance dans les verts pâturages helvètes ou dans les rues du Bronx! [...]

Pourquoi prendre comme cible une bien fragile figure symbolique, et cela par période? Zola Budd courait le 3000 mètres au moment de Los Angeles sans aucune protestation. A l'époque, c'était plus Mary Decker qui en avait après Zola Budd que les divers mouvements anti-apartheid. [...]

Le sport est une cible médiatique facile, alors que, si Botha perpétue son régime, c'est bien parce qu'il a l'appui des pays occidentaux qui parfois, dans un sursaut humaniste, le tancent bien timidement [...].

MARTIAL BEAUVILLE
(Sarcelles).

LE MONDE diplomatique

Avril 1988

COMMUNICATION

L'ÉDITION A L'ENCAN

De plus en plus soumise à la logique de rentabilité des grands groupes multinationaux, l'édition est en train de s'éloigner de ses finalités culturelles. Le Monde diplomatique *explique comment le produit-livre, standardisé et adaptable sur tous les médias, prend graduellement le pas sur la création originale. Les systèmes de distribution, caractérisés par la vitesse de croissance de rotation des stocks, aggravent encore cette tendance et condamnent chaque année au pilon des tonnes d'ouvrages. Pendant ce temps, des millions de lecteurs du tiers-monde restent sevrés d'écrits...*

AFGHANISTAN

L'AVENIR HYPOTHÉQUÉ

La perspective d'un retrait des troupes soviétiques dévoile les divisions de la résistance, mobilisée contre un occupant ne pouvant abandonner ouvertement ses clients communistes. Aux forces fondamentalistes, principales bénéficiaires des soutiens américains et pakistanais, s'opposent les populations d'ethnies, en particulier pachtounes, attachées aux loyautés traditionnelles.

En vente chez votre marchand de journaux

SACRIFICE

Les victimes du dieu Profit

Dans *Le Monde* du vendredi 25 mars, une brève d'une quinzaine de lignes en page 4 nous informe qu'en Inde « *une fillette de sept ans a été sacrifiée à une déesse hindoue* ». Cela peut nous sembler survivance de temps révolus se passant dans un pays lointain.

Et pourtant ! Sans parler des enfants immolés sur les champs de bataille, restons chez nous. Nous savons aujourd'hui, sans contesta*tion possible, que l'alcool et le tabac* tuent chaque année des dizaines de milliers de personnes dans notre pays. *Pour enrayer cette hécatombe*, des sommités du monde médical interviennent périodiquement pour *que l'on interdise toute publicité susceptible* d'inciter les jeunes, nos enfants, à consommer alcool et *tabac*.

Sourds à ces appels, nous continuons à tolérer sur nos murs et nos écrans des messages vantant les bienfaits des boissons alcoolisées, particulièrement les bières, ainsi que des cigarettes camouflées en allumettes ou en briquets, ce qui ne trompe personne. Les jeunes sont les cibles privilégiées de ces messages.

Avec des accents dignes des prophètes d'Israël stigmatisant les *sacrifices d'enfants aux Baals de la* fécondité, le professeur Got a démissionné de ses fonctions au Haut Comité d'étude et d'informations sur l'alcoolisme pour protester contre les atermoiements de nos dirigeants face aux pressions de ceux qui tirent profit de ce commerce, sous le prétexte qu'ils sont aussi créateurs d'emplois, donc de prospérité.

En Inde, une fillette de sept ans vient d'être sacrifiée à la déesse Adimata Shakti. En France, combien de nos enfants seront-ils immolés cette année au dieu Profit ?

PIERRE CHOUPAUT
(Courbevoie).

TF 1

Le journal... du RPR ?

Cette lettre sera-t-elle sans effet ? Mais tout de même... Je m'étonne de n'avoir encore rien lu, dans une *presse soucieuse en principe d'information* « libre », de consistant et de frontal concernant l'incroyable « tribune RPR » *qu'est devenu le journal* du soir de TF1.

Je ne suis pas barriste à tout crin. Pourtant, malgré les articles plus qu'intéressants que je lis parfois, il me semble qu'il ne faut pas voir ail*leurs que dans cette tribune quotidienne* d'immense diffusion, pernicieuse et remarquable, l'avance prise par Jacques Chirac... qui aurait dû être encore plus grande !

J'espère que le fait que M. Mitterrand trouve son compte dans cet état de choses ne suffit pas à expliquer ces silences (à quelques allusions près) de vos colonnes. Une sorte d'alliance — inconsciente — objective ? C'est d'y avoir songé qui me fait vous écrire.

JEAN-PAUL PILOTAZ
(Châtenay-Malabry).

PRIVILÈGE

Un étrange emprunt

Monsieur le ministre d'Etat, je suis profondément choqué. Le mardi 1er mars paraît, dans *le Monde*, une importante publicité qui annonce « *un nouvel emprunt de l'Ecureuil* ». « *Souscrivez dès maintenant* », conseille-t-elle.

Dès le lendemain, je me présente à l'agence Ecureuil la plus proche de mon domicile. J'y suis accueilli par une charmante jeune femme qui me déclare : « *Hélas, monsieur, je ne puis rien pour vous, l'emprunt ayant été entièrement souscrit avant la publicité.*

— *Dans sa totalité, 1 200 000 000 F, ce qui est considérable ?*

— *Oui, monsieur.* »

Plusieurs questions me sont aussitôt venues à l'esprit, auxquelles M. Edouard Balladur aura, je pense, la courtoisie de répondre :

1) Pourquoi faire de la publicité pour un emprunt qui n'en a pas besoin, ayant été clos avant d'être ouvert ?

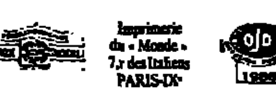
2) Quels sont les privilégiés qui *ont pu souscrire dans la plus grande* discrétion, avant même le lancement d'un emprunt qui paraissait particu*lièrement avantageux ? Il* n'est pas courant de nos jours, en effet, de proposer, pour une durée de « *11 ans et 289 jours* », un intérêt de 10 %.

Tout s'est apparemment passé comme si l'on avait proposé à tous les Français une bonne affaire que l'on réservait seulement à quelques-uns. En tant que Français, je suis profondément choqué. Journaliste à la retraite, et donc journaliste, car on le reste toute la vie, j'ai employé, monsieur le ministre d'Etat, la voie de la presse pour porter ces faits à votre connaissance. Ma vieille expérience m'a appris que c'est la plus directe. Je me permets de la préconiser aussi pour la réponse que j'ose espérer de vous.

FRANÇOIS MALRIC
(Paris).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81



Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, no 57437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75442 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Le Monde
PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 — Tapez LEMONDE
code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24

Le détournement d'un avion koweïtien vers l'Iran

Les pirates ont libéré 24 femmes et exigent l'élargissement de 17 terroristes chiites détenus au Koweït

Les pirates de l'air qui ont détourné, mardi 5 avril, vers Mechhed un Boeing des Kuwait Airlines ont averti, le mercredi 6 avril, que les trois membres de la famille royale koweïtienne présents à bord seraient en *« danger immédiat »* si leurs exigences ne sont pas satisfaites dans un délai de douze heures. Ils n'ont cependant pas précisé l'heure d'expiration de ce délai.

Les pirates, au nombre de cinq ou six, armés de pistolets et de grenades et parlant arabe, ont réclamé la libération de dix-sept extrémistes chiites, pour la plupart des Irakiens, emprisonnés au Koweït pour participation à divers attentats *(voir encadré)*. Le gouvernement koweïtien, réuni en session extraordinaire, a refusé de se plier à ce *« chantage »* et a décidé d'envoyer une délégation en Iran pour *« faciliter la mission »* des autorités iraniennes en vue d'aider à libérer les otages détenus par les pirates de l'air. L'envoi de la délégation, dont la composition et le niveau n'ont pas été précisés, a coïncidé avec la publication par l'agence iranienne IRNA d'un communiqué des pirates affirmant que des membres de la famille de l'émir Al Jaber El Sabah, qui ne lui sont pas directement apparentés, se trouvent parmi les passagers qui ont embarqué à bord du Boeing-747 des *Kuwait Airlines* à Bangkok. La famille El Sabah, qui gouverne l'émirat du Koweït depuis plus de deux siècles, compte environ mille deux cents membres.

Dans la nuit de mardi à mercredi, les pirates de l'air ont libéré vingt-quatre passagères de l'avion, à l'issue de pourparlers avec le vice-premier ministre iranien, M. Ali Reza Moayyeri. Ils avaient auparavant libéré un passager jordanien, M. Rafiq Moustafa Issa, qui se trouvait mal. Le groupe des vingt-quatre femmes libérées est composé de dix Britanniques, trois Thaïlandaises, trois Egyptiennes, une Philippine, une Palestinienne, une Singapourienne, une Irlandaise, une Allemande, une Autrichienne, une Syrienne et une Pakistanaise. Aucune Koweïtienne n'y figure.

Les femmes relâchées ont été transportées dans un hôtel de Mechhed. La plupart d'entre elles ont affirmé que les pirates les avaient *« traitées gentiment »*, selon IRNA.

Les Etats-Unis ont appelé mardi l'Iran à prendre ses responsabilités pour résoudre le problème du détournement et *« déférer ses auteurs devant la justice »*. Selon un porte-parole du département d'Etat, il n'y a pas d'Américains à bord de l'appareil. Le président du Parlement iranien, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani, a répondu indirectement aux Etats-Unis en qualifiant le détournement de *« complot destiné probablement à camoufler le crime du régime irakien qui a bombardé Halabja à l'arme chimique »*. M. Rafsandjani a indiqué que l'Iran avait transmis au gouvernement koweïtien son *« désaccord »* quant à l'atterrissage de l'appareil à l'aéroport de Mechhed et avait suggéré d'autoriser son départ. Mais, a-t-il ajouté, *« les autorités koweïtiennes ont demandé que les pirates de l'air restent en Iran jusqu'au règlement de l'affaire ». « Malgré la demande koweïtienne,* a-t-il dit, *nous avons demandé à nos responsables de régler cette question au plus tôt ou de persuader les pirates de quitter notre territoire. »* De sources informées à Koweït, on estime que les dirigeants koweïtiens ont demandé à l'Iran d'empêcher le départ du Boeing de crainte que les pirates de l'air ne se dirigent vers Beyrouth. Ce serait pour éviter une telle éventualité que le Koweït aurait refusé d'autoriser l'Iran à faire le plein de carburant de l'avion comme l'exigent les pirates de l'air. Selon ces sources, la situation deviendrait incontrôlable si l'avion atterrit à Beyrouth.

En rendant par contre l'Iran entièrement responsable de l'issue de ce détournement, comme l'a indiqué un porte-parole officiel koweïtien, les dirigeants du Koweït disposent à la fois d'un interlocuteur en contact avec les ravisseurs et d'un moyen de pression à l'égard de Téhéran, estiment les milieux bien informés koweïtiens. Ces milieux ont jugé d'autre part *« suspect »* le comportement de l'Iran dans ce détournement et relevé que l'avion détourné a franchi 1 200 kilomètres au-dessus du territoire iranien, de l'extrémité sud-est du pays jusqu'à l'aéroport de Mechhed au nord-est, sans que l'alerte ait été donnée. C'est le même scénario du détournement sur Téhéran de l'Airbus koweïtien en décembre 1984 qui s'est répété, mais cette fois l'aéroport choisi, à 900 kilomètres au nord-est de Téhéran, empêche les autorités koweïtienne de pouvoir suivre la situation. – *(AFP, Reuter, AP.)*

1 000 km
Mechhed
IRAK
IRAN
KOWEIT
Lieu du détournement
Itinéraire normal
Mascate
Bombay
Mer d'Oman
Golfe du Bengale
Bangkok

Les prisonniers de l'Emirat appartiennent au Djihad islamique

Les dix-sept prisonniers, pour la plupart de nationalité irakienne, dont la libération est réclamée par les pirates de l'air sont des membres de l'organisation intégriste pro-iranienne du Djihad islamique et sont détenus au Koweït depuis quatre ans. Ils ont été condamnés pour les attentats qui avaient fait au total six morts et quatre-vingt-six blessés à Koweït, le 12 décembre 1983. Un camion bourré d'explosifs avait alors forcé la grille de l'ambassade des Etats-Unis et des voitures piégées avaient explosé au même moment devant l'ambassade de France, au pied de la tour de contrôle de l'aéroport de Koweït et à proximité de centres stratégiques koweïtiens.

Deux mois plus tard, treize Irakiens, trois Libanais, trois Koweïtiens et deux résidents à Koweït de nationalité indéterminée ont comparu devant la Cour de sécurité de l'Etat. Quatre autres Irakiens ont été jugés par contumace. Dix-sept des inculpés détenus ont été condamnés : trois (deux Irakiens et un Libanais) à la peine capitale, sept à la prison à vie et sept autres à différentes peines de prison.

Les attentats ont été attribués tout d'abord au mouvement d'opposition irakien intégriste Al-Daoua, puis ont été revendiqués par l'Organisation du Djihad islamique. La libération des dix-sept détenus avait été réclamée en vain par les quatre pirates de l'air qui avaient détourné sur Téhéran un Airbus koweïtien en 1984 et tué deux de ses passagers américains.

Le Koweït a refusé à cette date les exigences des pirates de l'air, comme il a rejeté par la suite toutes les menaces du Djihad islamique. Le 15 mai 1985, cette organisation a lancé un *« dernier avertissement »* au Koweït pour échanger les dix-sept prisonniers contre les otages américains et français qu'elle détient au Liban. Dix jours après, l'émir du Koweït, cheikh Jaber Al Ahmed Al Sabah, échappait de justesse à un attentat, une voiture piégée ayant foncé sur son cortège, tuant deux membres de sa garde personnelle. Le Djihad islamique a démenti être responsable de cette tentative d'attentat.

L'organisation a poursuivi néanmoins ses menaces contre le Koweït et, le 6 octobre 1986, elle distribuait un communiqué à Beyrouth, accompagné d'une cassette vidéo montrant les trois otages français – les diplomates Marcel Carton et Marcel Fontaine et le journaliste Jean-Paul Kauffmann, – pour demander une action de la France afin d'obtenir du Koweït la libération des dix-sept prisonniers. Les dirigeants koweïtiens ont fait alors savoir qu'ils refusaient totalement de lier l'affaire des otages détenus au Liban à celle des prisonniers et qu'ils rejetaient n'importe quel marchandage. Les dirigeants koweïtiens ont réaffirmé à plusieurs reprises par la suite qu'ils *« ne céderont pas au chantage »*.

Le Djihad islamique ne s'est plus manifesté au sujet des dix-sept prisonniers depuis le 22 août dernier. A cette date, il avait menacé d'appliquer la *« loi du talion »* et de faire subir des représailles aux trois otages français si ces détenus étaient maltraités au Koweït. – *(AFP.)*

Un lien avec l'affaire des otages français ?

Aucun élément nouveau n'est intervenu, mardi 5 et mercredi 6 avril, dans l'affaire des otages français détenus au Liban, sinon le détournement de l'appareil koweïtien vers la ville iranienne de Mechhed. Rien n'indique à coup sûr que les deux affaires soient liées, mais on peut le craindre.

A plusieurs reprises, en effet, les preneurs d'otages ont lié la libération de leurs prisonniers à celle des dix-sept intégristes chiites condamnés pour terrorisme par un tribunal koweïtien. L'un de ces condamnés serait, en effet, le cousin et le beau-frère d'un intégriste libanais soupçonné d'avoir supervisé personnellement plusieurs prises d'otages, notamment celle de Terry Waite, le « médiateur » britannique, qui a été finalement enlevé au cours de tractations qu'il menait à Beyrouth-Ouest. Il s'agit d'Imad Mugnieh, auquel les Iraniens *reprochent d'avoir* voulu discuter directement avec certaines autorités françaises. Après avoir été retenu contre son gré à Téhéran, Mugnieh serait actuellement en résidence surveillée, à Mechhed justement, la ville où les auteurs du détournement de mardi ont choisi de se rendre.

Si les deux affaires étaient liées, le détournement constituerait une fort mauvaise nouvelle pour les autorités françaises. Les dirigeants du Koweït ont toujours refusé, en effet, de céder au terrorisme, acceptant seulement de ne pas exécuter trois de leurs prisonniers condamnés à mort.

Personne, mercredi matin, à Paris, ne voulait commenter ces derniers développements, et c'est M. Pasqua qui a déclaré mardi soir, au micro de France-Inter : *« Si vous souhaitez que les otages soient libérés, je ne saurais mieux vous conseiller que de parler d'autre chose. Nous en parlerons lorsqu'ils seront revenus. Tout le monde sait qu'en ce qui concerne les otages, la seule chose qu'on puisse dire, c'est qu'il ne se passe pas un seul jour sans que les efforts nécessaires soient faits pour les récupérer. »* On n'en confirme pas moins, de source officieuse, que M. Jean-Charles Marchiani s'est bien rendu, au début de la semaine, à Damas, d'où il serait allé à Baalbeck, dans la plaine libanaise de la Bekaa, pour rencontrer des ravisseurs.

On précise également qu'une normalisation avec l'Iran ne pourra intervenir que lorsque les trois otages encore détenus auront été libérés, et on reconnaît qu'aucune garantie ne peut être obtenue sur la libération simultanée des diplomates Michel Carton et Marcel Fontaine et du journaliste Jean-Paul Kauffmann.

J. A.

Le conflit irano-irakien

Nouvelle escalade dans la guerre des villes

La guerre des villes a repris avec violence, le mardi 5 avril, avec l'annonce du tir de six missiles sol-sol irakiens sur Téhéran, Qom et Ispahan, de douze missiles iraniens sur le port irakien d'Oum-el-Qasr au sud-est de l'Irak, et de deux engins sur Bagdad. Mercredi matin, l'Irak a annoncé le tir simultané de quatre missiles sol-sol sur Téhéran. Ces tirs portent à cent neuf le nombre d'engins irakiens lancés contre la capitale iranienne depuis le déclenchement de la guerre des villes, le 28 février dernier. Pour leur part, les Iraniens n'ont tiré que trente-deux missiles sur Bagdad.La recrudescence de la guerre des villes augure mal des nouveaux efforts que le secrétaire général de l'ONU va entreprendre au cours des prochains jours auprès des belligérants pour tenter de relancer un règlement politique du conflit. Pour contrer les accusations iraniennes, l'Irak, a reproché à l'Iran, lundi, d'avoir fait usage d'armes chimiques et a demandé à l'ONU d'envoyer une mission d'enquête pour examiner les quatre-vingt-huit militaires irakiens qui auraient été gazés *(le Monde* du 6 avril). Le porte-parole de l'ONU a déclaré, mardi, que M. Perez de Cuellar examinait cette requête, et on pense qu'il accédera probablement à cette demande, tout comme il l'avait fait pour celle présentée par Téhéran, il y a une quinzaine de jours. Les responsables de l'ONU attendent maintenant les conclusions de cette première enquête. – *(AFP.)*

Téhéran sous les missiles

TÉHÉRAN
de notre envoyé spécial

Téhéran aura tout de même connu dix jours de paix. Une trêve vécue dans l'angoisse, mais un répit dont les habitants commençaient à espérer qu'il pourrait se prolonger. La ville sortait lentement de sa léthargie, le mardi 5 avril, et des encombrements se formaient déjà aux principaux carrefours de cette immense cité de huit à dix millions d'habitants.

Soudain, deux explosions. Elles sont immédiatement suivies d'un long roulement qui se propage dans la ville, se répercutant de rue en rue. Puis deux panaches de poussière s'élèvent du sol. Deux missiles irakiens viennent de s'écraser sur Téhéran, les 104ᵉ et 105ᵉ depuis le 28 février dernier, les deux premiers depuis dix jours. Quelques minutes après les deux explosions, les sirènes hurlent. L'alerte est donnée trop tard.

Selon un schéma devenu habituel, *le quartier touché est vite isolé*. Des cordons de policiers barrent les rues, les mesures de sécurité sont très strictes. Une heure et demie après la chute des *« moushaks »* (missiles), l'une des zones résidentielles bombardées est toujours bouclée. Au-delà des cordons, la poussière en suspension retombe doucement sur les arbres, les maisons, les ambulances et les voitures de pompiers. Les visages des gens rassemblés devant les policiers sont impassibles. Peu de conversations, un calme, une indifférence apparente quelquefois troublée par le passage d'une ambulance. Aucun cri, aucune manifestation. Casque blanc, dossard frappé du croissant rouge, les sauveteurs s'activent sans la moindre précipitation. Le propriétaire d'une échoppe nettoie consciencieusement le trottoir où vient de s'écrouler sa vitrine. Dans les rues alentour, des rideaux de fer se baissent. La circulation se fait progressivement plus fluide.

L'horreur et la désolation

Dans les grands hôtels, à la carcasse de fer et de béton, ceux qui avaient osé croire à une prolongation de la trêve se pressent de nouveau à la réception, retrouvent leur chambre, abandonnée quelques jours plus tôt. Mais tout ceci sans énervement, comme s'il s'agissait de gestes devenus rituels. Seule la lassitude perce dans les regards, de celle qui annihile tout mouvement de révolte.

L'Irak avait annoncé lundi qu'il allait reprendre la guerre des villes. *Dans le même temps, Ispahan était* touchée. Dans la nuit de lundi à mardi, c'était au tour de Qom. Vendredi puis dimanche, la ville irakienne de Kirkouk avait été la cible de missiles iraniens, destinés, selon Téhéran, à une raffinerie. Et la liste des cités victimes de cette guerre *des villes* – avec ou sans *trêve* – est loin d'être close, car dimanche également, Ispahan et Tabriz, deux des principales villes d'Iran ont été bombardées. Là aussi, c'étaient des raffineries qui auraient été visées. Mais, une fois de plus, ce sont des civils qui ont payé de leur vie. Dimanche, ils ont été fauchés à Tabriz par des bombes tombées en plein quartier populaire, où l'on vit les uns sur les autres. Le lendemain, en pleurs ou éclatant en imprécations contre l'Irak, les Etats-Unis et l'Union soviétique, tout à la fois, les habitants de ce quartier aux basses maisons de brique friable continuaient à dégager les décombres de leurs logements réduits en poussière. Dans cette seule zone, vingt-deux personnes ont été tuées et deux cent cinquante blessées, selon un bilan officiel.

Indifférents aux mouvements de foule provoqués par l'arrivée de journalistes étrangers, escortés de tout jeunes miliciens, des hommes ont continué à chercher, déterrer et rassembler le peu de leurs affaires qu'ils pouvaient récupérer dans cet amas de débris. Drapés dans leur tchador noir, quelques vieilles femmes se sont assises, comme abasourdies sur des tas de décombres. Dans ce décor de désolation, c'est tout à coup l'horreur, des hommes éclatent en sanglots, la foule frise l'hystérie : en hurlant, un vieux brandit bien haut l'avant-bras d'un petit enfant devant les objectifs de deux caméras de télévisions européennes.

A l'autre bout de cette ville d'un peu plus d'un million d'habitants, dans une chambre de l'hôpital Imam Khomeiny, trois enfants d'une douzaine d'années paraissent perdus dans leur lit. La tête enveloppée de bandages, deux d'entre eux sourient sous les projecteurs. Le troisième, le visage tuméfié, les paupières gonflées, est immobile sous les couvertures. Il a à peine la force de lever la main et d'esquisser un « V » de ses doigts égratignés pour tenter d'imiter ses camarades, qui dévorent littéralement des yeux les deux objectifs braqués sur eux.

Et maintenant que Téhéran a de nouveau été frappée ? Dimanche, le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Mohamed Larijani, avait laissé entendre que l'Iran pourrait ne plus riposter par des tirs de missiles sur Bagdad. Le régime irakien, a-t-il dit, souffrirait plus de défaites sur le front que de la destruction de quartiers de sa capitale. Il a également affirmé à cette occasion que l'Iran avait utilisé ce genre d'armes *« avec une certaine retenue »* jusque-là, et préférait *« punir »* l'Irak sur le front.

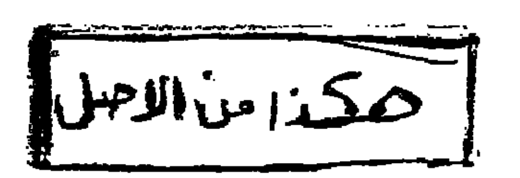
Pour nombre de Téhéranais, en tout cas, les deux *« moushaks »* de mardi signifient le retour aux longues journées d'angoisse, aux nuits sans sommeil dans des abris de fortune.

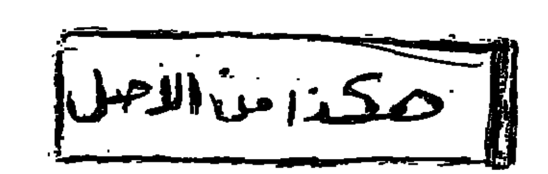
YVES HELLER.

Amman censure des déclarations de M. Shultz jugées trop pro-israéliennes

Amman. – M. George Shultz a vivement critiqué l'OLP, mardi 5 avril à Amman, et réitéré le refus des Etats-Unis d'inviter à la table des négociations la centrale palestinienne. Les autorités jordaniennes ont interdit la diffusion par la télévision et la presse de ces déclarations jugées trop pro-israéliennes. M. Shultz a indiqué que l'OLP ne serait pas invitée à la table des négociations, *« à moins qu'elle renonce à la violence, reconnaisse le droit d'Israël à l'existence et accepte la résolution 242 des Nations unies comme base de négociations ». « L'OLP a pour arrière-pensée d'éliminer Israël et ne reconnaît pas son droit à l'existence. Elle a recours à la guerre et au terrorisme. Elle ne changera pas de position et ne reconnaitra pas que seule la négociation et non la violence peut mener à quelque chose »*, a-t-il dit. M. Shultz a affirmé que les Etats-Unis ne voulaient pas faire pression sur Israël pour l'amener à faire des concessions. *« Israël est là pour rester et n'ira nulle part. Il peut jouer un rôle constructif dans la région. » « Nous avons soutenus Israël au moment de sa création. C'est un pays qui était entouré de pays hostiles et qui devait se défendre guerre après guerre »*, a-t-il poursuivi. *« Les Etats-Unis ne peuvent dire à Israël de faire telle ou telle chose. Cela n'arrivera jamais »*, a-t-il ajouté. – *(AFP, Reuter.)*

PASCAL LAINÉ
La légende d'une famille
Les petites égarées
Roman
RAMSAY/DENOËL





(Publicité)

CHEFS D'ENTREPRISE • CRÉATEURS • DÉCIDEURS

ENTREPRENDRE
C'EST LE PROGRÈS !

Prenez avec nous vos responsabilités,
dans une nouvelle majorité
pour une FRANCE UNIE
VERS L'EUROPE.

OSEZ L'AVENIR
AVEC
François MITTERRAND

«OSEZ L'AVENIR»
Claude CATESSON, Président

CHEFS D'ENTREPRISE • CRÉATEURS • DÉCIDEURS
faites-vous connaître à l'association **«OSEZ L'AVENIR»**,
secrétariat général : 32, rue Montholon - 75009 PARIS
qui vous mettra en rapport avec votre correspondant régional.

Pour soutenir notre initiative : compte n° 271968002 - Crédit du Nord - 6, boulevard Haussmann - 75008 Paris

Afrique

SÉNÉGAL

Le président Abdou Diouf a remanié son gouvernement

Deux jours après sa prestation de serment pour un nouveau mandat de cinq ans à la tête du Sénégal, le président Abdou Diouf a procédé, le mardi 5 avril, à un important remaniement de son gouvernement caractérisé par le départ de treize ministres et l'arrivée de onze nouveaux venus.

Les principaux portefeuilles ne changent cependant pas de titulaire, Ibrahima Fall reste à la tête de la diplomatie, Médoune Fall aux forces armées, Seydou Madani Sy à la justice et André Sonko à l'intérieur. Les départs les plus remarqués sont ceux de Mamoudou Touré (économie et finances), Cheickh Hamidou Kané (plan et coopération) et Iba Der Thiam (éducation nationale). Ce dernier département a été scindé en deux portefeuilles, l'éducation nationale et l'enseignement supérieur, confiés à deux nouveaux venus : Ibrahima Niang, qui dirigeait jusqu'ici la Régie des chemins de fer, et Sahir Thiam, professeur de mathématiques à l'université de Dakar.

Pour sa part, M. Jean Collin demeure ministre d'Etat et secrétaire général de la présidence.

Jean Collin, le « toubab » de la négritude

Un homme clef conserve des fonctions essentielles dans le nouveau gouvernement, M. Jean Collin, cible de certains opposants pendant la campagne pour l'élection présidentielle et les législatives du 28 février. Au moment des troubles qui suivirent ce scrutin, la représentation en France du Parti démocratique sénégalais, la formation de M. Wade, n'hésitait pas à accréditer la rumeur selon laquelle *« l'éminence grise d'Abdou Diouf, le véritable décideur aux plans administratif et politique, aurait quitté précipitamment Dakar pour Paris »*, soit pour *« plaider le dossier »* du chef de l'Etat sénégalais en France, soit parce qu'il avait *« claqué la porte »*.

Aucune de ces hypothèses n'était fondée, mais elles donnent la mesure de la fixation que font certains adversaires du régime sur le *« toubab »* — le Blanc — devenu tout-puissant après avoir adopté la nationalité sénégalaise. Pendant la campagne, le président Diouf avait laissé entrevoir ses intentions en rendant publiquement hommage aux services exceptionnelles qu'avait rendus au pays cet homme de soixante-trois ans, marié en premières noces avec une parente de Senghor.

M. Jean Collin n'est pas une *« éminence grise »* de souche européenne passagèrement en faveur auprès de quelque président versatile et méfiant à l'égard de ses compatriotes, comme il en existe quelques-unes en Afrique. C'est un vrai Sénégalais, qui fait partie de l'histoire nationale. Son roman d'amour avec l'Afrique commence en 1946, quand licencié en droit, il débarque au Cameroun comme secrétaire du haut commissaire français. C'est le point de départ d'une sage carrière administrative, qui le conduira en 1949 au cabinet Letourneau, ministre de la France d'outre-mer. Le cursus s'arrête quand le parfait fonctionnaire, comprenant les aspirations nationalistes de ses administrés, se transforme en militant. Remarqué par M. Mamadou Dia, vice-président du gouvernement territorial sous le régime de la « loi-cadre », il se prononcera pour le « non » au référendum de de Gaulle sur la Communauté, en 1958, contre l'avis des dirigeants eux-mêmes.

Le modèle français

Rappelé aux affaires après l'indépendance, il change de nationalité, et il s'impose comme collaborateur de M. Mamadou Dia, président du conseil, puis de M. Senghor, chef de l'Etat. L'ancien gouverneur du Cap-Vert fait ses preuves comme ministre de l'intérieur et secrétaire général de la présidence de la République. M. Abdou Diouf, qui fut un temps son subordonné, n'est pas à l'origine de son ascension politique. Mais, dans un système où il n'y a plus de premier ministre, il en fit le seul ministre d'Etat du gouvernement, ce qui revenait à lui confier la fonction sans le titre, en plus des responsabilités à la présidence.

Pendant les tournées du chef de l'Etat, hors de la capitale, pour la campagne électorale, M. Collin expédiait seul les affaires courantes dans son bureau de la présidence. Ses manières un peu distantes, son refus du tutoiement et des embrassades, ont incontestablement donné son style propre à la haute administration sénégalaise, celle qui rappelle le plus, par sa rigueur, le modèle français.

Le Sénégalais moyen est convaincu que *« tout passe »* par l'homme de confiance de M. Diouf. Une *« association des amis de Jean Collin »* s'est même créée, parmi les Sénégalais, pour *« défendre »* contre ses adversaires un homme qui n'en a guère besoin. Avec sa réserve habituelle, il n'entend pas en faire un usage excessif.

Bourreau de travail, ennemi des mondanités, le *« toubab »* sénégalais ne fait pas de complexe d'agressivité à l'égard des Français, mais ceux-ci ne doivent pas compter sur lui pour des faveurs. Ses ennemis reprochent à M. Collin ses *« coups tordus »* en politique, par exemple le débauchage de certains opposants, ses procédés à poigne, mais rares sont ceux qui instruisent contre lui le procès en enrichissement illicite si répandu parmi ses compagnons au pouvoir.

De même, il ne viendrait à l'idée de personne, dans l'opposition responsable, de lui faire grief de la couleur de sa peau, tant la notion sénégalaise de négritude est compatible avec l'ouverture à l'étranger. Mais, si M. Collin a bénéficié si longtemps de la confiance absolue de deux chefs de l'Etat, c'est aussi parce que, pendant le temps qui lui reste à vivre, il reste difficilement concevable qu'un *« toubab »* devienne le président du Sénégal.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

TCHAD : 20 000 soldats libyens à la frontière

Un avertissement de M. Giraud à Tripoli

Le ministre de la défense, M. André Giraud, a évalué, le mardi 5 avril, les troupes libyennes massées à la frontière tchadienne à 20 000 soldats et quelque 400 blindés. M. Giraud, qui s'exprimait au cours d'un déjeuner organisé par le club de la presse du Cercle France-Pays arabes, a ainsi confirmé les chiffres avancés depuis quelques jours par des représentants du gouvernement tchadien, notamment son ambassadeur à Paris, M. Allam-mi Ahmed.

Le ministre de la défense a indiqué que le dispositif militaire français au Tchad n'avait *« pas changé »* mais que, si la menace libyenne sur le Tchad devait se préciser pendant la campagne pour l'élection présidentielle, *« la France réagirait comme elle l'a fait jusqu'ici »*. *« Je ferais des propositions au premier ministre qui les transmettrait au président de la République, et je ne crois pas que cela poserait de problème »*, a-t-il dit.

Le 16 février 1986, en pleine campagne pour les élections législatives, la France avait mis un coup d'arrêt à une offensive en bombardant la piste de la base de Ouadi-Doum, construite par les Libyens dans le nord du territoire tchadien, et en déployant un dispositif militaire *« dissuasif et défensif »* en différents points du Tchad. Baptisé Epervier, ce dispositif est à dominante aérienne et antiaérienne, et compte actuellement quelque 2 000 hommes après avoir vu ses effectifs monter jusqu'à 3 000 environ, au début de l'année 1987.

● **Amnesty aux côtés du colonel Kadhafi.** — Amnesty International a lancé, le mardi 5 avril, un *« appel pressant »* aux assemblées du peuple libyen, pour qu'elles *« soutiennent pleinement »* les propositions du colonel Mouammar Kadhafi pour abolir la peine de mort et changer la législation sur les droits de l'homme en Libye. M. Kadhafi a appelé des représentants de l'organisation humanitaire à se rendre en Libye. — *(AFP.)*

TUNISIE

M. Ben Ali réconcilie les principaux dirigeants syndicaux

TUNIS
de notre correspondant

La situation syndicale tunisienne est en voie de normalisation après une crise qui dure depuis près de trois ans et divise la classe ouvrière.

A la suite de multiples tractations qui se sont déroulées ces derniers mois, sous la houlette — mais aussi la pression — du pouvoir, un pas qui paraît être déterminant vient d'être franchi : M. Ben Ali a réuni, mardi 5 avril, à Carthage, les deux *« frères ennemis »*, MM. Habib Achour et Abdelaziz Bouraoui — qui se disputaient le contrôle de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT) — pour les réconcilier. Si l'on en juge par les images diffusées par la télévision, sourires et embrassades chaleureuses, le chef de l'Etat a parfaitement atteint son but. Mieux encore : MM. Achour et Bouraoui se sont engagés à renoncer *« à toutes leurs responsabilités syndicales pour permettre à tous les syndicalistes de réunifier leurs rangs »* et de préparer la tenue d'un congrès extraordinaire.

Pour autant que l'on sache, c'est une *« commission nationale de réconciliation »* qui sera chargée de préparer ces assises. Elle comprendrait, à parts égales, des représentants des deux tendances et un groupe d'anciens dirigeants syndicaux neutres ayant abandonné depuis longtemps toute responsabilité.

L'antagonisme entre les deux hommes est fort ancien, et il s'était encore accentué lorsque le précédent pouvoir n'avait eu de cesse, pendant l'hiver 1985 et le printemps 1986, de démanteler la direction légalement élue de l'UGTT pour lui substituer un nouveau bureau exécutif qui lui serait tout acquis. M. Achour fut alors arrêté, jugé et condamné sous des prétextes peu convaincants (1). Puis la centrale ouvrière se dota, un an plus tard, lors d'un congrès tenu dans des conditions plus que discutables, d'une nouvelle direction disposée à rentrer dans le rang avec, à sa tête, M. Bouraoui, qui devenait, du même coup, membre du bureau politique de l'ex-Parti socialiste destourien. Mais, en fait, rien n'était réglé pour autant, une majorité de travailleurs demeurant fidèles à M. Achour et à ses adjoints et boudant les nouvelles structures.

La réunification de la centrale syndicale qui se dessine est présentée par l'agence Tunis-Afrique Presse comme *« un événement historique »* se situant en droite ligne dans la voie de *« la concorde nationale, conçue comme la pierre angulaire de la démarche de la Tunisie de l'ère nouvelle »*. A l'heure où le pays est confronté à nombre de difficultés économiques et sociales, elle devrait aussi apaiser les tensions et les inquiétudes de milieux ouvriers qui se sauront mieux représentés et sans doute mieux défendus à l'avenir.

MICHEL DEURÉ.

(1) Dès sa prise de pouvoir, en novembre, M. Ben Ali avait levé l'assignation à résidence qui frappait M. Habib Achour, depuis sa sortie de prison en mai 1987.

● **GHANA : large remaniement ministériel.** — Le président du Ghana, le capitaine Jerry Rawlings, a pro le lundi 4 avril, à un important remaniement ministériel au sein du Conseil national provisoire de défense (PNDC), instance politique suprême du pays. Trois secrétaires (ministres) quittent le gouvernement, quatre y font leur entrée, et un nouveau portefeuille est créé, celui de secrétaire (ministre) des comités de défense de la révolution (CDR), confié à l'ancien ministre de l'administration locale et du développement rural, M. William Yeboah.

Plusieurs départements ont changé de titulaire : éducation, information, santé, jeunesse et sports, travaux publics et logement, mobilisation et bien-être social, développement rural, administration locale. Le remaniement touche également plusieurs ministres de régions. Quatre d'entre eux quittent le gouvernement, et un cinquième, M. Hudu Yahaya, ministre chargé de la région Nord, est promu ministre de la mobilisation et du bien-être, en remplacement de M. George Adamu, qui, lui, quitte le gouvernement. — *(AFP)*



CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts
• 74, boulevard de Sebastopol Paris 3e
• 26, boulevard Malesherbes Paris 8e
• Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 15e
• 13, rue de la République, 69001 Lyon
• 27, rue du Dôme, 67000 Strasbourg

Pour les managers européens de 1992
face à la mondialisation des affaires

4 ANS DE FORMATION EUROPEENNE ET INTERNATIONALE
PARIS - GENEVE - LONDRES - MADRID - STUTTGART - NEW YORK - PEKIN - TAIPEI - SYDNEY

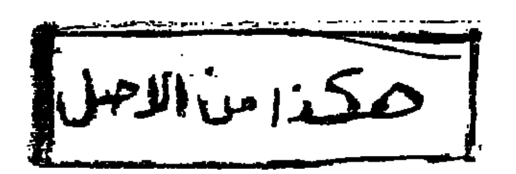
2e CYCLE PEMI - Projet Européen de Management International
Licence Européenne des Affaires
3e CYCLE MBA Européen

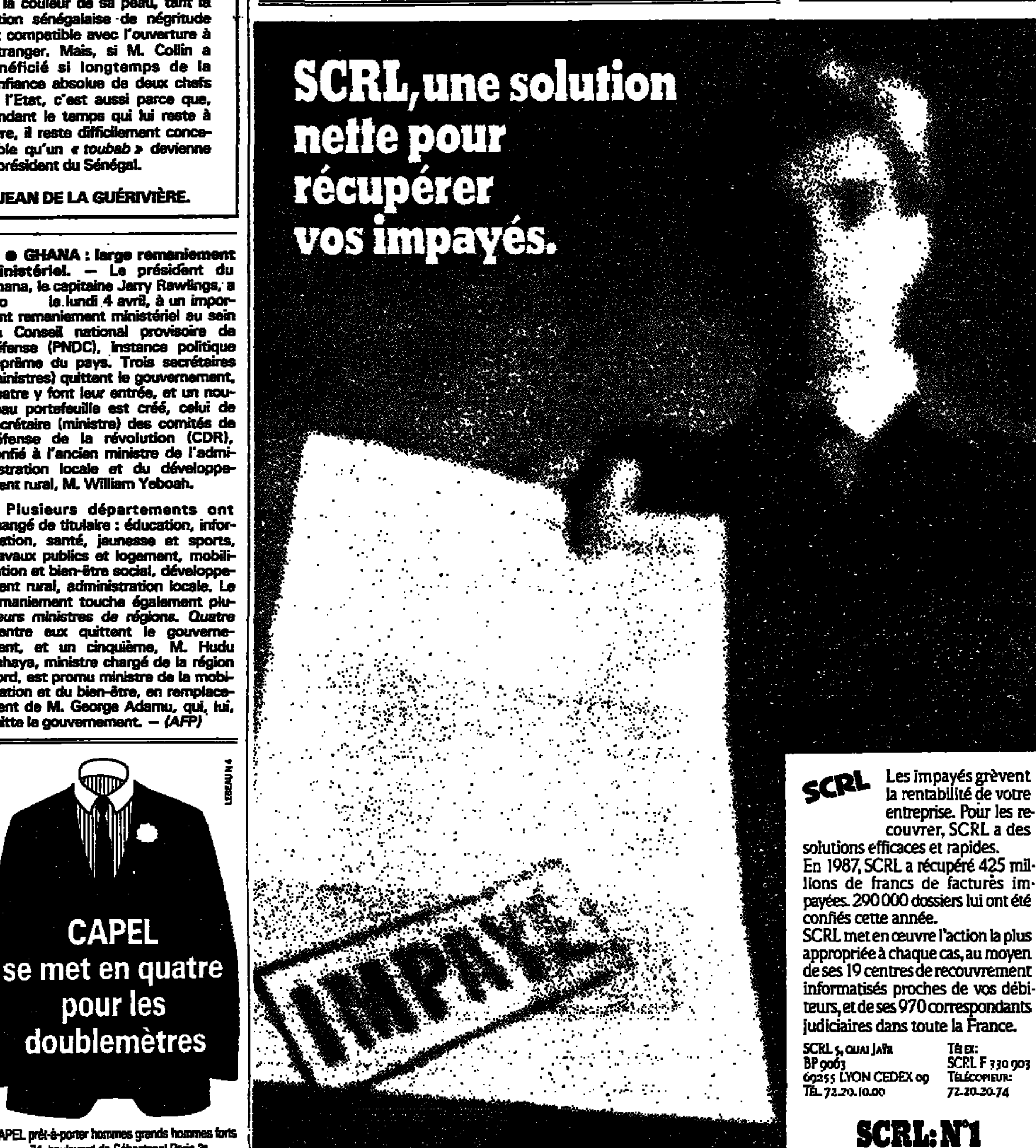
CONCOURS D'ENTREE EUROPEEN
ADMISSION 1er CYCLE :
1re Année : Bac+1 ou classe prépa ou diplôme étranger équivalent.
2e Année : 1 année d'Ecole de commerce française ou européenne, 1 année DUT.
ADMISSION 2e CYCLE : 3e Année : Titulaires du BTS, DEUG, DUT ou diplôme étranger équivalent.
Prêts étudiants à 100 % (maxi 8 %)
ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE

IEMI
INSTITUT EUROPEEN DE MANAGEMENT INTERNATIONAL

DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE A REMPLIR ET A RETOURNER
NOM PRENOM
ADRESSE
TELEPHONE
NIVEAU D'ETUDES DATE
MO
IEMI
71, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS - Tél. : (1) 42.66.66.82




CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts
• 74, boulevard de Sébastopol Paris 3e
• 26, boulevard Malesherbes Paris 8e
• Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 15e
• 13, rue de la République, 69001 Lyon
• 27, rue du Dôme, 67000 Strasbourg



SCRL Les impayés grèvent la rentabilité de votre entreprise. Pour les recouvrer, SCRL a des solutions efficaces et rapides.
En 1987, SCRL a récupéré 425 millions de francs de factures impayées. 290 000 dossiers lui ont été confiés cette année.
SCRL met en œuvre l'action la plus appropriée à chaque cas, au moyen de ses 19 centres de recouvrement informatisés proches de vos débiteurs, et de ses 970 correspondants judiciaires dans toute la France.

SCRL 5, quai Jaÿr
BP 9063
69255 LYON CEDEX 09
Tél. 72.20.10.00
Télex : SCRL F 330 903
Télécopieur : 72.20.20.74

SCRL : N°1 contre les impayés

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Amériques

NICARAGUA : la mise en œuvre des accords de cessez-le-feu

Une nouvelle rencontre à Sapoa entre les sandinistes et la Contra se solde par de piètres résultats

SAPOA (Nicaragua)
de notre envoyé spécial.

Un hangar couvert de tôles, quelques bâtiments et une barrière blanche : le poste de douane nicaraguayen ressemble à beaucoup d'autres, la chaleur en plus. C'et là qu'a eu lieu, le mardi 5 avril, la deuxième réunion entre la Contra et les autorités sandinistes après l'accord du 23 mars, signé ici même. Mais le report par la résistance de sa *« visite historique »* à Managua, initialement fixée au 6 avril, n'a guère clarifié une situation qui reste très confuse.

La délégation du gouvernement sandiniste, conduite par le chef d'état-major et vice-ministre de la défense, Joachim Cuadra, arrive vers 9 heures, au moment prévu pour le début des entretiens. Il s'agit officiellement de continuer les discussions concernant le cessez-le-feu et la délimitation des zones de regroupement de la Contra. Mais tout le monde espère des éclaircissements sur les positions respectives des deux parties et les modalités de la poursuite du dialogue.

A quelques dizaines de mètres du grand lac Nicaragua, surplombé par le volcan Conception, c'est l'atente. Les militaires sandinistes étudient à l'intérieur des bâtiments d'immenses cartes d'état-major, et les journalistes tuent le temps sous le toit de tôle du hangar qui sert de centre de presse.

L'attente au soleil continuera plus de cinq heures. Peu après 14 heures, deux Lada de l'armée sandiniste précèdent un petit bus, d'où descendent les représentants de la résistance. Le porte-parole de la Contra, Bosco Matamoros fait quelques déclarations, expliquant le retard de la délégation par des *« difficultés logis-tiques »*, et soulignant les préoccupations de la résistance au sujet de *« la poursuite des attaques de l'armée dans certaines régions, de la non-libération des prisonniers politiques ou de l'absence de papier qui limite la diffusion du journal d'opposition* la Prensa. »

M. Matamoros rappelle aussi que le report de la visite historique de la Contra à Managua – pour laquelle une nouvelle date, le 12 avril, proposée, – correspond à la volonté de la Résistance d'obtenir des assurances sur la procédure et le protocole. Dans une lettre, publiée la veille par *la Prensa*, M. Adolfo Calero expliquait qu'il n'avait pas l'intention à cette occasion de se contenter de traverser la route séparant l'aéroport de l'hôtel Las Mercedes (appartenant au gouvernement) pour s'y trouver cantonné toute la journée. La résistance souhaite pouvoir circuler librement à Managua et rencontrer qui bon lui semble, disait en substance M. Calero.

Arrière-pensées

Missive pour missive, ce sera bientôt au porte-parole de l'armée sandiniste de lire la lettre adressée par le ministre de la défense, M. Humberto Ortega, aux dirigeants de la résistance. Il y répond point par point aux demandes de la Contra. Concernant la libération de cent prisonniers, il écrit : *« Il n'y a pas eu de liste établie* [entre nous] *et je ne me suis jamais engagé verbalement à libérer cent prisonniers contre-révolutionnaires choisis par vous. »* Sur le cas de *la Prensa*, le ministre rappelle qu'*« il existe une totale liberté d'expression garantie par la Constitution et par les lois »* et précise que *« les problèmes de manque de papier ne sont pas de la responsabilité du gouvernement »*.

Quelques heures après ce chaotique début, la réunion prend fin et les deux parties annoncent la poursuite du dialogue pour mercredi – toujours à Sapoa, – sans apporter d'autre indication. Dans la soirée, le quotidien *La Prensa* annonce qu'*« il suspend sa publication »*. Un éditorial sur huit colonnes, à la une, explique que, malgré toutes les économies réalisées depuis le mois de novembre par les restrictions de pagination et de diffusion qu'il s'est imposées, il ne dispose plus de papier (1).

Les péripéties de cette longue et chaude journée, alors que continuait *à Managua un autre dialogue national* entre les partis politiques d'opposition et le gouvernement, soulignent, s'il était besoin, les difficultés de mise en œuvre de l'accord de Sapoa. Comme le souligne un observateur, *« la volonté de compromis n'est évidente ni d'un côté ni de l'autre, et les arrière-pensées sont nombreuses. Il ne faut pas pour autant exclure un possible succès »*.

Devant le poste de douane de Sapoa, certains se gaussaient déjà du *« Sapoa numéro 20 qui aurait lieu dans dix ans »*...

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

(1) Selon des informations du ministère de l'industrie, et que ne dément pas *La Prensa*, les livraisons de papier en provenance d'Union soviétique connaissent un retard de plus d'un mois. Néanmoins, les autres quotidiens (officiels) ne se trouvent pas empêchés de paraître jusqu'à présent.

● **COLOMBIE : nouvelle vague de violences.** – Au moins quarante-six personnes ont été tuées, le lundi 4 avril, en Colombie, victimes d'une *nouvelle vague de violences. Dans la* province de Cordoba, une quinzaine d'individus masqués, soupçonnés d'être liés à de grands propriétaires terriens, ont ouvert le feu sur quelque cinq cents personnes réunies pour les fêtes de Pâques, faisant une trentaine de victimes. Par ailleurs, seize personnes ont été tuées le même jour, lors d'incidents et d'affrontements dans différentes régions du pays. – *(AFP, Reuter.)*

ÉTATS-UNIS : la primaire du Wisconsin

M. Dukakis prend sa revanche sur M. Jackson

WASHINGTON
correspondance

Battu il y a dix jours dans le Michigan, le gouverneur Dukakis a pris sa revanche sur Jesse Jackson en remportant nettement le mardi *5 avril* l'élection primaire du Wisconsin.

La veille, il avait obtenu une victoire plus difficile mais tout de même assez nette dans le caucus (assemblée locale) du parti démocrate au Colorado. Sa marge d'avance (48 % contre 29 %) sur son principal rival consolide sa position de favori dans la course à l'investiture. Avec trois victoires consécutives – *dans le Connecticut*, le Colorado et le Wisconsin – il distance plus nettement encore le révérend Jackson par le nombre de délégués.

Son entourage estime que ce dernier succès lui a donné l'élan nécessaire pour remporter le prochain *« gros lot »*, c'est-à-dire l'élection primaire de l'Etat de New-York (deux cent-cinquante-cinq délégués) du 19 avril prochain. En effet, son succès devrait influencer l'opinion des six cent quarante-six *« super-délégués »* , c'est-à-dire les élus et personnalités démocrates choisis par l'appareil du parti, auxquels le gouverneur apparaît maintenant comme le *« meilleur choix »*.

Les résultats moyens obtenus jusque-là par M. Dukakis entretenaient des doutes sur sa capacité de toucher les forces vives de l'électorat. Mais, aiguilloné sans doute par la poussée spectaculaire de Jesse Jackson, le gouverneur Dukakis, changeant de tactique, a mené dans le Wisconsin une campagne active, pour ainsi dire *« sur le terrain »*. Notamment, il a tenu un langage plus percutant, surtout auprès des éléments de l'électorat qui paraissaient acquis au révérend Jackson. Or, les premières analyses du scrutin *indiquent* qu'à l'exception des jeunes électeurs, le gouverneur n'a pas perdu beaucoup de terrain parmi les *« blue collars »* (cols bleus), les ouvriers syndiqués, et l'intelligentsia universitaire. Avec une proportion de deux contre un, il distance Jackson chez les fermiers et les groupes ethniques (Allemands, Scandinaves, Polonais) du Wisconsin.

D'autre part, contrairement aux prévisions, les électeurs républicains ayant participé à la primaire démocrate (l'Etat du Wisconsin permet en effet le *« vote croisé »* entre partis, *ont favorisé* M. Dukakis (à trois contre un). L'état-major démocrate est soulagé. Il craignait que les électeurs républicains obéissant aux consignes de leur état-major ne votent pour M. Jackson, considéré comme le candidat démocrate le plus facile à battre en novembre. *Toutefois, Jesse Jackson a subi un* coup d'arrêt mais non pas une défaite décisive, les premières analyses indiquant qu'il a réuni trois fois plus de suffrages blancs qu'en *1984, et confirmé* le ralliement de 90 % des électeurs noirs.

Ses chances de remporter la primaire de New-York restent bonnes. En 1984, il avait rallié 26 % des suffrages exprimés. Aujourd'hui, il arrive à réunir 95 % de l'électorat noir, et 20 % de l'électorat blanc. Il atteindrait 35 % du *total. Pour sa* part, le sénateur Gore, du Tennessee, mène campagne à New-York en courtisant notamment le vote juif (un cinquième de l'électorat) et en *dénonçant certains propos de* M. Jackson, en particulier ses sympathies pour l'OLP. Mais, arrivé mauvais troisième dans le Wisconsin, le sénateur Gore trouvera-t-il maintenant les fonds nécessaires pour se maintenir dans la course ? Quant au sénateur Simon, de l'Illinois, arrivé bon dernier, il se retirera très probablement de la compétition.

Pas de surprise du côté républicain. Le vice-président Bush est assuré de rallier les quarante-sept délégués du Wisconsin. Il avait *obtenu trente des trente-six délégués* du Colorado ; il se rapprocherait ainsi de la victoire à la convention de La Nouvelle-Orléans. Les observateurs rappellent que le Wisconsin a souvent, dans le passé, joué un rôle décisif dans la course à l'investiture. Ainsi, Kennedy en 1960 et, plus récemment, Jimmy Carter en 1976, obtinrent des succès qui déterminèrent ultérieurement leur nomination.

HENRI PIERRE.

● **Une femme nommée gouverneur en Arizona.** – Mme Rose Mofford, du Parti démocrate, a été nommée gouverneur de l'Arizona, le *mardi 5 avril*. Elle remplace M. Evan Mecham, destitué par le Sénat de l'Etat pour malversation et obstruction à la justice *(le Monde du 6 avril)*. Mme Mofford, dix-huitième gouverneur de l'Arizona, est la première femme à occuper ce poste. – *(AFP.)*





Diplomatie

La Chine justifie ses ventes de missiles à l'Arabie saoudite

PÉKIN
de notre correspondant

Le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, a confié, le mercredi 6 avril, que la Chine avait vendu des missiles à l'Arabie saoudite, après avoir reçu l'assurance de cette dernière qu'elle *ne revendrait pas ces armes et ne* serait pas la première à les utiliser. Il a vigoureusement défendu cette vente, qui inquiète bon nombre de pays occidentaux, en soulignant, au cours d'une conférence de presse, qu'aux yeux de Pékin les missiles sol-sol conventionnels chinois renforceront la défense de l'Arabie saoudite et donc *« contribueront à stabiliser la situation dans ce pays et au Proche-Orient en général »*. M. Wu a exprimé le soutien de la Chine aux pays arabes qui ont condamné les menaces israéliennes d'action militaire contre ces bases de missiles.

M. Wu a surtout voulu donner l'impression que la Chine ne cèderait pas aux pressions américaines afin que Pékin modère ses élans commerciaux dans le domaine des armes. Il a réitéré l'assurance, qu'il avait fournie à Washington le mois dernier, que la Chine a adopté des *« mesures »* pour que ses missiles Silkworm *ne parviennent* pas à l'Iran, pour noter aussitôt qu'il lui était *« très difficile »* de contrôler totalement la destination de ses armes une fois parvenues sur le marché international. Le ministre s'est montré agacé de ce que le commerce chinois des armes fasse l'objet *d'une plus grande publicité en Occi*dent que celui d'autres pays.

La vente Chinoise à l'Arabie saoudite constitue un succès d'autant plus remarqué pour Pékin que ce pays entretient toujours des relations diplomatiques avec Taiwan, et n'a donc pas encore formellement reconnu la Chine populaire. M. Wu a souhaité qu'une normalisation intervienne *« aussi vite que possible »*, mais s'est refusé à fournir plus de détails sur une visite que vient d'y effectuer un de ses adjoints, le vice-ministre Qi Huaiyuan.

Fermeté face au Vietnam

La conférence de presse de M. Wu a donné l'occasion d'une sorte de bilan de son action à un moment où le chef de la diplomatie, en poste depuis 1982, va vraisemblablement être élevé au rang de vice-*premier ministre. Il était flanqué de* son successeur probable, M. Qian Qichen, vice-ministre jusqu'alors chargé des relations avec le bloc de l'Est. C'est ce dernier qui, sur un autre sujet d'actualité, les archipels de la mer de Chine, a exprimé en termes vifs le détermination chinoise à en remontrer au Vietnam.

Tout en assurant que Pékin *« n'engagera pas un conflit armé »* dans cette zone, M. Qian s'est employé à brandir la menace d'une escalade des affrontements après le premier incident naval du *14 mars*. Que le Vietnam cesse ses *« provocations »* et évacue la totalité des îles qu'il occupe et *« il n'y aura pas de conflit »*, a-t-il lancé à deux reprises.

La veille, le ministre chinois des affaires étrangères avait déjà accusé le Vietnam de renforcer sa présence navale depuis l'incident initial. Il y aurait au moins trente bateaux vietnamiens – arborant tous le drapeau de la Croix-Rouge, selon M. Qian – dans les eaux des Spratleys, que Pékin revendique. Des sources vietnamiennes font état, elles aussi, d'une présence chinoise renforcée ces derniers jours. Pékin accuse aussi le Vietnam d'avoir *transféré* dans le Sud, face aux Spratleys, certaines unités aériennes. Modérée dans les premières semaines du différend, la propagande chinoise dénonce à présent la conduite *« abjecte »* de Hanoï.

Enfin, autre nouveauté dans la diplomatie chinoise, M. Wu a refusé de la façon la plus nette de reprendre à son compte les thèses nord-coréennes concernant l'attentat contre le Boeing sud-coréen de l'an dernier. Il a reconnu que Séoul avait produit des preuves à l'appui de ses accusations envers Pyongyang, mais il a aussi relevé les démentis nord-coréens, pour conclure : *« Nous n'avons pas à prendre position sur cette affaire spécifique. »* M. Qian avait auparavant écarté l'hypothèse d'une normalisation diplomatique avec Séoul, la Chine préférant *« encourager une baisse de la tension »* dans la péninsule coréenne. Que cette stratégie passe par le développement d'un commerce bilatéral Pékin-Séoul fait d'autant moins de doute que, de chaque côté, on n'y voit que des avantages.

FRANCIS DERON.

Le premier ministre fidjien à Paris

En visite *officielle* en France, Ratu Sir Kamisese Mara a été reçu, le mardi 5 avril pendant près d'une heure, à l'hôtel Matignon par M. Jacques Chirac. A l'issue de cet entretien, auquel assistait M. Gaston Flosse, secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud, le premier ministre français s'est félicité *« des relations qui s'accroissent très sensiblement »* avec l'archipel du Pacifique sud. *« Nous voulons*, a-t-il dit, *renforcer très sensiblement nos relations »* avec les pays de la zone Pacifique sud.

Le premier ministre fidjien devait signer, mercredi, *« un accord économique et financier »* avec M. Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie et des finances. Mardi, il a inspecté, aux usines Renault, du matériel lourd livré au titre de la coopération.

● **La France condamnera « toute action militaire » contre l'Arabie saoudite.** – Le gouvernement français condamnera formellement *« toute action militaire »* contre l'Arabie saoudite, a déclaré, mardi 5 avril, à Paris, le porte-parole du ministre français des affaires étrangères *après les déclarations israéliennes* évoquant la possibilité d'un raid préventif contre un site de missiles de portée intermédiaire de fabrication chinoise que Ryad vient d'acquérir. – *(AFP.)*

(Publicité)

L'INSTITUT DU MONDE ARABE EN QUESTIONS

L'IMA est un magnifique bâtiment. Il peut devenir un formidable foyer de rayonnement culturel. Mais il souffre encore de nombreuses tares.

Dans le numéro d'avril d'*Arabies*,
en kiosques et en librairies
78, rue Jouffroy, 75017 Paris
Tél. : 46-22-34-14.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris.
CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement rendu le 2 décembre 1987 (contradictoire – sur opposition jugement du 22 octobre 1986), la *31e Chambre du Tribunal Correctionnel* de Paris a condamné pour INFRACTIONS AUX RÈGLES GÉNÉRALES SUR L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ, pour avoir courant 1984, étant *gérante d'un établissement soumis aux* dispositions du Livre II titre III du Code du Travail et notamment à celles de l'article L 231-2, enfreint les prescriptions relatives à l'hygiène et à la *sécurité, en omettant d'installer* dans les locaux des armoires individuelles destinées aux 4 aides-ménagères, à la peine de 4 amendes de 2 000 francs chacune SCANDALIATO Anna épouse OGGIONI, née le 14 novembre 1942 à Tunis (Tunisie), gérante de société, demeurant à Paris (8e) 1, avenue *Bertie-Albrecht. Le Tribunal* a en outre ordonné aux frais de la condamnée la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la *République, sur sa réquisition*. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris.
CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement (contradictoire) rendu le 8 décembre 1987, la 31e Chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour TROMPERIE SUR LES QUALITÉS SUBSTANTIELLES D'UN VÉHICULE, pour avoir à Paris, courant septembre 1985, trompé le contractant sur les qualités substantielles de la marchandise, en vendant à Mmes MORLOT et DROUARD des véhicules dont il avait falsifié le compteur pour en diminuer le kilométrage, à la peine de 6 mois d'emprisonnement avec sursis et à 5 000 francs d'amende, DEMARS Gilles, né le 22 août 1956 à LORMES *(Nièvre)*, demeurant chez son frère DEMARS Yves, 14, avenue de Gravelle à CHARENTON-LE-PONT (94). Le Tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République, sur sa *réquisition*. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris.
CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement (contradictoire – sur *opposition jugement du 16 septembre* 1986) en date du 15 décembre 1987, la 31e Chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION A L'HYGIÈNE ET A LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS, pour avoir à Paris, le 5 février 1985, étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II du Titre III du *Code du Travail et à celles du décret du* 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles, en laissant deux salariés travailler en élévation, exposés à un risque de chute de plus de 3 m, sans faire installer des protections réglementaires conformément à l'article du décret précité, CREVASSIER Georges *Jean, né le 4 juillet 1930 à Paris (20e)*, conducteur de travaux, demeurant 150, rue Paul Hochart à Chevilly-Larue (94), à la peine de 2 amendes de 6 000 F chacune. Le Tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris
CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement (contradictoire) rendu le 14 décembre 1987, la 31e Chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour PUBLICITÉ FAUSSE OU DE NATURE A INDUIRE EN ERREUR, TROMPERIE SUR LA *NATURE, LA QUALITÉ*, L'ORIGINE OU LA QUANTITÉ D'UNE MARCHANDISE, pour avoir à Paris le 22 mai 1987 : trompé ou tenté de tromper le contractant sur les qualités substantielles, la composition et la teneur en principes utiles de la marchandise vendue, en vendant ou en mettant en vente 24 kg de denrées alimentaires corrompues, 22,3 kg de denrées alimentaires périmées ; effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire *en erreur sur la* prestation de service offerte en mentionnant sur une carte des plats non disponibles, à la peine de 8 mois d'emprisonnement avec sursis et à 20 000 F d'amende, MEHEUST Didier Jean-Pierre, né le 19 juin 1954 à Paris (14e), restaurateur demeurant à Paris (2e), 21, rue de Turbigo. Le Tribunal a *en outre ordonné* aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Figaro* et *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris.
CONDAMNATION PÉNALE
POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement (contradictoire) en date du 11 décembre 1987, la 11e Chambre, 2e section du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale HANNEQUIN Philippe Marie Emile, né le 11 mars 1952 à Herbault (Loir-et-Cher), organisateur de voyages, demeurant 14, place de l'Hôtel-de-Ville à Herbault, à la peine de 2 ans d'emprisonnement avec sursis et à 50 000 F d'amende ; CONTET épouse HANNEQUIN Thi Lien, née le 6 octobre 1948 à Phnom-Penh (Cambodge), agent de modèles, demeurant à Paris 18e, 2, rue Cazotte, à la peine d'un an d'emprisonnement avec sursis. Le Tribunal a en outre ordonné aux frais des condamnés la publication de ce jugement par extrait dans le *Journal officiel* ainsi que dans *le Figaro* et *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris
CONDAMNATION PÉNALE
POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement (contradictoire) en date du 9 décembre 1987, la 11e Chambre, 2e Section du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour frande fiscale omission de passation d'écritures, à la peine d'un an d'emprisonnement avec sursis, MARTINEZ Jean-François, né le 9 septembre 1940 à Blois (Loir-et-Cher), *directeur commercial*, demeurant à Paris (9e), 80, rue Taitbout. Le Tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* ainsi que dans *le Monde* et *France-Soir*. Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris
CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement (contradictoire) rendu le 2 décembre 1987, la 31e Chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour PUBLICITÉ FAUSSE OU DE NATURE A INDUIRE EN ERREUR, pour avoir à Paris, courant *août* 1985, *effectué* une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur les qualités substantielles d'un véhicule automobile en indiquant un kilométrage *inférieur au* kilométrage réel (en l'espèce 53 000 km au lieu de 64 000 km au moins), à la *peine de SIX MOIS* d'emprisonnement avec sursis et CINQ MILLE francs d'amende, M. CACHELEUX Claude, né le 24 septembre 1944 à Montmirail (Marne) artisan plombier demeurant 40, avenue de Saint-Ouen à Paris (18e). Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

du Wisconsin

che sur M. Jacks

Décollez
en
italien
allemand anglais
espagnol
EUROCENTRE

JUDICIAIRES

NOUS SAVONS
CE QUE NOUS VOULONS



CONFIANCE A
BARRE

Simone Veil Présidente du Groupe Libéral au Parlement européen • **Christine Alex** Championne de javelot • **Gilberte Beaux** Chef d'entreprise • **Marie-Thérèse Boisseau** Député • **Christine Boutin** Député • **Caroline Bujard** Cadre • **Hélène Carrère d'Encausse** Écrivain • **Marie-Pierre Chauvel** Cadre • **Anne-Marie Comparini** Cadre • **Béatrice Desbiès** Agricultrice • **Laurence Douvin** Présidente de "Femmes liberté" • **Nicole Fontaine** Député européen • **Sakina Hamid** Commerçante • **Béatrice Majnoni d'Intignano** Professeur • **Simone Martin** Député européen • **Yvette Nicolas** Cadre • **Monique Pelletier** Ancien ministre, Présidente de "Dialogue" • **Marielle de Sarnez** Chef d'entreprise •

Photo Jean-Luc DOLMAIRE

Demandez LES PROPOSITIONS DES FEMMES AVEC RAYMOND BARRE à votre Comité de soutien ou au Comité BARRE 88 - - 195 Boulevard Saint-Germain 75007 Paris - tél : 45.49.45.49

هكذا من الاصل

Asie

La négociation de Genève sur l'Afghanistan

Regain d'optimisme chez les Pakistanais et les Américains

Pakistanais et Américains affichent de nouveau l'optimisme quant à la possibilité d'aboutir à un accord à Genève sur l'Afghanistan. Le délégué pakistanais, M. Zain Noorani, s'est redit, mardi 5 avril, « *plein d'espoir* », et l'observateur américain, M. Robert Peck, a affirmé être en mesure de « *réussir sous peu* ».

Ces déclarations font suite à une entrevue, le jour même à Moscou, entre M. Youli Vorontsov, premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères, et l'ambassadeur pakistanais dans la capitale soviétique. Selon des sources pakistanaises à Genève, M. Vorontsov aurait tenu à son interlocuteur le discours suivant : réglez votre problème de frontière avec les Afghans et laissez-nous trouver avec les Américains une solution au problème de la « *symétrie* » (arrêt ou poursuite, de manière concomitante, de l'aide américaine à la résistance et de l'aide soviétique au régime de Kaboul).

Sur le premier point, celui du tracé de la frontière pakistano-afghane, qui a été soulevé par la délégation de Kaboul, le Pakistan souhaite que l'accord fasse référence aux « *frontières internationalement reconnues* » entre les deux pays, ce qui avaliserait la ligne Durand, contestée par Kaboul. Les Afghans s'y opposent et demandent que le texte mentionne seulement des « *frontières existantes* », à charge pour les deux capitales de reprendre le dossier ultérieurement.

L'observateur soviétique à Genève, M. Nikolaï Kozyrev, a eu beau, mardi, qualifier d'« *inacceptable* » la position pakistanaise, on voit mal comment ce problème pourrait faire capoter une négociation engagée il y a six ans, surtout au moment où, comme l'écrit encore mardi la *Pravda*, la décision de retirer les troupes soviétiques d'Afghanistan ne saurait être remise en cause.

Sur le deuxième point – les aides militaires américaine et soviétique à chaque camp, – on semble s'orienter vers une formule de « *symétrie positive* », qui laisserait aux deux Grands la possibilité de continuer d'aider militairement leurs alliés locaux, tout en tenant compte du niveau d'aide du vis-à-vis. Faute d'un moratoire sur les livraisons d'armes, cette formule, bien peu satisfaisante il est vrai, aurait au moins pour avantage d'avaliser, par un accord international, le retrait militaire soviétique.

Selon le *New York Times*, qui cite des services de renseignement américain, les Soviétiques auraient déjà amorcé un redéploiement de leurs troupes, retirant plusieurs unités isolées de leurs positions exposées. Ce mouvement coïncide avec une intensification des attaques de la résistance, selon des diplomates occidentaux en poste à Islamabad, où M. Frank Carlucci, secrétaire américain à la défense, est arrivé mercredi après une visite officielle de trois jours à New-Delhi.

En Inde, M. Carlucci, après s'être entretenu avec M. Rajiv Gandhi, s'est félicité de l'amitié « *grandissante* » entre son pays et la première puissance régionale. Il a toutefois ajouté, nous signale notre correspondant à New-Delhi, Laurent Zecchini, que ce développement « *est parfaitement compatible avec la poursuite de notre amitié pour d'autres pays de la région* », une allusion à l'alliance entre Washington et Islamabad. M. Carlucci a d'ailleurs confirmé la livraison au Pakistan de onze F-16 supplémentaires ainsi que de près de cinq cents *missiles Fidewinter et Sparrow*, l'ensemble faisant partie de l'aide militaire d'un montant de 260 millions de dollars pour l'année en cours.

Entre-temps, le régime de Kaboul organise, comme annoncé, des élections législatives, le scrutin ouvert mardi devant permettre le renouvellement des quelque quatre cents sièges des deux chambres du Parlement. La résistance a qualifié l'opération de « *tentative désespérée d'acheter une forme de légitimité* » et rejeté l'offre qui lui avait été faite d'y participer.

Ce scrutin se déroule alors que M. Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, se trouve apparemment à Kaboul où il est arrivé dimanche dernier. Soviétiques et Afghans discutent des « *actions* » à entreprendre en cas d'échec à Genève. Il n'est pas exclu qu'ils envisagent, dans cette hypothèse, un repli sur le nord afghan, zone la mieux contrôlée par les forces soviéto-afghanes.

J.-C. P.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

Nouvelle offensive sud-africaine ?

Les troupes sud-africaines ont déclenché une puissante offensive pour tenter à nouveau de s'emparer de la ville-garnison stratégique de Cuito-Cuanavale (sud-est de l'Angola, à 300 km de la frontière avec la Namibie), position la plus avancée des forces armées angolaises (FAPLA), selon des informations de presse sud-africaines. Les troupes de Pretoria (aidées par les guérilleros de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola – UNITA) tentent depuis décembre dernier – essentiellement grâce à leur puissante artillerie – de prendre cette ville aux FAPLA, soutenues par des militaires cubains, sans succès jusqu'à maintenant.

Le quartier général de l'armée sud-africaine à Pretoria a confirmé des informations de presse publiées, le lundi 4 avril, selon lesquelles un de ses chars a été détruit par les FAPLA, il y a dix jours, dans le Sud-Est angolais. Aucune perte n'est à déplorer au sein de la SADF (Force de défense sud-africaine), a ajouté le porte-parole qui s'est refusé à commenter la situation actuelle en Angola. – *(AFP.)*

Liban sud

Accrochages meurtriers entre Amal et le Hezbollah

De violents affrontements ont opposé, le mardi 5 avril, durant quarante-huit heures, les deux formations politico-militaires rivales au sein de la communauté chiite du Liban, Amal et le Hezbollah. Ils ont atteint leur paroxysme à Nabatieh, une des trois principales localités chiites du Liban sud, ainsi que dans un village voisin, Zaoutar, et ne se sont arrêtés, la nuit, qu'après avoir fait six à dix morts et plus de vingt blessés.

La cause immédiate des combats est un incident à un barrage d'Amal, samedi, où des éléments du Hezbollah ont été désarmés après avoir refusé de s'arrêter. Le Hezbollah a pris d'assaut la position quelques heures plus tard. Mais la cause réelle est la compétition pour la suprématie au sein de la communauté chiite au sein de laquelle Amal, après avoir constamment cédé du terrain au Hezbollah au cours des deux dernières années, a repris de l'influence depuis deux mois environ. L'affaire de l'enlèvement de l'officier américain, le colonel Higgins, attaché à une organisme des Nations unies au Liban sud, le 17 février dernier, condamné par Amal et légitimé par le Hezbollah, a exacerbé cette rivalité.

Des accusations virulentes ont été lancées de part et d'autre dans des communiqués publics. – *(Corresp.)*

Chine

Le dalaï-lama n'exclut pas un dialogue avec Pékin

Le dalaï-lama, chef spirituel tibétain en exil, s'est déclaré, mardi 5 avril dans la soirée, prêt à rencontrer les responsables chinois afin de négocier un « *compromis* » pour le Tibet, « *si les circonstances deviennent plus favorables et plus positives* », dans un entretien accordé à la chaîne IV, télévision indépendante britannique.

Le chef religieux tibétain, qui effectue actuellement une visite privée de douze jours en Grande-Bretagne, qu'il a qualifiée de « *non politique* », a également réaffirmé son attachement à une résistance non violente au Tibet. « *Les Chinois*, a-t-il déclaré, *n'ont aucune difficulté à réprimer la résistance violente des Tibétains, la patience et la détermination peuvent, en revanche, apporter des changements.* »

Lors d'une conférence de presse tenue mardi après-midi à Londres, le dalaï-lama a également estimé que le gouvernement britannique, qui « *cherche un rapprochement* » avec la République populaire, « *semble parfois adopter une attitude trop prudente face à l'épineuse question tibétaine* ». Le chef religieux s'est refusé à de plus amples commentaires sur l'attitude britannique. A son arrivée à Londres, il avait accepté, à la demande du gouvernement de Mme Thatcher, de s'abstenir de toute déclaration politique pendant son séjour. – *(AFP.)*

Europe

Réformateurs et conservateurs s'affrontent ouvertement en URSS

(Suite de la première page.)

Or deuxième fait nouveau, pour tout Soviétique lisant l'article de la *Pravda*, il est parfaitement clair que cette opposition organisée – concertée a tout le moins – ne peut être le fait de seuls échelons subalternes puisqu'elle a pu s'exprimer dans un quotidien de l'importance de *Sovietskaïa Rossia*, qui est non seulement l'organe des dirigeants de la République de Russie mais relève aussi directement du comité central.

Dès sa publication, également sur une pleine page, cet article de *Sovietskaïa Rossia* avait donc soulevé un considérable émoi parmi les intellectuels réformateurs de Moscou, a peu près unanimes à voir derrière cette publication l'ombre de M. Ligatchev, le numéro deux du parti, qui est devenu au fil des mois l'espoir des conservateurs. La rumeur veut que l'affaire serait ensuite montée jusqu'à la direction et que M. Ligatchev aurait été critiqué pour avoir voulu inciter d'autres journaux à reprendre l'article de *Sovietskaïa Rossia*.

Dès la semaine dernière, le bruit courait dans les salles de rédaction que la décision avait été prise de faire publier par la *Pravda* une réponse à ce manifeste pour démontrer que ce n'était pas de ce côté-là que le vent tournait.

Dénonciation de la dénonciation

C'est chose faite, et à trois mois de la conférence au cours de laquelle le parti sera appelé à se prononcer en faveur d'une démocratisation de son propre fonctionnement, à trois mois donc d'une étape fondamentale du processus de réformes impulsé par M. Gorbatchev, le moins qu'on puisse dire est que les positions en présence sont totalement tranchées. Et comme les conservateurs eux-mêmes n'osent pas se déclarer pour le retour au *statu quo* brejnévien et qu'ils ne commettraient pas non plus la maladresse de s'attaquer directement aux orientations réformatrices déjà adoptées par le parti, tout le débat est en train de se centrer sur la question du réexamen de l'histoire.

Signé par une Mme Nina Andreevna, un professeur de l'université de Leningrad, qui existe bel et bien mais n'avait servi que de prête-nom, l'article de *Sovietskaïa Rossia* accordait en effet une place prépondérante à la dénonciation... de la dénonciation du stalinisme comme instrument de remise en question de « *l'industrialisation, la collectivisation et la révolution culturelle qui ont donné à notre pays le rang de grande puissance mondiale* ».

« *Tout cela est mis en doute, et l'on en est allé jusqu'à se mettre à exiger un repentir des staliniens* », s'indignait Mme Andreevna en citant des appréciations flatteuses de Churchill ou de de Gaulle sur Staline (« *une personnalité éminente* ») et en expliquant que le rejet total de cette « *période de transition* » constituait au bout du compte une insulte aux efforts et aux sacrifices des combattants de la révolution et de la guerre.

D'ailleurs, concluait sur ce point l'article, un jugement historique doit se fonder sur les résultats concrets d'une action et non sur les « *défauts personnels* » d'un dirigeant.

Ce à quoi la *Pravda* rétorque que ce raisonnement tend en fait à revenir sur la dénonciation du stalinisme par le Parti ; à séparer « *le socialisme de la moralité* » ; à opposer aux sévères appréciations de Lénine sur Staline des panégyriques de dirigeants « *bourgeois* » et à oublier que Staline n'ignorait rien de la terreur, mais la « *dirigeait* » et que sa culpabilité est « *grande et impardonnable* ».

En le défendant, on défend en fait, ajoute la *Pravda*, le maintien des méthodes qu'il a engendrées pour le « *règlement* » des questions à débattre, le maintien des structures sociales et étatiques qu'il a créées, des normes qu'il a instituées et « *l'on défend essentiellement ainsi le droit à l'arbitraire* ».

Or ce droit n'est pas seulement incompatible avec les idéaux et les objectifs du socialisme, explique la *Pravda*, mais a aussi fait déjà amplement preuve de sa nocivité car « *il est grand temps de comprendre que les méthodes de gestion administrative n'ont pas amené les résultats voulus (et) ne sont qu'une illusion sans justification historique.* »

Près de quarante ans après la déstalinisation, l'URSS commence en fait seulement à régler ses comptes avec un passé dont elle n'a toujours pas su se débarasser et à la gloire duquel sont directement intéressés des millions de fonctionnaires, bureaucrates et profiteurs auxquels la *Pravda* s'en prend ici directement. Car à Mme Andreevna qui avait vu dans les « *attaques contre la dictature du prolétariat* » l'expression des intérêts sociaux « *des descendants en bonne santé des classes renversées par la révolution d'Octobre* », l'organe du comité central renvoie sèchement la balle, ABC marxiste à l'appui.

Intérêts égoïstes

« *L'idée et l'intérêt sont mutuellement liés*, écrit la *Pravda*, *et la résistance conservatrice à la « perestroïka » est faite à la fois d'habitudes venant du passé* [...] *et des intérêts égoïstes de ceux qui ont fini par trouver normal de vivre aux frais d'autrui et ne désirent pas changer ce mode de vie.* »

On ne saurait pour autant parler, précise aussitôt l'organe du comité central, de lutte de classes, mais tout ce qui est décrit là en relève directement et suffit à donner une idée de la difficulté et de la profondeur d'une bataille qui n'en est qu'à ses premiers épisodes. Lorsque la *Pravda* prend bien soin, par exemple, d'expliquer longuement que la dénonciation de Staline n'enlève rien à la grandeur de ceux qui ont lutté, sous lui, pour le socialisme et la patrie, car elle souligne plus encore leur force d'âme, on perçoit parfaitement que l'entourage de M. Gorbatchev, là, n'est pas à l'aise.

Que dire et que faire (jamais posée, la question est dans toutes les têtes) de tous ceux, toujours bien vivants, qui ont participé directement aux crimes staliniens ou les ont cautionnés ? Comment éviter que du rejet du stalinisme on ne glisse au rejet des fondements mêmes du régime, de « *l'Etat de la dictature du prolétariat*, disait Mme Andreevna, *sans la contribution historique duquel il n'y aurait aujourd'hui rien à restructurer* » ? Et comment aussi, dès lors que la « glasnost » est la règle et qu'on l'encourage pour encourager les bouches à s'ouvrir, éviter qu'elle ne soit retournée contre elle-même par ses adversaires, qui contrôlent toujours la masse de l'appareil de propagande ?

Le plus frappant, dans cette Union soviétique où rien n'était dû, il y a si peu, au hasard, où la planification de tout, bonne ou mauvaise, était la règle, est qu'il n'y a tout simplement pas de réponses à ces questions. Imperturbable, M. Gorbatchev répète, jour après jour, à tous ses visiteurs que c'est une « *révolution* » qui démarre, qu'elle est inévitable et indispensable, qu'elle connaît et connaîtra des difficultés, mais vaincra parce que l'histoire l'exige.

En attendant, le secrétaire général met cependant au service de cette inéluctabilité un art de politicien consommé, car les points que marque sa politique étrangère, la manière dont il a su apaiser les grondements du volcan arménien et dont il vient de faire condamner ses adversaires par la *Pravda* – c'est-à-dire par la direction – ne sont certainement pas le fait d'un amateur.

M. Gorbatchev a et aura fort à faire pour maintenir son cap. Il a déjà eu à accepter plus d'une fois, et devra accepter encore, de freiner le mouvement, car son opposition est assez forte – et organisée – pour qu'il ait dû en reconnaître officiellement l'existence et l'influence. Il a pourtant sur ses adversaires l'énorme avantage de savoir où il veut aller, alors qu'eux ne veulent qu'une chose : n'aller nulle part – ce qui n'est pas un programme après vingt ans d'immobilisme.

BERNARD GUETTA.

La crise dans le Caucase

Le travail reprend partiellement à Stepanakert

La grève était toujours suivie, le mardi 5 avril, par une partie des entreprises de Stepanakert, a rapporté le correspondant des *Izvestia* dans le chef-lieu du Haut-Karabakh, cette région azerbaïdjanaise dont la majorité arménienne de la population souhaite le rattachement à l'Arménie.

« *Mais on peut dire aujourd'hui que la situation s'y est réellement améliorée* », a affirmé le quotidien du gouvernement soviétique, alors que les liaisons téléphoniques des correspondants occidentaux à Moscou avec Stepanakert et Erevan, la capitale arménienne, étaient à nouveau possibles, après douze jours d'interruption. Le journal indique qu'à Stepanakert, une usine a repris le travail totalement, deux autres à moitié et la dernière au tiers de ses effectifs.

En revanche, l'agence Tass a insisté sur « *la fatigue qui se lit dans les yeux des habitants* », dont « *des milliers* » ne sont plus payés. Elle a souligné la « *situation de faillite* » dans laquelle se trouvent plusieurs entreprises de la ville, et a dénoncé les « *démagogues* » qui poussent à la poursuite de la grève.

Par ailleurs, le militant nationaliste arménien Movses Gordissian a déclaré par téléphone à l'AFP, depuis Erevan, qu'il avait été libéré dans la nuit de dimanche à lundi sans avoir été inculpé. Il avait été arrêté le 25 mars avec trois autres militants arméniens. L'un d'eux, Parouïr Aïrikian, inculpé de « *propagation de fausses nouvellles et calomnies antisoviétiques* », est toujours détenu dans une cellule de KGB, a-t-il dit. – *(AFP.)*

M. Gorbatchev compare la société soviétique à un « vaisseau spatial en surcharge »

Le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, a comparé la société soviétique, en butte aux efforts de restructuration, à un « *vaisseau spatial en surcharge* », en recevant, mardi 5 avril au Kremlin, le président de l'Internationale socialiste, M. Willy Brandt.

« *Notre société tout entière avance* », a-t-il déclaré, selon l'agence Tass. « *Et comme un vaisseau spatial au décollage, elle doit faire face à une forte surcharge. Les discussions et les opinions qui s'affrontent avec acuité sont inévitables, et par principe utiles*, a poursuivi M. Gorbatchev. *Elles sont un signe de l'activité, de la participation et de l'intérêt profond et sincère des gens pour le développement de leur pays.* »

Le secrétaire général a de nouveau reconnu que sa politique avait créé une certaine « *confusion dans les esprits* ». « *Certains paniquent. Il y a des gens qui pensent que tout est en train de s'effondrer* », a-t-il observé, en réaffirmant qu'il œuvrait uniquement dans le cadre du socialisme.

Le chef du Kremlin a par ailleurs dénoncé les radios étrangères, et en particulier la Deutsche Welle (RFA), qui, a-t-il dit, mènent un « *travail de sape* » à propos « *des événements autour de la région du haut Karabakh* ».

« *Certains milieux*, a-t-il dit, *profitant de l'ouverture de la société soviétique, spéculent sur les difficultés normales du processus de la « perestroïka ». Ils tentent d'intervenir dans nos affaires intérieures.* »

Enfin, M. Gorbatchev a estimé que les divergences soviéto-américaines dans les négociations sur les armes stratégiques (START) « *pouvaient faire l'objet d'un compromis* ». Il existe, a-t-il jugé, « *une réelle possibilité* » pour l'URSS et les Etats-Unis de conclure un accord START, et il ne faut pas « *dramatiser la situation qui s'est créée à Washington sur cet accord* ». – *(UPI, AFP.)*

ESPAGNE

Quand monsieur le ministre refuse d'être monsieur tout le monde...

MADRID
de notre correspondant

Le Congrès des députés espagnols se réunira dans les prochains jours, à la demande de l'opposition, pour débattre d'un important problème politique : pourquoi le vice-président du gouvernement, M. Alfonso Guerra, a-t-il refusé de faire la queue dans un embouteillage.

Cette épineuse affaire, qui a fait la « une » de la presse de Madrid, a commencé le dimanche 3 avril, un jour où des centaines de milliers d'Espagnols, de retour de vacances, supportaient aux quatre coins de la péninsule Ibérique des bouchons de plusieurs kilomètres. L'un d'entre eux s'était formé sur la route de Faro à Séville, à la frontière entre le Portugal et l'Espagne, où, faute de pont, la rivière Guadiana doit être traversée en bac.

Les centaines de conducteurs bloqués depuis des heures virent soudain passer, tous phares allumés, deux voitures officielles qui doublèrent en trombe toute la queue pour se placer devant l'embarcadère. Dans le premier véhicule se trouvait M. Guerra, de retour de vacances comme tout le monde, et dans le second ses gardes du corps. Ils furent accueillis par un concert de klaxons indignés. Puis un automobiliste descendit pour inviter, de manière pressante, le vice-président à se replacer dans la queue. Un autre émit la même suggestion, en termes encore plus vigoureux, et le mouvement devint général. Pour éviter l'émeute, M. Guerra et sa troupe préférèrent rebrousser chemin vers Faro.

Mais loin de s'avouer vaincu, le vice-président ordonna alors qu'un avion Mystère de la Force aérienne espagnole décolle immédiatement de Madrid à destination de Faro, afin de l'emmener à Séville.

Connue avec un certain retard, l'affaire fut aussitôt montée en épingle. L'occasion était trop belle, il est vrai. M. Guerra n'a-t-il pas traditionnellement à cœur d'apparaître en public comme le membre du gouvernement le plus pétri de simplicité et de sensibilité sociale ? Aussi l'opposition de droite comme de gauche n'a pas manqué de sommer le vice-président de s'expliquer devant le Parlement.

Th. M.

Les « Izvestia » demandent la suspension du projet de chemin de fer sous le Caucase

Le quotidien du gouvernement soviétique *Izvestia* a réclamé, le mardi 5 avril, la suspension du gigantesque projet de chemin de fer sous le Caucase, qui fait l'objet de vives critiques dans les milieux scientifiques de la République de Géorgie (*Le Monde* du 2 avril).

Le gouvernement soviétique avait demandé, en mai 1987, un réexamen de l'ensemble du projet. Mais il n'en a rien été, les travaux se sont poursuivis et, d'ores et déjà, de nombreux sites archéologiques ont été détruits, selon un spécialiste cité par les *Izvestia*.

« *Le bon sens exige que l'on arrête les travaux jusqu'à ce que tous les doutes soient dissipés* », fait valoir le journal. – *(AFP.)*

● **Le rouble convertible n'est pas pour demain.** – La convertibilité du rouble dépendra du temps nécessaire pour que les réformes économiques de M. Mikhaïl Gorbatchev portent leurs fruits. « *C'est un processus qui prendra au moins sept à huit ans, mais si les résultats économiques le permettent, elle pourrait même intervenir plus tôt* », a estimé, mardi 5 avril, à Rome, le vice-ministre soviétique des finances, M. Vyatcheslav Sengiakov. Il a indiqué que des études étaient en cours pour déterminer le réel pouvoir d'achat de la monnaie soviétique et que des mesures étaient prises pour augmenter les exportations d'ici à l'an 2000. – *(AFP, UPI.)*

IRLANDE DU NORD

Le sang chaud des Kennedy

Les Kennedy ne descendent pas pour rien d'une vieille famille catholique d'Irlande du Sud. Arrêté à un des barrages de routine de l'armée britannique, alors qu'il circulait, mardi 5 avril à Belfast-Ouest, dans la voiture d'un prêtre, le dernier rejeton du « clan » en politique, Joe Kennedy, député à la Chambre des représentants et fils du sénateur Robert Kennedy, assassiné en 1968, a vu rouge. Sous l'objectif des caméras de la télévision britannique, qui guettait l'aubaine, M. Kennedy s'est indigné que les soldats demandent au prêtre de quitter son volant pour pouvoir fouiller son coffre. « *Depuis quand dites-vous aux gens ce qu'ils doivent faire ?* », a-t-il lancé à la patrouille.

Comme un des soldats lui saisissait le bras, il s'est dégagé en criant : « *Bas les pattes !* », ce qui lui a valu de s'entendre dire : « *Vous feriez mieux de rentrer dans votre pays* ». « *Vous, retournez donc dans le vôtre* », a répliqué le jeune politicien, qui a pu poursuivre sa route sans être autrement inquiété. M. Kennedy, qui devait rencontrer à Belfast des représentants des deux communautés, catholique et protestante, est attendu vendredi à Dublin, où il sera reçu par le premier ministre d'Irlande du Sud, M. Charles Haughey. – *(AFP, Reuter.)*



NOUS IRONS PLUS LOIN ENSEMBLE.

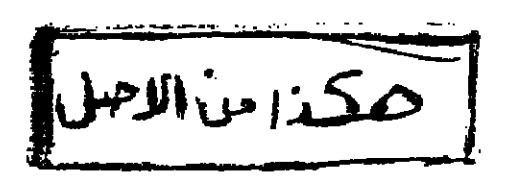
Il n'y aura pas d'Europe forte si la France est faible. On ne fera pas l'Europe avec des mots mais avec des actes. Des entreprises plus compétitives pour lutter à armes égales avec leurs concurrents européens. Une économie plus dynamique. Une fiscalité plus en harmonie avec celle des autres pays de la C.E.E.

Les institutions européennes seront progressivement renforcées. L'Europe monétaire deviendra une réalité.

L'Europe sera aussi l'Europe de la Culture, l'Europe de la Technologie et de l'Espace, l'Europe de la Sécurité. Un véritable plan de bataille pour 1992 sera défini en liaison avec toutes les forces économiques et politiques du pays.

Françaises, Français, ensemble, depuis deux ans, nous avons bâti les fondations du renouveau. Je vous appelle aujourd'hui, à relever les défis qui nous attendent. Je vous appelle à aller plus loin, ensemble.

Chirac Président



Bengalais, Indiens, Pakistanais, Philippins...

Les pauvres d'Asie immigrés au Japon

(Suite de la première page.)

Depuis 1986, ce sont les hommes qui sont les plus nombreux parmi les travailleurs clandestins. Officiellement, ils sont 20000 ; en réalité, sans doute 50000 (selon le ministère de la justice, 18129 ont été appréhendés en 1987, soit 33,6 % de plus qu'en 1986), ce qui est peu compte tenu de la population de l'archipel (120 millions d'habitants), mais relativement important par rapport au nombre total d'étrangers vivant au Japon (867000). Surtout, il s'agit d'un phénomène nouveau, traité abondamment dans le Livre blanc du ministère du travail publié le 1er mars, et dont on voit mal comment il pourrait être enrayé à moins d'une politique d'immigration drastique qui ne rehausserait pas l'image du Japon dans la région. En outre, beaucoup de petites et moyennes entreprises, en butte à la hausse du yen, trouvent un avantage certain à embaucher des immigrés.

On croise ces derniers dans tous les quartiers à forte concentration de PME, comme Arakawa à Tokyo, ou dans les périphéries nouvellement industrialisées comme Toda, mais aussi à Nagoya ou à Osaka. Ed, un Philippin qui gagne 7000 yens par jour (1) (soit 300 francs) sur un chantier de construction où il travaille depuis quatre mois (son visa de touriste a expiré depuis trois mois) nous dit : *« Ce n'est pas difficile de trouver du travail ici, on nous attend. »*

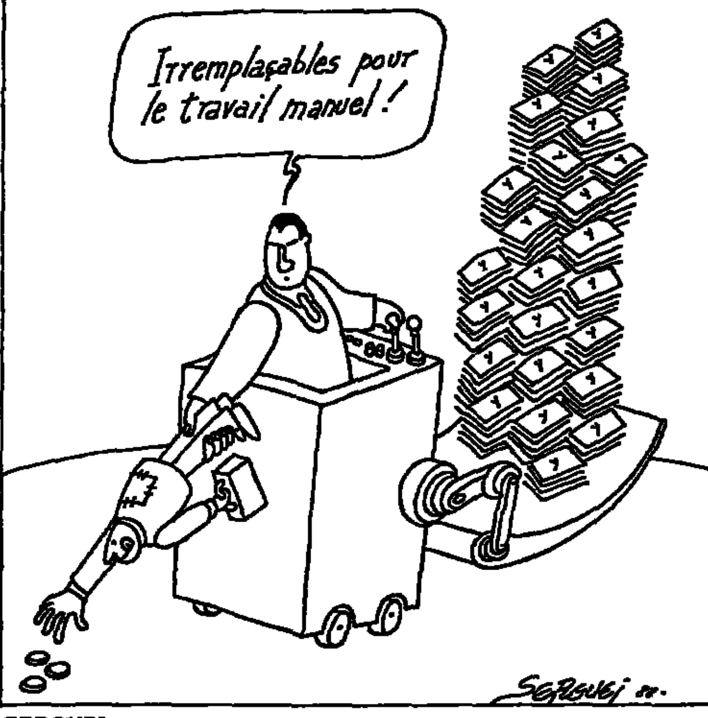
Dans le quartier d'Arakawa, le patron d'une petite PME de fonderie reconnaît volontiers les avantages présentés par les immigrés : *« On les paye un peu moins cher (600 yens de l'heure au lieu de 800 pour un Japonais) et ils sont ardents à la tâche. Ils sont venus pour ça. Avec les Japonais, surtout les jeunes, ce n'est plus le cas. Ils font des travaux temporaires pour aller au ski ou s'acheter une moto et puis ils s'en vont. En plus, ils n'aiment pas le travail sale. Presque chaque jour, un homme au teint foncé vient proposer de travailler. De toute façon, quand il y en a un qui rentre au pays, il présente toujours un copain et ainsi de suite. »*

A Toda, le long de la nationale 17, qui mène vers le nord, six Bengalais lavent les véhicules dans une entreprise de location de camions. Six ou sept immigrés en même temps, c'est un maximum : plus, on risque d'attirer l'attention des services de l'immigration. Dans un anglais approximatif, l'un des Bengalais, son bonnet enfoncé jusqu'aux yeux et visiblement peu habitué au froid, résume la situation : *« Au Bangladesh, travail dur et mauvaise paye. Au Japon, travail dur, mais bonne paye. »*

Dans cette blanchisserie de Chiba, banlieue nord-est de Tokyo, le patron a pris des risques : il a deux Pakistanais, sept Bengalais et six Népalais. Ali, un Pakistanais de trente et un ans y travaille déjà depuis un an. Dans son village au nord de Lahore, Ali était quelqu'un (petit fonctionnaire responsable de la poste). Ici, il n'est qu'un travailleur manuel, mais son revenu a été multiplié par dix : au pays, il gagnait l'équivalent de 14000 yens (616 francs) ; au Japon 130 à 150 000 et il peut en envoyer 90 000 à sa famille.

« La « métropole », la Grande-Bretagne, ça n'a plus d'intérêt, la livre anglaise est trop basse. Le boom de la construction au Moyen-Orient, c'est fini. Le Japon, c'est le mieux », dit-il. Ali travaille de dix à douze heures par jour en moyenne, vingt jours par mois. Son rêve, monter une petite entreprise d'élevage de poissons quand il rentrera. *« Je n'avais jamais imaginé que ce serait aussi dur, mais il faut tenir »*, conclut-il en souriant.

Avec ses camarades, il vit dans un appentis au-dessus de la blanchisserie. Ils sortent peu, de peur de se faire repérer. Les voisins sont compréhensifs et ne disent rien (malgré la prime de 50 000 yens à qui dénonce à la police des immigrés clandestins). Il n'y a des problèmes qu'avec les Philippins, qui, de temps à autre, pour se détendre, font la fête avec force musique. La plupart des immigrés vivent à plusieurs dans de petits logements loués par les marchands de travail, qui contrôlent le marché de la main-d'œuvre clandestine. Ces Philippins, par exemple, payent chacun 10 000 yens par mois pour vivre à quatre dans une pièce de six tatamis (nattes), soit environ 10 mètres carrés.



SERGUEI

De petits truands

Si les travailleurs immigrés ont souvent leurs propres réseaux pour entrer au Japon et trouver du travail et s'il existe aussi des organisations d'entraide, ils n'en sont pas moins pratiquement tous en relation avec les marchands de travail. Ceux-ci, de petits truands *(yakuza)*, sont deux cents environ à opérer sur le marché de la main-d'œuvre clandestine, disposant de leurs rabatteurs à l'étranger (c'est notamment le cas à Manille, où la mafia nippone est bien implantée).

On fournit à celui qui veut partir un passeport, les 1 000 dollars qu'il doit présenter à l'immigration au Japon comme « preuve » qu'il a de quoi vivre pendant quelque temps sur l'archipel, et souvent un complet-veston pour « présenter bien ». Avant son départ, raconte Melba, une « conseillère » des immigrés philippins, on leur dit ce qu'il faut répondre : *« Avec 1 000 dollars, aux Philippines, on vit six mois*, dit-elle, *mais ici guère plus d'un mois, alors il ne s'agit pas de dire à l'immigration qu'on veut rester longtemps ! »*

S'il entre au Japon, l'immigré restituera tout ce qu'on lui a prêté à ceux qui le prennent en charge : les 1 000 dollars, le complet et le passeport repartiront aux Philippines et serviront pour le prochain passage. Quand l'immigré voudra repartir, il ira à son ambassade disant qu'il a perdu son passeport ou il en achètera un à un nouvel arrivant qui a besoin d'argent.

La plupart des immigrés ont utilisé toutes leurs économies, et ils se sont souvent endettés pour pouvoir acheter le billet d'avion et payer les marchands de travail : tous ces frais représentent au moins six mois de travail au Japon. Ce n'est qu'après qu'ils commencent vraiment à gagner de l'argent. *« Si on se fait prendre avant, cela veut dire retourner au pays plus pauvre de 2 000 à 2 500 dollars »*, dit Ed, le Philippin.

Un Pakistanais, rencontré dans un train de la banlieue nord de Tokyo, nous dit qu'il a payé 500 dollars pour obtenir un travail dans une PME de charpentes métalliques. Les intermédiaires sont deux compatriotes implantés à Tokyo qui ont la haute main sur le réseau pakistanais. Avec l'aide des *yakuza ?* Notre interlocuteur dit ne pas savoir. Lui, repart après avoir travaillé au Japon treize mois. C'est très simple. Il va au bureau de l'immigration, dit qu'il a largement dépassé le temps de séjour autorisé par son visa de touriste. Il sera sermonné, mais les échanges sont difficiles avec ceux qui ne parlent pas anglais, ou feignent de ne pas le parler. Eventuellement, il ira quelques jours dans un centre de détention puis on lui donnera les papiers pour partir.

Que faire d'autre ? dit-on à l'immigration. Tous ceux qui veulent rentrer — plus d'un centaine chaque jour — disent ne pas avoir d'argent (en fait ils ont pris la précaution d'envoyer toutes leurs économies dans leur pays) : on ne peut donc leur faire payer une amende. Les arrêter ? D'abord il y en a désormais trop et on ne saurait pas où les mettre : les trois centres de détention de l'immigration — à Yokohama, Omura et Nagasaki — sont pleins. Ensuite, compte tenu des lenteurs de la justice, il faudrait les garder peut-être trois ou quatre mois avant qu'un juge statue sur leur cas.

Le mieux c'est de les laisser partir. La quasi-impossibilité de les maintenir en prison rend aussi difficiles les poursuites de leurs employeurs : pour que ceux-ci soient condamnés à une amende, il faudrait que l'immigré illégal témoigne contre eux au cours du procès.

La débrouillardise des pauvres d'Asie a, semble-t-il, inopinément ouvert une brèche dans le mur des restrictions à l'immigration du Japon, certainement le pays riche le moins généreux pour accueillir les boat-people indochinois dans la seconde moitié des années 70, arguant de la supposée « homogénéité » de sa société pour les renvoyer et oubliant qu'avant-guerre il avait su « gérer » un problème d'immigrants lorsqu'il « importa » deux millions de Coréens et de Taiwanais pour les faire travailler pour le Grand Japon. La majorité (près de 80 %) des étrangers résidant au Japon sont des descendants ou des collatéraux de ces immigrés forcés de l'avant-guerre.

Un dilemme

Si, actuellement, les autorités japonaises réagissent mollement à l'arrivée des travailleurs non qualifiés, *légalement non admis*, ce n'est que partiellement en raison de pesanteurs bureaucratiques (aux termes de la loi sur l'immigration, seuls les représentants de firmes étrangères : les enseignants, les artistes et assimilés et les spécialistes ont droit à un visa de travail). Pays à fort contrôle social, le Japon pourrait, s'il le voulait, juguler l'arrivée des immigrants.

S'il ne fait que contenir la vague, c'est pour des raisons politiques. Un Philippin résume le sentiment de beaucoup de ses compatriotes : *« Pourquoi m'empêcheraient-ils de travailler ? Les Japonais pillent les matières premières de mon pays. Et avec l'argent que j'ai gagné ici, de retour à Manille, j'achèterai quoi ? Une télévision ou une voiture japonaise. »*

Les autorités japonaises sont devant un dilemme. Il se pose à l'archipel un problème nouveau : le manque de travailleurs non qualifiés, qui ne fera qu'aller en s'accentuant, notamment dans le secteur des services, de la distribution (selon un récent sondage du quotidien *Nihon Keizai*, 43 % des cent cinquante-deux entreprises de ce secteur emploient des étrangers) et des PME. Mais laisser l'immigration se développer risque de créer une différenciation des tâches, les Japonais refusant progressivement des travaux durs et mal payés, ce qui peut conduire à aggraver le chômage local, actuellement faible. En outre, si les restrictions à l'immigration sont assouplies, les entreprises américaines de construction vont accroître leurs pressions pour entrer sur ce marché avec un nouvel atout en matière de compétitivité : des coûts de main-d'œuvre plus faibles grâce à la sous-traitance des Coréens ou des Chinois.

Pour l'instant, les Japonais naviguent au plus près, « gérant » leur immigration illégale de manière feutrée. Mais la vague peut devenir une déferlante et il faudra bien alors prendre des mesures : apprendre les servitudes de la prospérité dans un monde où celle-ci est pour le moins mal partagée. « *Golden Japan* » n'a pas fini d'attirer ceux qui fuient la pauvreté. Expulsés, certains récidivent et reviennent quelques mois plus tard.

« *Sayonara* » (au revoir) disait l'autre jour dans la salle de transit de l'aéroport de Tokyo une policière à une jeune Philippine expulsée qu'elle raccompagnait à l'avion : « *Sayonara ja nai, mata kuruyo* » (« pas d'au revoir, je reviendrai ») lança, rageuse, celle-ci — reprenant inopinément à son compte le mot de MacArthur quittant Manille en 1941, chassé par l'avancée nippone.

PHILIPPE PONS.

(1) 100 yens = 4,4 francs.

La « traite » des jeunes étrangères

TOKYO
de notre correspondant

CORA a vingt-trois ans. Elle est étudiante et, pour payer ses études d'aide médicale, elle travaille chaque soir dans un bar de 6 à 2 heures du matin. Elle vit dans le dortoir de l'établissement avec onze autres Philippines. Pour six mois, elle gagne 250 000 yens (soit 10 000 francs).

« Nous sommes toutes des étudiantes, pas des professionnelles, et on ne fait que servir les consommations et parler avec les clients. Si on entrait dans le monkey business (littéralement le « travail de singe », c'est-à-dire en argot la prostitution), *on gagnerait plus. Mais on ne veut pas, et le patron est compréhensif »*, dit Cora.

Toutes les jeunes femmes Philippines, mais aussi Thaïlandaises, Chinoises de Taiwan ou de Hongkong — qui viennent travailler au Japon dans le *mizu shobai* (« le commerce de l'eau », c'est-à-dire les bars et établissements assimilés) n'ont pas la chance de Cora. Certaines arrivent en connaissance de cause : de Mabini, quartier « chaud » de Manille à ses homologues nippons, le « service » qu'elles procurent ne varie guère. Mais, pour d'autres qui pensaient en partant qu'on ne leur demanderait que ce qui figure sur leur contrat d'« artiste de variété », la réalité est parfois amère.

« Faire du yen »

Des provinces du nord de l'archipel aux îles les plus reculées du sud, on trouve toujours des établissements qui annoncent des *gaikoku no fureshu gare* ou *fresh girls* étrangères. Bars, boîtes, lieux même traditionnels de prostitution, comme la petite île de Watakano, non loin d'Ise et de son sacro-saint sanctuaire : il y a désormais partout des *hospitality girls*, comme on dit, venues d'Asie du Sud-Est pour « faire du yen ».

Combien sont-elles ? Aucune statistique ne reflète la réalité. Pour les Philippines — les plus nombreuses, — sûrement le double du chiffre avancé par les autorités de Manille (quarante-deux mille). Beaucoup sont en situation illégale (visa expiré ou entrée avec un visa de touriste), et par conséquent entièrement à la merci de leurs « agents », c'est-à-dire des *yakuza*.

Certaines en ont pris leur parti ; d'autres pas, et elles voudraient fuir. Mais leurs « agents », pour « des raisons de sécurité », disent-ils, leur ont confisqué dès l'arrivée passeport et billet de retour. En outre, ils *ne leur donneront leur dû qu'au* moment du départ.

A HELP, une *organisation* chrétienne de Tokyo qui cherche à leur venir en aide, on nous dit que l'on reçoit quotidiennement des appels au secours de jeunes femmes perdues aux quatre coins du Japon. Parler avec celles rencontrées çà et là à travers le pays, c'est le plus souvent recueillir des histoires tristes, parfois tragiques, égrenées dans la cacophonie de musiques disco et au milieu des éclairages spasmodiques d'un bar.

Dorina, dix-neuf ans, par exemple, ne savait pas ce qu'en réalité on lui demanderait. Au *début, elle n'a pas voulu*. Elle a été battue. Aujourd'hui, elle a renoncé : *« Les « extras », ce n'est pas tous les jours, et puis... je gagne dix fois plus qu'à Manille »*, dit-elle, passant inopinément de la gravité au sourire. Elle envoie tout à sa famille, qui vend des poulets sur les marchés de Cagayan, dans le nord de Luzon.

C'est aussi l'espoir de se dégager de la pauvreté qui conduit d'autres jeunes femmes d'Asie du Sud-Est à épouser un paysan japonais pratiquement inconnu habitant un village déserté par les femmes. Eduquées, plus indépendantes aussi, les jeunes Japonaises ne veulent plus rester à la campagne et vont se marier en ville.

Dans les journaux philippins, dans ceux de Hongkong ou du Sri-Lanka, on trouve de plus de plus d'annonces de demande en mariage d'agriculteurs nippons en quête d'une épouse. *« Les agriculteurs japonais sont les plus riches du monde, pourquoi ne seriez-vous pas leurs épouses ? »* pouvait-on lire récemment dans les petites annonces d'un quotidien de Manille.

Comme au Japon tout est organisé, des agences se sont *spécialisées dans ce nouveau* marché : pour 1,3 million de yens, elles proposent des voyages d'une semaine aux Philippines ou ailleurs au cours desquels seront *présentées* à l'agriculteur esseulé d'éventuelles épouses. Si l'une d'elles lui convient, elle reviendra avec lui, sans savoir où elle va. Ne parlant pas japonais, n'ayant jamais vu la neige de sa vie, elle se retrouvera du jour au lendemain aux *fins fonds d'une province nippone*. Dans certains cas, l'union réussit ; dans d'autres, un long calvaire commence pour la jeune femme.

Mariage blanc

Le « mariage blanc », cette fois, est aussi un des moyens pour celles qui travaillent dans le *monkey business* de prolonger leur séjour. Récemment, un groupe de gangsters d'Osaka spécialisé dans la traite des jeunes Asiatiques a été découvert : il avait organisé ainsi une centaine de mariages blancs pour une somme de 3 millions de yens chacun.

Des mises en garde sont parfois publiées dans les journaux de Manille : *« Ne traitez pas directement avec des Japonais qui vous offrent de travailler. »* Mais la plupart sont en cheville avec des Philippins, et, surtout, l'écart est trop grand entre les salaires aux Philippines et au Japon pour que la tentation ne soit pas plus forte que la conscience des risques. Le nombre de celles qui tentent l'aventure augmente chaque année.

« On s'en sortira ! » nous disaient récemment en riant, au cours d'un vol Manille-Tokyo, trois jeunes Philippines, qui partaient au Japon avec des contrats de « chanteuses ». C'était une voisine de Pasay (quartier de Manille) qui les avait alléchées, leur avait fourni un passeport avec un visa de six mois et avancé les frais du billet d'avion... A l'aéroport de Tokyo, l'homme qui les attendait, *leur* « agent », avait un genre qui, au Japon, ne trompe pas.

Ph. P.

(Publicité)

RENCONTRE NATIONALE CONTRE L'APARTHEID

La RNCA mène depuis des semaines une campagne pour sauver les condamnés à mort du régime d'apartheid. Des milliers de signatures ont déjà été collectées, des personnalités diverses ont signé l'appel suivant :

Pour avoir lutté contre l'apartheid, ce crime contre l'humanité, des dizaines de militants attendent la mort dans leur prison. Nous demandons au président de la République d'intervenir auprès du régime raciste et fasciste de Pretoria pour leur sauver la vie.

AUBERT Isabelle, ABDELKRIM Christine, ALBERTINI Pierre-André, ALLIO René, ANGELINI Jean-Marie, APERGHIS Georges, ARNOUL Françoise, AUDUC Jean-Louis, BADINTER Elisabeth, BAZAINE Jean, BECKER Alain, BILLAULT Claude, BORDIER Roger, BRARD Jean-Pierre, de BRUNHOFF Suzanne, BRESSAN Eugénia, Père BUANIC Yves, CHAUMETTE François, CHAMPREUX Jacques, CIXOUS Hélène, CLÉMENT, CLÉRO Claude, CUKIERMAN Maurice, DACHEVSKY-PERRIN Laure, DELOUZE Marc, DERENS Jacqueline, DION Michel, professeur DRESCH Jean, EYOT Yves, ERNEST-PIGNON Ernest, FERRAT Jean, GALLAND Joannès, Monseigneur GAILLOT, GAVRAS Costa, GERMA Michel, GIRIER Robert, GRANDMONT Dominique, GRENET Yves, GRUNFELD Jacqueline, GUILLEVIC, GUILLOTIN Armand, HAGUENAUER Yves, professeur JACQUARD Albert, JACOB Francis, JANIAUD Paul, JOINEAU Charles, JOUVE Edmond, KAHANE Jean-Pierre, KATZ Gilles, LABICA Georges et Nadia, LANGOUREAU Gilles, LEIRIS Michel, LERY Catherine, LORENZI Stellio, MAGNY Colette, professeur MALZIAK Paul, MESSAGIER Jean, professeur MINKOVSKY Alexandre, professeur MONOD Théodore, NORDMANN Joe, OGERET Marc, O'GLOR Michèle, PARMELIN Hélène, PERREUX Jacques, PEYROU Georges, PIAT Edith, PICHETTE James, PIGNON Edouard, POZNER Vladimir, QUEMY Claude, RALITE Jack, REBERIOUX Madeleine, RIFFAUD Madeleine, RIBEIRO Catherine, ROUQUETTE Roger, SAIG, SALVAING François, SANTINI Pierre, SAUDMONT Yves, SAUVAGE Catherine, SCOB Edith, SCHOENE Edouard, SERRES Jacques, SÈVE Lucien, SIGG Bernard-William, SURET-CANALE Jean, THÉRAME Victoria, TRIGON Marcel, Père TOULAT Jean, VANDERLOVE Anne, VERDIER Jean-Maurice, VERNANT Pierre, VIGOUREUX Jacques, VINCI Claude, VUAILLAT Monique, WEYL Rolland.

Cet appel est plus urgent que jamais après l'assassinat à Paris de la représentante de l'ANC, Dulcie September.

Le RNCA exige de Matignon et de l'Elysée qu'ils rompent toutes relations avec le régime d'apartheid et appliquent les sanctions, demandées par l'ONU, globales et obligatoires dans tous les domaines : économique, nucléaire, militaire, culturel, sportif...

Cette pétition a déjà recueilli des milliers de signatures.

Pour s'associer à cette initiative, adresser signatures à la Rencontre Nationale Contre l'Apartheid.

RENCONTRE NATIONALE CONTRE L'APARTHEID
Centre Marius-Sidobre,
26, rue Emile-Raspail, 94110 ARCUEIL.
Tél. : 47-40-30-70. – (C.C.P. Paris 205677 T.)



NOUS IRONS PLUS LOIN ENSEMBLE.

La solidarité ne doit pas seulement rester une belle idée : pour qu'elle soit effective, il faut s'en donner les moyens.

Un pays qui stagne est un pays où les égoïsmes se développent, où les inégalités s'accroissent, où la nouvelle pauvreté fait son apparition.

Une France solidaire, c'est une France capable d'accroître le pouvoir d'achat de chacun, de créer de nouveaux emplois : c'est une France attentive aux faibles, c'est aussi une France attentive aux peuples les plus démunis.

Depuis deux ans, trois branches sur quatre du Régime général de la Sécurité Sociale ont été équilibrées. Grâce aux recommandations des Etats Généraux, nous sauvegarderons la Sécurité Sociale.

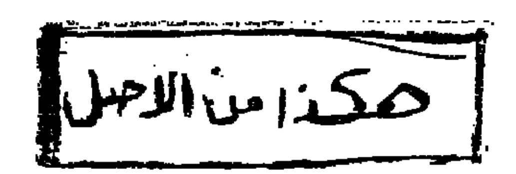
Des ressources suffisantes seront assurées aux personnes âgées. Celles-ci seront mieux insérées dans notre société.

Des efforts nouveaux seront consentis pour alléger les impôts.

Depuis deux ans, la régression du chômage a été engagée. Une "activité minimum d'insertion" sera instituée pour éliminer la nouvelle pauvreté.

Françaises, Français, ensemble, depuis deux ans, nous avons bâti les fondations du renouveau. Je vous appelle aujourd'hui, à relever les défis qui nous attendent. Je vous appelle à aller plus loin, ensemble.

Chirac Président



مكرر من الأصل

M. Barre dix-huit jours avant le premier tour de l'élection présidentielle

Madame et Monsieur

MARDI fut le jour des Barre. Madame et Monsieur. Chacun à sa place, chacun dans son rôle. De l'aube jusqu'au soir, le candidat ne perdit pas de vue le cap qu'il lui fallait à tout prix franchir avec bonheur, en ces temps difficiles : « L'heure de vérité », sur Antenne 2.

C'est pourquoi, le matin, rue Lepic et aux alentours, dans l'une de ces tournées chez les commerçants qui sont à la sondomanie ambiante ce que le choc des silex est, paraît-il, au four à micro-ondes, Raymond, s'il nous permet cette familiarité, prit garde de ne pas glisser sur un zinc : *« C'est tout à fait sympathique mais je ne peux pas boire à chaque fois, sinon je ne fais pas « L'heure de vérité » de ce soir et je vais me coucher. »* C'était bien vu. Rien qu'une entorse, une seule : un coup de montbazillac pour arroser une tartine de foie gras.

« Vous ne savez pas comme les Français sont sympathiques. » L'ancien premier ministre en avait encore l'expérience dans les oreilles quand il a laissé tomber cette maxime. Même le boucher martyr *qui se dépeint comme un « cochon de payant »* saigné aux quatre veines par l'ogre-supermarché. Même l'audacieuse boulangère qui ose tirer l'oreille, en geste et en paroles, du premier économiste de France : *« C'est vous qui avez mis la baguette à 100 francs.» « Il fallait le faire »*, a assuré l'accusé. Elle, rigolarde : *« Je me suis vengée. »*

On trouve tout, vers Montmartre. Même des achards, ces mélanges épicés qui rappellent au candidat son île natale. Il reviendra en acheteur quand il aura le temps. Et si ce n'est lui, ce sera Eve.

Eve qui a bien voulu nous parler un peu de leur vie, le midi, à la télévision. Non, elle n'est pas mondaine. Raymond assiste à un dîner en ville, elle à un autre : simple rationalisation des tâches. Non, elle n'a pas dit qu'elle n'aimait pas Lyon. C'est une personne malveillante qui a fait croire cela.

Il n'en manque pas de ces vipères toutes prêtes à gorger de venin son candidat de mari : *« Je les connais nommément*, a prévenu Eve ; *qu'ils sachent bien que je sais. »* Elle a même révélé que ces ennemis se recrutent plus à droite qu'à gauche, *« malheureusement »*.

Eve et Raymond, on l'a bien compris à cette occasion, c'est un peu comme Raymond et la France (éventuellement). Il a *« l'intimité difficile »*. Il ne tutoie que *« sa mère, ses sœurs, ses amis de faculté et ses enfants »*. Pas Eve. S'il séduit, c'est par *« son sérieux »*. Et il est — seul un proche pouvait le révéler — *« modeste »*.

Enfin, que ceux qui ont cru jusqu'à ce jour les Barre bégueules se détrompent. Ils trouvent leur voisin Louis Mermaz sympathique, bien que socialiste. Et Pierre Bérégovoy a un bonne tête.

Le soir donc, sur le plateau d'Antenne 2, autre facette de la *« comédie humaine »*. Raymond la joua *« sérieusement »*, comme le recommandait son maître Alexandre Kojève. Calme et détendu, ni *« coléreux »*, ni *« soupe-au-lait »*, défauts dont Eve nous avait confirmé quelques heures plus tôt l'existence, il persévéra benoîtement dans son être.

Sûr de sa *« spécificité »*, jamais à court d'arguments pour expliquer la substance de cette *« équation personnelle »*, Raymond Barre s'en est remis finalement *« au destin »* qui guidera ou non la main des électeurs et tracera ainsi la suite de son chemin, livrant aux téléspectateurs une maxime supplémentaire qui valait bien des discours :

« A chacun sa vérité ! A chacun surtout sa sincérité ! »

Récit du service politique.

« J'attends le jugement du destin... »

*MM. Jean Lecanuet et Jean-*Claude Gaudin, au premier rang, M. Dominique Baudis voisinant avec M. François Léotard, tout le ban et l'arrière-ban de l'UDF se trouvaient le mardi 5 avril sur le plateau d'Antenne 2 pour « L'heure de vérité » de M. Raymond Barre. Interrogé d'entrée sur sa mauvaise position dans les sondages, l'ancien premier ministre a, une fois de plus, affiché sa *« sérénité »*. *« Nous sommes entrés*, a-t-il constaté, *dans une campagne qui est à la mi-temps. Il y a encore trois semaines et beaucoup de choses peuvent se passer [...]. Je ne suis pas outre mesure inquiet personnellement de cette évolution des sondages [...]. Il y a toutes sortes de sondages, y compris les sondages opportuns. Comme on ne peut pas faire le tri entre les sondages, le mieux est d'attendre le vote des Français. »*

En revanche, M. Barre attire l'attention sur le fait que *« le total des intentions exprimées dans les sondages pour Jacques Chirac et pour lui-même piétine »*, parce que selon lui, il s'agit là de *« l'avenir de la France »*. Questionné sur l'efficacité de sa propre campagne, M. Barre a jugé que la façon dont est menée cette campagne ne constituait pas *« la cause de tous les maux »*. *« En attendant de me critiquer moi-même*, a-t-il noté, *je vais attendre les résultats. »* Il s'est refusé également à incriminer l'attitude de ses partenaires de la majorité : *« Toutes les choses ne sont pas bonnes à dire au moment où vous m'interrogez. Je le ferai lorsque le verdict des urnes sera intervenu* [...]. *Je n'ai pas passé mes journées à prendre une balance d'apothicaire pour peser les comportements de loyauté. Je dirai qu'en gros, comme on peut s'y attendre pendant une campagne électorale, ça a été convenable. C'est un adjectif qui passe partout. »*

A la question de savoir s'il ne se préparait pas à devenir un nouveau Mendès France, bien que se disant *« flatté par cette comparaison »*, M. Barre a déclaré *« s'en remettre à son destin »* : *« L'on verra si j'ai eu raison trop tôt. J'attends avec beaucoup de sérénité le jugement du destin ce qui ne m'empêche pas de me battre, de continuer à expliquer et de faire en sorte qu'avec ceux qui me soutiennent, fidèlement, loyalement, efficacement, nous allons profiter au maximum du temps qu'il nous reste pour convaincre les Français. »*

Priorité aux chômeurs de longue durée

L'ancien premier ministre a pu revenir ensuite, dans le détail, sur ses propositions économiques, pour préciser *« sa spécificité »* par rapport au projet de M. Chirac. *« On peut utiliser les mêmes étiquettes mais il faut voir ce qu'il y a dessous »* et pour mettre en garde les Français contre le *« socialisme dans la ouate »*. S'appuyant sur les récentes déclarations de M. Mitterrand, M. Barre a jugé *« que la ouate peut entourer quelque chose qui soit un peu plus préoccupant, un peu plus dur* [...] *Je ne suis pas sûr que les socialistes ne seront pas tentés de revenir sur leur ligne de plus grande pente. Chassez le naturel, il revient au galop et j'ai peur, pour vous dire la vérité, de ce galop »*.

M. Barre a de nouveau insisté sur l'urgence d'une grande réforme fiscale en France qu'il chiffre à 135 milliards de francs sur sept ans. *« Je suis tenaillé*, a-t-il dit, *par cette idée que notre pays a pris beaucoup de retard par rapport à la compétition européenne et internationale. C'est cela qui est ma préoccupation majeure et elle rejoint ma préoccupation en matière d'emploi. Nous avons pris beaucoup de retard, et l'une des raisons de ce retard, est qu'en matière de compétitivité fiscale nous avons un système tout à fait inadapté, injuste et un système qui inhibe l'esprit d'entreprise »*. Avant l'ouverture d'un grand marché européen le 1er janvier 1993, l'ancien premier ministre considère donc cette réforme comme une ardente priorité.

En matière d'emploi, M. Barre indique qu'il était décidé, s'il était élu, à mettre immédiatement en œuvre un plan d'action en faveur des six cent mille chômeurs de longue durée, en distinguant les deux cas : ceux qui sont en incapacité totale de travailler et qui dès lors mériteraient un revenu minimum et ceux *« frappés par la crise »* et qui mériteraient une aide personnalisée et décentralisée *« pour se refaire une vie digne et une vie active »*. Par contre, M. Barre s'est dit hostile à une augmentation inconsidérée du SMIC : *« La dernière chose que personnellement je ferai*, a-il précisé, *ce serait de porter le SMIC à 6 000 F* (comme le propose le candidat communiste M. André Lajoinie) *et même de l'augmenter dans des conditions qui ne seraient pas supportables par les entreprises »*.

« Un clivage entre les systèmes de solutions »

M. Barre a réaffirmé ensuite son hostilité au rétablissement d'un impôt sur les grandes fortunes, en indiquant toutefois qu'*« il ne l'aurait pas fait disparaître de la façon dont on l'a fait disparaître »* en 1986. Il a précisé que *« si le mouvement général est à la hausse des taux d'intérêt »*, il relèverait le taux d'intérêt des caisses d'épargne. Pour ce qui est des OPA, il a insisté sur le fait qu'*« il fallait qu'il y ait des OPA qui respectent un certain nombre de règles du jeu et qui respectent en particulier les intérêts du personnel »*.

Par ailleurs, M. Barre a indiqué qu'il était favorable à une réforme du système éducatif. Pour les universités, il croit souhaitable un programme de cinq ans de l'ordre de 700 millions de francs. Pour l'éducation proprement dite, il pense que, *« si nous avions 2,5 millions de francs par an de plus pour le budget de l'éducation nous pourrions faire un travail sérieux »*.

La question des institutions a également été abordée. M. Barre a rappelé qu'il était pour une extension du champ du référendum, qu'il était toujours décidé, s'il était élu, à dissoudre l'Assemblée nationale dans la foulée. *Quel que soit le président*, note-t-il d'ailleurs, cette dissolution sera inévitable : *« Comment voulez-vous qu'un gouvernement puisse affronter les problèmes de la France avec une majorité très étroite, sauf alors à aller pratiquer la débauche ailleurs, ou bien qu'il puisse diriger une action qui doit s'inscrire dans la durée en sachant que trois ans après il y aura les élections. N'importe quel président face à ces réalités sera conduit d'une façon ou d'une autre à dissoudre. »*

M. Barre s'est notamment ému des récentes déclarations du ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, estimant que, dans ce domaine le premier ministre avait été un *« président bis »*. *« Est-ce que vous imaginez quel peut être le retentissement de telles déclarations sur l'image de la politique étrangère de la France [...] Si vraiment en France personne n'accorde un crédit énorme à des choses de ce genre, je commence à croire que nous avons perdu le sens de ce qui est important. »*

En conclusion, M. Barre estime plus que jamais, pour reprendre la formule de M. Giscard d'Estaing, que *« la France doit être gouvernée au centre »*. *« Le clivage droite-gauche*, a-t-il expliqué, *est un clivage archaïque, et le clivage libéralisme-socialisme, posé en termes idéologiques, devient un clivage qui s'estompe parce que les libéraux idéologiques se sont rendu compte à l'usage qu'il fallait tenir compte de certains facteurs sociologiques, et les socialistes ont compris qu'il y avait le marché et qu'il y avait des règles de conduite, de comportement, auxquelles on n'échappait pas. Je crois que le vrai clivage maintenant, c'est le clivage entre les systèmes de solutions permettant de résoudre les problèmes. »*

● **Le** ***Guardian*** **fait l'éloge de M. Barre.** — Le quotidien libéral britannique *The Guardian* écrit dans un éditorial, le mercredi 6 avril, que, *« si les qualités personnelles entraient seules en ligne de compte, M. Barre dépasserait ses concurrents »*. *« Si seulement les électeurs réagissaient rationnellement à des explications intelligentes et réalistes plutôt qu'à des slogans destinés à flatter leur égoïsme, M. Barre pourrait être en tête »*, estime le *Guardian*.

Tragi-comédie

RAYMOND Barre a détourné Kojève ! *« La vie*, disait le philosophe, *est une comédie ; il faut la jouer sérieusement. »* La campagne présidentielle, a retenu l'élève Barre, est une comédie, il faut la jouer sérieusement. Au cours de son « Heure de vérité » qui jamais, sans *doute, n'avait autant mérité* son nom, M. Barre a, une fois de plus, prouvé à ceux qui pouvaient encore en douter que, à moins de trois semaines du premier tour de l'élection présidentielle, il était bien décidé à continuer de jouer sérieusement cette comédie-là.

La pantomime des partis politiques autour de sa personne ne l'émeut pas outre mesure. Avec le RPR comme avec l'UDF, note-t-il, tout se passe *« convenablement »*, *ce qui, dans sa bouche, est déjà*, comme on le sait, un bien grand mot. Les allers et retours des uns et des autres le font plutôt rire.

Les protagonistes de la cohabitation en viennent à lui donner raison. Il ne faut plus recommencer l'expérience de 1986. Il enregistre. M. Giscard d'Estaing était le premier à déclarer, voici deux ans, que la nouvelle Assemblée nationale n'en avait que pour deux ans, que sa dissolution prématurée était inévitable. *L'ancien président pense* aujourd'hui le contraire. M. Barre fait mine de ne plus comprendre. Le jeu des sondages le laisse de glace. Comment peut-on, rétorque-t-il, s'y retrouver dans cette farce, *« ces sondages de toutes sortes et ces sondages opportuns »*. Comédie ! Comédie !

« Tranquille comme Baptiste » et fier de l'être, toujours aussi assuré d'être sur le bon chemin, M. Barre a donc préféré jouer *une nouvelle* fois avec maîtrise sa partition habituelle : celle de l'homme d'Etat prêt à gouverner, de l'économiste prêt une nouvelle fois à se distinguer, de l'homme responsable prêt à prendre toutes ses responsabilités. Il ne pourra pas se plaindre cette fois de *n'avoir pas eu* toute latitude pour s'expliquer en long et en large sur ses projets économiques et sa logique politique.

L'homme politique étant, comme *on le sait, condamné à se contredire ou à se répéter*, l'ancien premier ministre n'a pu que se répéter. A défaut donc de surprendre, il a réussi à imposer son image de sérieux, de solidité et de constance. Les téléspectateurs l'ont reçue comme telle, mais les sondages, les fameux sondages persistent à montrer que ce bagage-là n'est toujours pas suffisant sur la route de l'Elysée.

M. Barre a encore trois semaines *pour convaincre*. Cette « Heure de vérité » a montré que ce candidat-là avait encore des ressources. Ses *concurrents s'en remettent aux* électeurs. Lui, *nous* a-t-il dit, fait confiance *« au destin »*. Mais n'est-ce pas déjà là une forme de résignation ?

DANIEL CARTON.



PANORAMA
"SPECIAL PRESIDENTIELLE 88"
JEUDI 7 AVRIL
DE 12H30 A 13H30
ALEXANDRE BALOUD
AVEC SERGE JULY, LIBERATION
PHILIPPE TESSON, LE QUOTIDIEN DE PARIS
JEAN-LUC PARODI, IFOP
FACE A
JEAN
FRANCOIS-PONCET

La logique d'un engagement

Les propositions de M. Barre en matière fiscale et budgétaire *sous-tendent une idée-force :* l'Europe sans frontière de 1993. A l'évidence, le candidat ex-premier ministre a bâti une grande partie de son programme sur la nécessité de réduire les taux français de TVA, plus élevés que la moyenne des taux européens. Cela pour ne pas pénaliser nos industriels, le marché unique postulant que les Français pourront dans cinq ans aller acheter leur voiture outre-Rhin et payer celle-ci avec la TVA allemande au taux de 14 %.

Le taux moyen de la TVA en Europe (tous taux confondus) est *de 13 %, le taux moyen français* est de 16,3 %. S'aligner sur 13 % représenterait une centaine de *milliards de francs de* pertes d'impôts. Une autre hypothèse consisterait pour chacun *des pays à tendre vers les* autres : la France abaisse ses taux, la RFA les remonte, etc. On *aurait ainsi deux taux* (16 % en général et 7 % pour l'alimentation). Il en coûterait une soixantaine de *milliards de francs*. C'est cette hypothèse à laquelle M. Barre a dû faire allusion.

Le tout est de savoir si le marché unique doit commencer par l'abolition des frontières fiscales — suppression coûteuse et beaucoup plus compliquée qu'il n'y paraît — ou si d'autres priorités ne s'imposent pas : harmonisation des fiscalités sur l'épargne, marchés publics, normes, etc. *Cela étant dit, M. Barre a pour lui* la logique des engagements depuis qu'a été conclu à Luxembourg, en *décembre* 1985, un certain « acte unique », sorte de traité de Rome numéro deux.

Deuxième priorité Barre : l'enseignement. Il en coûterait *700 millions de francs par an* pendant cinq ans pour les universités et 2,5 milliards par an pour *l'éducation soit 18 milliards sur* cinq ans. Cette somme (un peu plus de 3 milliards par an) peut *être dégagée si l'enseignement* constitue vraiment une priorité budgétaire. Le tout est de savoir *si sa relative modestie traduit* bien une grande priorité. M. Monory était au-dessus de *ces chiffres*.

Difficile au total de dire si les dépenses prévues par M. Barre sont équilibrées. Une chose est sûre pourtant : le candidat est résolument partisan d'un prélèvement proportionnel sur le revenu pour financer la sécurité sociale. On oublie peut-être trop qu'un tel prélèvement au taux de 1 % rapporterait entre 20 et 25 milliards de francs par an, créant à côté de l'impôt progressif sur le revenu une sorte d'impôt proportionnel. Le système qui existait en France il y a quarante ans.

AL. V.

PROPOS ET DÉBATS

M. Juquin

Indigné

M. Pierre Juquin s'est déclaré, le mardi 5 avril, *« étonné, attristé et indigné »* par les déclarations de M. Mitterrand sur l'Afrique du Sud. Le candidat « rénovateur » affirme : *« L'assassinat de la représentante de l'ANC à Paris méritait un geste spectaculaire digne des meilleures traditions de notre pays : la rupture des relations diplomatiques. »* Il ajoute : *« Si le candidat socialiste affirme que la question des sanctions est aujourd'hui plus brûlante, ne devrait-il pas dire à l'opinion publique si oui ou non il est prêt à faire appliquer les sanctions globales et contraignantes que préconisent depuis des années les Nations unies ? »*

M. Lajoinie

Confiance

M. André Lajoinie a déclaré, le mardi 5 avril sur TF 1, qu'il *avait « confiance dans le vote des électeurs communistes »* de la Réunion, en dépit de l'appel du Parti communiste réunionnais à voter pour M. François Mitterrand dès le premier tour. Le candidat du PCF a affirmé qu'il était *« le seul »* à défendre *« réellement »* les revendications des habitants des DOM-TOM, car *« si M. Mitterrand avait voulu réaliser l'égalité sociale* [entre la métropole et l'outre-mer] *il l'aurait fait ; il ne le fera pas plus »* s'il était réélu.

Interrogé, mercredi, sur Europe 1, il a estimé que la décision du PCR n'est *« pas une attitude acceptable »*.

M. Nallet

Saint-Esprit

M. Henri Nallet, membre de l'état-major de campagne de M. Mitterrand, ancien ministre de l'agriculture, a déclaré, le mardi 5 avril, que l'interview de M. François Guillaume publiée par *le Monde* du 5 avril représente *« un virage considérable, un plaidoyer en faveur de la politique agricole menée par les ministres de gauche entre 1981 et 1986 »*.

M. Nallet en veut notamment pour preuves que l'actuel ministre de *l'agriculture reconnaît l'existence, en* Europe, d'excédents de production, donc la légitimité des quotas laitiers. *Selon lui, M. Guillaume* tient un raisonnement *« pétainiste »* lorsqu'il paraît opposer le pays réel qu'il doit représenter aux organisations professionnelles qu'il représentait naguère. *« François Guillaume a-t-il connu son chemin de Damas ? Le Saint-Esprit a-t-il passé le week-end chez lui ? Se prépare-t-il à abandonner Jacques Chirac ? »*, a demandé, *ironiquement*, M. Nallet.

(Publicité)

Marie-Claire Mendes France
et les Compagnons de route
de **Pierre Mendes France**
appellent à voter
François Mitterrand

LA FRANCE UNIE

COMITE NATIONAL DE SOUTIEN
Président : Hubert Curien

A
Adami Valerio, peintre
Aimée Anouk, comédienne
Allègre Claude, biophysicien
Andrieu Jean, ancien président de la Fédération des conseils de parents d'élèves
Arcady Alexandre, metteur en scène
Ardant Fanny, comédienne
Arditi Pierre, comédien
Arnothy Christine, écrivain
Aron Jean-Paul, écrivain
Arroyo Eduardo, peintre
Audran Stéphane, comédienne
Auteuil Daniel, comédien
Aydabirian Robert, cadre commercial

B
Babaudou Jean, pdt de la Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne
Badinter Elisabeth, écrivain
Bagouet Dominique, chorégraphe
Balandier Georges, ethnologue
Balasko Josiane, comédienne
Bambuck Roger, sportif
Banier François-Marie, écrivain
Barbara, artiste de variétés
Barbin François, de la Comédie-Française
Baron Henri, président de la Chambre d'agriculture de la Loire-Atlantique
Barras René, banquier
Barrère Igor, réalisateur de télévision
Barrault Marie-Christine, comédienne
Baye Nathalie, comédienne
Bazaine Jean, peintre
Bazin Hervé, écrivain
Béart Emmanuelle, comédienne
Beauchamp Georges, président du Cercle de l'opinion
Bècle Christian, professeur d'université
Belle Marie-Paule, artiste de variétés
Ben Jelloun Tahar, écrivain
Bergé Pierre, pdg d'Yves Saint Laurent
Berque Jacques, professeur honoraire au Collège de France
Berry Richard, comédien
Bioulac-Sage Paulette, prof. d'université
Blondel Michèle, sculpteur
Boltanski Christian, artiste peintre
Bombard Alain, océanologue
Bonéty René, syndicaliste
Bonnaire Sandrine, comédienne
Bonnet Honoré, ancien entraîneur de l'équipe de France de ski
Bono Robert, syndicaliste
Bouchardeau Huguette, ancien ministre
Bouchery Robert, ancien procureur général près la Cour d'appel de Paris
Bouglione Sampion, artiste de cirque
Bourgois Christian, éditeur
Boutih Malek, étudiant
Boutte Jean-Luc, de la Comédie-Française
Bracque Pierre, président du club Synthèse républicaine
Brasseur Claude, comédien
Brauman Ronny, Médecins sans frontières
Bredin Jean-Denis, écrivain, avocat
Briggs Peter, sculpteur
Bruckner Pascal, écrivain

C
Cambadélis Jean-Christophe, président d'honneur de l'UNEF-ID
Camus Renaud, écrivain
Casadesus Jean-Claude, chef d'orchestre
Castro Roland, architecte
Césaire Aimé, député-maire de Fort-de-France
Chabrol Claude, cinéaste
Chaigneau Yves, économiste
Changeux Jean-Pierre, neurobiologiste
Charles-Roux Edmonde, écrivain
Charrière-Bounarzel Christian, avocat
Chassagne Yvette, pdte honoraire de l'UAP
Chéreau Patrice, metteur en scène
Chombart de Lauwe Paul-Henry, sociologue
Chopinot Régine, chorégraphe
Cohen-Seat Jean-Etienne, éditeur
Colas Fabrice, champion du monde de cyclisme sur piste
Conchon Georges, écrivain
Cornec Jean, ancien président de la Fédération des conseils de parents d'élèves
Costa Gavras, réalisateur
Crémonini, peintre
Cueco Henri, peintre
Curien Hubert, professeur à l'université

D
Daho Etienne, artiste de variétés
Danel Pascal, comédien
Darmon Gérard, comédien
Decaillon René, syndicaliste
Declercq Gilbert, syndicaliste
Deforges Régine, écrivain
Deflassieux Jean, ancien pdt Crédit Lyonnais
Delannoy Jean, réalisateur
Delorme Danièle, comédienne
Deleuze Gilles, philosophe
Delpech Geneviève, peintre
Deluchat André, syndicaliste
Demazure Michel, mathématicien
Demy Jacques, réalisateur
Depardieu Gérard, comédien
Derrida Jacques, philosophe
Desanti Dominique, écrivain
Desanti Jean-Toussaint, philosophe
Dollé Claude, ancien président de Sacilor
Domenach-Chiche Geneviève, secrétaire générale de Léo-Lagrange
Doré Christiane, chef d'entreprise
Dorlhac Hélène, ancien ministre
Doubin François, président du M.R.G.
Druillet Philippe, dessinateur de B.D.
Dufour Paule, banquier
Dupeyroux Jean-Jacques, prof. d'université
Duras Marguerite, écrivain
Dutilleux Henri, compositeur
Duverger Maurice, professeur d'université
Duvignaud Jean, sociologue
Duvivier Robert, syndicaliste

E
Eine Simon, de la Comédie-Française
Etcheparre Bernard, pdg Lectra-Systèmes
Ewanje-Epée Monique, record d'Europe du 100 mètres haies junior

F
Fabius Laurent, ancien Premier ministre
Faraldo Claude, cinéaste
Fernandez Dominique, écrivain
Ferran Catherine, de la Comédie-Française
Ferro Marc, historien
Fersen Christine, de la Comédie-Française
Fessart de Foucault Bertrand, écrivain
Février Raymond, ancien dg de l'INRA
Fiszbin Henri, pdt Rencontres communistes
Fontana Richard, sociétaire de la Comédie-Française
de Fontenay Elisabeth, prof. d'université
Frank Bernard, Collège de France
François Jocelyne, écrivain
Frydman René, médecin, prof. d'université

G
Gallo Max, écrivain, ancien ministre
Gardel Louis, écrivain
Garel Philippe, sculpteur
Gaultier Jean-Paul, créateur de mode
Gaumé Gérard, syndicaliste
Gélin Daniel, comédien
Genet Jacqueline, pdte université de Caen
Georges Guy, ancien secrétaire général du Syndicat national des instituteurs
Gevrey Michel, responsable d'association
Girardot Annie, comédienne
Giraudeau Bernard, comédien
Girod Francis, réalisateur
Glowinsky Jacques, Collège de France
Goscinny Gilberte, écrivain
Gotlieb Marcel, dessinateur de B.D.
Goudineau Christian, Collège de France
Granier-Deferre Pierre, cinéaste
Gréco Juliette, artiste de variétés
Grendel Frédéric, écrivain
Gros François, professeur au Collège de France, membre de l'Institut
Groult Benoîte, écrivain
Groult Flora, écrivain
Guattari Félix, philosophe
Guidoni Jean, artiste de variétés
Guillevic Eugène, poète
Guimard Paul, écrivain

H
Hanin Roger, comédien
Henry André, syndicaliste enseignant
Héritier-Augé Françoise, Collège de France
Hiegel Catherine, de la Comédie-Française
Hintermann Eric, président de l'alliance sociale-démocrate
Houri Daniel, banquier
Huguenard Pierre, professeur d'université
Huppert Isabelle, comédienne

I
Iff Simone, Conseil économique et social, planning familial

J
Jamet Dominique, journaliste
Jeanneney Jean-Noël, historien, professeur
Jeanson André, syndicaliste
Joliot Pierre, biologiste, professeur au Collège de France, membre de l'Institut
Jospin Lionel, premier secrétaire du P.S.
Joubert Jacqueline, productrice
Joxe Pierre, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale

K
Kalfon Jean-Pierre, comédien
Karmitz Marin, producteur
Kermarec Joël, peintre
Kiejman Georges, avocat
Kirsner Jacques, producteur
Kouchner Bernard, Médecins du monde
Kourilsky François, biologiste, INSERM

L
Laborit Henri, chirurgien
Labourier Monique, comédienne
Lacarrière Jacques, écrivain
Lacouture Jean, écrivain
Lacouture Simonne, écrivain
Lafont Bernadette, comédienne
Lalonde Brice, écologiste
Lamigeon René, président d'honneur de la Fédération nationale du bâtiment
Lanzmann Claude, cinéaste, directeur de "Temps modernes"
Laot Jeannette, syndicaliste
Lara Catherine, artiste de variétés
Lavilliers Bernard, artiste de variétés
Lazure Gabrielle, comédienne
Lebescond Raymond, syndicaliste
Le Floch-Prigent Loïk, industriel
Le Goff Jacques, historien, ancien pdt EHESS
Legrand Louis, professeur d'université
Le Foulon Patrick, champion du monde kayak
Leiris Michel, écrivain
Leroy Paul, professeur d'université
Lesire-Ogrel Hubert, syndicaliste
Ligier Guy, industriel
Lindon Jérôme, éditeur
Lio, artiste de variétés
Loeb Caroline, artiste de variétés
Lockwood Didier, violoniste
Loubert René, ancien président d'Usinor
Luchaire François, ancien pdt d'université
Lucas Laurent, syndicaliste
Lwoff André, prix Nobel de médecine

M
Macias Enrico, artiste de variétés
Maire Jean, syndicaliste
Malavoy Christophe, comédien
Malet Laurent, comédien
Mallet-Joris Françoise, écrivain
Manceron Claude, historien
Mandouze André, professeur d'université
Mangin Gilbert, ancien inspecteur général des services judiciaires
Manouchian Melinée, ancienne résistante
Mauriac Claude, écrivain
Mauroy Pierre, ancien Premier ministre
May Mathilda, comédienne
Memmi Albert, écrivain
Méric André, pdt du groupe socialiste au Sénat
Mermaz Louis, ancien président de l'Assemblée nationale
Messager Annette, artiste peintre
Messagier Jean, peintre
Miquel André, Collège de France
Mirmont Roger, de la Comédie-Française
Mizrahi Moshe, cinéaste
Moati Serge, réalisateur de télévision
Moinot Pierre, de l'Académie française
Monnerville Gaston, ancien pdt du Sénat
Monod Alain, avocat au Conseil d'Etat
Monory Jacques, peintre
Mugler Thierry, styliste
Murat Bernard, metteur en scène

N
Navarre Yves, écrivain
Nicolet Claude, membre de l'Institut
Nouvel Jean, architecte
Nyssen Hubert, écrivain, éditeur

O
Ogier Bulle, comédienne
Olievenstein Claude, médecin
Orsenna Erik, écrivain
Otchakovsky-Laurens Paul, éditeur

P
Pacôme Maria, comédienne
Pane Gina, sculpteur
Parmelin Hélène, écrivain
Pau-Langevin George, avocat
Pecker Jean-Claude, astronome, professeur au Collège de France, membre de l'Institut
Peignot Jérôme, écrivain
Peyrelevade Jean, banquier
Piccoli Michel, comédien
Pidoux-Payot Jean-Luc, éditeur
Piem, dessinateur
Pierre-Brossolette Gilberte, ancien sénateur
Piette Jacques, compagnon de la Libération
Pignon Edouard, peintre
Poirier Anne et Patrick, sculpteurs
Pommatau Jacques, ancien secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale
Ponsolle Patrick, dg de la Cie fin. de Suez
Portejoie Gilles-Jean, bâtonnier
Pouyet Bernard, professeur d'université
Pouzard Guy, président d'université
Prat Jean, ancien capitaine de l'équipe de France de rugby
Presle Micheline, comédienne
Prucnal Anna, comédienne
Putman Andrée, designer

R
Remond Roger, pdt SAFER de Bourgogne
Renouvin Bertrand, pdt Nouvelle action royaliste
Retoré Guy, metteur en scène
Revault d'Allonnes Olivier, prof. d'univ.
Ribeiro Catherine, artiste de variétés
Rieti Fabio, peintre
Rieu Michel, médecin, professeur
Rihoit Catherine, écrivain
Riva Emmanuelle, comédienne
Rivière Denis, peintre
Robert Jacques, professeur d'université
Robert Yves, comédien, réalisateur
Robbe-Grillet Alain, écrivain
Rocard Michel, ancien ministre
Rocheteau Dominique, joueur de football
Rolant Michel, syndicaliste
Rosius Claude, chef d'entreprise
Rougemont, peintre
Rouffio Jacques, cinéaste
Ruffié Jacques, Collège de France
Rufus, comédien

S
Sagan Françoise, écrivain
Saidj Nathalie, étudiante
Sarkis, peintre
Savary Jérôme, metteur en scène
Schatzman Evry, astrophysicien, Institut
Schlosser Gérard, peintre
Schwartz Bertrand, ancien délégué à l'insertion professionnelle des jeunes
Schwartz-Bart André, écrivain
Schwartz-Bart Simone, écrivain
Seyrig Delphine, comédienne
Simon Claude, écrivain, prix Nobel
Smaïn, comédien
Soppelsa Jacques, président d'université
Saint-Geours Jean, banquier
Starck Philippe, designer

T
Tanche Maurice, professeur d'université
Télémaque Hervé, peintre
Temkine Anatole, ancien président de l'IDI
Thiam Awa, professeur de philosophie
Thibault Jean-Marc, comédien
Thomas Isabelle, étudiante
Tine Jean-Marie, président d'honneur Rochette-Cenpa
Toscan du Plantier Daniel, producteur
Trenet Charles, chanteur
Trocmé Etienne, président d'université

U
Uri Pierre, économiste

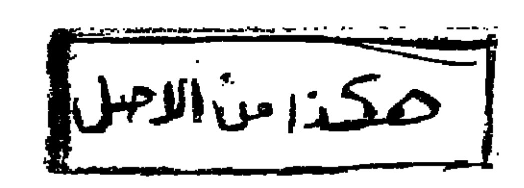
V
Varda Agnès, réalisatrice
Veynes Paul, historien, Collège de France
Viallat Claude, peintre
Vitez Antoine, metteur en scène
Vrigny Roger, écrivain

W
Weill Bertrand, professeur d'université
Wiaz, dessinateur
Wilson Lambert, comédien

X
Xenakis Iannis, compositeur

Y
Younsi Fatima, étudiante

Z
Zaïdi Nora, étudiante



Politique

M. Mitterrand dévoile son propre « projet »

Balzac à l'Elysée

« Fichu métier ! »

« Quand il travaille, il n'y a plus ni jour ni nuit ; pendant dix, quatorze, seize heures par jour, il ne démarre pas et éreinte une douzaine de plumes d'oie. » Cette plume trahit son époque. La bête de somme n'est donc pas M. François Mitterrand attelé à l'écriture d'un « projet » qu'il vient d'achever. Mais, selon les rares témoins de ce labour solitaire, le président de la République, candidat et écrivain, ressemble au tâcheron du jour et de la nuit, au Balzac ainsi décrit pas Stefan Zweig (1).

Balzac avait ses manies ; son encrier ordinaire, ses rames de papier vert pâle, ses pots d'un café qui lui arrachait les tripes, son lit et sa baignoire pour le repos. De M. Mitterrand, on sait peu, sinon qu'il noircit des demi-feuillets de papier blanc à en-tête « Président de la République ». Ses *réserves du même format* à en-tête de l'Assemblée nationale qu'il avait emportées jusqu'à l'Elysée — rien ne se perd — sont épuisées depuis longtemps. Deux piles de demi-feuillets à ses côtés, l'une vierge, l'autre gribouillée, il écrit à *son bureau du palais* avec pour seul témoin la pendule qui, *face à lui, sur* la cheminée, l'agace au nom de tous les adversaires politiques pressés.

La comparaison s'arrête là, sous peine de décrire un chef d'Etat en chemise de Balzac, les créanciers aux trousses, déménageant à la cloche de bois. Si M. Mitterrand écrit, c'est qu'il a *bien l'intention de rester. Depuis* plusieurs semaines, il griffonnait quelques notes éparses et se demandait ce qu'il pourrait en faire. Il ne s'est mis vraiment à le suivre *qu'aussitôt* après sa déclaration de candidature du 22 mars, avec l'ambition, *réalisée,* de tout rédiger de sa main de la première à la dernière ligne.

Depuis le 22 mars, il y a consacré l'essentiel de son temps, n'a reçu presque personne, s'est privé de quelques-unes de ses *balades dans Paris. Il a fait* « charrette », comme un architecte *ou un étudiant* à la veille d'un examen. Ses cours de récréation, c'était le bureau de M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Elysée, où il venait parfois se dégourdir les jambes et, mieux, le parc du palais.

Obsédé par la rédaction de son projet, M. Mitterrand n'a pris que *peu de temps pour préparer* les émissions de radio ou de télévision auxquelles il a participé depuis le 22 mars. Ainsi, pour le « Questions à domicile » du 31 mars, n'a-t-il arrêté son travail d'écriture qu'à 19 h 30 (l'émission commençait à *20 h 40*) afin de se mettre en train par quelques *pas, jusqu'à 20 h 10, dans le parc* de l'Elysée.

Dix lignes au plus

La *semaine dernière,* il a *fait* lanterner l'un de ses rares rendez-vous quotidiens, pendant une heure et quart, dans l'antichambre. Lorsque l'huissier de service l'avait prévenu de cette visite attendue, il discutait avec lui-*même sur un mot qui lui posait* problème. La difficulté levée, le mot en appela un autre, puis une phrase, puis deux, puis un feuillet, jusqu'à ce que l'invité s'en aille.

Pendant le week-end de Pâques, dans sa résidence de Latche, le *président-candidat* a terminé sa tâche. M. Bianco, planté, chez lui, près de son téléphone, recevait d'incessantes commandes de notes spécialisées — *dix lignes au plus* — sur le revenu minimum, l'impôt sur les grandes *fortunes, l'emploi, le SIDA...* Hormis ses conseillers ordinaires, seuls MM. Michel Rocard et Pierre Bérégovoy ont été sollicités à distance.

« Fichu métier ! » devait-il penser, reprenant ainsi l'expression qu'il avait appliquée aux journalistes et à lui-même pendant *qu'en mars 1986 M. Chirac,* à l'Hôtel de Ville de Paris, consultait le ban et l'arrière-ban des partis politiques de la majorité afin de constituer son gouvernement. Fichu métier que l'écriture, cet exercice douloureux, imposé par « Mitterrand 2 » à son nègre « Mitterrand 1 ».

Fichu métier que de mâcher et remâcher une phrase ou un demi-feuillet *à l'heure, alors même que* M. Jacques Séguéla, le publicitaire qui s'est sacré lui-même empereur de l'autopublicité, vient de réaliser le clip des deux derniers siècles à la gloire du président sortant ; de la Révolution française à la fusée Ariane en passant par Bonaparte, Jaurès, Blum, *Edith Piaf, Juliette Gréco et* Coluche, le tout en quatre-vingt-dix secondes. D'après le fantôme de Balzac, M. Mitterrand aurait entendu ricaner sa pendule.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) *Balzac,* par Stefan Zweig. Albin Michel, éditeur.

Dérive

PAUVRE Jaurès ! Il doit se retourner dans sa tombe, lui *qui proclamait naguère* qu'il ne pouvait y avoir de démocratie si les programmes politiques n'étaient pas conçus comme des *« contrats inviolables »* entre les partis et le pays...

Voilà, en effet, que son héritier spirituel jette lui aussi aux orties *toute notion de programme sous* prétexte que les temps ont changé !

A quoi bon renvoyer aux partis la responsabilité de définir des programmes, comme le fait M. Mitterrand, si l'on postule que de toute façon l'on n'en tiendra compte que vaguement une fois élu à la présidence de la République ?

Certes, *le président-candidat,* en se limitant à la présentation d'un « projet », ne fait que mettre sa stratégie en harmonie avec sa nouvelle conception du rôle du président de la République, qu'il veut dégager des problèmes quotidiens d'intendance ; il peut aussi justifier cette évolution en se référant à ses *prédécesseurs.*

Il n'en demeure pas moins que *M. Mitterrand se complaît à cultiver* un flou qu'il dénonçait il n'y a pas si longtemps chez ses adversaires. A trop reprocher avec condescendance à MM. Chirac et Barre de proposer au Français de la *« bouillie pour les chats »,* il courrait le risque de *s'engluer lui-même dans le* contenu, si l'on ose dire, de sa propre *gamelle...*

Car, pour l'instant, les « projets » *exposés par les candidats du RPR* et de l'UDF n'ont — littéralement parlant — rien à envier à celui esquissé par M. Mitterrand.

Personne, au demeurant, n'est dupe, les intéressés pas plus que les électeurs, invités à un spectacle qui rappelle les ombres chinoises.

MM. Mitterrand, Chirac et Barre semblent se référer tous les trois, implicitement, à... Pierre Mendès France (*dont il a été question mardi* soir sur Antenne 2), qui estimait que, dans sa profonde sagesse, le peuple français *« reconnaît intuitivement ceux qui œuvrent pour lui et ceux dont l'action n'avantage, en dernière analyse, que des intérêts privés et des droits dits acquis ».* D'où leur propension commune à pratiquer la psycho-politique. *« Faites-moi confiance »,* dit le premier, en mettant en avant ses convictions. *« Vous pouvez compter sur moi »,* affirme le deuxième, en *affichant sa détermination. « Ai-je jamais eu d'autre souci que la France ? »,* demande le troisième en étalant sa science.

Tant pis pour les petits candidats, condamnés au silence par la loi du taux d'écoute qui prévaut *dans le paysage audiovisuel !* Surtout s'ils prétendent, eux, avoir quelque programme à proposer.

Quoi qu'on puisse penser de cette dérive des mœurs politiques, elle appelle en bonne logique une étape complémentaire dans la démarche des « grands » compétiteurs en présence : la réhabilitation du rôle des partis, consacrés sans le savoir dans leur mission *de fournisseurs* de programmes. Si les prétendants au *pouvoir suprême* ne veulent pas préciser eux-mêmes les politiques qu'ils veulent appliquer, il faut bien que ce travail incombe au Parlement, où sont élus les représentants des partis... Sauf à admettre, bien entendu, que les uns et les autres puissent faire litière d'un autre aphorisme mendésien : *« Choisir un homme, fût-il le meilleur, au lieu de choisir une politique, c'est abdiquer. »*

ALAIN ROLLAT.

M. Rocard en Corse

Dans un long entretien accordé à l'édition corse du *Provençal,* M. Rocard affirme que la loi-cadre proposée pour l'île par M. Barre *« pourrait se révéler anachronique et dangereuse ».* Il déclare préférer la procédure des contrats de plan, parce qu'elle permet de *« faire se rencontrer les volontés de manière concertée et positive ».*

D'autre part, M. Rocard déclare *« illégitime, injustifiable et impardonnable »* le recours à la violence dans notre système démocratique. La région étant *« l'instrument d'affirmation de l'identité de l'île »,* il estime que, les conditions du dialogue étant en place, le choix de la violence n'est plus *« une politique, mais un crime ».*

« Pour ceux qui refusent cette évidence démocratique, poursuit M. Rocard, *se parer d'une revendication nationaliste ne suffit pas à faire passer les terroristes pour autre chose que ce qu'ils sont, hélas, devenus : des fauteurs de violence que la République doit naturellement poursuivre et condamner comme tels. »*

Une amnistie analogue à celle de 1981 est-elle envisageable au lendemain de l'élection présidentielle ? *« Elle ne me paraît plus de saison,* répond M. Rocard. *La précédente était une mesure d'apaisement, une main loyalement tendue à ceux qui s'étaient fourvoyés. Il n'y a pas eu apaisement, mais escalade au contraire. La main tendue n'a pas été saisie, mais mordue par une poignée de gens dont l'action engendre non seulement la violence et la mort, mais nuit gravement aux intérêts véritables des Corses. »*

M. Rocard était attendu jeudi en Corse, où il effectuera un voyage d'information de deux jours. — *(Corresp.)*

L'apothéose et la fin de la politique

(Suite de la première page.)

Selon les sondages, M. Chirac a bel et bien décroché M. Barre, au-delà *même de ce qui était* attendu, mais s'il y a dynamique, elle joue... à la baisse : les deux candidats de la majorité sont en effet passés de 43 % des intentions de vote en début de campagne à 39 % aujourd'hui (chiffres de la SOFRES).

Cette perte s'explique non seulement par le mouvement des électeurs centristes mais aussi par le poids de l'extrême droite.

2. Le haut niveau de M. Jean-Marie Le Pen.

Non seulement le chef de file de l'extrême droite a survécu à l'affaire du « point de détail » mais il paraît avoir repris sa marche en avant. Au point d'obliger *M. Chirac à une valse-hésitation* du plus mauvais effet : à Marseille, le candidat du RPR *« comprend »* le racisme ; aux Antilles, il proclame que *« nous sommes tous des métis » !* Ces grandes embardées, qui ne surprennent guère, sont à elles seules un constat d'impuissance : que M. Charles Pasqua le veuille ou non, M. Chirac n'a pas encore trouvé la bonne recette pour se dégager d'une pression qui le prive, pour le moment, de la dynamique dont il a besoin.

3. La mécanique des reports de voix.

Le leitmotiv du maire de Paris et du ministre de l'intérieur est que la droite étant majoritaire au premier tour, elle le restera au second par addition de ses forces. *« Jacques Chirac et Raymond Barre ne sont pas candidats l'un contre l'autre, mais l'un à côté de l'autre »,* assure M. Pasqua. Cette majorité n'est pas telle qu'elle permette ce calcul : l'ensemble droite et extrême droite totalise 50,5 % des votes au premier tour (selon la SOFRES). Au second tour, M. Mitterrand, par le simple effet mécanique des reports de voix, peut compter non seulement sur son électorat du premier tour, mais aussi sur 85 % des électeurs de l'extrême gauche, sur 20 % des électeurs barristes et sur 25 % du vote d'extrême droite. Comme le dit M. Pasqua, le second tour est bel et bien contenu dans le premier : la baisse de niveau de M. Barre, le haut niveau de *M. Le Pen au premier tour,* expliquent en partie l'excellente tenue de M. Mitterrand au second.

4. Le jeu de M. François Mitterrand

Dans ce contexte, le candidat-président a su jouer au plus fin. Le subtil dosage qu'il opère entre une campagne de combat et le thème du rassemblement est, pour *le moment, efficace : 23 % seulement* des électeurs interrogés par la SOFRES seraient *« mécontents »* de sa réélection. Ce pourcentage est près du double lorsqu'il s'agit de M. Chirac. Encore faut-il observer que M. Mitterrand a usé d'une bonne vieille méthode : premier temps, je rassemble les miens (déclaration de candidature, interview à Europe 1) ; deuxième temps, je séduis les autres en faisant patte de velours (« Questions à domicile » sur TF 1). La nouveauté vient simplement du très court laps de temps qui, cette fois, a séparé ces deux campagnes (de premier tour, puis de second tour), promptitude qui rend la réaction de M. Chirac particulièrement malaisée car lui est encore pris dans une logique de premier tour, et de consolidation de son hégémonie à droite.

Cette situation presque idéale tient largement à la capacité tactique de M. Mitterrand, dans une campagne jusqu'alors purement politique et non thématique ni, encore moins, programmatique.

M. Barre se plaint souvent de voir M. Chirac *« piller »* ses idées : il aurait pu tout autant dénoncer le *« pillage »* de sa campagne par M. Mitterrand. Car ce dernier a réussi là où M. Barre a échoué : il a créé, dès sa déclaration de candidature, un choc anti-Chirac, et s'est ainsi lui-même promu comme candidat anti-« Etat-RPR ». Ce choc, M. Mitterrand ne l'a pas recherché sur le terrain du bilan, sachant trop qu'il aurait dû alors engager avec le premier ministre une bataille de « chiffonniers » bilan contre bilan, et *qu'il aurait été* par-là même placé lui aussi en position de sortant. Il a donc recherché le combat sur le terrain le plus populaire de l'excès de pouvoir, de la confiscation des pouvoirs, et de l'accaparement de l'Etat. Bref, il a ôté à M. Barre ce qui aurait dû être son mot d'ordre : que ceux qui n'aiment pas le RPR me suivent ! Or, comme dit un proche de M. Chirac, *« ça fait du monde »* !

Ce faisant, M. Mitterrand a désigné M. Chirac comme le seul sortant. Si bien que seul le premier ministre — bien installé dans son rôle de « bouclier » du président — concentre les mécontentements. M. Mitterrand, lui, les évite et peut même se prévaloir d'un bilan jugé positif de son septennat. *Il profite* même de certains des aspects — positifs eux aussi — de l'action gouvernementale de M. Chirac, comme la sécurité par exemple.

Ce faisant, M. Mitterrand a doté le pays d'un candidat anti-excès : contre les excès sociaux, il *propose « la paix sociale »* ; contre les excès idéologiques, c'est-à-dire contre les tenants des privatisations et des... nationalisations, il prône le gel de l'action publique ; contre les excès institutionnels, il se présente comme porteur d'un nouvel équilibre des pouvoirs, thème qui lui permet de justifier l'absence d'un programme électoral précis.

Cette recherche du point d'équilibre de la société le conduit à être à la fois le candidat de la cohérence, et celui de l'ouverture. La cohérence ? C'est ce qu'il préfère : il recherchera l'adéquation à *laquelle aspirent les Français* entre une majorité présidentielle et une majorité parlementaire. Mais, là encore, il le fera sans excès, c'est-à-dire en prenant garde d'imposer à l'actuelle majorité la charge du vote contre le gouvernement qu'il proposera au pays.

L'ouverture ? Recherchant une majorité qui lui soit acquise, il n'en ouvre pas moins les bras à tous ceux qui voudront le rejoindre. *« Nous ne demanderons pas de passeport »,* comme l'a dit M. Laurent Fabius.

Après tout, les différences entre les « grands » candidats ne sont pas telles qu'il soit interdit à ceux d'en face de le rejoindre. L'opinion, en tout cas, ne s'y trompe pas : elle met désormais l'accent sur les qualités personnelles d'homme d'Etat des candidats. *C'est-à-dire, aujourd'hui,* l'avantage de M. Mitterrand, dont les prestations marquent à la fois l'apothéose et la fin de la politique. Apothéose puisque manifestement l'homme est au sommet de son art. Fin parce que cette virtuosité semble se suffire à elle-même, et exclut tout débat autre que le *« faites-moi confiance ! »* lancé à M. Léotard.

Or, une fois l'élection jouée, il faudra bien en revenir à cette seule question : un président, pour quoi faire ? Le 9 mai, les échéances économiques et politiques seront là. Réélu, M. Mitterrand redeviendrait *ipso facto* responsable de la gestion du pays et devra affronter une situation économique que M. Giscard d'Estaing annonce de couleur sombre. Il lui faudrait alors, face à une opposition conduite par M. Chirac, poussée par le redoutable aiguillon Le Pen, bien du talent et un excellent « premier ministre-bouclier » pour éviter que l'opinion ne se sente aussi promptement flouée qu'elle s'était laissée tranquillement séduire.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

A l'extrême droite

M. Le Pen : « Je deviens moralement le chef de file de l'opposition nationale »

A l'occasion de la convention européenne de la jeunesse, qui se tient à Strasbourg les 5 et 6 avril à l'initiative du Mouvement de la jeunesse d'Europe (émanation du Front national), M. Jean-Marie Le Pen devait lancer, le mercredi 6 avril, un appel à la jeunesse. La veille, les responsables du MJE ont ouvert cette convention consacrée à *« l'Europe des patries »* en accueillant 420 jeunes délégués représentant vingt-cinq nations.

Une délégation du MJE et du groupe des droites européennes a été reçue en fin d'après-midi à la mairie de Strasbourg. Deux députés nationaux du Front national, MM. Bruno Mégret, directeur de campagne de M. Le Pen, et Robert Spieler, étaient également présents. Le maire et sénateur centriste, M. Michel Rudloff, puissance invitante, a expliqué que, dès lors que la demande de réception avait été faite par un groupe de députés européens, il n'avait aucune raison de la refuser. *« Je respecte le suffrage universel »,* a-t-il expliqué.

Pour la journée du 6 avril, la fédération du Bas-Rhin du PCF et « le collectif contre l'extrême droite et pour la fraternité » ont appelé séparé-ment à manifester contre la venue du président du Front national dans la capitale européenne.

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

A moins de trois semaines du premier tour de l'élection présidentielle, le jockey Jean-Marie Le Pen, casaque *bleu,* blanc, rouge, toque étoilée, cravache dans la ligne droite, est convaincu de pouvoir devancer le coursier de M. Raymond Barre. A l'image de la nouvelle campagne d'affiches qu'il vient de lancer, le président du Ffront national ne cesse de *répéter qu'il est l'« outsider »* capable de l'emporter sur les *« chevaux de retour »* dans la course à l'Elysée. Les 11 % et 12 % d'intentions de vote dont le créditent les sondages de ces dernières semaines lui font l'effet d'un dopant. Quant à la majorité, déjà en mauvaise posture face au pur-sang élyséen, elle se demande comment elle pourra au second tour remonter le handicap des voix lepénistes.

Embarras pour MM. Chirac et Barre, mais, paradoxalement, aussi pour M. Le Pen. Que fera-t-il le 1er mai, au cours du défilé pour la fête de Jeanne d'Arc, des électeurs *qui auront parié sur lui ? La poussée* électorale actuelle du candidat d'extrême droite ne fait qu'aviver les dissensions qui opposent les tenants de la politique du pire à ceux qui veulent *ménager pour l'avenir* des chances de rapprochement avec la droite classique.

La première tendance, représentée par le secrétaire général du FN, *M. Jean-Pierre Stirbois, ne verrait* dans la victoire de M. Mitterrand que des avantages. La saine perspective d'une victoire inéluctable du président-candidat porterait déjà ses *fruits, estiment certains élus* lepénistes : les jeux paraissant faits, des électeurs de la droite classique sensibles aux thèses lepénistes abandonneraient aujourd'hui un vote pour MM. Chirac ou Barre, *devenu « inutile »,* pour s'adonner enfin aux délices du vote protestataire pour le candidat du Front national.

La victoire de M. Mitterrand donnerait *quant à elle, au député FN,* menacé par le scrutin majoritaire, un délai de survie toujours bon à prendre. Enfin, et c'est sans doute l'argument le plus important en cas de défaite de la majorité, le candidat de la « droite nationale et populaire » pourrait espérer se faire une santé sur les décombres de l'UDF et du RPR. Le président du Front national n'est pas insensible à cette perspective. *« Si Mitterrand gagne* [...] *le fait est que mes concurrents de droite auront été battus, mais plus battus que moi, dans la mesure où ils partaient de positions établies, avec des moyens considérables. Je deviens moralement le chef de file de l'opposition nationale »,* déclare M. Le Pen dans un entretien, publié le mardi 5 avril par *les Dernières Nouvelles d'Alsace.*

De là à penser qu'il s'apprête, le 1er mai, à donner le coup de grâce au candidat de droite resté en course, il n'y a qu'un pas que certains franchissent allègrement. Pour l'instant, M. Le Pen s'est contenté de dire *qu'il ne ferait « pas pis que M. Jacques Chirac à l'égard de M. Valéry Giscard d'Estaing en 1981 ».* Mais il ajoute : *« Je suis une réalité arithmétique incontournable. Pour battre le candidat socialiste, le champion de la droite ne pourra pas se passer des voix qui se sont portées sur moi. »* Bref, si M. Le Pen ne détient pas les clés de la victoire, il a en tout cas en main le porte-clés de la défaite de la majorité.

Il semble toutefois que, tout en maintenant sa pression sur la majorité, M. Le Pen *ait décidé, en son for* intérieur, de ne pas courir le risque d'apparaître peu ou prou comme ayant facilité le renouvellement du bail élyséen de M. Mitterrand. *« Notre contrainte,* insite pour sa part M. Mégret, *c'est de ne pas porter le chapeau d'une éventuelle victoire de M. Mitterrand. »*

Le député de l'Isère prêche depuis longtemps une attitude qui ne ferme pas définitivement la porte à des alliances avec la droite. Le groupe du Front national à l'Assemblée nationale a déjà servi de révélateur des contradictions qu'il pouvait y avoir à taper systématiquement sur le premier ministre, M. Chirac, tout en dénonçant la gauche. M. Edouard *Frédéric-Dupont* lui-même s'était désolidarisé de cette attitude, il y a quelques semaines, en assurant M. Chirac de son soutien. Un autre député FN, M. Le Jaouen, avait, *quant* à lui, quitté purement et simplement le groupe. Des électeurs du FN, déçus par l'attitude de M. Le Pen pourraient bien suivre le même chemin, estiment certains élus lepénistes.

« Nous récoltons aujourd'hui, avec la montée dans les sondages de Jean-Marie Le Pen, le fruit du travail de fond que nous avons fait depuis un an pour gommer les scories de notre image de marque. Cet effet positif avait été différé par les retombées de l'affaire du « détail », commente M. Mégret, d'une manière qui sonne comme un avertissement à ceux qui voudraient réduire cet effort à néant en jouant la carte de la politique du pire.

Mais, pour l'heure, la question essentielle demeure sans réponse : les électeurs du Front national venus d'horizons très différents, agrégés par un même réflexe protestataire, seront-ils sensibles à une consigne de vote donnée par M. Le Pen avant le second tour ? Réponse le 8 mai.

PIERRE SERVENT.

« Chants folkloriques »

Mardi soir, un dîner alsacien a rassemblé au Palais des fêtes les délégations des jeunes nationalistes. Les organisateurs ont préféré interrompre le dîner avant le café, les délégations italiennes, espagnoles et allemandes ayant entamé sans complexe l'hymne phalangiste de Primo de Rivera et des chants militaires allemands. Le vieux franquiste Blas Pina, a été salué par une chaleureuse ovation. Les responsables ont, semble-t-il, regretté d'avoir invité la presse à cette *manifestation. « Ce sont des chants folkloriques. Ils ont un peu bu »,* ont-ils tenté d'expliquer.

Société

REPÈRES

Télécommunications

Accord spatial franco-canadien

La société québécoise Spar et la firme française Alcatel Espace viennent de signer un accord de coopération dans le domaine des satellites de télécommunications. Aux termes de ce contrat, qui fait suite à l'accord de collaboration générale passé en octobre entre les deux firmes, Spar fournira à Alcatel Espace des équipements électroniques d'une valeur d'environ 60 millions de francs (cornets d'antenne, amplificateurs de canaux et une antenne fonctionnant à 12 gigahertz) pour les charges utiles des futurs satellites français Télécom-2.

Nucléaire

Rejet radioactif à Cattenom

Un rejet de gaz légèrement radioactif s'est produit, le lundi 4 avril, sur la tranche numéro 1 de la centrale nucléaire de Cattenom (Moselle), installée près de Metz. Cet incident, dû à l'ouverture accidentelle d'une vanne, a eu lieu au cours d'une opération de chasse des gaz radioactifs contenus dans le circuit primaire du réacteur, à l'arrêt depuis le 2 avril pour une révision complète et un rechargement partiel de son cœur en combustible. Ce rejet a donné lieu à un relâchement dans l'atmosphère de xénon 133, d'halogènes et d'aérosols d'iode radioactif dont l'activité totale s'élevait à quarante milliards de becquerels, soit *« le millième, selon le chef de la centrale, des rejets autorisés qui ont été effectués en 1987 »*. Les contrôles effectués par le service central de protection contre les rayonnements ionisants ont confirmé que l'incident était sans conséquence pour l'environnement.

SIDA

Situation alarmante en Thaïlande

La Thaïlande va sans doute devoir affronter une épidémie très grave de SIDA dans les prochains mois, a déclaré, le mardi 5 avril, le docteur Jonathan Mann, responsable du programme anti-SIDA de l'Organisation mondiale de la santé. Selon une étude réalisée au premier trimestre 1988 sur mille six cents toxicomanes de la région de Bangkok, 15 % étaient porteurs du virus du SIDA. L'an dernier, une étude similaire avait montré un pourcentage de séropositivité de l'ordre de 1 %. A ce jour, douze cas de SIDA ont été officiellement recensés en Thaïlande. – *(Reuter.)*

SPORTS

Football : l'élimination du Matra-Racing en Coupe

Créteil, la passion du sport

L'US Créteil, une équipe de troisième division, a créé la plus grosse surprise des seizièmes de finale de la Coupe de France de football, en éliminant le Matra-Racing. Déjà victorieux au match aller, les amateurs banlieusards ont à nouveau humilié l'équipe parisienne en l'emportant, le mardi 5 avril au Parc des Princes, par 1 à 0. L'autre club de la capitale, Paris-Saint-Germain, a été une nouvelle fois débordé par Sochaux (3 à 0). Monaco, enfin, le leader du championnat, a été éliminé par Nice.

Créteil, c'est au bout du métro. Les six mille spectateurs étaient venus en voisins, mardi soir, de la préfecture du Val-de-Marne pour l'inégal affrontement avec le Matra-Racing. Petit club de banlieue, Créteil est aux antipodes du football professionnel symbolisé par le puissant club de Jean-Luc Lagardère. Ce match retour était celui de tous les contrastes entre une petite société d'économie mixte (SEM) d'inspiration socialiste et une société anonyme à objet sportif (SOS) créé dans un pur esprit capitaliste ; entre une joyeuse bande d'amateurs et une armada de vedettes surpayées ; entre un football vécu comme un jeu et un autre subi comme un emploi. La victoire a choisi son camp, et Artur Jorge, l'entraîneur du Matra-Racing, ne pouvait que *« complimenter Créteil, qui nous a donné une leçon de passion et d'amour pour le football »*.

Les échos de l'exploit vont résonner longtemps dans cette ville passée en vingt ans de vingt mille à quatre-vingt mille habitants, et dont le ciment doit être, aux yeux de son maire, M. Laurent Cathala (PS), le sport. 12 % du budget municipal lui sont consacrés, et ce n'est pas un hasard si Créteil a été élue en 1987 *« ville la plus sportive de France »*. Avec Stéphane Caristan comme citoyen chef de file, la tradition sportive de la cité cristolienne n'est pas usurpée. Pourtant, le football est longtemps resté un parent pauvre. La transformation de l'US Créteil en SEM dès la parution de la loi Avice, en 1984, était une bouée de sauvetage pour un club moribond, proche de la relégation en division d'honneur.

L'objectif était d'atteindre la troisième division en 1989. Or Créteil est déjà aux portes de la deuxième division, et ses joueurs, pour la plupart employés par la municipalité comme moniteurs de sports dans les trente-huit groupes scolaires de la commune, sont devenus des héros de légende. Grâce à la Coupe de France, ce coin de banlieue parisienne n'a pas seulement gagné un match, mais aussi un début d'identité.

J.-J. B.

Les résultats

DIVISION I ENTRE EUX

*NICE b. Monaco	2-0	(1-1)
*Nantes et AUXERRE	0-0	(0-1)

DIVISION I CONTRE DIVISION II

*MONTPELLIER b. Strasbourg	3-2	(1-1)
*Lyon b. TOULOUSE	1-0	(1-3)
*Toulon b. SÈTE	2-0	(0-2)
(Sète qualifié, 11 penaltys à 10)		
*METZ b. Nancy	2-0	(0-1)
*SOCHAUX b. Paris-SG	3-0	(3-1)
*LILLE b. Abbeville	2-0	(2-2)
*LENS b. Dunkerque	3-0	(2-0)

DIVISION I CONTRE DIVISION III

CRÉTEIL b. *Matra-Racing	1-0	(1-0)
*LE HAVRE b. Evreux	5-1	(1-1)

DIVISION II ENTRE EUX

REIMS b. *Bastia	1-0	(2-2)
*Caen b. CHATELLERAULT	3-2	(0-1)

DIVISION II CONTRE DIVISION III

QUIMPER b. *Cholet	2-0	(2-1)

DIVISION II CONTRE DIVISION IV

*MULHOUSE b. Vallauris	2-1	(3-1)

Le match Endoume (Div. II)-La Roche AEPB (Div. II) aura lieu le 12 avril.

(Les qualifiés sont en majuscules. Entre parenthèses figurent les résultats des matches aller.)

Basket-ball : championnat de France

Avantage décisif pour Mulhouse

Des quatre équipes qui recevaient, le mardi 5 avril, en matches aller des huitièmes de finale de championnat de France de basket-ball, seule celle de Mulhouse a pratiquement assuré sa qualification.

Résultats : *Tours b. Villeurbanne, 74-72 ; *Lorient b. Orthez, 103-93 ; *Mulhouse B. Antibes, 103-68 ; *Caen b. Nantes, 91-84.

Les matches retour auront lieu, le samedi 9 avril, à Orthez et à Villeurbanne, et le dimanche 10, à Antibes et à Nantes. Limoges, Monaco, Cholet et le Racing-Club de France-Paris accéderont directement aux quarts de finale.

● Le Maccabi Tel-Aviv et Milan, qui ont battu respectivement Belgrade et Salonique sur le même score (87-82), le mardi 5 avril, à Gand, en demi-finales de la Coupe d'Europe de basket-ball des clubs champions, se sont qualifiés pour la finale organisée le jeudi 7 avril.

● **CYCLISME : Paris-Camembert.** – Laurent Fignon, déjà vainqueur cette saison de Milan-San-Remo, a gagné, le mardi 5 avril, la course Paris-Camembert en devançant Bruno Cornillet de 56 secondes à l'arrivée à Vimoutiers.

L'attentat contre la représentante de l'ANC à Paris

Le ministre sud-africain de l'information affirme que Pretoria n'avait aucun intérêt à faire assassiner Dulcie September

L'assassinat à Paris, le 29 mars, de Dulcie September, représentante de l'ANC (mouvement anti-apartheid), continue de susciter les réactions les plus diverses. Alors que les autorités sud-africaines mettent en cause *« l'aile dure de l'ANC et ses amis de gauche »*, les accusant d'avoir voulu, avec ce crime, *« embarrasser les milieux modérés en France »*, les représentants de l'ANC aux Etats-Unis assurent avoir été avertis par le FBI de la présence d'un commando sud-africain dont ils auraient pu être la cible. Tandis que M. André Giraud, ministre de la défense, affirme que la DGSE n'est pas en possession d'information impliquant les services sud-africains dans le meurtre de la représentante de l'ANC en France, les services de police britanniques se refusent à confirmer ou à démentir avoir signalé la présence d'un agent sud-africain à Paris, deux jours avant l'assassinat.

L'Afrique du Sud n'avait aucune raison valable de faire assassiner la représentante de l'ANC en France et rien à y gagner, a déclaré mardi 5 avril, à l'AFP, le ministre sud-africain de l'information, M. Stoffel van der Merwe. Commentant les accusations dont son pays est l'objet depuis cet attentat, le ministre demande en substance qui a intérêt à ce meurtre et à qui a-t-il profité. Il accuse *« l'aile dure de l'ANC et ses amis de gauche »*, qui auraient, selon lui, *« choisi le moment idéal »*, en pleine campagne présidentielle, *« pour embarrasser tout à la fois l'Afrique du Sud et les milieux modérés en France »*.

Pretoria, a-t-il reconnu, intervient contre l'ANC, comme lors du raid du 28 mars au Botswana, mais *« uniquement sur la base d'informations solides faisant état d'une menace directe contre la population sud-africaine »*. Selon M. van der Merwe, *« Dulcie September ne représentait aucune menace et n'était pas importante »*. En revanche, a-t-il ajouté, *« il est clair que l'ANC est en proie à des luttes intestines et qu'elle a parfois recours, pour les résoudre, à l'élimination physique »*. Selon le ministre de l'information, Dulcie September *« n'était pas quelqu'un de très efficace »* et *« faisait obstacle à des gens plus radicaux »*.

Sur l'état des relations franco-sud-africaines, le porte-parole de M. Botha a déclaré : *« La France a toujours été pour nous un pays important et nous nous efforçons constamment d'améliorer nos relations avec elle. »* *Le Canard enchaîné* du 6 avril précise que, le 12 mars dernier, lors d'une escale à l'aéroport de Roissy, M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a rencontré une *« délégation »* française, composée de M. Michel Roussin, chef de cabinet du premier ministre, de l'un de ses collaborateurs officieux, M. Jean Yves Ollivier, qui, selon l'hebdomadaire, *« est au mieux avec l'Afrique du Sud »*, et de deux proches collaborateurs de M. Jean-Bernard Raymond : M. Jean David Levitte, directeur adjoint de cabinet, et Jean-Marc Simon, chargé des problèmes africains.

« Une forte présomption »

Aux Etats-Unis, des représentants de l'ANC ont déclaré, mardi, avoir été avertis par le FBI qu'ils pourraient être la cible de commandos sud-africains. Selon le représentant du mouvement anti-apartheid à Washington, M. Dumi Matabani, les agents fédéraux l'avaient contacté en septembre 1987 pour lui dire qu'ils avaient *« une forte présomption »* quant à la présence d'un commando sud-africain aux Etats-Unis. *« Ils m'ont dit qu'ils tenteraient de le stopper, et d'être prudent »*, a-t-il ajouté. M. Themba Ntinga, représentant de l'ANC à New-York, a assuré avoir reçu des mises en garde identiques du FBI. Un porte-parole du FBI s'est refusé à commenter ces déclarations, précisant seulement que la Sûreté fédérale américaine *« se devait de signaler aux parties concernées toute information [...] sur d'éventuelles violences ou pertes de vies humaines »*.

A Londres, les services de police britanniques n'ont *« ni confirmé ni démenti »* l'information publiée, mardi 5 avril, par *l'Humanité*, selon laquelle les services secrets anglais avaient signalé à leurs homologues français la présence d'un agent sud-africain à Paris, deux jours avant l'assassinat de Dulcie September, et qui se nommerait Dick K. Stoffberg. En revanche, à Paris, M. André Giraud, ministre de la défense, a assuré que la DGSE, le service de renseignement français, ne possédait pas d'informations impliquant des agents sud-africains dans le meurtre de la représentante de l'ANC. *« Si la DGSE avait eu de telles informations, elle me les aurait fait connaître, et elle ne m'a rien transmis de tel »*, a affirmé M. Giraud devant le club de la presse du Cercle France-Pays arabes.

Enfin, une publication hebdomadaire française, *la Lettre de l'océan Indien*, affirme, dans son numéro daté 2 avril, qu'un actuel conseiller technique du ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, a joué, par le passé, le rôle d'agent des services secrets sud-africains en France. Selon cette lettre hebdomadaire, cet homme, dont l'identité n'est pas dévoilée, *« aurait donné l'ordre formel, il y a quelques mois, aux services compétents de ne pas renouveler le titre de séjour en France de Dulcie September »*.

Au ministère de l'intérieur, il existe bien un chargé de mission auprès de M. Pasqua qui ne fait pas mystère de son soutien à l'Afrique du Sud. Il s'agit de M. Jean-Dominique Taousson, ancien militant de l'Algérie française, chargé du dossier des harkis, et toujours rédacteur en chef du *Courrier austral parlementaire*, une publication destinée aux *« groupes d'amitiés avec l'Afrique australe »* au sein des Assemblées parlementaires. Cependant, place Beauvau, on assure que M. Taousson *« n'a jamais donné un ordre quelconque »* concernant Dulcie September, *« car il n'était pas en charge du dossier »*.

● **Saccage des locaux de la South African Airways à Lyon.** – Une trentaine de militants des Jeunesses communistes ont saccagé les locaux lyonnais de la compagnie aérienne sud-africaine South African Airways (SAA), le mardi 5 avril peu avant 17 heures, pour protester contre l'assassinat à Paris de la représentante de l'ANC, Dulcie September. Après avoir fait irruption dans les locaux occupés par trois employés français, les jeunes communistes ont renversé des meubles, jeté les prospectus touristiques par les fenêtres et inscrit sur les murs des slogans hostiles au régime de Pretoria. Les employés de la SAA n'ont pas été malmenés. Les manifestants ont aussi affiché des portraits de Dulcie September à l'extérieur des fenêtres des locaux de la SAA. En début d'après-midi, ils avaient fait signer, dans une rue voisine, une pétition intitulée *« L'apartheid tue à Paris »*. L'occupation des locaux de la SAA a duré une quinzaine de minutes. Une dizaine de manifestants ont été interpellés.

Nouvel appel à la lutte armée du mouvement séparatiste basque Iparretarrak

L'organisation séparatiste basque Iparretarrak a lancé, le lundi 4 avril, un nouvel appel à la lutte armée contre l'Etat français, à l'occasion du *« jour de la patrie basque »* (*« l'Aberri Eguna »*).

Dans un texte parvenu mardi matin à l'AFP à Bayonne, le mouvement clandestin demande que *« chaque abertzale* [« patriote » basque] *s'investisse dans la lutte pour que vive notre pays et notre peuple et particulièrement dans le soutien et la participation à la lutte armée »*.

« Le peuple basque, poursuit le texte, *dominé par la force, asservi par l'Etat et ses serviteurs, nié dans son existence, bafoué dans ses droits, vit aujourd'hui des moments terribles ponctués par une répression tous azimuts orchestrée par le pouvoir parisien. »*

Ce communiqué est le premier de l'organisation – dissoute le 15 juillet 1987 – depuis l'arrestation, le 20 février dernier à Boucau (Pyrénées-Atlantiques), de son chef présumé, Philippe Bidart, ainsi que de quatre autres membres d'Iparretarrak.

FAITS DIVERS

Dans le Vaucluse

Disparition d'un enfant de trois ans

Un enfant de trois ans, Raphaël Hurtig, fils d'un informaticien parisien, a disparu, le dimanche 3 avril, vers 12 h 50, alors qu'il cherchait des œufs de Pâques dans le jardin de ses grands-parents à Castellet (Vaucluse). Mardi soir, les recherches étaient restées vaines malgré l'intervention des pompiers, gendarmes et militaires de la région, aidés par des chiens spécialisés. Un ratissage systématique du village et celui d'un périmètre de 12 kilomètres aux alentours ont eu lieu sans aucun résultat.

Les parents craignent, semble-t-il, un enlèvement, bien qu'aucune demande de rançon n'ait été jusqu'à présent formulée. Les enquêteurs ne négligent aucune piste, tout en penchant pour la thèse du rapt.

● **Un malfaiteur blessé par des policiers à Paris.** – Un homme, soupçonné d'avoir commis un vol dans une pharmacie à Paris (18e), a été sérieusement blessé, le lundi 4 avril, par des policiers lors de son interpellation. Selon les policiers, ce dernier, Serradine Seddih Bouzenad, trente-deux ans, les avait menacés avec un revolver de calibre 22 long rifle approvisionné et l'un des policiers *« a dû faire usage de son arme à deux reprises, faisant mouche »*.

Bouzenad venait d'attaquer, avec son arme, une pharmacie située 34, rue Marx-Dormoy, où il avait notamment dérobé une somme de 1 300 francs et des médicaments. Il a été admis à l'hôpital du Val-de-Grâce, blessé à la poitrine et à l'abdomen.



Géo d'Avril.
En vente dès aujourd'hui.

ANNIVERSAIRE D'ISRAËL

40 ans d'Israël, par la force et la foi.

BICENTENAIRE DE BUFFON

Moi, Comte de Buffon, j'ai 280 ans et 100 ans d'avance sur Darwin.

PASTEURS TÉLÉ-STARS

USA : question télé, la Religion rapporte.

Et également dans Géo :
• Un grand dossier sur Singapour. • La Camargue à fleur d'eau.
• Les fêtes rituelles des indiens Wayanas. • Le Tibet, otage de la Chine.

Société

« Une journée mondiale sans tabac »

La fumée des autres

A l'occasion de son quarantième anniversaire, l'OMS (Organisation mondiale de la santé) organise, le jeudi 7 avril, la première « journée mondiale sans tabac ». Diverses initiatives sont prévues en France, avec la *collaboration de nombreuses* radios et de chaînes de télévision.

« Le tabac tue », c'est bien connu. Cela n'empêche pas les Européens de griller plusieurs centaines de milliards de cigarettes chaque année, abîmant leurs poumons et enfumant allègrement leur entourage.

Pas si allègrement que ça, à vrai dire... Le rapport de forces entre fumeurs et non-fumeurs est en train de changer. La mauvaise conscience des uns s'ajoute à l'agacement grandissant des autres *et* contraint les pouvoirs publics à agir.

Pas de demi-mesure au Canada où la publicité pour le tabac sera totalement interdite à partir du 1er janvier prochain. Aux Etats-Unis, les pouvoirs locaux, les fondations privées et les entreprises rivalisent d'imagination pour protéger les non-fumeurs. Quitte à sombrer parfois dans le ridicule : une *firme de Pennsylvanie ne pousse-t-elle* pas le zèle jusqu'à vouloir licencier ses salariés fumeurs (*le Monde* du 4 mars) ?

Plus sérieusement, la ville de New-York applique, depuis le 6 avril, une nouvelle – et draconienne – réglementation anti-tabac. Il faudra désormais aménager des zones non-fumeurs dans les hôtels, les restaurants (de plus de cinquante places) et même les bureaux (de plus de quinze employés). Certaines entreprises, comme l'Associated Press, se sont simplifié la vie en interdisant carrément la cigarette dans leurs locaux.

L'efficacité des campagnes anti-tabac n'est plus à démontrer. Aux Etats-Unis, le pourcentage d'hommes *fumeurs* est tombé de 53 % *en* 1964 à un peu moins de 30 % l'an dernier. La Grande-Bretagne, pour sa part, a réussi à diminuer la consommation de tabac de 30 % en dix ans.

Et la France ? *Entre* 1950 et *1975*, la vente de cigarettes y a doublé. Pour diminuer ensuite grâce à la « loi Veil » du 9 juillet 1976 qui interdit de fumer dans certains lieux publics et *réglemente* la publicité *pour* le tabac. Malheureusement, cette loi a été enfreinte de divers côtés. Résultat : la courbe remonte depuis 1982.

Les Français ne sont pas plus portés sur la cigarette que les Hollandais. *Ils* fument moins que les Italiens et les Allemands, beaucoup moins que les Espagnols, les Grecs et les Japonais... Mais les chiffres interdisent tout cocorico. Parmi les adultes, près d'une femme sur trois (30 %) et près d'un homme sur deux (46 %) consomment du tabac. Et ce sont les jeunes qui fument le plus.

Il suffit d'être présent à la sortie d'un lycée parisien, ou même d'un collège, pour se rendre compte dans quelle mesure les adolescents *d'aujourd'hui resemblent*, de ce *point* de vue, à ceux d'hier ou d'avant-hier : ils ont changé d'aspect, de préoccupations, presque d'univers, mais « la clope » reste toujours le moyen par excellence de s'affirmer, d'entrer dans le monde adulte.

A 14-15 ans, plus d'un jeune sur trois consomme régulièrement des cigarettes. Or chacun sait qu'il est d'autant plus difficile d'arrêter de fumer qu'on a commencé plus tôt. La question, aujourd'hui, n'est pas de punir les fumeurs mais de les aider éventuellement à renoncer au tabac et, *surtout*, à *faire en sorte que* les jeunes ne commencent pas à fumer.

Plus de 53 000 décès par an

Les méfaits du tabac ne sont plus à démontrer. Tout a été dit, ici même, sur ce *« désastre sanitaire »* par deux médecins éminents, les professeurs Jean Bernard et Maurice Tubiana (*le Monde* du 3 septembre 1987). Faut-il rappeler que plus de cinquante-trois mille décès sont attribués au tabac chaque année en France ? Que les maladies qui y sont liées coûtent environ 40 milliards de francs à la Sécurité sociale ? Que le nombre de cancers du poumon a augmenté de plus de 40 % (alors qu'aux Etats-Unis, pour la première fois depuis ce demi-siècle, ils sont en diminution chez les hommes de race blanche) ? Il est établi, d'autre part, que les fumeurs n'attentent *pas seulement à leur propre* santé : *« la fumée des autres »* est nocive, notamment pour les nouveau-nés dont les mères consomment du tabac.

Les cris d'alarme commencent à porter. A preuve l'insolite contre-attaque des professionnels, l'automne dernier. On a assisté, d'abord, à un *curieux plaidoyer du PDG de la* SEITA qui allait jusqu'à souligner *« les effets favorables du tabac »* (« le Monde Sciences-Médecine » du 30 septembre 1987). Puis à des pages entières de publicité dans les journaux sur le thème : *« Soyons tolérants »* (envers les fumeurs).

Après bien des atermoiements, le ministre de la santé, Mme Michèle Barzach, a fini par conclure un accord, le 3 décembre 1987, avec les principaux fabricants de cigarettes. Ceux-ci ont pris trois engagements : hausser *progressivement le prix du tabac d'ici au* 1er janvier 1993 pour combler l'écart entre les prix pratiqués en France et dans les autres pays européens ; réduire de 20 % en six ans la teneur moyenne en goudron des cigarettes ; ne plus faire d'affichage public en faveur des briquets ou des allumettes (c'est-à-dire de publicité détournée pour les cigarettes). Celle-ci continuera, en revanche, dans les salles de cinéma, disputant la palme aux annonces – moins hypocrites mais tout aussi scandaleuses – en faveur de la bière. Il est vrai que, selon le PDG de la SEITA, les centaines de millions de francs consacrés chaque année en France à la publicité pour le tabac n'ont... pas pour effet d'en augmenter la consommation !

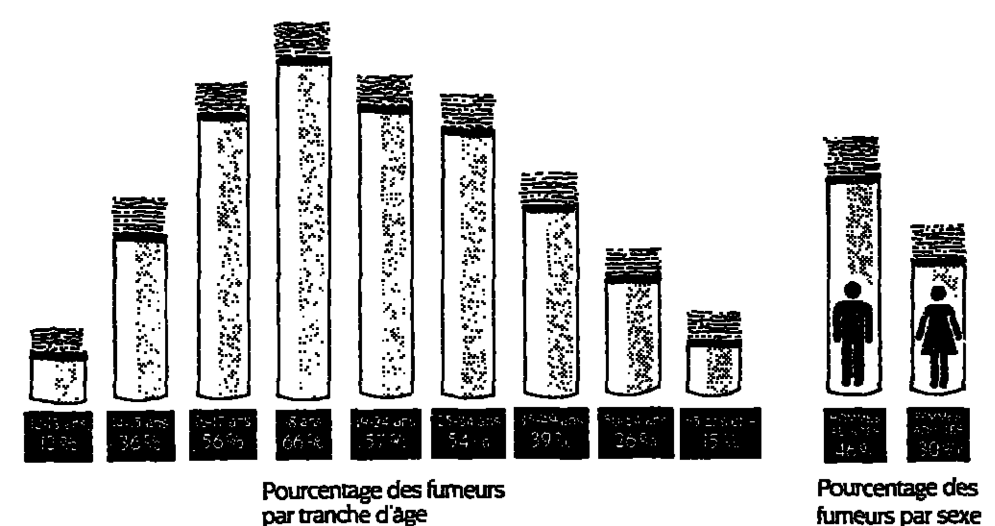
La journée de jeudi sera marquée en France par une série d'initiatives originales : entrée libre et gratuite dans les centres anti-tabac d'une trentaine de villes ; signature d'une *« charte des non-fumeurs »*, parrainée par des chanteurs et des sportifs ; invitation à ne pas fumer dans les taxis ; diffusion répétée, sur de nombreuses chaînes de radio *et de télévision*, d'un *signal* sonore incitant les fumeurs à ranger leur cigarette ou à l'éteindre... Les promoteurs de la campagne ont même pris le risque d'écorcher la langue française pour se faire mieux entendre, avec un slogan-choc : *« Le tabac, c'est plus ça »*. Un souhait à défaut d'être un constat...

La publicité pour les cigarettes – au cinéma comme dans les magazines – est terriblement plus efficace. Comme le soulignait un rapport d'experts, remis à Mme Barzach en septembre 1987, cette publicité *« associe au tabac le message du succès, du plaisir, du sport, de la liberté, de la beauté et de la sexualité »*. Il n'est pas sûr que le meilleur moyen de la combattre – et de dépenser les deniers publics – soit de consacrer d'autres budgets, plus faibles, pour produire d'autres messages publicitaires, forcément moins aguichants...

Les candidats à l'élection présidentielle ont été invités à se prononcer sur la publicité – et le parrainage – pour le tabac. On attend leurs réponses. Le temps n'est plus où un Guy Mollet ou un Georges Pompidou figuraient sur toutes les photos avec une cigarette à la bouche. Aujourd'hui, les responsables se font violence pour ne pas apparaître ainsi à la télévision. C'est un progrès, *ce n'est pas encore une politique*.

ROBERT SOLÉ.

Une majorité de jeunes



Pourcentages donnés par le Comité français d'éducation pour la santé.

La consommation française

2 400
2 300
2 200
2 100
2 000
1 900
1 800
1 700
1 600
1 500
1947 1957 1967 1977 1986

Consommation annuelle en France chez les personnes de plus de 15 ans (en grammes).

(Publicité)

92 Chefs d'Entreprise d'Ile-de-France appellent à voter Chirac

1992,

beaucoup en parlent... encore faut-il vraiment s'y préparer. Sur le terrain, dans nos entreprises, nous faisons tout pour réussir sur le Grand Marché Européen. ■ Nous constatons que Jacques Chirac et son gouvernement ont su prendre les mesures nécessaires pour que les entreprises françaises soient plus libres et plus fortes. ■ Nous pensons que Jacques Chirac est un homme d'avenir ayant les capacités de continuer le redressement de notre économie, engagé depuis deux ans. C'est pourquoi nous prenons nos responsabilités et appelons à voter Jacques Chirac.

Jacques BALLEY (Zschimmer et Schwarz France)
Nicolas BAUMANN (B M et Associés)
Serge BELTRAMINO (Cofrad)
Gilles BENTIN (Bentin SA/Electricité)
Jean BOBIN (Techniques d'Automatisme)
Jean BOESPFLUG (Guilleminot-Boespflug/Papier photographique)
Eugène BOGDANSK (SIEB/Installations électriques)
Alain BONNERY (Constructions Métalliques de Provence)
Roger BRUNEAU (Transports Bruneau)
Marc CADILLON (Recrutement, fusion de sociétés)
Alain CAIMAN (Ancom Informatique)
Jean-Pierre CANDET (Maisons Candet/ engineering, construction)
Pierre CASSAGNE (Groupe Flo)
Patrick CHAMPETIER de RIBES (Entrepreneur de peinture)
Jean-Pierre CHAUMET (Société de téléphone et de télécommunications)
Patrick CHAUSSE (Agence de communication)
Jean-Loup CHEREL (Assimil S.A.)
Jean-Pierre CHILOT (Imprimeur)
Michel CLOUET (Tréficable-Pirelli)
Olivier COLAS (Société de Chauffage Urbain)
Raoul COLLET (Manurelais/construction électrique)
Alain DAMIANI (Matman)
Michel DARRAS (Enseignes-décoration)
Jean DAUCHELLE (Président des Tapissiers de Paris)
Jacques DERMAGNE (Tapis et Moquettes de France)
Jean-Marie DISSIDI (Ameublement décoration)
Paul DUBRULE (Accor)
Philippe DUPUIS (Restauration, engineering, services)
Liliane FERARIOS (Société A.S.P.E./ travail temporaire)
Bernard FRÉMONT (General Maintenance)
André FROGER (Commerce et réparation automobile)
Antoine de GALEMBERT (Sogeres/Compagnie Fermière de Vichy)
Jean-Claude GARRABOS (Société Penven)
Jean GENETON (Entreprise de bâtiment)
Pierre GILSINGER (Société de construction mécanique)
Jean GRACIET (P M G conseil/amélioration de la productivité)
Bernard GRANGE (Tubesca)
Jean-Michel GRAPIN (Fleuriot/Négoce international)
Monique GRÉGOIRE (Société de parfums)
Bernard GRILLOT (Mobilier)
Claude GUTTMANN (Agence Publi-Bios)
Mlle GUIRAUD (Société industrielle)
Louis HAUSER (Production d'aciers spéciaux)
Paul HERY (Réalisation de moulages plastique)
Jean-Charles INGLESSI (Primagaz)
Setina KALIFA (B.C.B.G./prêt à porter)
Jean-Claude KERVINIOT (Télécommunication)
Yves LAFFERRERIE (Global Levage/bâtiment)
William LAJOIE (S.P.M./machines à affranchir)
Michel LAUTE (A.E.T. 77/bureau d'études bâtiment)
Jean LECOINTRE (Grand Garage de Levallois)
Bruno LEFEBVRE (Ets Lefebvre)
Jean-Pierre LEFEBVRE (Société de véhicules industriels)
M. LEROY (Société d'optique photo)
Jean-Luc MAHIETTE (Groupe agro-alimentaire)
Patrick MANTEAU (Société de négoce)
François MARC (Iveco-Unic)
Christiane MARILLER (Adeso)
Michel MARTIN (Concession automobile)
André MARTINAUD (Courtier en assurances)
Alain MEUR (Groupe A. Meur)
Michel MIGNARD (Gestetner)
Hervé de MONTALEMBERT (Peinture-décoration)
Jean-Baptiste MONTAUT (Audio Marketing Power/conseil marketing)
Jean MOREL (SA Morel international)
Michel MUSETTI (Bâtiment)
Christian NAREZO (Elesta/électronique)
Serge NEDEL (Sodexam/société d'impression)
Jean NOURRISSAT (Entrepreneur en bâtiment)
Yves PASTEUR (Société d'équipement automobile Solex)
Jean-Michel PEROUX (Micro-informatique)
Henri de PESCARA (SIV RAI/Rubaris adhésifs industriels)
Claude PETIT (Plastique nucléaire)
Denis POTIER (Point Bleu/agence de publicité)
Jean RAVEL (Palais des Congrès)
Jean RAVET (Société Diele)
Paul RIVALLIN (Agro-alimentaire)
Jean-Paul SAINT-GILLES (Gestion immobilière)
Francis SAMSON (Concession automobile)
Patrick SELLIER (Agent de change)
Michel SOUFFLOT (Technistage)
Jacques TALMANT (Spécitube)
Yves TAYSSIER (Coteba/Bâtiment-management)
Jean-Claude THOER (Thoer/fleurs, plantes)
Jacques THOUZÉ (TZ service)
Raphaël TRAN VAN (Fabrication d'instruments de mesure)
Jean-Paul VASLIN (Agence conseil en communication)
Jacques VERLEY (Agence de publicité)
Antoine de VILLEFOSSE (Coca-Cola)
Roland VULPILLAT (Société de production électronique)
Jean-Claude WARTEL (Wartel Conseil/ conseil d'entreprises)
Gérard ZEAU (Agence de presse)

Cette parution est commandée par l'ensemble des chefs d'entreprises signataires de l'appel

Pour nous c'est Chirac !

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« Longue vie à la Signora », d'Ermanno Olmi

Le pouvoir de la dame en noir

Il ne se passe rien pendant un mystérieux repas offert à une élite cosmopolite par une vieille femme voilée... Mais on est envoûté par les images de cette parabole sur le pouvoir où Ermanno Olmi compose un magistral ballet de maîtres et de valets.

COMME des petits poucets qui viennent de se jeter dans la gueule de l'ogre, les six apprentis serveurs, quatre garçons et deux filles, arrivent dans un palace, aussi mystérieux et menaçant qu'un château de conte de fées, perdu dans une contrée montagneuse. Bons élèves d'une école hôtelière, ils vont avoir l'honneur de participer au grand dîner annuel qu'offre la Signora, omnipotente marquise de Carabas (qui d'abord n'apparaît pas) à une élite cosmopolite que l'on devine, piétinant d'impatience derrière les portes closes et les paravents de verre opaque, dont on teste les vertus pare-balles...

Les adolescents sont ébahis, surtout le plus myope, le moins joli, le plus timide d'entre eux, Libenzio, auquel Ermanno Olmi va s'attacher, va nous attacher jusqu'à nous faire vivre à travers son seul regard, apparemment naïf, mais bientôt incurablement lucide, une impitoyable soirée.

Avant de dresser l'immense table en fer à cheval, on dresse d'abord les jeunes extras, et les diktats de la hiérarchie ancillaire leur sont révélés dans toute l'étendue de leur implacable mesquinerie. Puis les convives sont lâchés, immédiatement humiliés à leur tour par la place, plus ou moins éloignée de la Signora, qui leur est assignée.

L'énigmatique hôtesse peut alors faire son entrée. Belle et repoussante comme la mort, tout de noir vêtue, immatérielle sous les voiles qui masquent son visage décharné, elle préside, assise dans un fauteuil aussi solennel qu'une *sedia gestatoria*. Elle est la puissance, et la puissance est terrifiante. Aspirant quelques gouttes de champagne avec une paille en or, elle observe ses invités à la jumelle. Sont-ils ses employés ? *Ses associés ? On ne le saura pas* exactement. Et d'ailleurs, on ne verra rien de plus que ce qu'on voit là : ce repas.

Les plats se succèdent. Libenzio observe. Le bouillon où surnagent quelques grenouilles aux cuisses pâles précède le monumental barracuda, cambré comme un triton mythique sculpté par Le Bernin. Peu à peu, par éclats brefs, hasardeux, intempestifs, on pénètre dans l'intimité de certains hôtes de la Signora : ce n'est plus un dîner de têtes, mais un souper d'âmes pourrissantes, de spectres amers *encore tenaillés de frustrations*, de jalousies mortelles. Epoux momifiés, amants clandestins, courtisans serviles, fils rebelle, lèvent leur verre et crient : « Longue vie à la Signora ! »

C'est sinistre et désopilant. Grâce à un ingrédient revigorant, inédit dans l'œuvre rare et exemplaire d'Ermanno Olmi : la méchanceté.

Le plus étrange est qu'il ne se passe rien au cours de ce banquet sarcastique dont Olmi est le commandeur, et qui a la lenteur ineffable des rêves. Mais pour peu qu'on y consente, qu'on ne résiste pas, qu'on *se laisse envahir* par la stupeur innocente qu'éprouve Libenzio devant la valse triste des pantins mandibulaires, on est littéralement envoûté par ce film qui parle peu, pour ainsi dire pas, qui raconte tout avec des images comme savait autrefois faire le cinéma.

Des images magistralement chorégraphiées, d'une précision et d'une fantaisie merveilleuses, ballet ritualisé des tire-bouchons et des sorbets, des maîtres et des valets, des dominants et des dominés, animé par une troupe de *comédiens* aux visages goyesques et aux talents soudés.

Ermanno Olmi, chrétien et militant (la réciproque est vraie), a un vieux compte à régler avec le *pouvoir, les pouvoirs*. Et la compassion la plus fraternelle, la plus personnelle, pour les aliénés de la société, les enfants notamment, que le travail arrache bien trop tôt à l'insouciance. Ce fut son cas à l'âge de quinze ans. Ce fut le thème d'un de ses premiers films, *Il Posto (l'Emploi)*, en 1961. C'est à nouveau, sous couvert d'une nourrissante métaphore, le cœur même de *Longue vie à la Signora*.



Libenzio, le jeune héros.

A l'aube, notre petit héros subalterne, qui a tant vu derrière ses lunettes en une seule soirée, tant éprouvé de sentiments aigus et contradictoires, s'éveille auprès de ses compagnons encore endormis. Un désir péremptoire de fuir le saisit. Une allégresse intense le précipite hors les murs de sa luxueuse prison, il fuit, il court. « *Cours, petit*, lui dit Olmi, *ta jeunesse est pour un instant encore la plus forte. Cours, petit, plus jamais le soleil du matin ne te paraîtra aussi tiède. Tu es libre, Libenzio, cours.* » Et soudain, nous courons avec lui.

DANIELE HEYMANN.

Rencontre avec le réalisateur

Longue vie maestro !

Non loin de Venise, au pied du massif alpin, un artiste fait son miel, un cinéaste ses films, Ermanno Olmi travaille. Seul, à sa table de montage, dans sa maison-studio d'Asagio, ou bien avec ses amis et ses « élèves » d'Ipotesi Cinema, un institut qu'il a créé, en 1982, pour partager avec tous ceux qui le veulent vraiment son histoire, sa vie, sa passion. A Bassano-del-Grappa, un moment passé avec le maestro.

ENFIN, les collines pierreuses viennent à bout de la plaine vénitienne. Bassano-del-Grappa, petite ville qui garde la route des Alpes. Non loin de là, à la fin des années 60, est venu s'installer Ermanno Olmi, Bergamasque qu'un père cheminot avait élevé à Milan, dans une banlieue ouvrière. Là, il y a maintenant six ans, il a créé, avec l'aide du maire de la ville, un institut d'apprentissage des métiers du cinéma, un lieu d'expression très ouvert, un laboratoire de recherches poussées, Ipotesi Cinema.

Le cinéaste tant de fois récompensé n'a pas envie, d'emblée, de parler de lui mais bien plutôt du lieu, de l'institut, de son « école ». « *J'ai créé Ipotesi Cinema en 1982 parce que j'avais rencontré Paolo Valmanara, critique, producteur de la RAI et de certains films de Fellini, qui avait comme moi l'envie de fonder un endroit où ceux qui le veulent vraiment pourraient faire l'apprentissage des métiers du cinéma de manière professionnelle et non conventionnelle*, confie Ermanno Olmi. *En juillet 1982, j'ai répondu à tous ceux qui m'avaient écrit pour les convier ici et discuter avec eux. L'institut est né comme ça et n'a donc rien d'une école traditionnelle. Il n'y a ici ni horaires ni programmes préétablis. La pédagogie repose sur une règle simple : apprendre à faire du cinéma. Tout est basé sur l'activité créatrice et la critique immédiate de cette activité. Les élèves ne réalisent pas des exercices mais des films qui sont produits et diffusés par la RAI ou commandités par des producteurs privés. Il y a bien quelques enseignements théoriques mais ils sont aussitôt confrontés à un travail concret ou à l'expérience de professionnels.*

« *Tous ceux qui sont ici sont d'emblée mis à l'épreuve. Je veux qu'ils se regardent cheminer. Je veux aussi qu'ils aient une réelle conscience de l'importance de la valeur morale de leur travail et qu'ils assument cette responsabilité morale. Aussi font-ils l'apprentissage de la valeur d'une œuvre, de sa signification et doivent-ils assumer la responsabilité morale de la réalisation qu'ils entreprennent.* »

Dès 1982, cent cinquante à deux cents jeunes futurs cinéastes se sont présentés à l'institut. Par une sélection naturelle, plus d'une trentaine sont restés, convaincus de la validité de leur présence et des propositions du metteur en scène. Tous avaient envoyé une lettre de motivation — le seul « examen d'entrée » à Ipotesi Cinema — d'Italie, bien sûr, mais aussi de Suisse, de France, d'Allemagne, de Pologne et de Hongrie. Il sont arrivés petit à petit. Il n'y a ni date d'entrée ni date de sortie. Passé le premier temps d'adaptation et de connaissance des uns et des autres, ils se sont rassemblés dans des groupes de travail autour d'un projet de film. En deux années, la première « promotion » de Bassano a réalisé un ensemble de films courts, de fictions ou documentaires, six heures programmées par deux fois sur la RAI, en 1985 et en 1986.

Ces jours-ci, Ipotesi Cinema tourne à plein régime. Dans le bureau de Toni de Gregorio, directeur de l'institut, les murs sont couverts des projets en cours : onze courts métrages pour la RAI, cinq moyens métrages commandités par le privé et enfin les cinq premiers longs métrages mis en chantier par les jeunes professionnels de l'institut.

L'apprentissage de la fidélité

« *Nous avons déjà formé une vingtaine de professionnels qui travaillent désormais dans le métier*, dit Ermanno Olmi. *L'un d'eux est le monteur de mon prochain film. Une dizaine d'entre eux ont, à des postes divers, travaillé avec moi sur* Longue vie à la Signora. *Nous avons la possibilité d'accueillir en même temps soixante personnes environ qui disposent de nos trois tables de montage, de nos deux caméras, de plusieurs studios de mixage et de sonorisation. Ceux qui le veulent peuvent habiter ici, dans notre centre d'hébergement, contre une petite somme d'argent. Car tout le reste est payé par la vente des travaux des « élèves », et grâce à la commune de Bassano qui a mis les locaux à notre disposition. Nous avons aussi été aidés par les donations de Kodak, Olivetti et de trois banques locales. Ainsi a pris corps quelque chose qui n'était pas prémédité, cet institut où je n'ai pas d'autre but que de donner à des jeunes talents une certaine confiance dans l'appareil productif et de leur apprendre la fidélité à eux-mêmes.* »

Cette philosophie simple fonde également le travail d'Ermanno Olmi, depuis son premier long métrage, *Le temps s'est arrêté*, en 1959, jusqu'à *Longue vie à la Signora*, qui sort aujourd'hui en France après avoir reçu un Lion d'argent l'an passé à Venise. « *Ce film est une parabole*, explique le metteur en scène, *car, à la différence d'une fable qui transfigure la réalité dans le fantastique,* Longue vie à la Signora *décrit une réalité qui assume des valeurs emblématiques et exemplaires. Vingt-cinq années plus tard, il rappellera les thèmes de mon premier succès public,* Il Posto, *où l'on découvrait le parcours d'un jeune homme qui entrait dans le monde du travail, ce moment très particulier de la vie où l'on abandonne l'enfance pour commencer d'assumer ses responsabilités dans l'appareil productif. Cela se passait en ville, dans une grande usine, dans la réalité sociale et politique du Milan du boom économique, un moment historique.*

Aujourd'hui, j'ai vingt-cinq ans de plus, j'ai eu le temps de m'interroger sur les rapports entre les gens et sur la signification du pouvoir. Je n'ai pas voulu enregistrer à nouveau une réalité mais suggérer une lecture de cette réalité. Il y a bien dans Longue vie à la Signora *une part de réalisme, des gens qui mangent et d'autres qui les regardent manger, des gens qui sont assis et d'autres qui, debout, les servent, mais j'ai voulu aller plus loin, à l'intérieur du monde du pouvoir et mettre en valeur des distinctions certaines. Je suis persuadé, sans en avoir les preuves, que le pouvoir est la pire chose qu'un être puisse posséder car, dans les faits, c'est le pouvoir qui possède les êtres.*

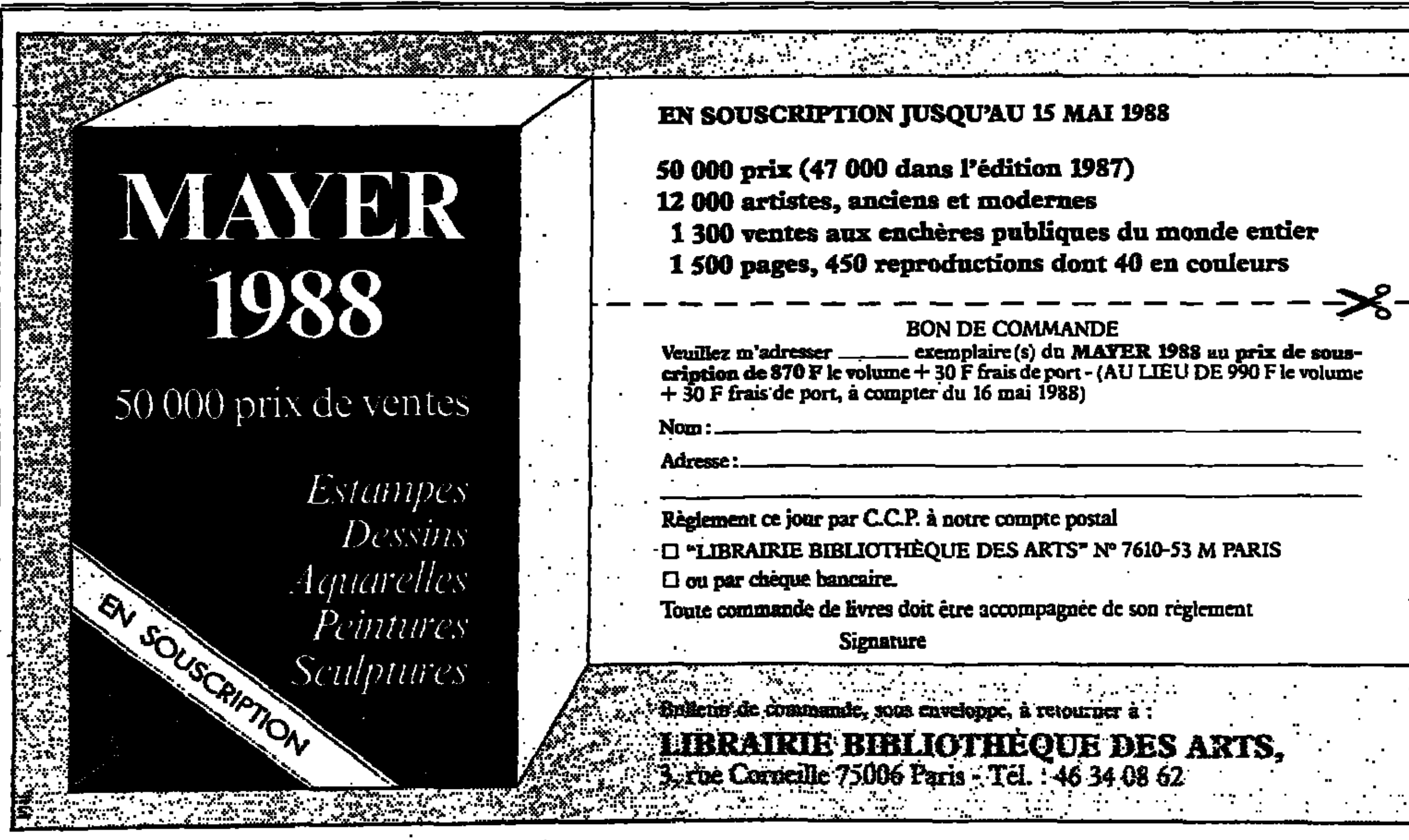
« *Si, une nouvelle fois, j'ai voulu dire aux enfants les joies de passer à l'âge adulte, et aussi la douleur, le traumatisme de l'abandon du cocon familial, cette tragédie, j'ai voulu leur faire aussi quelques recommandations. Nous sommes à un moment très délicat, au seuil d'une nouvelle période. Un type de culture, un monde traditionnel et rural, est en train de disparaître pour une nouvelle société où prévaut la technologie. Mais cela est très douloureux car nous sommes encore liés à la terre, sans être plus l'homo-ruralis et sans être encore l'homo-technologicus.*

« *La classe dirigeante italienne, qu'elle soit culturelle, politique ou économique, est en totale inadéquation avec ce moment historique.* Longue vie à la Signora *est sans doute pour cette raison le film le plus dur que j'ai écrit contre la bourgeoisie car elle a une fonction historique et sociale énorme : plus haut est le niveau de responsabilité, plus grave est la faute. La situation actuelle me fait penser à ces gens qui achètent des voitures de sport ultrarapides : ils peuvent faire du 220 kilomètres à l'heure à peine sortis du garage sans avoir aucun des réflexes d'un pilote de course. Je préfère réfléchir calmement à la conception d'un être spatial qui combinerait les qualités de l'homo-ruralis et de l'homo-technologicus* ».

Pour nourrir sa réflexion, Ermanno Olmi a tourné l'automne dernier à Paris un nouveau film inspiré, pour la première fois, d'une œuvre de l'écrivain Joseph Roth, *la Légende de saint Buveur*. « *Je n'avais jamais fait ni voulu faire d'adaptation*, explique Ermanno Olmi. *Mais ce livre est aussi fort et émouvant que* la Mort à Venise, *de Thomas Mann. Il parle de la mort. Cela m'a rappelé la peur que j'avais eue lors de ma maladie. A la fin, je n'ai pas eu seulement l'impression d'avoir lu un beau livre mais j'ai ressenti une émotion indicible, une émotion qui ne m'a plus quitté et qui hante définitivement mon cœur et ma mémoire.* » Et comme une émotion n'arrive jamais seule, Ermanno Olmi a pour l'occasion choisi de diriger pour la première fois des comédiens professionnels. Trois jeunes Français étaient du voyage, Sandrine Dumas, Cécile Paoli et Dominique Pinon, aux côtés de Rutger Hauer et Sir Anthony Quale. Une belle distribution qui prouve l'acuité du regard du maestro sur son art et son goût intact pour de nouvelles, belles et authentiques aventures.

OLIVIER SCHMITT.

★ Ipotesi Cinema. Istituto Paolo Valmanara, 24, via San Giorgio, Bassano-del-Grappa. Tél. : (19) 39-424-50-00-07.



CINÉMA

Faye Dunaway a tourné « Burning Secret »

Ça s'est passé à Marienbad

Faye Dunaway. Klaus Maria Brandauer et le jeune David Eberts viennent de tourner à Marienbad, en Tchécoslovaquie, Burning Secret, *d'après Stephan Zweig. Premier film d'Andrew Birkin. La guerre des étoiles n'a pas eu lieu.*

« *WELCOME to Marienbad !* » Faye Dunaway entre en coup de vent dans le hall tout de marbre de l'Hôtel Esplanade et son « *Bienvenue* » semble teinté d'ironie. C'est dimanche, jour de repos, elle est habillée sport (négligé cachemire). Pas trace de maquillage et les quelques rides très fines au coin des yeux font de son visage l'un des plus intéressants cinématographiquement depuis que Lilian Gish et Claudia Cardinale ont eu quarante ans. Est-ce sa première visite à Marienbad? « *Oui.* » En Tchécoslovaquie ? « *Oui.* » Elle aime? « *Mouais.* »

En Tchécoslovaquie, Faye Dunaway tourne *Burning Secret*, film écrit et réalisé par Andrew Birkin (le frère de Jane). Tiré d'une nouvelle de Stephan Zweig, l'action se situe en 1919 et relate un triple rapport amoureux entre une mère, son fils et un baron à la sensualité mystérieuse (Klaus Maria Brandauer). David Eberts, un gamin de douze ans, est le fils.

David Eberts est un enfant du sérail – son père est l'un de fondateurs de la compagnie Goldcrest, – il a passé la moitié de sa vie sur des plateaux de tournage.

« *Mon père étant dans la production, tout ce que j'entendais dire à la maison, c'était : « Il » faut qu'on trouve de l'argent » pour ceci, il faut tailler dans » le budget pour cela...* ».

« *Mais je n'ai même pas dit à mon père que j'avais auditionné pour le rôle, je ne voulais pas qu'il prenne son téléphone et commence à appeler à droite et à gauche.* »

La Marienbad d'Alain Resnais n'existe pas. Pas plus que la ville hantée par la femme aux yeux de jade de Barbara. Aucune séquelle de la guerre, aucun panneau publicitaire ne vient maculer l'architecture de Marianske-Lazne, ancienne cité de l'Empire austro-hongrois.

« *Cette architecture a pratiquement disparu d'Autriche* », dit Brandauer. Il connaît relativement bien le pays : Vienne est à quatre heures de route, certaines scènes de *Colonel Redl* ont été tournées là, ainsi qu'une partie de *Hanussen*, le nouveau film d'Istvan Szabo. « *Le monde, le demi-monde et le grand monde venaient en cure à Carlsbad et surtout à Marienbad. De Frédéric Chopin au roi d'Angleterre. Il n'y a pas une maison dans la ville haute qui ne porte une plaque indiquant que Machin a séjourné ici. Rien n'a changé depuis quatre-vingts ans* ».

Invité par le Festival de Rio il y a deux ans, Brandauer y rencontre Carol Greene, ancienne vice-présidente de la MGM, en charge de la production internationale. La jeune femme lui confie son intention de passer à la production indépendante, avec un scénario tiré d'une nouvelle de Stephan Zweig – Faye Dunaway a déjà donné son accord. Brandauer accepte.

Il y eut déjà, en 1933, un autre *Burning Secret*, réalisé par Friedrich Kohner. Le film sortit juste au moment de l'arrivée au pouvoir des nazis qui, le lendemain de la première, exigèrent l'élimination de tous les noms juifs du générique – Stephan Zweig, Friedrich Kohner – avant de le frapper d'interdiction totale. Kohner réussit à en faire partir en contrebande une copie qui s'en est allée pourrir dans les coffres de la MGM. Non sans que, par d'autres voies mystérieuses, en fût faite une vidéo qui, par d'autres voies non moins mystérieuses, aboutit à Vienne dans les mains d'un collectionneur – lequel, un jour, la montra à l'une de ses amies, Karen Brandauer, épouse de Klaus Maria. Le monde est petit.

Dans les années 50, plusieurs cinéastes s'intéressent à la nouvelle de Zweig, dont Stanley Kubrick. Le projet ne prend pas corps, sinon dans la tête d'Andrew Birkin, collaborateur de Kubrick sur *2001 : l'Odyssée de l'espace*. Le monde est très petit.

« *L'enfance et la mort sont mes deux sujets favoris. Le commencement et la fin. Et c'est l'histoire d'une perte, d'un passage.* »

Connu surtout pour avoir collaboré au scénario du *Nom de la rose*, Andrew Birkin a longtemps travaillé pour la BBC. Il y a trois ans, un de ses courts métrages de fiction remporte l'oscar britannique et se voit nominé à Hollywood.

« *Faire un court métrage, c'est nager dans le petit bassin. Entreprendre son premier long métrage revient à se lancer du plus haut de la falaise sans autre bouée de sauvetage que l'équipe technique.* »



D.R.

Faye Dunaway et Klaus Maria Brandauer.



D.R.

David Eberts et Klaus Maria Brandauer

Le plateau de *Burning Secret* paraît tendu. Les rumeurs ont fusé d'une guerre feutrée entre les deux stars – et au sein même de l'équipe, entre les Anglais (liste A), les Allemands (liste B), les Tchèques (liste C). Unis par le même déplorable café – mais servis à des tables séparées.

Dunaway et Brandauer ont rarement joué dans des premières œuvres. « *Un hasard* », dit Dunaway. « *S'il est bien entouré, s'il a bien préparé son travail, s'il a une vision globale de son projet et sait ce qu'il fait, qu'un metteur en scène soit débutant me paraît secondaire.* »

« *Nous avons un rapport tout à fait normal* », poursuit Brandauer. « *Certes, je n'ai pas avec lui le passé commun que j'aurais avec un Istvan Szabo, mais on a tous nos bons et nos mauvais jours.* »

L'équipe installe un rail circulaire autour d'une table dans la grande salle de restaurant. Plan délicat, mouvement enveloppant de 360 degrés. Sans coupure. Dunaway, Brandauer, Birkin et Eberts répètent. La scène : un monologue de Brandauer, un long poème romantique – en allemand et en anglais – dont il se servira pour achever de séduire le fils et, à travers lui, la mère. La salle est bondée de figurants en costumes d'époque – et soudain, tout prend son sens : l'architecture, les motifs aux murs, les moulures au plafond, c'est ainsi que ça devait être. Dunaway traversant la pièce, droite, élégante, aristocratique, flottant presque au-dessus des autres, rappelle Silvana Mangano dans *Mort à Venise* de Visconti.

Au départ, Faye Dunaway hésite à accepter le rôle. « *Dans la nouvelle originale, le personnage de la mère est une femme indifférente. Ce qui m'attirait dans le scénario d'Andrew, bien que la fin n'en fût pas encore résolue, c'était l'intimité du rapport entre une mère et son fils. Rapport dont une forme d'érotisme n'est pas exclue.* »

Au cours de la scène, le baron regarde la mère et l'enfant et leur dit : « *Vous pourriez presque être des amants.* »

Dunaway a elle-même un fils de sept ans, et l'identification joue à plein.

Dans une première version, Brandauer était un ruffian de charme, simplement désireux d'ajouter une conquête à son tableau de chasse. « *Un cliché. Au bout de dix minutes, vous aviez compris ; pourquoi rester dans la salle une heure et demie ?* » Comme Dunaway, il entreprend de donner un passé à son personnage. « *Nous ne saurons jamais exactement ce qui lui est arrivé pendant la guerre... Chacun dans ce triangle a visiblement un secret. Un désastre mental ou physique, ou les deux, qui lui a fait plus ou moins perdre la capacité de ressentir un rapport humain.* »

Certaines scènes entre le baron et l'enfant semblent compléter le triangle amoureux. « *Vous en avez parlé avec Klaus ?* demande Dunaway. *Bonne chance ! Il risque d'être surpris !* » Il ne l'est pas. « *Tant mieux si ça demeure un soupçon, une incertitude ! Mais une forme d'attirance est présente.*

Le plateau, exigu, est bondé. Une pièce étroite, une cheminée, un sofa. Brandauer et Dunaway s'embrassent. Il tente de pousser son avantage, elle murmure : « *Non, non, je vous en prie, laissez-moi.* » L'enfant entre brusquement, se lance à l'assaut du baron, qui sort. L'enfant s'approche de sa mère, elle se retourne et le gifle. « *Coupez.* » Andrew Birkin a une étrange manière de le dire. Comme s'il s'agissait non pas d'un ordre, mais d'une interrogation. Faye se remet en position. Autre prise. Elle se retourne... « *Coupez.* » « *Pourquoi ?* gémit-elle, comme blessée. *C'était en train de monter !* » Reprise. Le problème semble être que Faye renâcle à gifler l'enfant. « *Pas vraiment* », réplique-t-elle pendant qu'on règle à nouveau les lumières. « *Je crois qu'il s'agit plutôt d'un réflexe pour écarter l'enfant.* »

La tension monte. Et l'on se demande pourquoi, soudain, Brandauer fait tel ou tel geste, prend tel ou tel temps, s'il s'ennuie à périr ou fait simplement n'importe quoi pour en finir. « *Non, ce serait une erreur*, réplique-t-il. *Parce que ça se verrait à l'écran.* » N'a-t-il pas l'habitude de réalisateurs plus... directifs ? Il réfléchit un instant. « *Je préfère un vrai dialogue. De plus, je ne sais pas très bien recevoir des ordres.* »

Au vu des rushes, on comprend pourquoi Birkin paraît peu directif sur le plateau : son travail sur les comédiens s'est fait avant, ou dans une brève indication chuchotée entre deux répliques.

Dunaway-Brandauer. Un rêve de producteur qui peut s'avérer un cauchemar pour le réalisateur. Mais, en cours de préparation, Birkin a établi avec chacun d'eux – séparément – un rapport étroit. La *star war* que tout le monde espérait a failli avoir lieu. Le plateau est une jungle, les fauves veulent, d'entrée, marquer leur territoire, instaurer la règle du jeu. Leur règle.

Dès la première semaine de tournage, la rumeur partie d'on ne sait où fit en deux jours la traversée aller-retour de l'Atlantique : si le plateau est fermé, c'est parce que les deux stars ont dégainé les poignards. Carol Greene découvre qu'être productrice, c'est aussi être infirmière, confidente, bureau des pleurs, et présidente de fan-club. Elle ne nie pas les difficultés initiales de mise en place. « *Ça s'est arrangé. Ils sont tous deux très intelligents, parfaitement capables de comprendre le point de vue de l'autre.* »

Brandauer est à la fois pratique et philosophe. « *C'est comme un couple qui sort de la cérémonie de mariage. Vous ne savez pas ce que sera le mariage, mais vous faites en sorte qu'il fonctionne... C'est un métier où l'on doute constamment : le message est-il passé ? Ai-je frappé la note juste, donné la couleur juste ? Malheureusement – ou heureusement, je ne sais pas – je reste en constant rapport de travail avec mon personnage et ça me rend limité sinon obtus. Faye ne me doit rien, je ne lui dois rien, elle et moi devons tout à nos personnages respectifs et au travail à faire ensemble.* »

Par tempérament, Faye est une solitaire. Plus encore quand elle travaille. « *C'est vrai, j'ai du mal à changer de vitesse pendant un tournage* », confirme-t-elle. Brandauer est plus grégaire : « *Ça me correspond, donc je le fais.* »

La caméra est perchée à flanc de colline. Il neige. C'est le milieu de la nuit. David est en larmes, il vient de surprendre sa mère dans les bras du baron. Il dévale en courant la colline vers l'hôtel, glisse sur la neige en train de geler, évite de justesse les traîneaux qui amènent les clients du réveillon, effraie les chevaux, fonce dans le hall de l'Esplanade. « *Coupez !* » David revient sur le perron et regarde en direction de la nuit. « *Andrew, ça ne va pas.* » La voix de Birkin, dans le noir, trahit son sourire. « *Je sais.* » David incline la tête sur le côté : « *On ne t'a pas prévenu qu'il ne faut jamais travailler avec des enfants et des animaux ?* »

« *Il a douze ans, cet enfant ?* grommelle un technicien. *Soixante-douze, oui !* »

Pourquoi un tel film aujourd'hui et en quoi pourrait-il intéresser le public de *Fatal Attraction ?* La réponse d'Andrew Birkin est, comme toujours, compacte : « *Cela se passe en 1919, mais les thèmes de l'enfance, de la trahison amoureuse et de l'éveil sexuel sont éternels.* »

HENRI BÉHAR.



300 œuvres d'art vendues au profit de l'Institut Curie pour son nouveau Centre de Recherche et de Soins

Exposition-vente
Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts
14 rue Bonaparte 75006 PARIS
Du 14 au 17 avril 1988 de 10 h à 19 h 30

Renseignements, Reservations,
Achats des œuvres par téléphone : 45 33 80 80

INSTITUT CURIE
RECHERCHE PREVENTION ET TRAITEMENT DES CANCERS

L'INSTITUT CURIE est une fondation privée reconnue d'utilité publique par décret du 27 mai 1921.

Code n° 413

Mme, M ....

Adresse ....

☐ Souhaite recevoir le catalogue de l'exposition contre la somme de 50 F.
☐ Souhaite participer à la construction du nouveau centre de recherche et de soins et verse la somme de :
☐ 150 F ☐ 300 F ☐ 500 F ☐ ou plus
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de L'INSTITUT CURIE « *l'Art pour la Vie* » ou par virement postal à notre CCP 434 C PARIS

Courrier et versement à adresser à :
L'INSTITUT CURIE « *l'Art pour la Vie* » 26 rue d'Ulm 75005 PARIS.

Votre don fera l'objet d'un reçu fiscal de l'INSTITUT CURIE vous permettant de le déduire dans la limite de 5 % de vos revenus imposables.

LA POLITIQUE MISE EN SCENE



EN VENTE DANS LES KIOSQUES

THÉATRE

«El Publico» de Federico Garcia Lorca à l'Odéon

Sous le sable bleu

Le théâtre, l'amour, la mort... Le Public, une pièce folle de Garcia Lorca que le Théâtre de l'Europe accueille en version originale dans la mise en scène de Lluis Pasqual... Théâtre « sous le sable bleu » de la mémoire.

A l'Odéon, les fauteuils d'orchestre disparaissent sous du sable bleu. Un bleu à la fois profond et lumineux qui met en valeur les rouges et les ors des balcons. La nappe de sable ovale est entourée de sièges pour les spectateurs. Elle prolonge la scène, sur laquelle se succèdent des portants avec des rideaux, et, faisant face à la scène, il y a un fauteuil — celui du Directeur du théâtre, dans la pièce de Garcia Lorca, *El Publico.*

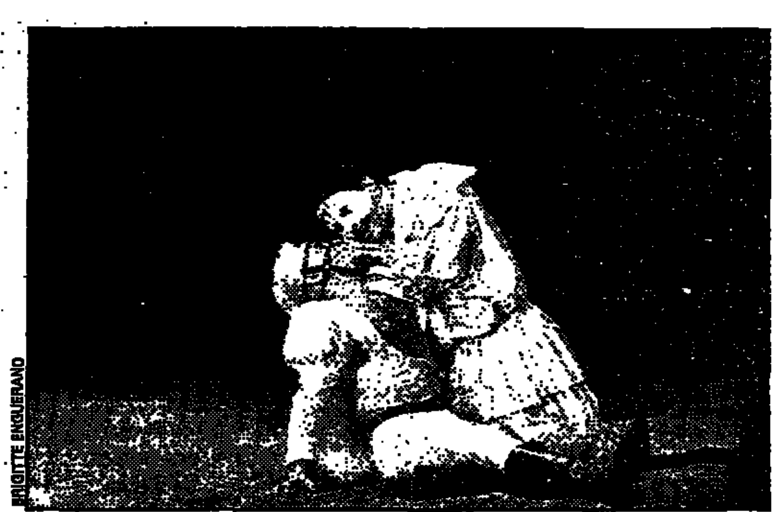
Montée par Jorge Lavelli, la pièce a inauguré le Théâtre de la Colline (*le Monde* du 13 janvier 1988). Du 6 au 12 avril, le Théâtre de l'Europe, la présente, en version originale cette fois, mise en scène par Lluis Pasqual, dans une production du Centre national de Madrid (*le Monde* du 3 avril 1987).

El Publico-le Public fait partie de ces textes dans lesquels on se perd si on les lit, mais qui fascinent les hommes de théâtre parce qu'ils y trouvent la part d'énigmes, de vérités fulgurantes autant que fuyantes pour lesquelles, justement, ils font du théâtre. Quel que soit le spectacle, il transmet quelque chose de très intime. C'est comme une confidence détournée qui atteint des histoires personnelles, les bouscule, et, à moins de se braquer, il est difficile de ne pas être touché.

« Garcia Lorca, raconte Lluis Pasqual, *disait que souvent, au théâtre ou au concert, les gens se sentent coupables parce que, même s'ils sont intéressés, ils pensent à autre chose... Mais le théâtre et la musique sont faits pour ça, pour trouver des échos en chacun. Ses deux pièces préférées étaient* El Publico *et* Quand cinq ans seront passés, *qu'il définissait comme « théâtre impossible », à jouer dans trente ans, disait-il, quand les spectateurs et les acteurs seraient suffisamment préparés.*

» C'est vrai que le texte d' El Publico *n'est pas facile, même pour des comédiens espagnols. Je n'aurais pas pu le monter si je n'avais pas trouvé le personnage du metteur en scène (le Directeur du théâtre). Il est le double de Garcia Lorca, et doit dégager une grande force poétique.*

» Avec Alfredo Alcon, nous avons d'abord travaillé seuls. En fait, nous parlions, sans arriver à nous accrocher au texte. Finalement, nous avons trouvé une clef, un langage commun qui nous a permis de comprendre comment fonctionnent les personnages. Il y avait des choses très bizarres, par exemple quand on dit : « Roméo pourrait être une pierre et Juliette un grain de » sel, ils s'aimeraient encore. » *Alfredo Alcon m'a raconté comment il avait été amoureux d'un fromage qu'on lui avait offert, comment il y pensait à chaque instant et revenait vite chez lui pour en manger un morceau, avec délice.*



« El Publico », de Federico Garcia Lorca.

» Tous les personnages traversent celui du metteur en scène, ils en dépendent. Ils en sont les fantasmes. La plupart des acteurs, je les connaissais. Juliette (Maruchi Leon), je l'ai trouvée dans la rue.

» Enfin, elle est venue me trouver un soir dans une discothèque où j'étais avec Nuria Espert parce qu'on nous remettait un prix. A la sortie, je vois cette jeune fille qui me dit qu'elle veut absolument me parler, qu'elle n'arrive pas à me joindre au téléphone, qu'elle sait que je monte El Publico *et qu'elle en est la Juliette... J'étais tellement surpris ! Elle a passé une audition et elle avait raison : elle est Juliette. Garcia Lorca a écrit* El Publico *entre 1931 et 1934, à un moment où il était en plein succès, ce qui le rendait malheureux. Il vivait parmi des gens comme Bunuel, Dali, qui refusaient cette gloire, jugée facile, compromettante. Eux voulaient provoquer un bouleversement. Lorca cherchait la vérité. Ce qu'il appelle le* « théâtre sous le sable », *en opposition au* « théâtre en plein air ». *Qu'est-ce que ça veut dire exactement ? Pour moi,* « plein air » *évoque des images belles. Pour lui, une réception immédiate, sans engagement. Le mot a mal vieilli, mais lui s'est engagé totalement. Il écrit qu'il faut vivre au dedans du théâtre, ou le détruire... D'une certaine manière, il précède Artaud.*

» Parfois je me demande, si pour être cohérent avec la pièce, on ne devrait pas renoncer à la monter. Comme Rubinstein dit qu'on devrait ne pas jouer certaines sonates de Mozart parce que toujours quelque chose vous échappera.

» Mais renoncer est impossible, comme si on était poussé par cette écriture de pulsion, de fièvre. L'étonnant est qu'il soit capable de ça, et qu'ensuite il écrive la Maison de Bernarda Alba, *une pièce « bien construite », où il se cache à nouveau sous des masques, alors que, dans* El Publico, *il s'arrache les masques, quitte à s'arracher la chair. La dernière scène explique tout, c'est un peu la fin de* Hamlet. *Quand on s'acharne à chercher la vérité, on trouve la mort... Garcia Lorca est un poète de la mort qui rit de la mort. »*

COLETTE GODARD.

★ Odéon Théâtre de l'Europe, 20 h 30, du 6 au 12 avril.

Hélène Vincent, joue « Père » de Strindberg

Vivante et bagarreuse



Sa carrière n'a jamais été un long fleuve tranquille. Hélène Vincent – Madame Le Quesnoy dans le film d'Etienne Chatiliez – est une bagarreuse forgée à l'école du théâtre.

DES yeux bleus où pétillent une jeunesse, un sourire, traversés soudain d'éclats de dureté. Hélène Vincent est habitée d'un peu de cette lumière du Nord dont elle vient, et qu'elle aime. Les habitués des salles de théâtre la connaissent bien.

Elle a débuté en 1962, au lycée Louis-Le-Grand, avec Jean-Pierre Vincent, Patrice Chereau. Depuis, elle a le plus souvent choisi les aventures du théâtre contemporain, joué, et parfois mis en scène, de jeunes auteurs, au Festival d'Avignon, à Théâtre Ouvert. Mais, si soudain, dans la rue, dans les cafés, elle suscite un tel mouvement de sympathie, c'est au cinéma qu'elle le doit, puisque désormais, pour des milliers de spectateurs, elle est Madame Le Quesnoy, épouse et mère exemplaire, redoutable de bonne conscience dans *La vie est un long fleuve tranquille,* d'Etienne Chatiliez.

Le succès du film est resté pendant longtemps pour elle un peu *« abstrait ».* Elle répétait au Nouveau Théâtre d'Angers *Père* de Strindberg, mis en scène par Claude Yersin, et que l'on pourra voir à Paris à partir du 12 avril au TEP. Elle y joue Laura, une femme qui accule son mari au suicide, pour l'empêcher d'envoyer son enfant en pension. *« Un rôle terrifiant, qui pour moi est un peu un point de non-retour,* dit-elle. *C'est excitant pour l'intelligence de mettre en ambiguïté l'opinion monolithique de Strindberg sur les femmes, mais douloureux pour la sensibilité. Le combat est inégal : la construction du rôle est une véritable machine de guerre ! Je revisite un territoire que je connais bien, puisque l'impossible harmonie entre un homme et une femme est un peu le nerf de la littérature dramatique. Mais parfois, on a envie de raconter que ça peut aussi aller très bien ! »* Comme chez les Le Quesnoy, à condition qu'on ne gratte pas trop sous la première couche. Hélène Vincent a adoré ce personnage dont elle dose savamment la dérision.

« J'ai travaillé comme pendant les premiers jours de répétition, au théâtre, sur la dynamique de l'improvisation. Sur ce qui vient, intuitivement, de manière très charnelle. J'ai appris intégralement le scénario avant le tournage, comme je le fais pour une pièce : c'est une façon de repérer le territoire dans lequel je vais évoluer, tout comme j'annote mon texte de références, de souvenirs personnels, je colle aussi des bouts de romans, des photos. Ce qui m'a ensuite beaucoup aidée, c'est la construction physique du personnage : son apparence devait être cousue au petit point. Et quand vous vous croisez dans la glace avec une petite jupe droite, un petit chemisier bien repassé, un maquillage juste ce qu'il faut, c'est « l'autre » que vous apercevez et vous rentrez sur le plateau avec cette image. A partir de là, vous vous laissez aller à ce qui vous vient.

Le mot d'ordre d'Etienne Chatiliez était « Joie, joie, joie ! »... *Il a beaucoup insisté sur le fait que Madame Le Quesnoy s'inscrivait dans une comédie. Ce qui impliquait, pour moi, de ne pas aller très loin dans la gravité. De jouer plutôt la fatigue de nerfs fragiles que la grande douleur. Mais j'ai tout de même essayé d'apporter un peu plus de tendresse que n'en contenait le scénario.*

– Ce jeu tout à la fois réaliste, teinté d'une distance critique, vous l'avez acquis au contact de Brecht, que vous avez joué, à vos débuts, avec Jean-Pierre Vincent ?

– Certainement. Mais j'observe aussi beaucoup les gens, dans la rue. On surprend des états de vie extraodinaires, qui provoquent les larmes, et le rire.

– Un rire souvent méchant !

– *Le rire ne m'intéresse pas :* la méchanceté n'apprend rien, elle n'existe qu'accompagnée de la bêtise. Mais tourner la vie en dérision, sans être fâchée avec elle, ça oui ! Et saisir au vol un comportement physique est fondamental pour un comédien, parce qu'un jour ou l'autre ça servira. La première fois que j'ai joué dans un grand théâtre, c'était en 1969, *Tambours et Trompettes* de Brecht, au Théâtre de la Ville, dans la mise en scène de Vincent et Jourdheuil : un rôle burlesque. J'étais travestie en jeune homme, pendant trois heures. L'apparence physique a été déterminante. Je venais répéter en petit jeans moulants comme les portaient les jeunes filles, à l'époque. Un jour, Jean-Pierre Vincent trouvait que je ne travaillais pas bien, il m'a lancé son imperméable, m'a dit *« attache tes cheveux ! ».* Le fait de me retrouver le corps noyé dans ce vêtement trop grand m'a libérée. Le masque, le travestissement physique a fait tomber ma pudeur.

Dans notre travail, les références à la peinture, à la photographie étaient aussi très importantes. Ce sont des choses que je n'ai jamais abandonnées. J'essaie toujours de retrouver un terrain plastique qui me renvoie au texte que je vais jouer. Pour Madame Le Quesnoy, j'ai regardé des albums de photos parues dans *Paris-Match* dans les années 50... Aborder ainsi un rôle par le travail sur le corps n'a rien d'extérieur. Si vous vous mettez à courir, le cœur bat plus vite, les mains, la nuque transpirent, et le texte vient sur une vibration sensuelle. Il y a un rapport dialectique entre l'investissement physique et la conception intellectuelle du rôle.

Germinal, le premier spectacle de Jean-Pierre Vincent au Théâtre national de Strasbourg, s'est construit pendant un mois entièrement sur un travail d'improvisation collective... A l'époque, j'ai eu du mal, car un des slogans, pour schématiser, s'apparentait au *« non-jeu ». Mais a posteriori,* je m'aperçois que j'ai appris énormément à ce moment-là. Y compris dans la façon de « se mouiller » tout de suite à fond dans le jeu, sans se protéger.

C'est avec Jean-Louis Hourdin, pour *Liberté à Brême* de Fassbinder, que la complicité a *été* le plus immédiate. Dans la jubilation, l'énergie, la vitalité rayonnante qu'il attendait de mon personnage. Je crois que j'aurais du mal à travailler sur une rétention absolue. Cela provient sans doute de l'origine de mon désir de théâtre, de l'envie que j'ai eue que le théâtre soit l'endroit où ce qui est en moi « sorte » même si dans la vie je suis quelqu'un d'assez expansif.

– Depuis 1962, vous faites du théâtre, et c'est le cinéma qui aujourd'hui vous apporte la célébrité. On se retourne sur vous dans la rue, on vous demande des autographes. Cela modifie votre vie de comédienne ?

– C'est, d'abord, pour le moment, un plaisir. J'ai une nouvelle proposition de film, que je vais accepter. Mais pour le reste, c'est plutôt moi qui suis en curiosité. Est-ce que cela va provoquer, chez les metteurs en scène, l'envie de me voir sur un terrain plus fantaisiste, humoristique ? Ce que je souhaite, car j'ai souvent joué des personnages douloureux, ravagés. *J'ai fait le plein de larmes ! Il faut* que j'aille voir ailleurs. Peut-être pour retrouver des rôles dramatiques avec une imagination renouvelée.

– Dans une sorte de réalisme décalé ?

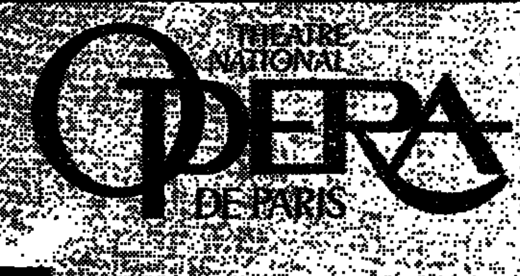
– Oui, ça résume assez bien. Autre chose : nous autres, acteurs, et c'est formidable, le temps joue avec et contre nous. Ce qui émane de nous influence sans doute les metteurs en scène. Pendant quelques *années de ma vie, je n'ai pas,* c'est certain, respiré le rayonnement.

– Vous parlez beaucoup d'énergie, de vitalité. Et vous en avez, semble-t-il, à revendre. Elle vous est naturelle ?

– Non. Même si j'ai toujours *été très vivante et* bagarreuse. Mais avec les années, je me suis rendu compte que la vitalité était une manière de vivre le malheur aussi bien que le bonheur. Très tôt, j'ai eu le sentiment que rien n'était acquis, qu'il fallait se battre. Les choses, par ma naissance, n'ont pas été *faciles. J'étais* d'un milieu simple, sans argent, avec l'humiliation qui l'accompagne. Je me suis dit, jamais ça. Ma révolte d'adolescente était doublée de l'angoisse d'un avenir qui m'apparaissait bouché. Alors, une sorte d'énergie s'empare de vous. Vous savez qu'il ne faut pas se laisser aller. C'est une vérité, aussi, dans le métier de comédienne. Et je pense que sur un plateau, je mets le souvenir de ce combat. Je ne suis pas une dilettante...

ODILE QUIROT.

(1) *Père,* du 12 avril au 19 mai, au Théâtre de l'Est parisien.



PALAIS GARNIER

SPECTACLE DE BALLETS
Chorégraphies de MARIN, FORSYTHE, LANDER
avec les Etoiles et le Ballet de l'Opéra de Paris
6, 8 avril

LE LAC DES CYGNES
TCHAIKOVSKI/NOUREEV
avec les Etoiles et le Ballet de l'Opéra de Paris
12, 13, 14, 16 (m et s) Avril

SALLE FAVART

BORIS GODOUNOV
(version de 1869)
MOUSSORGSKI/KLAS/MIKK
11, 12, 13, 14, 15, 16, 19, 20 Avril

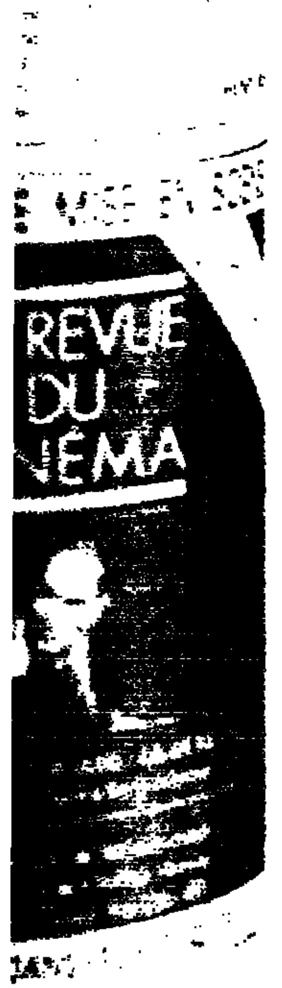
LA CONJURATION/RENE CHAR
Chorégraphies de PIOLLET, GUIZERIX
26, 27, 28, 29 Avril

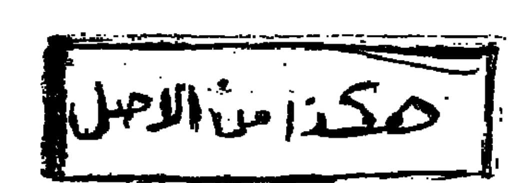
MC 93 BOBIGNY

LE MARTYRE DE SAINT-SEBASTIEN
Robert WILSON
avec Sylvie Guillem, Michael Denard, Patrick Dupond
jusqu'au 16 avril

Renseignements 47425750 et Minitel 3615 Code COM 21

Location par téléphone 47425371
13 jours à l'avance





هكذا من الأصل

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

LA BIBLIOTHÈQUE IDÉALE. Galerie de la B.P.I., plateau Beaubourg, rue Saint-Martin (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. *de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de* 10 h à 22 h. Jusqu'au 2 mai.

MARC CHAGALL. Salle d'art graphique, *musée 4e étage. Jusqu'au 5 juin.*

JACQUES COUËLLE. Grand foyer. Jusqu'au 30 mai.

LE DERNIER PICASSO. Grande galerie. Jusqu'au 16 mai.

DES MARIAGES DE RAISON : MAISON DEHORS. Galerie des brèves CCI. Jusqu'au 9 mai.

L'ECOLE D'ULM. Galerie du CCI. Jusqu'au 23 mai.

IMAGES CAPITALES. Centre d'information CCI. Jusqu'au 25 avril.

IMAGES ET PAROLES. Petit foyer. Jusqu'au 11 avril.

SUR LA ROUTE DE MYLAR. Atelier des enfants. Jusqu'au 4 juin.

CY TWOMBLY. Galeries contemporaines rez-de-chaussée. Jusqu'au 17 avril.

Musée d'Orsay

ERNST BARLACH. 1, rue de Bellechasse (45-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45. Entrée : 23 F. Jusqu'au 5 juin.

CAMERA WORK (1903-1917). Entrée : 23 F. Jusqu'au 30 avril.

MARY CASSATT. Entrée : 23 F. Jusqu'au 5 juin.

DEGAS ET LES ARTISTES FRANÇAIS EN ITALIE (1856-1860). Entrée : 23 F. *Jusqu'au 5 juin.*

FOYER DE LA DANSE. Entrée : 23 F. Jusqu'au 13 juin.

MAURICE BOILLE : DESSINS D'ÉLÈVES. Entrée : 23 F. Jusqu'au 2 mai.

LE SERVICE ROUSSEAU : ART, INDUSTRIE ET JAPONISME. Entrée : 23 F. Jusqu'au 26 juin.

VAN GOGH A PARIS. Entrée : 30 F. Jusqu'au 15 mai.

Musée du Louvre

LA COLLECTION D'ALBERT P. DE MIRIMONDE. Pavillon de Flore, entrée provisoire sur le quai des Tuileries (42-60-39-26). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (prix d'accès au musée), gratuit le dim. Jusqu'au 25 avril.

LE DESSIN A ROME AU XVIIe SIÈCLE. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 juin.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES PEINTURES 1983-1986. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F (prix d'accès au musée), *gratuit le dim.* Jusqu'au 25 avril 1988.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES SCULPTURES 1984-1987. Pavillon de Flore (salle basse). Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 juin.

Musée d'Art moderne

CONSTRUCTION - IMAGE. 11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h, mer. jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F (comprenant l'exposition B. Frize). Jusqu'au *10 avril.*

BERNARD FRIZE. Entrée : 15 F (comprenant l'exposition Construction-*Image*). *Jusqu'au 10 avril.*

KAREN HANSEN. Entrée : 15 F. Jusqu'au 22 mai.

REGARDS SUR MINOTAURE. Entrée : 22 F. Jusqu'au 29 mai.

SINGULIERS, BRUTS OU NAIF. *Musée des Enfants. Entrée : 15 F.* Jusqu'au 29 mai.

Grand Palais

DEGAS. Galeries nationales, av. Winston-Churchill (42-56-09-24). T.l.j. sf mar. de *10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h.* Entrée : 32 F. Jusqu'au 15 mai.

MOI ET LES AUTRES. Entrée : 12 F. *Jusqu'au 31 décembre.*

ZURBARAN. Galeries nationales. Entrée : 28 F. Jusqu'au 11 avril.

Musées

A CHACUN SON CARACTÈRE - PORTRAITS DIVERS. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au *15 juin.*

A LA RENCONTRE DE JACQUES PRÉVERT. Palais de Tokyo, 13, av. du *Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf* mar. de 10 h à 18 h, nocturne jeu. jusqu'à 21 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 16 juin.

***ANCIEN PÉROU, VIE, POUVOIR* ET MORT.** Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf *mar.* de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F. Jusqu'au 18 avril.

ARCHITECTURES DANOISES. Institut *français* d'architecture, galerie d'actualité, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 13 mai.

L'ART NAIF BRÉSILIEN. Musée d'Art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-72-89). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 mai.

AUJAME. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 mai.

BANDES DESSINÉES ET CINÉMA. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 45. Jusqu'au 30 avril.

BATEAUX D'AILLEURS. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 15 avril.

GERMAINE BOURET. Musée des Arts décoratifs, bibliothèque du Musée, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 31 mai.

BUFFON, 1788-1988. Muséum national d'histoire naturelle, jardin des Plantes, 18, rue Buffon (43-36-54-26). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 juillet.

LE CHANT DU MONDE DE JEAN LURÇAT. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : *25 F. Jusqu'au 24 avril.*

CINQUANTE LIVRES ILLUSTRÉS DEPUIS 1947. Bibliothèque Nationale, salle Mortreuil, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 20 avril.

***COSTUMES DE VILLE, COS-*TUMES DE SCÈNE.** Musée des Arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. *Entrée : 25 F.* Jusqu'au 11 septembre.

***COUVENT LE CORBUSIER* SAINTE-MARIE DE LA TOURETTE.** Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 16 mai.

LES DEMOISELLES D'AVIGNON. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). Lun., jeu., ven. de 9 h 15 à 19 h 45, mer. de 9 h 15 à 22 h, sam., dim. de 9 h 15 à 17 h 15. Fermé le mar. *Entrée : 31 F, 18 F (dim.). Jusqu'au* 18 avril.

ELÉPHANTILLAGES. Jardin d'acclimatation, *musée en Herbe,* bois de Boulogne, boulevard des Sablons (40-67-97-66). T.l.j. de 10 h à 18 h. Fermé le samedi matin à partir du 16 avril. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 octobre 1988.

JOSEF KOUDELKA. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-56). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 30 mai.

ALFRED KUBIN (1877-1959). Musée-galerie de la Seita, 12, *rue Surcouf* (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 juin.

MESSAGES DE PRINTEMPS. Musée de la Poste, galerie du messager, 34, bd de Vaugirard. T.l.j. sf dim. de 10 h à 17 h. *Jusqu'au 7 avril.*

MIEUSEMENT, CATHÉDRALES DE FRANCE. Palais de Tokyo, 13, av. du *Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf* mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 16 mai.

PIERRE MINOT, GILBERT CORMEZANO. *Bibliothèque* Nationale, galerie Colbert, 4, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 16 avril.

ANDRÉ NAGGAR. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, route de Sèvres (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 17 h 30. Entrée : 4,80 F. Jusqu'au 17 avril.

NATURE-COUTURE. Musée de la Mode et du Costume, 10, av. Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-46). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 22 F. Jusqu'au 29 mai.

PIERRE PAGÈS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h. Entrée : 13,50 F. Jusqu'au 15 mai.

PARIS - PRAGUE. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 13 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril.

PAROLES DE DEVINS... Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 21 F, 11 F (dim.). Jusqu'au 9 mai.

GUY PEELLAERT. Palais de Tokyp, 13, av. du Président-Wilson *(47-23-36-55).* T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 mai.

LE PEINTRE ET L'AFFICHE. *Musée* de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf mar. de 12 h à 18 h. *Entrée : 18 F. Jusqu'au 11 mai.*

PORTRAIT D'UNE FORÊT. Halle Saint-Pierre, musée en Herbe 2, rue Ronsard *(42-58-74-12). T.l.j. de 10 h à 18 h.* Entrée : 20 F. Jusqu'au 23 mai.

LES PREMIERS PORTRAITS DE *JEAN-JACQUES HENNER.* *Musée* Jean-Jacques Henner, 43, av. de Villiers (47-63-42-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre 1988.

TRÉSORS DE LA BIBLIOTECA NACIONAL DE ESPANA. Bibliothèque Nationale, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 avril.

FRANZ XAVIER WINTERHALTER. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 7 mai.

Centres culturels

GIANFREDO CAMESI. Centre culturel suisse, salle des Arbalétriers, foyer, 38, rue des Francs-Bourgeois (48-87-47-33). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 17 avril.

CHEFS-D'ŒUVRE INÉDITS DE L'AFRIQUE NOIRE. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 23 avril 1988.

CINQ CÉRAMISTES SUÉDOIS. Centre culturel *suédois,* hôtel de Marie 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 18 h, sam. et dim. de 14 h à *18 h.* Jusqu'au 7 avril.

CINQ ÉCRIVAINS, LES CINQ LIEUX DE LEUR INSPIRATION. Centre *national des Arts plastiques,* 27, av. de L'Opéra (42-61-56-16). Jusqu'au 29 avril.

LE CINÉMA SUISSE MIS EN AFFICHES PAR PAUL BRUHWILER. Centre culturel suisse, galerie information, 32, rue des Francs-Bourgeois (48-87-47-33). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 23 avril.

DALBIS, FAVIER, LAGET. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, rue Lobau, porche côté Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 15 mai.

BERNARD FAUCON. Espace photographique de *Paris,* nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h, *sam., dim. jusqu'à 19 h. Jusqu'au 8 mai.*

KRISTINA HEDENSTROM. Centre culturel suédois, hôtel de Marie 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf sam., dim. de 12 h à 18 h, sam., dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 7 avril.

JIRI HILMAR. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 7 mai.

ILLUSTRATEURS AVEC ET SANS ÉDITEURS. Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. *de 11 h à 18 h.* Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril.

LOUIS XVI ET L'ÉDIT DE TOLÉRANCE. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 1 h. Jusqu'au 15 mai.

OKUNAKA. Espace Japon, 12, rue Sainte-Anne (42-60-69-30). T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h 30 à 18 h. Du 9 au 30 avril.

PEINTURES POPULAIRES ETHIOPIENNES. Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt (42-56-60-70). Les jours des *représentations.* Du 7 avril au 7 mai.

PRÉSENCE PANCHOUNETTE. Centre *national des Arts plastiques, 11, rue* Berryer (45-63-90-25). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

***QUATRE PEINTRES ARABES :* AZZAOUI, EL KAMEL, MARWAN.** Institut du Monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 20 juin.

MARTIN SCHMID. Gœthe Institut, annexe Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Du 7 au 29 avril.

ZUKA. Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 11 mai.

Périphérie

BIÈVRES. **Le Studio Vallois dans les années cinquante.** Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-03-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 avril.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Art et sacré : **le baroque au Brésil.** Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille (46-84-77-95). T.l.j. de 10 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 25 juin.

ECOUEN. **Château d'Ecouen.** Musée national de la Renaissance, château d'Ecouen (39-90-04-04). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 21 F. *Jusqu'au 11 avril.*

JOUY-EN-JOSAS. **Danemark 88 : Robert Jacobsen et Jean Clareboudt ;** Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 17 avril.

NEUILLY-SUR-MARNE. **Georgine Hu et Jaber.** L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). *Mardi et jeudi de 14 h à 18 h, dim.* et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 septembre.

PONTOISE. ***Jean Leppien, Georges* Folmer.** Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar et *jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.* Jusqu'au 17 avril.

STAINS. **Les Impressionnistes d'Auvers-sur-Oise.** *Théâtre* Paul-Eluard, place Marcel-Pointet. T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h, dim. de 14 h 30 à 18 h. Du 11 au 24 avril.

LE VÉSINET. **1850-1950 : le mariage et la mode.** Centre des Arts et Loisirs du Vésinet, 59, bd Carnot (39-76-32-75). T.l.j. de 14 h à 19 h, sam. et dim. de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Du 25 mars au 24 avril.

Galeries

PETER ASPELL. Galerie de Poche, *3, rue Bonarparte (43-29-76-23). Jusqu'au* 30 avril.

BERNARD AUBERTIN. Galerie Gilbert *Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles* (42-78-43-21). Jusqu'au 14 avril.

CECILE BART. Galerie Claire Burrus, *30-32, rue de Lappe (43-55-36-90).* Jusqu'au 30 avril.

GEORG BASELITZ. Galerie Beau*bourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50).* Jusqu'au 22 avril.

BEN. Galerie Daniel Templon, 30, rue *Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au* 20 avril.

BLANCS SUR BLANCS. Galerie Nane *Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64).* Jusqu'au 16 avril.

MICHÈLE BLONDEL. Galerie *Gatharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-*32-10). Jusqu'au 24 avril.

ROMMERT BOONSTRA. Studio 666, *6, rue Maître-Albert (43-54-59-29).* Jusqu'au 21 mai.

PATRICE BRISBOIS, BRUNO FONTANA, *PATRICK WOLFF.* *Galerie* Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 14 mai.

BROKEN NÉON. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 28 avril.

PAT BRUDER, MARC COUTURIER, PHILIPPE SOMMERHALTER. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Du 7 avril au 7 mai.

JEAN-MARC BUSTAMANTE. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 8 mai.

BERNARD CALET. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 13 mai.

CÉZANNE, DEGAS, ROUAULT. Galerie Yoshii, 8, av. Matignon (43-59-73-46). Jusqu'au *15 avril.*

NICOLE D'AGAGGIO. Galerie d'art internationale, 12, rue *Jean-Ferrandi* (45-*48-84-28). Jusqu'au 23 avril.*

Z.L. DA ROCHA. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 12 avril. / *Galerie Lamaignère Saint-Germain,* 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 19 avril.

SONIA DELAUNAY. *Galerie Artcurial,* 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 15 avril.

ALEXANDRE DELAY. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 9 avril.

PAUL DELVAUX. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 19 mai.

LE DEMI-SIÈCLE LETTRISTE. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Du 11 avril au 7 mai.

DESSINS ABSTRAITS DE PEINTRES *ET SCULPTEURS* DES ANNÉES CINQUANTE. Galerie Callu Mérite, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Du 12 au 27 avril.

DEUX ARTISTES BERLINOIS : Galerie du *Jour* Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-4-40). Jusqu'au 30 avril.

MARINO DI TEANA. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 30 avril.

BRACHA ETTINGER. *Galerie Claude* Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 9 avril.

PHILIPPE FAVIER. *Galerie La Hune,* 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 15 avril.

GEORGES FOLMER. Galerie Nickel-Odéon, 5, rue Casimir-Delavigne (46-34-79-92). Jusqu'au 11 avril.

JEAN LE GAG. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 20 avril.

GÉRARD GAROUSTE. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 22 avril.

JOCHEN GERZ. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 19 avril.

GILLES-MURIQUE. Galerie Valmay, 22, rue de Seine (43-54-66-75). Jusqu'au 14 mai.

JOHANNES GRUTZKE. Galerie Pierre Parat, 76, rue Vieille-du-Temple (42-77-44-24). Jusqu'au 23 avril.

LIONEL GUIBOUT. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 16 avril.

MAX JACOB. Galerie de la Poste, 21, passage Véro-Dodat (43-36-88-60). Jusqu'au 30 avril.

LOUIS JAMMES. Galerie Yvon Lambert, *108,* rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 21 avril.

JENKINS. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 14 mai.

PAUL KALLOS. Galerie G. Bernard et *Gwénolée Zurcher,* 19, rue de l'Abbé-Grégoire (45-48-10-22). Jusqu'au 30 avril.

CLAUDE LAGOUTTE, ILAN *WOLFF.* *Galerie Charles Sablon,* 21, av. du Maine (45-48-10-48). Jusqu'au 11 mai.

JEAN LEPPIEN. Galerie Franka Berndt, *11,* rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 21 mai. / Galerie éditions *Lahumières,* 88, bd de Courcelles (47-63-*03-95). Jusqu'au 17 mai. / Galerie Franka* Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 21 mai.

LE LIVRE DANS TOUS SES ÉTATS. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 23 avril.

HENRI MACCHERONI. *Galerie* Jean-Pierre Haik, Arts international prestige, 22, rue du Poitou (42-77-66-37). Jusqu'au 24 mai.

MAN-RAY, LAPICQUE, DOMELA. Galerie Alain Oudin, 28 bis, bd *Sébastopol* (42-71-83-65). Jusqu'au 14 mai.

ROBERT MANGOLD. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (42-71-04-25). Jusqu'au 21 avril.

JAKOB MATTNER. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 20 avril.

ANNETTE MESSAGER. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 16 avril.

VERA PAGAVA. Galerie Darial, 22, rue des Beaux-Arts (42-61-20-63). Jusqu'au 30 avril.

PETITES ARCHITECTURES NOMADES. Galerie Yves Gastou, 12, rue Bonaparte. Jusqu'au 15 avril.

ISAAC POMIÈ. Galerie du Cobra, 5, rue Visconti (43-25-35-37). Jusqu'au 21 avril. / Galerie le Minotaure, 2, rue des Beaux-Arts (4-25-35-37). Jusqu'au 21 avril.

PORTRAITS IMAGINAIRES DE PICASSO. Galerie du Musée, 16, rue du Parc-Royal (48-87-60-90). Jusqu'au 31 mai.

JEAN-PIERRE RAYNAUD. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 15 avril.

GERHARD RICHTER. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 23 avril.

CLÉMENT ROSENTHAL. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 9 avril.

TONY ROSENTHAL. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 16 avril.

SALON DES INDÉPENDANTS. Galerie Charles Cartwright, 36, rue des Archives (48-04-86-86). Jusqu'au 23 avril.

ALAIN SATIE ET ROLAND SABATIER. *Galerie* Praz-Delavallade, 10, *rue* Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 23 avril.

EDIK SCHTEINBERG. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 30 avril.

SCIENCE, ART, TECHNOLOGIE. Galerie L'Estrade, 88, rue Saint-Martin (42-71-85-75). Jusqu'au 26 avril.

SINGULIERS, BRUTS OU NAIFS. Galerie l'Œil-de-bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 29 avril.

THIBAULT. Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 20 avril.

OLIVIER THOMÉ. Galerie Antoine Candau, 15 et 17, rue Keller (43-38-75-51). Jusqu'au 23 avril.

GUILLAUME TREPPOZ, GÉRARD FABRE. Galerie l'Aire du verseau, 119, rue Vieille-du-Temple (48-04-86-40). *Jusqu'au 20 avril.*

ANTONI TAPIES. Galerie Lelong, 13 et 14, rue de Téhéran (45-63-13-19). *Jusqu'au 10 avril.*

ZAO-WOU-KI. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 30 avril.

En province

ANTIBES. **Claude De Soria. Sculptures. Hucleux. Dessins.** Musée Picasso. Château Grimaldi (93-33-67-67). Jusqu'au 2 mai.

ARRAS. **Jean Messagier.** Centre culturel Noroit, 6/9, rue des Capucins (21-71-30-12). Jusqu'au 26 juin.

AVIGNON. **La peinture en Provence au XVIe siècle.** Musée du Petit Palais. Place du Palais-des-Papes (90-86-44-58). *Jusqu'au 17 mai.*

BEAUVAIS. **Les Carrache au palais Farnèse. Exposition photographique et documentaire, organisée par le Centre culturel français de Rome.** Musée départemental. Ancien Palais épiscopal (44-84-37-37). Jusqu'au 5 mai.

BORDEAUX. **Robert Mapplethorpe. Pierre Mercier, Helmut Newton.** FRAC-Aquitaine, 81, cours Anatole-France (56-24-71-36). Jusqu'au 4 mai.

Le peintre. Jacques Monory. Centre de développement culturel, 1, rue Gaillard (21-36-67-14). Jusqu'au 22 mai.

CALAIS. **Le peintre, Jacques Monory.** Centre de développement culturel, 1, rue Gaillard (21-36-67-14). Jusqu'au 22 mai.

CARCASSONNE. **Louis Jammes.** *Tours narbonnaises. Cité de Carcassonne* (68-47-80-90) ; **Luis Lemos.** Musée des beaux-arts, 1, rue de Verdun (68-77-71-27). Jusqu'au *31 mai.*

CERET. **François Martin.** Musée d'art moderne. Rue Joseph-Parayre (68-87-*27-76). Jusqu'au 31 mai.*

LE CREUSOT. **Antoine de Bary.** Centre d'action culturelle. Place de la Poste *(85-55-13-11). Jusqu'au 17 avril.*

DOLE. **Henri Cueco. Le chemin de l'atelier.** Musée municipal, 85, rue des *Arènes (84-72-27-72). Jusqu'au 31 mai.*

DUNKERQUE. **Ian Hamilton Finlay.** Musée d'art contemporain. Avenue des Bains *(28-59-21-65). Jusqu'au 25 avril.* **François Morellet.** Ecole régionale des beaux-arts Georges-Pompidou, 45, rue du *Jeu-de-Paume (28-66-15-60). Jusqu'au* 30 avril.

FONTEVRAUD. **Présentation des nouvelles acquisitions. Collection du *FRAC* des Pays de Loire.** Abbaye royale de Fontevraud (41-51-79-30). Jusqu'au 31 août.

GRENOBLE. **Tableaux italiens.** Musée de peinture et de sculpture. Place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 11 avril. **Max Neuhaus ;** ***1988.*** *Centre national* d'art contemporain. Magasin, site *Bouchayer-Viallet,* 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 10 avril. **Peter Fischli, David Weiss.** Musée de la peinture et de la sculpture. Place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 24 avril.

LE HAVRE. **Le mouvement Phases 1952/1988.** Musée des beaux-arts André Malraux. Boulevard *J.-F. Kennedy.* Jusqu'au 18 avril.

LES SABLES-D'OLONNE. **Victor Brauner ; Dépôts du Fonds régional d'art contemporain des Pays de Loire.** Musée de l'abbaye Sainte-Croix (51-32-01-16).

LYON. ***Paris-Hollywood.*** *Institut* Lumière. Rue du Premier-Film (78-00-86-68). Jusqu'au 30 avril ; **Erik Dietman.** *Rétrospective. Musée Saint-Pierre, 16, rue* du président Edouard-Herriot. Jusqu'au 1er mai.

MARCQ-EN-BARŒUL. **Trésors des Andes.** Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 12 juin.

MARSEILLE. ***Eduardo Arroyo.*** **Berlin-Tanger-Marseille.** Jusqu'au 18 avril. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-*77-75).* ***Algérie, expressions multiples.*** Centre de la Vieille-Charité (91-90-81-92). Jusqu'au 10 avril. **Renzo Piano, Arne Jacobsen, La verrerie européenne des années 50, Thomas Kovachevich.** Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité (91-56-28-38). Jusqu'au 12 juin.

MONTBÉLIARD. **Patrick Raynaud.** Hôtel Rossel, 54, rue Clemenceau ; Atelier des Halles, place Dorian (81-91-37-11). Jusqu'au 30 avril.

NICE. **Jean Villeri. Décennie 60.** Musée *des beaux-arts, 33, avenue des Baumettes* (93-44-50-72). Jusqu'au 24 avril. **Serge III.** Ecole de Nice. Galerie d'Art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (93-62-37-11). Jusqu'au 24 avril ; **Louis Cane. Sculptures.** Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (93-62-31-24). Jusqu'au 24 avril.

NIMES. **Arman : « Pinceaux pièges ». Jean-Charles Blais.** Jusqu'au 10 avril. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule (66-67-38-21).

NIORT. **Les Compagnons (soixante « chefs-d'œuvre », de charpentiers, menuisiers, couvreurs, etc.).** Le Moulin du Roc, 9, boulevard Main (49-79-29-27). Jusqu'au 24 avril.

ORLÉANS. **Rétrospective Léon Zack.** Musée des beaux-arts. Place Sainte-Croix (38-53-39-22). Jusqu'au 2 mai.

POITIERS. **Peter Briggs. Dix ans de sculpture.** Musée Sainte-Croix, 61, rue Saint-Simplicien (49-41-07-53). *Jusqu'au* 18 mai.

RENNES. **Du nouveau dans le rétro : les faïences bretonnes du dix-neuvième siècle.** Jusqu'au 30 mai ; **De Poussin à Picasso. Dessins français du Musée des beaux-arts de Dijon.** Jusqu'au 5 juin. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (99-30-83-87).

ROCHECHOUART. **Patrick Tosani.** Musée départemental d'art contemporain. Château (55-77-42-81). Jusqu'au 30 mai.

LA ROCHELLE. ***Joao Moniz.*** *Maison* de la culture, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot (46-41-37-79). Jusqu'au 30 avril.

STRASBOURG. — **12 : *aux Origines de* Strasbourg.** Ancienne boucherie. Salle d'exposition. Jusqu'au 31 mai.

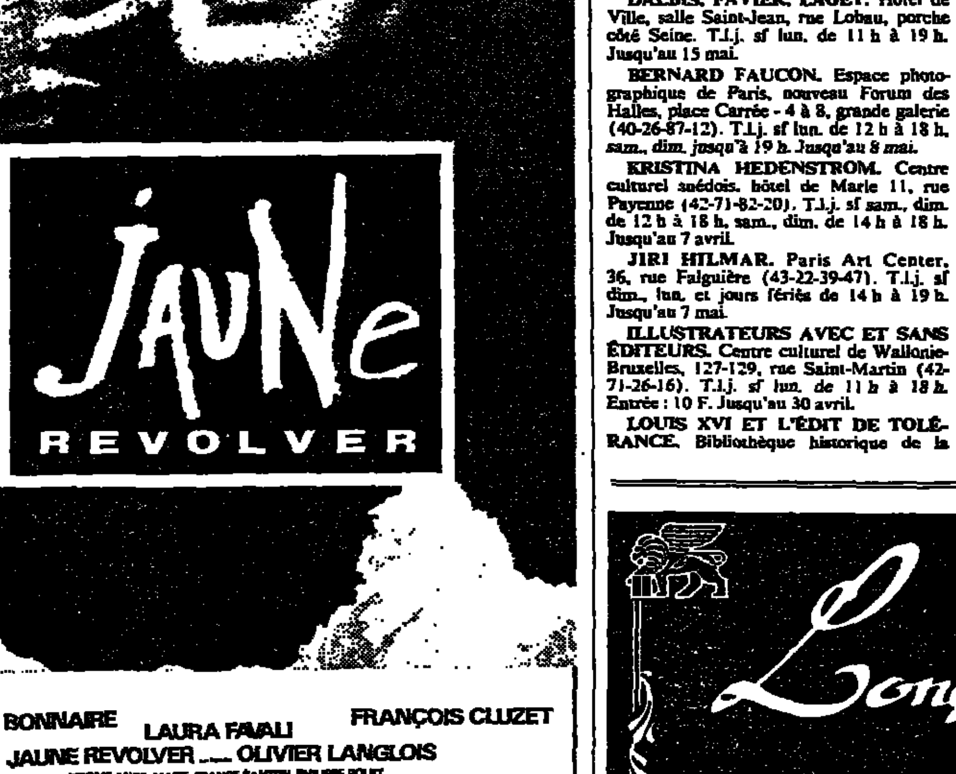
TOULON. **Création photographique en France. Le corps, la galère : noir et blanc.** Musée municipal, 20, bd du Maréchal-Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 30 avril.

TROYES. **Inventaire 1 (Bribes de la réalité perçue).** Passages, Centre d'art. Jusqu'au 28 avril.

VILLENEUVE-D'ASCQ. **Collection Agnès et Frits Becht.** Musée d'art moderne. Allée du Musée (20-05-42-46). Jusqu'au 11 avril.

VILLEURBANNE. **Jeff Wall.** Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 15 mai.

GAUMONT AMBASSADE – GAUMONT CONVENTION
GAUMONT ALÉSIA – MONTPARNOS
SAINT-MICHEL-FORUM HALLES – FRANÇAIS – GALAXIE





THEATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de relâche et de première sont indiqués entre parenthèses)

LE PUBLIC. Odéon/Th. de l'Europe (43-25-70-32), 20 h 30 ; dim. à 15 h, lun. à 20 h 30 (6).

LES VOISINS. Th. Marie-Stuart (45-08-17-80) (dim., lun.), 22 h (6).

CHAT QUI PEUT. Th. Essaïon de Paris (42-78-46-42) ; (dim. soir, lun.), 21 h, dim. 17 h (6).

VOLTAIRE'S FOLIES. Comédie de Paris (42-81-00-11) (dim.), 21 h, sam. 19 h 30 et 21 h 30 (6).

LE PARADIS SUR TERRE. Vincennes. Th. Daniel-Sorano (48-08-60-83) (dim. soir, lun., mar., sam., mer., jeu., ven. à 21 h, dim. à 18 h (6).

QUAND ON A PEUR DU LOUP, DU VENT, DE LA TEMPÊTE. Cartoucherie. Th. de l'Aquarium (43-74-72-74) ven., sam., lun., mar. à 20 h 30, dim. à 16 h (8).

JE NE VEUX PAS MOURIR IDIOT. Bouffes du Nord (42-39-34-50) (12).

UN MOUTON A L'ENTRESOL. Cartoucherie. Th. de la Tempête (43-28-36-36) 20 h 30 (12).

JEANNE D'ARPO. Centre culturel suisse (42-71-44-50) 20 h 30 (12).

L'ANTICYCLONE DES AÇORES. Ménagerie de Verre (43-38-33-44) 21 h (2).

DE L'AUTRE COTÉ D'ALICE. Aubervilliers. Th. de la Commune (48-34-67-67) 20 h 30 (12).

MÉDÉE. Bagneux. Th. Victor-Hugo (46-63-10-54) 20 h 30 (12).

PÈRE. T.E.P. (43-64-80-80) 20 h 30 (12).

LE DÉLIRE DU SERPENT. Cité internationale universitaire (45-89-38-69) 20 h 30 (12).

LE TÉMOIN. Espace Kiron (43-73-50-25) 20 h 30 (12).

LA BELLE MAGUELONE. Th. 14-J.-M.-Serreau (45-45-49-77) 20 h 45 (12).

▷ : Ne sont pas jouées le mercredi.
◇ : Horaires irréguliers.

Les salles à Paris

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). L'Invité : 20 h 30. Rel. dim., lun.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). ▷ Quatre chantiers : lun., mar. 20 h 30, dim. 17 h.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h, sam. 15 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Callas : 20 h 30, mar. 18 h 30. Rel. dim., lun.

BERRY (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Rel. dim., lun.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). ▷ Je ne veux pas mourir idiot : mar. 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La petite chatte est morte : 18 h, sam. 15 h 30. Rel. dim., lun. Bacchus : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). ▷ Les samedis qui chantent : sam. 16 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◇ Victime du devoir : 21 h (Jeu., ven.), sam. (dernière) 15 h.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). ▷ Volpone ou le renard : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-72-74). ▷ Quand on a peur du loup, du vent, de la tempête : ven., sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). ▷ Un mouton à l'entresol suivi de la Pièce de Chambertin : mar. 20 h 30. La Pièce de Chambertin : mar. 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h, dim. 15 h 30.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50). ▷ Jeanne d'Arpo : mar. 20 h 30.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). ◇ Docteur Je sais tout : 14 h 30, jeu., ven. (dernière) 14 h 30, jeu. 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Prince des nuées démé de tout : 20 h 45, sam. 16 h. Rel. dim., lun.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). ▷ Le Délire du serpent : mar. 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h, sam. 19 h 30 et 21 h 30. Rel. dim.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Songe d'une nuit d'été : 14 h, jeu. (représentation ouverte) 20 h 30, dim. 20 h 30. ◇ La guerre de Troie n'aura pas lieu : 20 h 30 (Ven., sam., lun.). ▷ Le Véritable saint Genest, comédien et martyr : mar. 20 h 30, dim. 14 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). ▷ Psyché : lun. 18 h 30. Le Banc, l'Art Semaine des auteurs soviétiques : mar. 18 h. L'Aigle blanc (Film) Semaine des auteurs soviétiques : mar. 21 h.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

DEUX ANES (46-06-10-26). ▷ Elysée...moi : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. mer.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ELDORADO (42-49-60-27). ◇ Aventure à Tahiti : 15 h, jeu., sam. 15 h, dim. 14 h et 17 h.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Sonate à Johannesburg : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). ◇ L'Arrêt de mort : 20 h (Jeu., ven. dernière). Le Monologue de Molly Bloom : 22 h. ▷ Le Témoin : mar. 20 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Oui mais non : 18 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Chat qui peut : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. ◇ L'empereur panique : 21 h (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 17 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Hors limite : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim., lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30. Rel. dim., lun.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ◇ Eux seuls le savent : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 18 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 45. Rel. dim., lun. La Sorcière : 20 h 30. Rel. dim., lun. Double je : 22 h 15. Rel. dim., lun.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 45. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30. Rel. dim.

LA BASTILLE (43-57-42-14). ▷ Combien de nuits faudra-t-il marcher dans la ville : mar. 21 h 15.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles : 20 h. Rel. dim. Pierre Péchin : 21 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). La Demande en mariage, le Mariage forcé, le Plaisir de rompre : 21 h. ▷ Spectacle de magie : ven., sam., mar. 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Rel. dim. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. Rel. dim. La Ronde : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). Au bord du lit : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ▷ Lecture-Rencontres : mar. 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Pinpin peint Mourre : 20 h 30. Rel. dim., lun. les Voisins : 22 h. Rel. dim., lun.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir., lun.

MATHURINS (42-65-90-00). Rosel, suivi de Douce Nuit : 20 h 30. Rel. dim.

MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44). ▷ L'Anticyclone des Açores : mar. 21 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public nº1 : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30. Rel. dim., lun.

MOGADOR (42-85-28-80). George Dandin : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Fioretti, d'après la vie de saint François d'Assise : 02 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 18 h, 16 h, jeu. (scol.) 14 h et 15 h. Rel. mar.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). ◇ Salomé : 20 h 45 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h, ven. 18 h. Une soirée pas comme les autres : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

ODÉON-THÉATRE DE L'EUROPE (43-25-70-32). ◇ El Publico (Paris à l'heure espagnole) : 20 h 30 (Jeu., ven., sam., lun., mar. dernière), dim. 15 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas rappaport : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. ◇ La Madeleine Proust à Paris : 21 h (Mar.), dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. ▷ Mesplé...comme musique : Rencontres du Palais royal : lun. 20 h 30, mar. 14 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Judas-Pilate (d'après Figures et Paraboles) : 21 h, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle II. Coup de crayon : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). ◇ La Taupe : 20 h 45, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar. (exception.).

POTINIÈRE (42-61-44-16). Agatha : 19 h, dim. 17 h 30. Rel. dim. soir, lun. Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

RANELAGH (42-88-64-44). Pendant ce temps nos deux héros... : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Good le Choc : 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Soirée d'avril : 18 h 30. Rel. dim., lun.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30. Rel. dim., lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid' : 20 h 30, sam. 20 h et 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. 22, v'la du fric : 22 h, dim. 14 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). ▷ Père : mar. 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Etranger : 20 h 30 (Sam., mar.), dim. 15 h. ▷ L'Ecume des jours : jeu., ven. 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h. Les Bonnes : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h. Salomé : dim., lun. 20 h 30, sam. 18 h.

THÉATRE DE LA VILLA-D'ALÉSIA (46-64-89-09). ▷ Le Crocodile : jeu., ven., sam. 21 h, dim. (dernière) 15 h 30. Rel. mer.

THÉATRE DES DEUX PORTES (43-61-24-51). ▷ Vol au-dessus d'un nid de coucou : 20 h 30. Rel. mer.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. ◇ Le Misanthrope : 20 h 30 (Jeu., sam., mar.). ▷ Anacaona : ven. 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. La Traversée de l'empire : 20 h 30, sam. 15 h. Rel. dim.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Fièvre romaine : 21 h, dim. 15 h et 18 h. Rel. lun.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Il était temps que j'arrive : 20 h 15. Rel. dim. Smaïn : 21 h 30. Rel. dim. ▷ La Timbale : sam. 15 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). ◇ En attendant : 19 h (Jeu., ven., sam. dernière). Le Dieu des mouches : 20 h 30. Rel. dim., lun. ◇ Le Chant profond du Yiddishland : 22 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). ▷ Le Détour : jeu., ven., sam. 21 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). *El* Secundo (Bill Baxter) : 20 h 30. Rel. dim.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). ▷ Zingaro : ven., sam., lun., mar. 20 h 15.

Les ballets

OPÉRA DE PARIS, palais Garnier (47-42-53-71). Spectacle de ballets 19 h 30 mer., ven. (dernière). Avec « Leçons de ténèbres », mus. de Couperin, chor. M. Marin « In the Middle Some what Elevated », mus. Tom Willems, chor. W. Forsythe. « Etudes » d'après Czerny, chor. H. Lander. Avec les danseurs et étoiles de l'Opéra de Paris. (2 h 30). Le Lac des Cygnes. Jusqu'au 16 avr. 19 h 30 mar., de Tchaïkovski, ballet en quatre actes, chor. de Rudolf Noureev, d'après *Marius Petipa et Lev Ivanov. Dir.* musicale Michel Queval. Avec E. Platel-I. Guérin (Odette-Odile), C. Jude-L. Hilaire-M. Legris (Siegfried), R. Noureev-P. Bart-K. Belarbi-W. Fomoli (Rothbart) (3 h).

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-12-51). Le Ballet national de Géorgie. Jusqu'au 10 avril. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., 16 h dim. (dernière). Danses folkloriques.

ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20). Les Romani. Jusqu'au 8 mai. 20 h 30. ven., sam., mar. 16 h 30 dim. Chorégraphie de Nadejdja Loujine.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Le Premier Silence. Jusqu'au 17 avril, 20 h mar. Chorégraphie et danse d'Hervé Dianas. Musique d'Anne Gillis, Vivenza Shakuhashi.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-21-00-86). Le Ballet de l'opéra de Riga. Jusqu'au 20 avril. 20 h 30 mer., ven., sam., mar. 14 h 30 dim. « Aniouta », ballet *en deux actes et douze tableaux de* V. Vassiliev et A. Belinsky. d'après une nouvelle de Tchekhov. Musique de V. Gavrilin, chor. de V. Vassiliev. Avec Ekaterina Maximova et Vladimir Vassiliev.

Les concerts

ATHÉNÉE LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Paata Bourchouladze, 20 h 30, lun. Dans le cadre des lundis musicaux de l'Athénée. Récital.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Lucia Meeuwsen-Teo Joling, 20 h, lun., mar. Une cantatrice et un clown. Œuvres de Janssen, Mozart, De Falla, Ives. Combat acharné avec un piano révolté.

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (42-71-82-20). Rollin'Phones. 20 h 30, mar. Avec Pia Nilsson (sax. soprano), Lotta Nilsson (sax. alto), A. Carlsson (sax. ténor), Neta Noren (sax. baryton). Musique classique, populaire et jazz. (Entrée libre).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Ensemble Inter-Contemporain, 20 h 30, lun. Grande salle, premier sous-sol. Dirigé par K. Nagano, Œuvres de Yuasa, Pasquet, Kemis.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Docteur « je sais tout ». Jusqu'au 8 avril, 14 h 30, mer., jeu., ven. 20 h 30, jeu. Contes et chants du Moyen Age. Mise en scène de Gérard Destal, avec Adamande, Katia Tcheremissinoff (danse), Alex de Valera (luth).

Usamn Khan-Nishikhant Bhalodekar, 21 h, sam. Sitar et tabla. Musique de l'Inde du Nord.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (42-96-88-32). Stèles pour l'empereur de Chine. Liszt, Baudelaire.

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS Frédéric Aladjem, Marie-Laure Gallier, 18 h, dim. Violon et piano. Œuvres de Tartini, Paganini, Franck, Ysaye, Saint-Saëns. Entrée libre.

ÉGLISE DES BILLETTES, Michèle Leclerc, 10 h, dim. Récital d'orgue. Œuvres de Bach, Messiaen, Demaisieux. Entrée libre. (1 h 30).

ÉGLISE SAINT-GERVAIS (Entrée libre). Olivier Trachier, 16 h 30, sam. Récital d'orgue. Œuvres de Cabanilles, Couperin, Scheidt. (1 h 30).

ÉGLISE ST-LOUIS-EN-L'ILE. Serge Rougegrez, Alain Fontes, Elisabeth Herr, 20 h 30, mer., ven., sam. Concert pour deux trompettes et orgue. Œuvres de Bach, Haendel, Vivaldi, Lully, Purcell. (1 h 30).

ÉGLISE SAINT-MERRI (Entrée libre). Valérie Duchateau, Pierre Lenert, 21 h, sam. Duo guitare-alto. Œuvres de Beethoven, Marcello, Giuliani, Paganini, Corelli, Hindemith. (1 h 30).

Avon Stuart, André Gorog, 16 h, dim. Duo voix-piano. Œuvres de Mozart, Haendel, Beethoven et negro spirituals. (1 h 30).

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). Syed Zakir Hossain, Niaz Mohammad Chowdury. Jusqu'au 14 avril, 20 h 30, mar. Avec Samir Das (sitar), Syed Sajid Hossain (tampura), Syed Meher Hossain (tabla). Chants et musiques du Bangladesh.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Béatrice Natorp, M.-C. Witterkoër, Pierre Strauch, 20 h 30, mer. Auditorium 106. Violon, alto et cello. Œuvres de Schönberg, Devillers, Mozart. (Entrée libre).

Orchestre national de France. 20 h 30, ven. Auditorium 104. Dirigé par Emil Tchakarov. Œuvres de Debussy, Stravinski, Strauss.

Kurt Ollmann, Mary Dibern. 22 h 30, mar. Grand auditorium. Baryton et piano. Récital de mélodies de Debussy, Poulenc, Liszt. (Entrée libre).

Concert-lecture. 18 h 30, mar. Grand auditorium. Avec J.-F. Heisser et J. Koerner (piano). Œuvres de Stockhausen. (Entrée libre).

Louis Vierne. 20 h 30, mar. Grand auditorium. Récital d'orgue. Œuvres de Xenakis, Mendelssohn, Chaynes, Vierne. (Entrée libre).

NOTRE-DAME DE PARIS (Entrée libre). Grand Chœur des maîtres de chorale de Rhénanie, 16 h, mer. Dirigé par Rudolf Desch. Concert de musique sacrée.

Günter Lade, 17 h 45, dim. Audition d'orgue. Œuvres de Guilmant, Tournemire, Langlais.

RESTAURANT COTÉ JARDIN (45-08-11-35). Les Musicales de Paris, 20 h 30, jeu. Les nouveaux talents du Conservatoire de Paris, chaque jeudi à partir de 20 h 30.

SAINTE CHAPELLE (46-61-55-41). L'Ensemble d'archers français. Jusqu'au 30 avril. 21 h, mer., jeu., ven., sam., mar. « Les Quatre saisons » de Vivaldi, dirigé par Jean-François Gonzales. Avec Christophe Boulier au violon, Sinfonias nº 1 et 2, Concerto en la mineur pour deux violons. Avec Jean-François Gonzales et Bruno Garlej. Ouverture des portes à 20 h.

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). Marcella Crudelli, 20 h 30, lun. Récital de piano. Œuvres de Mozart, Beethoven, Prokofiev, Calligaris, Chopin.

Natalia Gutman. 20 h 30, mar. Récital de violoncelle.

Havardur Triggvason, Alexandre Tharaud. 18 h 30, mar. Contrebasse et piano. Œuvres de Misek, Beethoven, Chopin. Dans la série « Jeunes solistes ».

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre philharmonique de Radio-France. 20 h. ven. Dirigé par Amin Jordan. « Le Roi d'Ys » de Lalo. Avec Barbara Hendricks, Dolorès Ziegler, Neil Wilson, Marcel Vanaud, J.-P. Courtis. Avec le chœur de Radio-France.

Ensemble orchestral de Paris. 20 h 30, mar. Dirigé par Roberto Benzi, avec J.-J. Kantorow (violon). Œuvres de Rossini, Paganini, Bizet.

THÉATRE MARIGNY (42-56-04-41). Les Exilés, 20 h 30, lun. Avec F. Laurent (soprano), S. Gazeau, G. Prouvost (violon), P. Lenert (alto), P. Muller (cello), F. Deslogeres (ondes Martenot), Y. Rault (piano). Œuvres de Lourie, Medter, Rachmaninov, Obouhov, Tcherepnine. Cinq concerts rares. Au Petit Marigny.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-21-00-86). Luigi Alva, Miao Qing, 18 h 30, lun. Ténor et mezzo-soprano. Avec Elizabeth Cooper au piano. Airs de Haendel, Rossini, Mozart, Massenet, Donizetti, Verdi.

Teresa Berganza, 20 h 30, lun. Avec Juan Antonio Alvarez Parejo au piano. Récital.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-08-80). Michel Deneuve. T.l. jeu., ven., sam., jusqu'au 30 avril 21 h, Œuvres de Satie, Bach, Deneuve.

Solistes de l'Orchestre de chambre de l'Europe. 11 h, dim. Septième symphonie en la majeur opus 92 de Beethoven.

ZÉNITH (42-08-60-00). Ibrahim Tatlises, 14 h, dim. ; 20 h, dim. Un des plus grands chanteurs de musique turque, avec dix-sept musiciens.

"Ce film c'est celui que l'on attend vainement chaque mois, celui qui peut susciter dans le même élan la passion du grand public et l'engouement des cinéphiles."

PREMIÈRE

"On est tenu en haleine, rejeté, troublé, en même temps que Harrison Ford, prodigieux de ténacité tranquille."

LE POINT



"Dans ce film électrique et virtuose Harrison Ford est émouvant."

L'EXPRESS

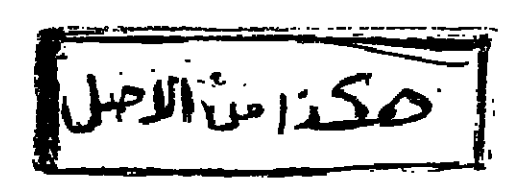
Danger. Désir. Désespoir.

HARRISON FORD DANS FRANTIC

UN FILM DE ROMAN POLANSKI

WARNER BROS. Présente Une Production MOUNT COMPANY Un Film de ROMAN POLANSKI HARRISON FORD "FRANTIC" BETTY BUCKLEY • JOHN MAHONEY et EMMANUELLE SEIGNER Costumes ANTHONY POWELL Montage SAM O'STEEN Décors PIERRE GUFFROY Directeur de la Photographie WITOLD SOBOCINSKI Écrit par ROMAN POLANSKI & GERARD BRACH Produit par THOM MOUNT et TIM HAMPTON Réalisé par ROMAN POLANSKI Musique de ENNIO MORRICONE

ACTUELLEMENT



CINEMA

LES FILMS NOUVEAUX

L'AFFAIRE DU CANON NOIR. Film chinois de Huang Jianxin, v.o. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

JAUNE REVOLVER. Film français d'Olivier Langlois : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LONGUE VIE A LA SIGNORA. Film italien d'Ermanno Olmi, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Mistral, 14e (45-39-52-43).

MARAVILLAS. Film espagnol de Manuel Gutierrez Aragon, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES MENDIANTS. Film français de Benoit Jaquot : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

PARLE A MON PSY, MA TÊTE EST MALADE. Film américain de Michael Ritchie, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Les Bleus de la marine (*1934*), de Maurice Cammage, 16 h ; la Dixième Victime (1965, v.o.s.t.f.), d'Elio Petri, 19 h ; *Scrooge* (*1951, v.o.*), *de Brian Desmond* Hurst, 21 h.

JEUDI

L'Amour autour de la maison (1946), de Pierre de Hérain, 16 h ; Il Posto (1961, v.o.s.t.f.), d'Ermanno Olmi, 19 h ; Il importe d'être constant (1952, v.o.s.t.f.), de Anthony Asquith, 21 h.

VENDREDI

L'Impasse des deux anges (1948), de Maurice Tourneur, 16 h ; UNe poule, un *train... et quelques monstres* (1969, v.o.s.t.f.), de Dino Risi, 19 h ; Chaussure à son pied (1953-1954, v.o.), de David Lean, 21 h 15.

SAMEDI

Le diable souffle (1974), de Edmond *T. Gréville, 15 h ; Camouflage* (*1979*, v.o.s.t.f.), de Krzysztof Zanussi, 17 h ; 1984 (1984, v.o.), de Michael Radford, *19 h ; Richard III* (*1955, v.o.s.t.f.*), de Laurence Olivier, 21 h.

DIMANCHE

Le Pavillon brûlé (1941), de Jacques de Baroncelli, 15 h ; Sans Anesthésie (1977-1978, *v.o.s.t.f.*), de Andrzej Wajda, 17 h ; Notre agent à La Havane (1960, v.o.s.t.f.), de Carol Reed, 19 h 15 ; les Corps sauvages (1959), de Tony Richardson, 21 h 15.

LUNDI

Relâche.

MARDI

L'Ecole des journalistes (1936), de Christian-Jaque, 16 h ; Cent millions ont disparu (1965, v.o.), d'Ettore *Scola, 19 h* ; le Cabotin (1960, v.o.), de Tony Richardson, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

MERCREDI

Joyeux pique-nique , v.f.), de James Parrot, la Maison de l'épouvante . v.f.), de *James Parrot, Laurel et Hardy campeurs* (1931, v.o.s.t.f.), de James W. Horne, les Deux Vagabonds (1932, v.o.s.t.f.), de Ray*mond McCarey, 15 h ; Pas d'orchidées pour* Miss Blandish (1971, v.o.s.t.f.), de Robert Aldrich, 17 h ; le Vin qui travaille (1975-*1976, v.o.s.t.f.*), de Vaclav Vorkicek, 19 h 15.

JEUDI

Les Trois Loufquetaires (*1938-1939*, v.o.), de Allan Dwan, 15 h ; le Jour où la terre s'arrêta (1951, v.o.s.t.f.), de Robert *Wise, 17 h ; le Jeu de la pomme* (*1976*, v.o.s.t.f.), de Vera Chytilova, 19 h.

VENDREDI

Abbott and Costello in the foreign legion (1950, v.o.), de Charles Lamont, 15 h ; Révolte au Mexique (1953, v.o.s.t.f.), de Budd Boetticher, 17 h ; les Merveilleux Hommes avec la manivelle (1978, v.o.s.t.f.), de Jiri Menzel, 19 h.

SAMEDI

The Chaser (1928), de Harry Langdon, 15 h ; l'Insurgé (1970, v.o.s.t.f.), de Martin Ritt, 17 h ; les Oiselles (1979, v.o.s.t.f.), de Karel Smyczek, 19 h ; la Belle et la Bête (1946, v.o.s.t.f.), de Jean Cocteau, 21 h.

DIMANCHE

Le Roman comique de Charlot et Lolotte *(1914), de Mack Sennett, le Sous-Marin* pirate (1915), de Charles Avery et Sydney Chaplin, 15 h ; Infidèlement vôtre (1948, v.o.s.t.f.), *de Preston Sturges, 17 h* ; Signum Laudis (1980, v.o.s.t.f.), de Martin Holly, 19 h ; l'Assistant (1981, v.o.s.t.f.), *de Zoro Zahon, 21 h.*

LUNDI

Vive le sport ! (1925), de Sam Taylor et Fred Newmeyer, 15 h ; la Blonde explosive (1957, v.o.s.t.f.), de Frank Tashlin, 17 h ; le Grand hold-up des films (v.o.), de Oldrich Lipsky et Zdenek Podskalsky, 19 h.

MARDI

Relâche.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU *(42-78-37-29)*

MERCREDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : la Charge des brigands (1963, v.o.), de Carlos Saura, 14 h 30 ; Kargus (1980, v.o.), de Ventura Juan Minon, 17 h 30 ; Cousine, je t'aime (1980, v.o.), de Fernando Trueba, 20 h 30.

JEUDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : A coups de crosse (1984, v.o.), de *Vincente Aranda, 14 h 30 ; le Sexe du Dia*ble (1986, v.o.), de Imanol Uribe, 17 h 30 ; Nueve cartas a berta (1965, v.o.), de Basi*lio Martin Patino, 20 h 30.*

VENDREDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Los Paraisos perdidos (1985, v.o.), de Basilio Martin Patino, 14 h 30 ; Mater amatisima (1980, v.o.), de Josep Ma. Salgot, 17 h 30 ; la Carabine nationale (1978, v.o.), de Luis G. Berlanga, 20 h 30.

SAMEDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : El Verdugo (1964, v.o.), de Luis *Garcia Berlanga*, 14 h 30 ; Los Golfos (1959, v.o.), de Carlos Saura, 17 h 30 ; Matador (1986, v.o.), de Pedro Almodovar, 20 h 30.

DIMANCHE

Trente ans de cinéma espagnol 1958-*1988* : *Patrimonio nacional* (*1980*, v.o.), de Luis Garcia Berlanga, 14 h 30 ; Padre Nuestro (1984, v.o.), de Francisco *Regueiro, 17 h 30* ; la *Cousine Angelique* (1973, v.o.), de Carlos Saura, 20 h 30.

LUNDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Pascual Duarte (1975, v.o.), de Ricardo Franco, 14 h 30 ; la Guerre des fous (1987, v.o.), de Manolo Matji, 17 h 30 ; Casas Viejas (1984, v.o.), de José Luis Lopez del Rio, 20 h 30.

MARDI

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

MERCREDI

La Troisième République : Papier journal : la Presse française (1981) de *Ph. Prince, la Rue du papier* (1937) de J.C. Bernard, 12 h 30 ; Jeune public : le Voleur de paratonnerres (1945) de Gri*mault, Garou Garou le passe-muraille* (1951) de Jean Boyer, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 17 h ; Belle Epoque : Un roi du caf'conc' : voilà Fragson (1969) de Jean-Christophe Averty, Quelle belle époque (1980) de S. Choko, Un honnête homme (1963) d'Ado Kyrou, 18 h ; Illusions : la Décade de l'illusion (1975) de P. Desfons. Bande annonce : les Années folles, la Banquière (1980) de Francis Girod, 20 h ; 1900 : l'Exposition 1900 (1967) de Marc Allégret, Equivoque 1900 (1965) de M. Lepeuve, Paris 1900 (1946) de Nicole Védrès et Pierre Braunberger, 21 h.

JEUDI

La Troisième République : Fureur de vivre : la Fureur de vivre des années vingt (1963) de J. Drot, la Glace à trois faces (1927) de Jean Epstein, 14 h 30 ; Tour Eiffel : Monsieur Eiffel et sa Tour (1965) de Georges Franju, la Tour Eiffel qui tue (1966) de M. de Ré et J.-R. Cadet, 17 h ; Paris Cinéma : Paris Cinéma (1929) de Pierre Chenal, Autour de l'argent (1928) de Jean Dreville, 18 h ; Affaire Stavisky : Actualités Gaumont, Stavisky (1974) d'Alain Resnais, 20 h ; Cinéma muet : l'Inhumaine (1924) de Marcel L'Herbier, 21 h.

VENDREDI

La Troisième République : Commune et *République : la Troisième République* (1970) de D. Lander, Commune de Paris (1951) de R. Menegoz, 14 h 30 ; Mondains *et Laïques : 1880 (1963) de J. Clerfeuille* et C. Clerfeuille, Paris au temps de Proust (1978) de Ph. Prince, la Troisième Ré*publique (1970) de D. Lander, 17 h ; Entente* cordiale : Actualités Gaumont, Entente cordiale (1939) de Marcel L'Herbier, 18 h ; *Silence on tourne : le Grand Méliès (1952)* de Georges Franju, le Silence est d'or (1947) de René Clair, 20 h ; Années folles : *Entr'acte (1924) de René Clair*, Bande annonce : Quartet, les Années folles (1960) de Mirea Alexandresco et Henry Torrent, 21 h.

SAMEDI

La Troisième République : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 13 h 30 ; Affaires d'Etat : l'Affaire Dreyfus (1965) de Jean Vigne, la Troisième République (1970) de E. Cailland, 14 h 30 ; Front populaire : 36, le Grand Tournant (1970) de H. de Turenne, la Vie est à nous (1936) de Jean Renoir, 17 h ; la Crise : Actualités Gaumont, Faubourg Montmartre (1931) de R Bernard, 18 h ; Fin d'une époque : la Troisième République (1970) de D. Lander, Actualités Gaumont, Jean Jaurès (1959) de J. Lods, 20 h ; Drapeau rouge : la Commune, Louise Michel et nous (1972) de M. Gard, la Nouvelle Babylone (1929) de Grigori Kozintsev et Leonide Trauberg, 21 h.

DIMANCHE

La Troisième République : Paris au quotidien : la Troisième République, Paris qui tourne (1977) de F. Marquis, Paris 09-31 (1986) de J. Leclercq, 14 h 30 ; 1900 : l'Exposition 1900 (1967) de Marc Allégret, Equivoque 1900 (1965) de M. Lepeuve, Paris 1900 (1946) de Nicole Védrès et Pierre Braunberger, 17 h ; Guinguette : A la Varenne (1933), la Belle équipe (1936) de Julien Duvivier, 18 h ; Années trente : la Troisième République (1970) de D. Lander, Métropolis 1930 (1984) de G. Scher, 20 h ; le Temps des cerises ? : Paris au temps des cerises (1965) de J. Darribehaude et J. Desvilles, la Pipe du communard (1929) de C. Mardjanov, 21 h.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Paris la nuit : Nuit agité : Bande annonce : Bob le flambeur (1956) de Jean-Pierre Melville, Deux Larmes dans une poubelle (1984) de P.-F. Bertrand, Touchez pas au Grisbi (1954) de Jacques Becker, 14 h 30 ; Nuit de labeur : Encore un jour (1970) de J.-P. Bonneau, les Matinales (1967) de J. Krier, les Halles, la vie ancienne (1969) de G. Chouchan, 16 h 30 ; Nuit noire : Paris la nuit (1956) de Jacques Baratier et J. Valère, les Portes de la nuit (1942) de Marcel Carné, 18 h 30 ; Rêve ou Cauchemar : Bande annonce : Judex (1963) de G. Franju, la Première Nuit (*1958*) de Georges Franju, Boy meets girl (1983) de Léos Carax, 20 h 30

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BERNADETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

BRÈVES RENCONTRES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

BROADCAST NEWS (A., *v.o.*) : *Forum* Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé *Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82)* ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CANDY MOUNTAIN (Fr.-*Can.*-Suis., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CHOUANS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon *Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC* Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e *(43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e* (45-74-93-40) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; *Pathé* Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CINGLÉE (A., v.f.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA COMÉDIE DU TRAVAIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Gaumont *Les Halles, 1er (40-26-12-12)* ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-*Germain, 6e (42-22-72-80)* ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; *Gaumont* Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept *Parnassiens*, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

DEUX MINUTES DE SOLEIL EN PLUS (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont *Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George* V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-*Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount* Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ENGRENAGES (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-06-07).

FRANTIC (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FRÉQUENCE MEURTRE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

GANDAHAR (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HIDDEN (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, *5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan*-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Mazevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HISTOIRE DE LA VITESSE (A.) : La Géode, 19e (40-05-06-07).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet *Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Le* Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet *Bastille*, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 *Juillet Beaugrenelle*, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

INTERVISTA (Fr.-It., *v.o.*) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

JANE B. PAR AGNÈS V. (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE JUSTICIER BRAQUE LES DEALERS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

KUNG FU MASTER (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; *v.f.* : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA LOI DU DÉSIR (*) (*Esp., v.o.*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, *6e* (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES LONGS ADIEUX (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MADE IN HEAVEN (A., *v.o.*) *: UGC* Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gau*mont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont* Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE MARIN DES MERS DE CHINE (Hong Kong, v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *UGC Ermitage*, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MIRACLE SUR LA 8e RUE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montpar*nasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra*, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES P'TITS SCHTROUMPFS (Bel.) : *George V, 8e (45-62-41-46)* ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PICASSO BY NIGHT BY SOLLERS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *UGC* Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

RUNNING MAN (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e *(47-42-56-31) ; UGC Gobelins*, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SAIGON, L'ENFER POUR *DEUX* FLICS (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *UGC Lyon Bastille*, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Pathé Clichy, 18e* (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; *14 Juillet* Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; *14 Juillet Bastille, 11e* (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SUSPECT (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

THE LAST OF THE BLUE DEVILS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

36 FILLETTE (*) (Fr.) : *Gaumont Les* Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e *(42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e* (43-59-19-08).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., *v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e* (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN TICKET POUR DEUX (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

UNE FEMME HONNÊTE (Chin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA VÉNITIENNE (*) (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *George* V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon *Bastille*, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e *(43-20-89-52)* ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e *(47-48-06-06)* ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WALL STREET (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *Pathé* Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

Les festivals

ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). l'Ombre d'un doute, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Cinquième Colonne, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Sueurs froides, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; l'Homme qui en savait trop, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Fenêtre sur cour, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Corde, lun. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Pas de printemps pour Marnie, mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

CARL THÉODOR DREYER (v.o.), Epée *de Bois, 5e (43-37-57-47)*. Jour de colère, film à 17 h, 19 h, 21 h ; le Maître du logis, film à 15 h, 19 h 15 ; Ordet, film à *16 h 50*, 21 h.

ERIC ROHMER , Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34). Ma nuit chez Maud, mer., lun. 12 h ; l'Amour l'après-midi, jeu., dim. 12 h ; le Genou de Claire, ven. 12 h ; la Collectionneuse, sam. 12 h ; la Carrière de Suzanne, La Boulangère de Monceau, mar. 12 h.

FELLINI (v.o.), Denfert, *14e* (43-21-41-01). Huit et demi, jeu. 17 h 40, lun. 19 h 40 ; les Vitelloni, sam. 22 h ; Et vogue le navire, lun. 15 h 40 ; *la Cité des* femmes, dim. 15 h 40.

LUC MOULLET , Studio 43, 9e (47-70-63-40). *Une aventure de Billy le Kid*, mer. 18 h ; Anatomie d'un rapport, jeu., lun. 18 h ; Genèse d'un repas, ven., mar. *18 h ; Brigitte et Brigitte*, sam. 18 h ; les Contrebandières, dim. 18 h.

LUIS BUNUEL (v.o.), Latina, *4e (42-78-47-86)*. Los Olvidados, Un chien andalou, mer., dim., lun. à 14 h, 16 h, ven., sam., mar. à 18 h, 20 h, 22 h ; la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz, jeu., lun. 18 h, 20 h, 22 h, ven., mar. à 14 h, 16 h ; la Mort en ce jardin, mer., dim. 18 h, *20 h, 22 h*, jeu., sam. 14 h, 16 h.

MARILYN MONROE (v.o.), Le Champo, 5e (43-54-51-60). Chérie je me sens rajeunir, mer. à 13 h 55, 16 h, 18 h 05, 20 h 10 ; les Hommes préfèrent les blondes, sam. à 13 h 55, 16 h, *18 h 05*, 20 h 10 ; Misfits, lun. 13 h 55, 16 h, 18 h 05, 20 h 10 ; la Joyeuse Parade, mar. à 13 h 55, 16 h, 18 h 05, *30 h 10* ; Sept Ans de réflexion, ven. à 13 h 55, 16 h, 18 h 05, 20 h 10 ; le Prince et la danseuse, jeu., dim. à 13 h 55, 16 h, 18 h 05, 20 h 10.

TEX AVERY (v.o.), Rialto Bananas, 19e (40-36-87-61). Tex Avery et Compagnie, *sam. 15 h 05*, dim. *16 h 45* ; Tex Avery Follies, sam. 16 h 55, dim. 14 h 55.

WOODY ALLEN (v.o.), Action Ecoles, *5e* (43-25-72-07). Bananas, mer. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir, jeu. à *14 h, 15 h 40*, 17 h 20, *19 h*, 20 h 40, 22 h 20 ; Stardust Memories, ven. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Intérieurs, sam. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Tombe les filles et tais-toi, dim. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Prends l'oseille et tire-toi, lun. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Woody et les Robots, mar. à 14 h, *15 h 40*, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT SPECTACLE

FLORA DANICA 142, Champs-Elysées, 8e	43-59-20-41 Tous les jours	J. 22 h. Vue agréable sur jardin. Spéc. DANOISES et SCANDINAVES. SAUMON mariné à l'aneth, CANARD SALÉ, MIGNONS DE RENNE au vinaigre de pin.

DINERS

RIVE DROITE

JOHN JAMESON 10, rue des Capucines, 2e 40-15-00-30/40-15-08-08	T.l.j.	Au 1er ét., le premier restaur. irlandais de Paris, déj., dîners, spécial. de saumon fumé et poissons d'Irlande, menu dégust. à 95 F net. Au rez-de-ch., KITTY O'SHEAS : « Le vrai pub irlandais », ambiance ts les soirs av. musiciens. Le plus gr. choix de whiskeys du monde. Jusq. 2 h du mat.
RELAIS BELLMAN 37, rue François-Ier, 8e	47-23-54-42 F. dim.	J.22 h 30. Cadre élégant et confortable. Salle climatisée. Cuisine française traditionnelle. Les RAVIOLES DU ROYANS. Sole aux courgettes. FILET A L'ESTRAGON. Gâteau du jour.
LUDMILA PAVILLON RUSSE 45, rue François-Ier, 8e	47-20-60-69 F. dim.	Le restaurant russe du TOUT-PARIS. DINERS, SOUPERS dans une ambiance russe avec LUDMILA et ses chanteurs-guitaristes. Toutes cartes de crédit.
DOUCET EST 8, rue du 8-Mai-1945, 10e	42-06-40-62 Tous les jours	J. 24 h. Ambiance *sympathique*. Brasserie, *menus 72 F et 100 F s.c. et carte. Restaurant* gastronomique au 1er. Spéc. : POISSONS, choucroute, FOIE GRAS frais maison.
AU PETIT RICHE 47-70-68-68/47-70-86-50 25, rue Le Peletier, 9e	F. dim.	Un événement parisien ! Forfait : théâtre et restaur. 270 F ou 320 F. Et toujours son étonnant menu à 115 F s.c. Décor 1880. Salon de 6 à 50 pers. Déj., dîners, soupers jusq. 0 h 15. Park. Drouot.
YVONNE 13, rue de Bassano, 16e	47-20-98-15	VIEILLE CUISINE FRANÇAISE, HUITRES. Spéc. de POISSONS. Plats régionaux. Carte 200/250 F. *Fermé vendredi soir et samedi. Ouvert dimanche.*
LE CORSAIRE 1, bd Exelmans, 16e	45-25-53-25 Fermé sam.	« LE RESTAURANT DU XVIe », menu 95 F. Carte et spécialités. Une formule qui vous enchantera.

RIVE GAUCHE

LE MAHARAJAH GRILLE D'OR 86 de la gastro. indienne	43-54-26-07	*DÉCOUVREZ L'INDE... 72, bd Saint-Germain, 5e, Mo Maubert. 7 j. sur 7.* SERVICE NON-STOP de 12 heures à 23 h 30, ven., sam. j.1 h. CADRE LUXUEUX.
AUBERGE DES DEUX SIGNES 46, rue Galande, 5e	T.l.j. 43-25-46-56 et 00-46	OUVERT aussi LE DIMANCHE. Menu à 150 F. Prix moyen à la carte 350 F TTC. Salon de 20 à 80 personnes. Carte de musique. Parking rues Lagrange et Notre-Dame.
LA BONNE TABLE DE FÈS *5, rue Sainte-Beuve, 6e*	45-48-07-22 *F. dim. et lundi*	(EX AISSA FILS). Même cuisine depuis 1963 de ZOHRA MERNISSI. Pastilla. Couscous-Beurre, Tagines, *Pâtisserie maison. De 20 h à 0 h 15. Réserv. à partir de 17 h.*
CHEZ FRANÇOISE Aérogare des Invalides, 7e	47-05-49-03 F.dim. soir et lundi soir	Toujours son MENU PARLEMENTAIRE à 115 F service compris. Parking assuré devant le restaurant : face au no 2, rue Faber.
RESTAURANT THOUMIEUX 79, rue Saint-Dominique, 7e	47-05-49-75	Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. Service jusqu'à 22 h 30. Ouvert dimanche. Fermé lundi.

SOUPERS APRÈS MINUIT

ALSACE A PARIS T.l.j. 43-26-89-36
9, pl. Saint-André-des-Arts, 6e. Salons.
CHOUCROUTES. Grillades. POISSONS.
dégustations d'HUITRES
et COQUILLAGES.

LA TOUR D'ARGENT
NOUVEAU DÉCOR
VUE PANORAMIQUE – JARDIN D'HIVER
Poissons et plats traditionnels.
BANC D'HUITRES TOUTE L'ANNÉE.
T.l.j. de 11 h 30 à 2 heures du matin.
6, place de la Bastille, 43-42-90-32.
HUITRES à EMPORTER OUV. par l'écailler.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 6 avril

TF 1

20.30 Football. Demi-finale de la Coupe des vainqueurs de coupes : Olympique de Marseille-Ajax d'Amsterdam (match aller en direct de Marseille). **21.15 Tirage du Loto. 21.30 Football.** (2e mi-temps). **22.30 Magazine : Destins.** Emission de Frédéric Mitterrand et Patrick Jeudy. Le prince Ali Khan. **23.35 Magazine : Minuit sport.** Football : Demi-finale de la Coupe d'Europe des clubs champions : Real de Madrid-PSV Eindhoven (match aller à Madrid : 1re mi-temps). **0.30 Journal. 0.45 Football.** (2e mi-temps). ***1.30 Documentaire : Nous, jeunes.***

A 2

20.35 Téléfilm : A l'œil nu. De John L. Maxey. Avec David Soul, Pam Dawber, Finnula Flanagnan. **22.10 Magazine : Des sourires et des hommes.** De Jean-Luc Richard. Sommaire : Comment réussir sa présidence de la République ; Lesson of love in a bistro ; Tournée de pastiches ; Une nouvelle chance, une nouvelle vie. **23.10 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

20.30 Théâtre : Victor, ou les enfants au pouvoir. Pièce en trois actes de Roger Vitrac, mise en scène de Jean Bouchaud, avec Marcel Bozonnet, Alain Pralon, Bérangère Dautun, Dominique Rozan, Alain Feydeau. Spectacle de la Comédie-Française enregistré au Théâtre de la Criée de Marseille en 1983. **22.20 Journal. ▶ 22.40 Magazine : Océaniques.** Sakkara, la légende des pyramides, de Philippe Flandrin. **23.35 Musiques, musique.** Le clavier bien tempéré, de Bach, par Pascal Rogé, piano (Prélude et fugue en ut majeur).

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Adieu, je reste ■ Film américain de Herbert Ross (1977). Avec Richard Dreyfuss, Marsha Mason, Quinn Cummings. **22.45 Flash d'informations. 22.50 Cinéma : le Docteur et les Assassins ■** Film américain de Freddie Francis (1985). Avec Timothy Dalton, Jonathan Pryce, Twiggy, Julian Sands. **0.10 Cinéma : l'Ile des adieux ■** Film américain de Franklin J. Schaffner (1976). Avec George C. Scott, David Hemmings, Claire Bloom. **1.50 Les superstars du catch.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Cas de conscience. De David Lowell Rich, avec George C. Scott, Jacqueline Bisset. *Grossesse indésirée. Une jeune fille veut avorter sans en informer son père.* **22.15 Série : La loi de Los Angeles. 23.05 Série : Mission impossible. 0.05 Série : Matthew Star** (rediff.). **0.50 Série : Galactica** (rediff.). **2.30 Variétés : Childéric** (rediff.). **3.15 Aria de rêve.** Duo pour piano et violon, opus 105, de Schubert.

M 6

20.50 Série : Dynastie. Une période éprouvante. **21.45 Magazine : Libre et change.** De Michel Polac. Sur le thème « Moi est-il haïssable (les autobiographies) ? » sont invités : Alain Robbe-Grillet, Claude Bourdet, Michel Cournot, Martine Boeri. **23.00 Série : Hawaii, police d'Etat.** La preuve vivante (2e partie). **23.50 Six minutes d'informations. 0.00 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. L'orthographe. **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse, du Canada. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** La mémoire et ses troubles. **22.40 Nuits magnétiques.** Histoires d'Europe centrale : la Tchécoslovaquie. **0.05 Du jour au lendemain.** Avec Claude Louis-Combet. **0.50 Musique : Coda.** Les petits labels n'ont pas peur des gros.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la cathédrale Notre-Dame de Paris) : Passacaille et fugue, Choral du veilleur, de J.S. Bach ; Offertoire sur les grands jeux, de Couperin ; Canon en la bémol majeur, de Schumann ; Choral n° 2 en si mineur, de Franck ; Toccata de Widor, Improvisation, de Lefebvre par Philippe Lefebvre, orgue. **23.07 Jazz club.** En direct du Petit Opportun : la flûtiste Ali Ryerson.

Jeudi 7 avril

TF 1

14.30 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. Le retour de Maya Casabianca. Avec Stéphane Chomont, Germaine Ricord, Andrex, Aimable, Josy Andrieu, Michel Ypar, Danièle Rouille, Jack Lantier, Perchicot. **15.15 La *séquence du spectateur.* 15.45 Quarté à Auteuil. 16.00 Magazine : L'après-midi aussi.** De Cécile Roger-Machart. Présenté par Eric Galliano. Avec Eric Morena, L'Affaire Louis Trio. **16.45 Club Dorothée vacances.** Visionary ; Punky Brewster ; Spielvan. **18.00 Série : Agence tous risques. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Le Bébête show. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Guy Lux, Alice Sapritch, Guesch Patti. Avec Shona, Gold, Philippe Lavil, *Isabelle Aubret, Jean-Luc Lahaye, Touré Kounda, Suzanne* Vega, Les Porte-mentaux. **22.30 Magazine : 52 sur la Une.** Le magazine du grand reportage, de Jean Bertolino. La fièvre verte : l'émeraude. **23.30 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 0.20 Journal et la Bourse. 0.35 Magazine : Rapido. 1.05 Magazine : Minuit sport.**

A 2

14.30 Magazine : Si j'étais vous. De Frédéric Lepage, présenté par Brigitte Simonetta. Bourse aux projets ; Variété-nostalgie ; Arbitrages ; *Coup de pouce* ; *Au bout du fil* ; Réussir ; Santé : le truc du jour. **15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Si j'étais vous** (suite). **15.25 Magazine : Fête comme chez vous.** De Frédéric Lepage. Présenté par Marc Bessou. Avec Ludmila Lopado, Climie Fisher, Sara Mandiano. **16.25 Flash d'informations. 16.30 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. Spécial Linda de Suza. **16.45 Récré A 2.** Mimi Cracra ; Lire, lire, lire ; Les Gnons ; Les petites canailles ; Barbapapa. **17.20 Série : Au fil des jours.** Ann fait la fête. **17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Magnum.** Sain d'esprit. **18.45 Jeu : Des chiffres et *des lettres*.** D'Armand Jammot. *Présenté* par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy.** Amoral, morale et demie. **20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.30 INC. 20.35 L'heure de vérité** Invité : Jacques Chirac. Le premier ministre répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert Du Roy, Jean-Louis Lescène et Jean Boissonnat *(l'Expansion)*. **22.15 Magazine : Edition spéciale.** d'Alain Wieder, présenté par Claude Sérillon. Thème : « Irlande du Nord ». **23.30 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

14.30 Magazine : Pare-chocs (rediff.). **15.00 Flash d'informations. 15.03 Magazine : Télé-Caroline.** Présenté par Caroline Tresca. Mon héros préféré ; Décoramdam ; Top sixties ; La main verte ; Télécœur ; Faites-vous des amis ; Province-chic, province-choc ; De âne à... zèbre ; Papy, mamy ; Le jeu de la séduction. Invités : Adamo, Wild Ones, Patricia Lay. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Feuilleton : La dynastie des Forsyte.** Le singe blanc (2e partie). **17.30 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Dessin animé : Les contes de Grimm. 17.45 Dessin animé : L'oiseau bleu. 18.10 Dessin animé : Boumbo. 18.20 Dessin animé : Les messages du printemps. 18.25 Magazine : Flash mag.** De Patrice Drevet. **18.30 Feuilleton : Le mystère de l'île au trésor.** 14e épisode : La fièvre de l'or. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.53 Dessin animé : Diplodo.** La révolte des appareils électriques. **20.05 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **▶ 20.30 Téléfilm : La croisade des enfants.** De Serge Moati, d'après le roman de Bernard Thomas. Avec Jean-Claude Dronot, Jean-Pierre Bisson, Pierre-Loup Rajot, Yves Beneyton, Dani, Robert Hossein (1re partie) **22.10 Journal. 22.35 Magazine : Océaniques.** Les sept voyageurs du réel. 7. Beirut, the last home movie, de Jennifer Fox (Grand prix 1988 ex aequo du Festival du réel). **0.35 Musiques, musique.** Le clavier bien tempéré, de Bach, par Pascal Rogé, piano (Prélude et fugue en ut mineur).

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : le Septième Juré ■ Film français de Georges Lautner (1962). Avec Bernard Blier, Danièle Delorme, Francis Blanche, Maurice Biraud. **15.40 Cinéma : Vol au-dessus d'un nid de coucou ■■■** Film américain de Milos Forman (1975). Avec Jack Nicholson, Louise Fletcher, Will Sampson, William Redfield. **17.50 Cabou cadin.** Goldie. **18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Jean-Pierre Beltoise, Roger Carel, Karen Cheryl. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invité : Thierry de Ganay. **20.30 Cinéma : Jeux d'artifices □** Film français de Virginie Thévenet (1987). Avec Myriam David, Gaël Seguin, Ludovic Henry. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Tonnerre de feu ■** Film américain de John Badham (1983). Avec Roy Scheider, Warren Oates, Candy Clark, Daniel Stern (v.o.). **23.55 Cinéma : les Exploits d'un jeune Don Juan □** Film français de Gianfranco Mingozzi (1987). Avec Claudine Auger, Serena Grandi, Marina Vlady, Fabrice Josso. **1.30 Téléfilm : L'été Sanglant.** De Quentin Masters. Avec Tom Skerritt, Ian Gilmour, Giselle Morgan.

LA 5

14.40 Série : La grande vallée. 15.50 Série : Mission impossible. 16.55 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 17.15 Dessin animé : Vanessa. 17.40 Dessin animé : Flo et les Robinsons suisses. 18.05 Dessin animé : Le tour du monde de Lydie. 18.30 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : les Evadés de la planète des singes ■** Film américain de Don Taylor (1971). Avec Roddy Mac Donall, Kim Hunter, Bradford Dillman, Natalie Trundy. **22.10 Série : Capitaine Furillo.** La fuite. **23.05 Série : Mission impossible** (rediff.). **0.05 Série : Kojak** (rediff.). **1.10 Série : La grande vallée** (rediff.). **2.20 Aria de rêves.** *Impromptu n° 1 et impromptu n° 3, de Schubert, par Maria* Joao Pires, piano.

M 6

14.25 Série : Clair de lune (rediff.). **15.15 Documentaire : Connaissance du milieu.** Le mont Jacques-Cartier. **15.40 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari.** Le retour de Clarence. **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** Promesses (1re partie). **19.00 Série : L'île fantastique. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Les têtes brûlées.** Le prisonnier. **20.50 Série : Devlin connection.** Allison. **21.40 Magazine : M 6 aime le cinéma.** De Martine Jouando. Jean Douchet parle de Paris et du cinéma ; Cité-ciné ; La périphérie de la ville : tournage du dernier film de Medhi Charef, *Camomille*. **22.05 Six minutes d'informations. 22.15 Série : Hawaii, police d'État.** Pour la paix. **23.05 Série : Starsky et Hutch** Visage d'ange. **23.50 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **1.35 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Fragments d'un Ring. **20.30 Dramatique : La visite,** de Jean-Pierre Ostende. **21.30 Profils perdus.** Lanza del Vasto. **22.40 Nuits magnétiques.** Histoires d'Europe centrale : La Pologne. **0.05 Du jour au lendemain.** Avec Michel Cournot. **0.50 Musique : Coda.** Les petits labels n'ont pas peur des gros.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 29 janvier) : Deux portraits, op. 5, de Bartok ; Symphonie n° 2 pour orchestre à cordes et trompette ad libitum, de Honegger ; Concerto pour piano et orchestre n° 1 en ut majeur, op. 15, de Beethoven, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Armin Jordan, sol. : Krystian Zimerman, piano. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Rome à Paris (3).** Œuvres de Corelli, Charpentier, Campra, Couperin.

Audience TV du 5 avril 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	36.1	Santa-Barbara 15.2	Actual. région. 7.3	Actual. région. 3.1	Nulle part 1.0	Porte magique 3.1	La Gendarme 6.3
19 h 45	46.1	Roue fortune 24.1	Maguy 7.9	Actual. région. 2.1	Nulle part 3.7	Boul. Bouvard 4.6	Le Gendarme 6.3
20 h 16	52.9	Journal 20.4	Journal 14.7	La classe 7.3	Nulle part 3.7	Journal 4.2	Routes paradis 3.1
20 h 55	63.4	Le Marginal 23.6	Heure vérité 14.1	Tour du monde 12.6	Blade Runner 2.6	Fureur dragon 13.6	La Piscine 1.6
22 h 08	61.8	Le Marginal 26.7	Heure vérité 13.1	Tour du monde 11.5	Blade Runner 2.1	Fureur dragon 11.5	La Piscine 1.0
22 h 44	41.9	Football 12.6	Jean Le Poulain 4.7	Tour du monde 15.2	Dune 2.6	Spenser 5.8	La Piscine 3.7

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4716

1 2 3 4 5 6 7 8 9

HORIZONTALEMENT

I. Des commerçants qui ont évidemment des traites à payer. – *II. Qui risque de blesser.* – III. Cherche à s'élever. Supporte le chef. – IV. Une nappe. Le bout de l'oreille. – V. Nom de théâtre. – VI. On y fit la noce. Un peu de tout. – VII. Procédait à un enlèvement. Peut évoquer un triomphe. – VIII. Jalon. Jeune, c'est un bleu. – IX. Ne manquait pas de souffle. Une province de l'Arabie saoudite. – X. L'étain en symbole. Cacha son père. Bout de mine. – XI. Proféré par un contradicteur. Souvent réclamée à grands cris.

VERTICALEMENT

1. Comme des insectes qui vivent dans les bois. – 2. Peuvent éclairer des passages. – 3. Baie du Japon. On y met tout ce qui est piquant. – 4. Qui nous accordent leurs faveurs. – 5. Maurice, par exemple. Règie. Conjonction. – 6. Entre deux propositions. Vieux loup. Peut se voir sur un arbre. – 7. Des relations auxquelles il ne faut pas faire crédit. – 8. Des gens souvent très affectés. Consommée quand on a tout mangé. – 9. Qu'on n'a donc pas fait circuler. Capable de percer.

Solution du problème n° 4715

Horizontalement

I. Balai. Sil. – II. Oreilles. – III. Ussel. Nés. – IV. Rit. Ennui. – V. RN. Œta. – VI. Eosine. – VII. Aède. Léto. – VIII. Nus. Rai. – IX. Xi. Verres. – X. Cari. Al. – XI. Cadenasse.

Verticalement

1. Bourreaux. – 2. Arsinoé. Ica. – 3. Lest. SDN. Ad. – 4. Aïe ! Pieuvre. – 5. Ille. Sein. – 6. Noël. – 7. Senne. Erras. – 8. Iseut. Taëls. – 9. Siamois.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 7 AVRIL

« Orsay, de la gare au musée », 9 h 30, 1, rue de Bellechasse, statue rhinocéros *(Art et histoire)*.

« Zurbaran », 13 heures, Grand Palais, porte Clemenceau (Approche de l'art).

« L'Opéra », 13 h 30, hall d'entrée (Michèle Pohyer).

« Musée Picasso », 14 heures, 5, rue de Thorigny (Arts et curiosités).

« Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois », 14 h 30, devant l'église, 2, place du Louvre.

« Décor et mobilier du dix-huitième siècle au Musée Carnavalet », 15 heures, 23, rue de Sévigné (Monuments historiques).

« Hôtels du Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul *(Résurrection du passé)*.

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 15, métro Pont-Marie (Pierre-Yves Jaslet).

« Le Montparnasse des années folles », 15 heures, 171, boulevard du Montparnasse (Arcus).

« La Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Isabelle Hauller).

« Exposition Degas », 15 heures, Grand Palais, porte A (Tourisme culturel).

« Les catacombes », 15 heures, place Denfert-Rochereau, devant l'entrée (Pygma).

« Le mystère Louis XVII à Sainte-Marguerite », 15 heures, métro Ledru-Rollin, devant le Monoprix (C.-A. Messer).

« Le Palais de justice », 15 heures, métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée Nissim de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Paris et son histoire).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* daté lundi 4, mardi 5 et mercredi 6 avril :

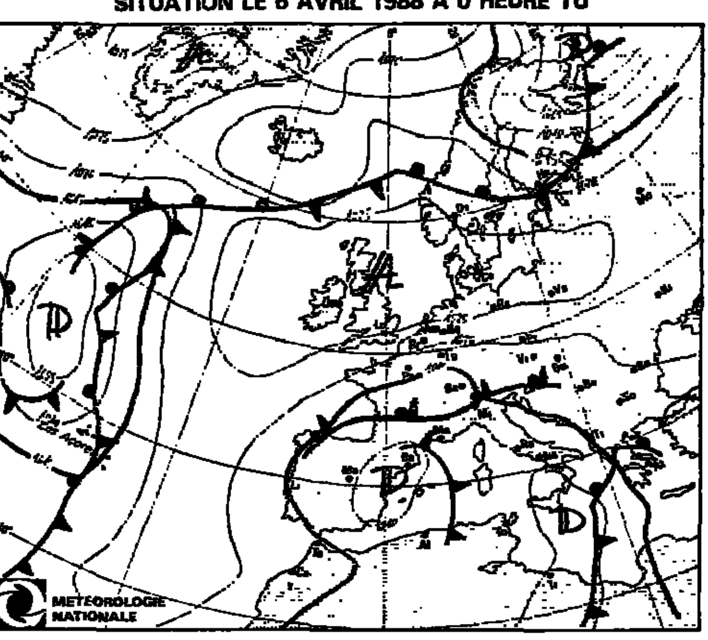
DES ARRÊTÉS

● Du 31 mars 1988 portant modification du prix de vente en France continentale de certaines catégories de tabacs fabriqués.

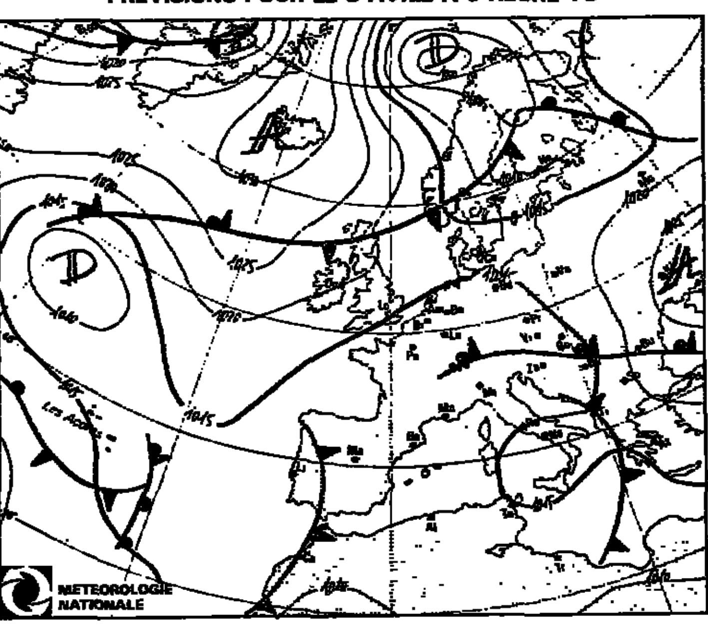
● Du 28 mars 1988 fixant la liste des aérodromes non classés en catégories A, B ou C devant être dotés d'un plan d'exposition au bruit.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 AVRIL 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 8 AVRIL A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 6 avril à 0 heure et *le jeudi 7 avril à 24 heures.*

La dépression méditerranéenne responsable du mauvais temps sur ces régions se comblera lentement au cours des jours à venir. Les nuages resteront nombreux, et s'étendront même à une grande partie du pays, mais ils n'occasionneront plus que des pluies faibles et éparses.

Jeudi : un ciel chargé et brumeux.

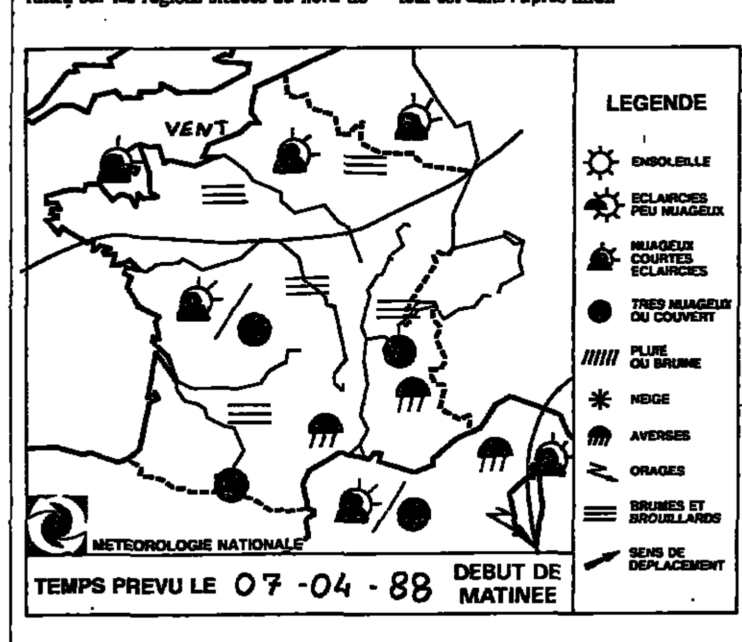
Un temps gris et brumeux prédominera le matin sur l'ensemble du territoire, avec quelques ondées sur le sud des Alpes et les régions méditerranéennes.

En cours d'après-midi, le soleil apparaîtra sur les régions situées au nord de la Seine. Les éclaircies risquent d'être plus timides sur l'Aquitaine, le Midi-*Pyrénées et le Poitou-Charentes.*

Des nuages abondants persisteront sur la Bretagne, les Pays de Loire, le Centre, le Nord-Est, Rhône-Alpes, l'Auvergne et le Sud-Est où des averses se déclencheront encore des Alpes à la Corse.

Les températures minimales varieront entre 6 °c et 10 °C du nord au sud. Quant aux températures maximales, elles avoisineront 10 °C à 14 °C sur la moitié nord, 14 °C à 18 °C sur la moitié sud.

Le vent, assez soutenu le matin près de la Manche, deviendra faible de secteur est dans l'après-midi.



EN BREF

● STAGE : mieux vivre son âge. – Le Club européen de la santé propose trois journées de réflexion sur ce thème les 30, 31 mai et 2 juin, de 10 heures à 16 heures.

★ **Renseignements et inscriptions au Club européen de la santé, 9, boulevard des Capucines, 75002 Paris. Tél. : *(1) 42-65-51-23.***

Le Monde
IMMOBILIER
chaque samedi dans
LE MONDE RADIO-TÉLÉVISION
une sélection de programmes immobiliers en résidences principales et de loisirs en vente ou en location
RENSEIGNEMENTS :
45-55-91-82, poste 41 38

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris.
CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement (contradictoire) rendu le 2 décembre 1987, la 31e Chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour PUBLICITÉ FAUSSE OU DE NATURE A INDUIRE EN ERREUR, pour avoir à Paris, d'octobre 1986 à mars 1987, effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur les qualités substantielles des appareils vendus, sur le procédé de vente et la qualité du vendeur, en annonçant la vente de répondeurs téléphoniques « peu servi » alors qu'il s'agissait d'appareils réformés, pour la plupart hors d'usage *ou nécessitant des réparations importantes*, à la peine de 10 000 francs d'amende. SMAILI Rose-Marie Maryse, née le 22 avril 1950 à Paris (10e), commerçante, demeurant 29, rue de Trévise à Paris (9e). Le Tribunal a en outre ordonné aux frais de la condamnée la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le Greffier à *M. le Procureur de la République*, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Défense

L'Etat et les industriels mettent la dernière main au dossier du Rafale

Des responsables de la délégation générale pour l'armement et des représentants des industriels impliqués dans le programme Rafale D d'un nouvel avion de combat français ont tenté, *le mardi 5 avril* à Paris, de mettre la dernière main à un accord *sur ce projet* avant son examen, la semaine prochaine, par la commission nationale des marchés aéronautiques. L'enjeu de ces discussions concerne les modalités d'un lancement, par l'Etat et les sociétés, de la phase « prototypes » de la réalisation d'un tel projet avant les résultats de la *prochaine* élection *présidentielle* en France.

Pour l'heure, les négociations *butent sur une double difficulté. Le* premier obstacle a trait à la volonté du gouvernement actuel d'obtenir une participation, à hauteur de 25 %, des industriels, publics et privés, au financement des dépenses d'études et de développement du Rafale, qui sont généralement estimées à 35 milliards de francs. Le second problème se rapporte à la volonté de ces mêmes industriels d'engager *l'*Etat à soutenir un programme de construction de cinq prototypes (pour l'armée de l'air et pour l'aéronavale), au lieu des deux annoncés dans un premier temps.

Sur le premier point, les sociétés concernées sont divisées, la SNECMA (pour les réacteurs) acceptant plus facilement de cofinancer que le groupe Dassault-Breguet qui craint de se retrouver *dans la situation qui fut la sienne, il* y a quelques années, lorsqu'il dut *faire face, seul, au programme* Mirage 4000 d'un biréacteur de combat à un seul exemplaire, abandonné finalement par l'armée de l'air française au profit du monoréacteur Mirage 2000. Pour cette raison, Dassault-Breguet insiste particulièrement sur le second point, qui vise à obtenir de l'Etat un engagement ferme de cinq prototypes, dont les deux premiers seraient *annoncés avant l'élection présidentielle* et les trois autres seraient *promis pour une signature avant* la fin de l'année.

Les négociateurs devraient, à nouveau, se réunir avant la fin de cette semaine pour *achever l'étude du* dossier.

Communication

Après les déclarations de M. Chirac

RFO réitère son refus de diffuser les journaux d'Antenne 2 outre-mer

Ni les journaux ni la publicité d'Antenne 2 ne seront diffusés dans les DOM : la direction de RFO, la société publique d'audiovisuel outre-mer, maintient sa position après avoir pris connaissance des déclarations de M. Jacques Chirac ne trouvant pas « *normal* » que la diffusion d'Antenne 2 dans les DOM soit expurgée des journaux télévisés (*le Monde* du 5 avril).

Pour RFO, la diffusion des journaux d'Antenne 2 sur le deuxième canal des DOM *ne se justifie « que là où elle constitue une source d'information nouvelle pour le spectateur »*, ce qui serait le cas uniquement à la Réunion, en raison du décalage horaire.

En conséquence, RFO ne compte rien modifier du dispositif qu'elle applique depuis le 5 avril : le deuxième canal des DOM diffuse, cinq heures par jour, l'essentiel des programmes d'Antenne 2, mais sans les journaux d'information, remplacés par la production locale de RFO. D'ailleurs, précise la chaîne, *« la diffusion d'Antenne 2 sur le second canal n'a jamais signifié que ce canal était concédé à Antenne 2 ».*

Selon RFO, l'accord signé entre les deux PDG – M. Jean-Claude Michaud pour RFO et M. Claude Contamine pour Antenne 2 – ne faisait qu'amplifier les relations existant déjà entre les deux sociétés publiques pour la fourniture classique de programmes à RFO, comme le prévoit le cahier des charges des *chaînes nationales*.

Cet accord, présenté au ministre des DOM-TOM, *M. Bernard Pons*, et aux services de M. Jacques Chirac, avait-il échappé au premier ministre, qui en avait pourtant annoncé les grandes lignes lui-même sur les ondes de RFO en février dernier? A RFO, on explique plus volontiers les dernières déclarations du premier ministre par leur contexte *: M. Jacques Chirac* s'exprimait à Saint-Barthélemy, un *port franc situé à 250 kilomètres* au nord de Pointe-à-Pitre, et qui n'accepte pas de *se* voir traité comme la Guadeloupe...

M. C. I.

La 5 et M6 se lancent dans le télé-achat

Le télé-achat gagne du terrain : ce type de commerce à distance aura droit de cité dès le 11 avril sur la 5, et dès le 16 avril sur M6. Les deux nouvelles chaînes suivent ainsi les traces de leurs aînées, TF1 et Canal *Plus, qui ont essuyé les plâtres de* cette nouvelle forme de vente-spectacle, avant que la CNCL ne la réglemente *(le Monde* du 19 mars).

Prudemment, « M6 Boutique » adoptera un rythme hebdomadaire pour une heure d'émission le samedi *à 10 h 30, alors que les autres expé*riences de télé-achat sont quotidiennes. Présentée par Alexandre Lichan et Julie (animateurs d'Europe 1), « M6 Boutique » est produite par Home Shopping Service, une société contrôlée à parité *par la Lyonnaise des Eaux (actionnaire à 25 % de M6)* et par MM. Roland Kluger et Pierre Bellemare, déjà créateurs du « Magazine de l'objet » sur TF 1. Autant dire que « M6 Boutique » tirera les leçons de cette expérience, en les adaptant à sa périodicité et à l'audience jeune et urbaine de M6.

Une quinzaine d'objets d'un prix moyen proche de 300 francs, seront ainsi proposés aux spectateurs, qui pourront les commander, *notamment par Minitel* (les éditions Amaury, actionnaire de M6 à 1 %, assurant la partie télématique de l'entreprise).

L'émission servira d'abord de test de la viabilité du télé-achat sur une chaîne comme M6. Elle ne survivra au-delà de trois mois que si elle remplit son objectif – modeste – de *vendre mille à deux mille objets par* émission. En attendant d'autres émissions, que Home Shopping Service prépare pour la fin 1988 (sur le réseau câblé parisien notamment), « M 6 Boutique » confirme la volonté de la Lyonnaise des Eaux de *se passer des distributeurs pour le* télé-achat.

Cette *option* n'est pas celle de la 5, qui lance sa propre émission de télé-achat quotidiennement dès le 11 avril à 9 h 45. Un couple d'animateurs présentera cette émission de *plateau*, entrecoupée de courts reportages sur les produits vendus. Le nom de l'émission ? « Télé Chouchou ». Les Trois Suisses sont en effet en charge de la gestion opérationnelle et logistique de cette opération. Et le directeur du marketing *des Trois Suisses est aussi le directeur* général de la Cogedac, la société qui lance « Télé chouchou » avec la 5.

Après le lancement de ces deux nouvelles émissions, le télé-achat ne demeurera absent que des seules *chaînes publiques de télévision.*

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

M. Robert Maxwell s'intéresse aux médias ouest-allemands

Le patron britannique du groupe de communication Maxwell Corporation, M. Robert Maxwell, déjà présent en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, au Brésil, en France, etc., veut pénétrer sur le marché ouest-allemand des médias : il entamera cette semaine les démarches préliminaires en ce sens auprès de l'Office ouest-allemand des cartels *« afin de voir ce qu'il pense de nous »*, a-t-il déclaré au quotidien économique *Handelsblatt*. Qu'il s'agisse d'une prise de participation dans un média déjà existant ou d'une création de *toutes pièces*, M. Maxwell a précisé qu'il était intéressé « *par tous les domaines* » des médias (journaux, imprimerie, télévision). Le patron de presse a indiqué que son groupe disposait de liquidités de l'ordre de 5,8 milliards *de francs. Enfin*, il a précisé que son projet de quotidien européen, *l'European Daily*, dont le lancement est prévu pour janvier 1989, bénéficierait d'un tirage initial de cinq cent mille à six cent mille exemplaires.

● **Grève à Tropic-FM.** – Les animateurs, les journalistes et les techniciens de la radio parisienne pour la communauté antillaise, *Tropic-FM, ont entamé une grève* pour protester contre leurs conditions de travail et de salaire. Démarrée le lundi 4 avril à 0 heure, la grève concerne l'ensemble du personnel de *Tropic-FM, salariés et bénévoles, soit* une vingtaine de personnes.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Marie-Rose et Yves COUSSY,
Jacqueline et Gérard CHEVALIER,
sont heureux d'annoncer la naissance, chez

Paul et Florence,

le 30 mars 1988, de

Fanny,

leur petite-fille.

– Marie-Odile
et
Jean-Marie BOCKEL,
Sarah, François et Pauline,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie,

le 31 mars 1988, à Mulhouse.

Mme et M. Bockel,
13, place de la Liberté,
68100 Mulhouse.

– Marie-Hélène
et
Christian BOSTNAVARON,
sont heureux de faire part de la naissance de

Sophie,

le lundi 4 avril 1988, à Versailles.

29, avenue de la République,
75011 Paris.

Mariages

– On nous prie d'annoncer le mariage de

M. James GAILLARD
avec
Mlle Isabelle GAILLARD,

célébré dans l'intimité à Royan (Charente-Maritime), le 2 avril 1988.

Décès

– Le jour de Pâques,

Elza ABRAHAM,

veuve du

colonel Louis ABRAHAM,

née à Limbaji (Lettonie), a rejoint la maison du Père.

Les obsèques auront lieu au temple du Vésinet, le jeudi 7 avril 1988, à *11 heures*.

De la part de
Ses enfants,
Petits-enfants
Et arrière-petits-enfants.

– Mme Jean-Marie Baillon,
son épouse,
M. et Mme Philippe Estèbe,
M. et Mme Jean-Pierre Baillon,
Mme Jean-Louis Lapierre,
M. Denis Baillon,
Mme Jean-Claude Collinet-Baillon,
M. et Mme Philippe Ranvoisy,
M. et Mme Jean-François Baillon,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marie BAILLON,
croix de guerre *1939-1945*,

survenu le 30 mars 1988, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de Fouju (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

310, rue du Général-de-Gaulle,
Fouju, 77390 Verneuil-l'Etang.

– Mlle Françoise Beaumont,
M. et Mme Cyril Mareschal
et leur fils,
M. et Mme *Alexandre Adamovitch*
et leurs fils,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Truphème,
sa sœur,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Gustave BEAUMONT,
née Pierrette Bouyer,

survenu le 29 mars 1988, dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– On nous prie d'annoncer *le* décès dans sa soixante-treizième année de

René Serge BLACLARD,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,

survenu le 3 avril 1988, à Paris.

De la part des familles Blaclard, Bouiges, Fressanges
Et de tous ses amis.

La levée de corps et la bénédiction auront lieu le jeudi 7 avril, à 15 h 15, à l'hôpital Tenon, 3, rue Belgrand, Paris-20e.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 8 avril, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-aux-Neiges, à Aurillac.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité

– Lyon. Palikao.

Anne-Marie et Jean-Claude Combes,
Jean Guy et Laurence,
Fernand Marty,
Marie-Christine et Jean-Jacques Gustin
et Marie-Amélie,
Les familles Font-Charrin,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raoul CHARRIN,
née Anna Font,

leur mère, grand-mère, belle-mère et arrière-grand-mère,

survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Messe de funérailles le vendredi 8 avril 1988, à 15 h 15, en l'église Immaculée-Conception, Lyon-3e.

Inhumation au cimetière de Passins (Isère), le même jour vers 17 heures.

Et rappellent à votre pieux souvenir son mari,

Raoul,

et sa fille,

Geneviève.

– Mme Raymond Corbin,
M. et Mme Michel Trilles
et leurs enfants,
Stéphane, Isabelle, Gwenala,
M. et Mme André Dourdan
et leurs enfants,
Marie-Laurence et Pierre Faure-Geors,
Céline, Matthieu, Constance,
Jeannette Blanche,
en religion Sœur Marie-Laurence,
Les familles Pasquier, Savoie, Hericotte, Lucas, Etard, Lefevre,
ses parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Raymond CORBIN,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le matin de Pâques.

La cérémonie sera célébrée par Mgr Bernard Lalande, le jeudi 7 avril 1988, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Passy, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, avenue du Maréchal-Franchet-d'Esperey,
75016 Paris.

– La direction
Et le personnel de la société COFIE SA,
font part avec tristesse du décès survenu le 3 avril 1988, de

M. Raymond CORBIN,
officier de la Légion d'honneur,

leur ancien président-directeur général, cofondateur de la société avec M. A.-Pasquier.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 avril, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, Paris-16e, où l'on se réunira.

Tour Atlantique,
92800 Puteaux.

– Mme Denise Dessaix,
son épouse,
Pierre et Catherine Dessaix,
Jean-Michel Dessaix,
Gérard Dessaix,
Bernard et Dominique Dessaix,
ses enfants,
Marie, Alice et Edouard,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles DESSAIX,

survenu à Paris, le 1er avril 1988.

L'inhumation aura lieu le jeudi 7 avril, à 15 h 30, au cimetière de Nargis (Loiret).

14, rue Clauzel,
75009 Paris.

– Tassin-La-Demi-Lune (*Rhône*). Villeneuve-d'Ascq (Nord). La Madeleine (Nord).

M. et Mme Robert Fourdraine,
M. et Mme Yves Leroy,
M. et Mme Yves Safiou,
ont le regret de faire part du décès de

M. Joseph FOURDRAINE,

le 3 avril 1988, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Ses funérailles ont eu lieu le mercredi 6 avril *1988, à 9 h 30*, en l'église Saint-Pierre, Ascq, Villeneuve-d'Ascq, et ont été suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière du centre d'Auberchicourt (Nord), à 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les élèves de Jean-Claude Reynal, s'associant à la douleur de ses parents, expriment leur profonde tristesse et rendent hommage à ses talents de professeur et d'artiste.

Jean-Claude REYNAL,
graveur,

a été inhumé à Bordeaux le 21 mars 1988.

– M. et Mme Olivier Lavergne,
Isabelle, Valérie et Philippe Durey,
M. et Mme Jean-Claude Aubanel,
Laurence et Denis Hautin-Guiraut,
Vincent,
Mme Nicole Jaulmes-Lavergne,
Bernard, *Anne et* Philippe Révilliod,
Romain, François et Hélène,
M. Laurent Jaulmes et Hito,
ses huit arrière-petits-enfants,
Le professeur et Mme Paul Jaulmes,
Les familles Jaulmes, Ledermann et Meynadier,
ont le regret de faire part du décès du

médecin général
Charles JAULMES,
officier de la Légion d'honneur,

dans sa quatre-vingt-septième année, le 3 avril 1988, à l'hôpital du Val-de-Grâce.

L'inhumation aura lieu le 8 avril 1988, à Congenies (Gard).

47, rue Henri-Barbusse,
75005 Paris.

– Lyon. Pepieu. Vaucresson. Ville-d'Avray. Ecully.

M. et Mme Michel Treppoz,
M. et Mme Hubert Treppoz,
M. et Mme Philippe Treppoz,
M. et Mme Alain Treppoz,
M. et Mme Bruno Treppoz,
ses enfants,
Romain, Vincent, Laurence, Sabine, Olivier, Bénédicte, Frédérique, Marine, Edouard, Emmanuelle, Sophie, Stéphane, Robin,
ses petits-enfants,
Clémentine,
son arrière-petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean TREPPOZ,
née Marguerite Martin,

survenu à Lyon, le 30 mars 1988, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les funérailles religieuses ont eu lieu le vendredi 1er avril *1988*, à 9 heures, en l'église du Saint-Nom-de-Jésus de Lyon.

Ils rappellent à votre souvenir son mari,

M. Jean TREPPOZ,

décédé le 6 juillet 1973.

– On nous prie d'annoncer le décès, à Lyon, le 1er avril 1988, dans sa soixante-dix-huitième année, du

professeur Albert TRILLAT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
membre de l'académie de chirurgie,

– De la part de
Marcelle Trillat,
Françoise Trillat-Varet,
Georges Trillat,
Janelou *et Marcel* Lemonde
et leurs enfants,
Geneviève et Hubert Blond
et leurs enfants,
ses frères et sœurs,
Bruno et Françoise Varet
et leurs enfants,
Jacques et Catherine Varet
et leurs enfants,
Elizabeth et Ghassan Ali-Varet,
Emmanuel Varet
et son fils,
ses neveux et nièces,
Des familles Monod, Trillat, Bernard, Monnier, Chavannes, Doneaud, Pasquier, Fortier, Piat, Leonhardt
Et de sa filleule
Mme Labrusse-Riou.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 avril 1988, à 15 heures, en l'Eglise réformée, 10, rue Lanterne, Lyon-1er.

Ils rappellent à votre souvenir son frère

Roger TRILLAT,

mort le 20 mai 1945, en Silésie.

Condoléances sur registres.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue du Moulin-Vert,
75014 Paris.
6, avenue de Doyenné,
69005 Lyon.

– *Les élèves du professeur* Albert Trillat,
ont la douleur de faire part du décès de leur maître

Albert TRILLAT,
professeur de clinique
de chirurgie orthopédique
à l'université Claude-Bernard de Lyon.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 7 avril, à 15 heures, en l'Eglise réformée, 10, rue Lanterne, 69001 Lyon.

(Le Monde du 5 avril.)

CARNET DU MONDE

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 79 F
Abonnés (avec justificatif) .... 69 F
Communications diverses .... 82 F
Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.
Rens. : 42-47-95-03.

– Georges Vallet,
Eugénie Perandin,
Marie-Laurence et Mickaël Hollett,
Leslie, Jérémy, Jessica,
Georges *et Isabelle* Roe,
Clarisse et Laurent,
Christophe et Chantal Vallet,
Antoine, Bérangère, Pauline,
Marguerite Tupinier,
ont la douleur de faire part du décès de

Huguette VALLET,

survenu accidentellement le 3 avril 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière de Saint-Symphorien-d'Ancelles, le 6 avril 1988.

26, rue des Tournelles,
75004 Paris.
Les Chanillons,
71570 Saint-Symphorien-d'Ancelles,
367, *Chemin de la Ribotière,*
38330 Saint-Ismier.
33 Hollybrook,
Clontarf Dublin-3.
19 *ter*, rue Louis-Maurice,
94210 La Varenne-Saint-Hilaire.

– Mme Liliane Aubert-Wagner,
M. Roland Aubert-Wagner,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert WAGNER,
maire de Vélizy-Villacoublay,
député,
conseiller général des Yvelines,

survenu le 3 avril 1988, en son domicile.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Jean-Baptiste de Vélizy-Villacoublay, le samedi *9 avril* 1988, à 9 heures.

Réunion à l'église.

Le cercueil sera exposé à l'hôtel de ville, le vendredi 8 avril, à partir de 9 heures.

Une bénédiction sera donnée à la mairie ce vendredi, à 18 h 30.

L'inhumation se fera au cimetière de Vélizy-Villacoublay, dans le caveau de famille.

30, rue Corneille,
78140 Vélizy-Villacoublay.

– La municipalité
Et le conseil municipal de Vélizy-Villacoublay,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert WAGNER,
maire de Vélizy-Villacoublay,
député,
conseiller général des Yvelines,

survenu le 3 avril 1988.

Les obsèques seront célébrées en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Vélizy-Villacoublay, le samedi 9 avril 1988, à 9 heures.

Le cercueil sera exposé à l'hôtel de ville, le vendredi 8 avril, à partir de 9 heures.

Une bénédiction sera donnée à la mairie ce vendredi, à 18 h 30.

– M. Paul-Louis Tenaillon,
président du conseil général des Yvelines,
Et les membres de l'assemblée départementale,
ont la douleur de faire part du décès de leur collègue

Robert WAGNER,
maire de Vélizy-Villacoublay,
député,
conseiller général des Yvelines,

survenu le 3 avril 1988.

Les obsèques *seront* célébrées en l'église Saint-Jean-Baptiste de Vélizy-Villacoublay, le samedi 9 avril 1988, à 9 heures.

– Les membres du conseil d'administration
Et le personnel de la Société d'économie mixte immobilière de Vélizy-Villacoublay (SEMIV),
ont la tristesse de faire part du décès de leur président

M. Robert WAGNER,
député et maire de Vélizy-Villacoublay,

survenu le dimanche 3 avril 1988, à Vélizy-Villacoublay, dans sa soixante-dix-huitième année.

(Le Monde du 5 avril.)

Remerciements

– M. et Mme Jean Charvéron,
Leurs enfants et petits-enfants
Et toute la famille,
très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de

M. Jean-Pierre CHARVÉRON,

remercient toutes les personnes qui ont tenu à s'associer à leur peine.

Anniversaires

– Pour le neuvième anniversaire de la mort tragique de

Amir ABBASS HOVEYDA,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a dix ans, le 7 avril 1978,

Georges LERMINIER

nous quittait.

Sa famille demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé de lui accorder une pensée.

Le Monde INTERNATIONAL

International Banking...
CHIEF DEALER/TREASURER – Maghreb

Our client, an expanding international bank based in the Maghreb, is currently seeking an experienced dealer to manage a developing dealing function.

Well experienced in foreign exchange and deposit dealing, the successful candidate will also be versatile enough to deal personally whilst carrying out treasury activities as required. A reasonable command of French and English is desirable.

Commencing salary will be commensurate with experience and the benefits package will incorporate the features normally appropriate to an overseas position. Initially, a two years contract is envisaged.

Applications will be treated in strict confidence. Please forward relevant personal data to Paul Smith, quoting reference ME23.

PSMITH ASSOCIATES
Personnel Management Consultants
32 High Street, Hoddesdon, Herts EN11 8BS England.

Agence au pair rech. rep. ass. Mrs Sharpe, Rystmede, Rystwood Road, Forest Row, East Sussex. RH18 5NB
19-44-34282-3914.

Manager required for new company in east France to initiate sales of chemical and electronic products in the E.E.C. and other countries. Equity may be available. Engineering experience and languages necessary.
Reply with c.v. to T.G., 22 ELM Bank close, Leamington, Warwickshire, CV32, 6LR, England.

Afrique stés europ.
recherchent pers. qual.
Ecr. Adrets 13770 Venelles.

AFRIQUE STÉS EUROP.
recherchent pers. qual.
Ecrire :
ADRETS, 13770 VENELLES.

L'Université de Lausanne ouvre une inscription pour la pourvue d'un poste de prof. ordinaire de langue et littérat. anglaises à la Faculté des lettres pour le 1er sept. 1989. Le titulaire de ce poste sera appelé à enseigner la littérature anglaise du XVIe au XXe siècle et à participer à l'enseignement de l'anglais contemporain. Un intérêt pour les rapports entre les études littéraires et linguistiques est souhaitable. Titres exigé : doctorat ès lettres, doctorat d'Etat, Ph.D. ou titres équiv. Les lettres de cand., avec c.v. et liste de publications, doivent parvenir avant le 15 mai 1988, au doyen de la Faculté des lettres, BFSH 2, CH. 1015 Lausanne. Des rens. supplémentaires peuvent être obtenus auprès du président de la section d'anglais, même adresse (tél. 021/46-45-90 ou 46-46-11).

Septembre 1988, ingénieur génie rural, agronome, hydraulicien ou formation équivalente confirmée.
Pour recherche et enseignement ingénierie, aménagement hydroagricole, irrigation, assainissement, conservation des eaux et des sols.
Exp. pays en développement souhaitée.
Envoyer urgence lettre candidature man., C.V. détaillé, photo, exemple d'étude ou de publication récente à Ecole Inter-Etats d'Ingénieurs de l'Equipement Rural, B.P. 7023, Ouagadougou, Burkina-Faso, Télex 5266 BF.

secrétaires

Syndicat des Médecins cherche
SECRÉTAIRE MI-TEMPS
pour tenue siège social à Malakof.
Utilisation informatique, notion de maquettage, tenue comptabilité, esprit d'initiative et prise de responsabil.
Env. C.V. et prétentions, Patrice MULLER, 3, rue Marcel-Cachin, 92350 Le Plessis-Robinson.

Le Monde CADRES

La Commission Franco-Américaine d'Echanges Universitaires et Culturels (Commission Fulbright), recherche son

DIRECTEUR

Diplômé de l'enseignement supérieur français ou américain, et bilingue français - anglais, il a l'expérience de la gestion et possède une connaissance approfondie des systèmes d'éducation des deux pays.

Il aura pour mission de gérer la Commission dans son ensemble, tout en développant le rôle de cet organisme dans la vie culturelle française.

L'expérience de la recherche de financements privés serait un atout supplémentaire.

Le poste basé à Paris, est à pourvoir à compter du 1er juillet 1988. Le candidat retenu devra être disponible au plus tard le 1er septembre 88. Les entretiens auront lieu à Paris en mai et juin. Le salaire sera fonction de l'expérience et des qualifications.

Merci d'envoyer votre C.V., sous réf. 712/M FACEE Search Commitee à CURRICULUM, 6, passage Lathuile, 75018 Paris, qui transmettra.

CURRICULUM

URGENT
VILLE + 40 000 HABITANTS BANLIEUE NORD-EST DE PARIS
recrute
1 ADJ. TECHNIQUE
Formation :
expérience projeteur ou métré souhaitée.
1 INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE
Formation :
expérience en V.R.D. souhaitée.
Adresser candidature et c.v. sous le nº 2 815 à A.C.P. « P.A. », 6, bd Poissonnière, 75009 PARIS
qui transmettra.

Recherchons RESPONSABLE pédagogique, bilingue angl.-fr., plein tps. Env. C.V., photo + lettre man. à Mme Cornell, ISTC, 31, rue de la Brèche-aux-Loups, PARIS-12e.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES
recherche
INGÉNIEURS
GRANDES ÉCOLES SUP-AÉRO
ENST, ESE, ENSIMAG INSA, ENSI, DEA, MIAGE
pour assurer des développements en :
- LOGICIELS DE BASE
- LOGICIELS SYSTÈMES
- LOGICIEL D'APPLICATION TEMPS RÉEL
- TÉLÉCOM, RÉSEAUX
- CA, CFAO, IA
- GESTION.

c.v. + prétentions à :
SDI tour Gallieni 1
78/80, avenue Gallieni
93174 BAGNOLET CEDEX.

Centre technique
recrute
JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
il appliquera ses connaissances en
ACOUSTIQUE
aux ESSAIS sur les matériels de CHAUFF. ET COND. AIR
et aux RECHERCHES sur la combust. et l'aéronautique.
Il devra s'intégrer à une équipe de 14 ingénieurs et encadrer des techniciens de haut niveau (DUT).
Une première expérience ou une thèse est nécessaire.
Anglais indispensable, allemand souhaité.
CETIAT B.P. 6084, 69604 VILLEURBANNE CEDEX

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 28 ans Bac D + instit. sup. de gestion du personnel, anglais courant, 4 ans expér. comme ASSISTANT DE CHEF DE PERSONNEL dans organisme parabancaire. Maîtrisant tous les aspects de la fonction, désir. de faire carrière dans la fonction personnel, cherche situation dans entreprise Paris, région parisienne ou province (région indifférentes), pouvant offrir perspectives d'avenir. Ecrire nº 1 084 à PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris qui transm.

H. 30 ans, solide expérience VIDÉO (création, prise de vues, post-production), possédant matériel, étudie toutes propositions 48-54-25-03 (répondeur).

J.F. 35 ans, doctorat langue française, Sorbonne, écrivain et auteur dramatique, 15 ans expérience enseignement secondaire, supérieur et format. cont. + journalisme, publicité, édition. Etudie ttes prop. 47-00-60-67.

Portugais 35 ans références recherche EMPLOI CHAUFFEUR mi-temps Paris.
Tél. : (1) 42-81-51-37.

H. 23 ans, IEP Paris éco.-fi., expérience journalisme, connaissance Asie du Sud-Est, anglais. Etudie toute proposition France entière. (1) 45-87-36-78.

Dame 56 ans cherche place dame compagnie personne âgée, valide. Mme RIBOLZI, rue Jean-Pache, Les Planchettes, 55100 VERDUN.

ADJOINT DIRECTEUR MÉDICAL (Femme)
Bilingue : français, allemand, anglais, excellente présentation, rech. poste du même type (associé de recherche, chef de produit, responsable congrès, etc.) dans une société internationale domaines pharmacie/santé.
Ecrire sous le nº 8610 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION 25 ans, 2 ans d'exp., très bonnes connaiss. en anglais, maîtrisant le trait. de texte (Word, Textor, Multiplan, Family Assistant, Quitus (progiciel juridique) rech. emploi à responsabilités, intéressant et évolutif. Ecr. RBID, 18, rue Fourcray, 75017 PARIS, qui transm.

F. 53 ans - Chef de Publicité - 15 ans expérience.
Réf. grande presse nationale, recherche poste similaire dans presse ou édition.
Préférences : secteurs tourisme ou enseignement.
Ecrire sous le nº 6019 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

2e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC R. PIERRE-LESCOT studio 23 m² 2e ét. s/cour, tr. cl., s. de bns, kitch., tt cft. 450 000, 42-33-12-29.

3e arrdt

RAMBUTEAU
Appt à rénover 3e ét., 3 p., cuisine, w.-c., 650 000 F. 42-80-64-74, le matin.

4e arrdt

LE MARAIS - GD 2 P.
S/rue piétonne entre église St-Merri. et centre Pompidou, 2-3 p. tt cft, exc. état. Rens. Cruz. 42-66-19-00.

5e arrdt

MOSQUÉE, p. de t., joli 2 p. ent., cuis., bns, w-c séparés, 35 m² état neuf, sur cour jardin, calme. 740 000 F. 43-35-18-36.

6e arrdt

LUXEMBOURG p. de t., stdg. 5 p. tt cft 170 m² + 2 ch. serv., prof. lib. poss., calme. URGT 43-35-18-36.

SÉLECTION DOLÉAC r. Cassette ang. dern. ét. tr. cl. calme 3 p. tt cft 65 m² bel imm. anc. 1 600 000 F, 42-33-12-29 LE MATIN.

8e arrdt

GRAND PALAIS 47 m²
ASC. PLEIN CIEL TR. CALME, 1 220 000 F. 46-33-25-45.

VOUS VOULEZ VENDRE VOTRE APPARTEMENT
Une nouv. ag. est à votre dispositions au 45, AV. GEORGE-V 8e 47-20-10-72.

Mº ROME
2 p., cuis., s. d'eau, w.c., haut. plaf. 3,50 m, r.-d.-c. + cour priv., jeudi 18 h à 19 h. 35, BD DES BATIGNOLLES.

12e arrdt

AV. ARNOLD-NETTER
Bel imm. réc., 3e ét., magnif. 2/3 p. tt cft, ét. neuf, box, 1 200 000, 43-35-18-36.

SÉLECTION DOLÉAC SQUARE SAINT-CHARLES studio 37 m² + 40 m² terrasse, imm. réc. 10e ét. asc. tt cft, sup. vue sud-ouest 890 000, 42-33-12-29.

13e arrdt

GOBELINS
Grand 4 pièces tout cft, charme, 2 300 000 F. A.S.M. 47-70-06-06.

GOBELINS
2 pièces 70 m², charme, balcon, travx, 1 650 000 F. A.S.M. 47-70-87-22.

14e arrdt

PLAISANCE A SAISIR
Imm. brique 2-3 p., entrée, cuisine équipée, bains, w.-c., 50 m², plein soleil, calme, 750 000 F. 43-35-18-36.

16e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC EXELMANS appt 110 m² p. de t., 1 dble living 35 m² + 2 chbres tt cft 1er étage, très clair + cave, 2 500 000 F. 42-33-12-29.

AUTEUIL
EXCEPTIONNEL
liv., 1 chbre + gde terrasse de plain-pied, 47-20-10-72.

VICTOR-HUGO
265 m² triple réception. 4 chambres, 4 sanitaires, studio service.
GARBI - 45-67-22-88.

18e arrdt

PLACE CLICHY
Studio cft, 138.000 F.
Travaux à prévoir.
Immo Marcadet, 42-52-01-82.

20e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC R. VITRUVE, appt 120 m², r.-d.-c. clair, calme, s/rue, prof. libér. poss. Prix : 1.400.000 F. 42-33-12-29.

91 - Essonne

SÉLECTION DOLÉAC PALAISEAU 10' RER. Appt réc. 1970 95 m² r.-de-ch., dble liv., 3 chbres tt cft + jardin privatif + parking 850 000, 42-33-19-29.

92 Hauts-de-Seine

SÉLEC. DOLÉAC 10' RER RUEIL-MALMAISON appt 92 m² + 30 m² logg., imm. réc. 2e ét., asc., liv., 2 ch. + cave, parkg, 1 100 000, 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLÉAC ASNIÈRES 92600, 10' gare, rue d'Argenteuil, imm. stdg réc. 82, 70 m², 1 dble liv. 32 m² + 1 ch. tt cft 3e ét., asc., balc. + box 1 000 000. 42-33-12-29.

CLICHY (92) Imm. ancien, 2 p. agréables, ref. neuf, habit. de suite, kitch. équipée, gd plac., s. d'e., w.c., cave. Prox. comm., bus, métro. URGT. Mutat. en prov. 290.000 F. Tél. : 64-02-00-88 entre 18 h 30 et 19 h 30.

Province

VENDS appt GRASSE 52 m² + loggia 10 m², 4e ét., asc., vue mont. au N. et mer au S. + cave + parkg, ent. meublé, excel. état, pleine ppté. Tél. : (1) 64-34-82-58.

ROUEN CENTRE
Près gare SNCF Appts neufs, chauff. indvid., park. couv. Cab. DÉSERT, 35-70-97-26.

Montpellier cœur de ville, immeuble de caractère 42 m² rénovés classe, soleil, vue, 420 000 F, particulier, 66-80-07-11.

appartements achats

Rech. 1 à 3 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. PAIE CPT chez notaire, 48-73-48-07, même le soir.

MGN (33e année)
recherche pour sa clientèle française et étrangère APPTS, HOTELS PART. IMMEUBLES S/PARIS PPTÉS ET TERRAINS BANLIEUE OUEST.
38, bd Batignolles, 75017.
43-87-71-55 +
Epernon/Nogent-le-Roi.

CABINET DOLÉAC
Rech. pour client. de qualité s/Paris et proche banlieue STUDIO, 2, 3, 4, 5, 6 p. avec ou sans confort, expert. gratuite, réalisation rapide, 42-33-12-29.

IMMO MARCADET
rech. urgent, ttes surfaces, même à rénover. Paris ou portes. Tél. : 42-52-01-82.

immeubles

BOIS-COLOMBES
PL. DE L'HOTEL-DE-VILLE. IMM. POUR INVESTISSEUR. 43-33-15-04.

ST-GERMAIN
proche RER
IMM. REMARQUABLE 1965 état except., 3 250 m², libre pour moitié, rentabilité, impte pour investiss. Partic. 46-24-06-32 MATIN.

locations non meublées offres

Paris

GAMBETTA dans résidence de stdg, studio 1er ét., libre de suite, 2 500 F + 250 F P.O.G. 45-87-71-00.

Proche LUXEMBOURG dans résidence de luxe beau studio 31 m² libre de suite, 3 120 F + 300 F charges + chauffage individuel. P.O.G. 45-87-71-00.

Mº GOBELINS ds imm. neuf de luxe, jam. occupés. Parkg compris + ch, stud. 24 à 28 m² 3 700 F ; 2 p. 66 m² 6 700 F à 7 600 F ; 3 p. 84 m² 9 500 F · 4 p. 127 m² 12 000 F et 12 300 F, box comp. + ch. Possib. boxes ou prkg sup. POG 45-87-71-00.

POMPE près Janson-de-Sailly imm. nf stdg, liv. mai 88, reste 1 duplex except., réception 50 m² + 2 chbres, 2 bains, gde terrasse, soleil. Gérant 42-33-04-30.

V.-HUGO/LONGCHAMP dans hôtel part. rénové, liv. mai 88, appt gde classe, belle récept. 60 m², 1 chbre gd cft Gérant 42-33-04-30.

LONGCHAMP-V.-HUGO, Imm. nf, gd stand., livraison mai 88, dble séj., 2 ch., 2 bns, tt cft. Gérant - 42-33-04-30.

A LOUER
2 p., cuis., s. de bains, 38 m², 3.000 F ch. compr. PARIS, porte de Clichy. Tél. : 30-41-45-99.

Région parisienne

Mº CHARENTON-ÉCOLES Dans résidence de stdg studio 31 m² avec parking et cave. 2 920 F + 180 F ch. P.O.G. 45-87-71-00.

LA VARENNE dans résidence de stdg studio 4e ét avec parkg et cave, 1 950 F + 250 F ch. Libre de suite. P.O.G. 45-87-71-00.

locations non meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES stud., 2, 3, 4, 5 p. et plus. I.S.I. 42-85-13-05.

RÉSIDENCE CITY
rech. POUR BANQUIER GD APPT ou VILLA TR. GD STDG. Quartier résident. (achat possible).
TÉL. : 45-27-12-19.

URGENT
Jeune femme, sérieuse, bonne rémunération, coll. le Monde, recherche STUDIO, cuis. équipée, s/ PARIS, SF 20e, 19e, 12e. T. bur. 45-55-91-82 p. 42-65.

terrains

Part. vd 20 km CANNE OUEST terrain construct. 8.200 m², calme, nature, zone protégée dans domaine gardé. Prix : 550.000 F. (1) 48-08-67-04 h.r.

Particulier vend
TERRAIN A BATIR
DANS L'YONNE 978 m²
20 m façade, eau, tout-à-l'égout, EDF.
PRIX RAISONNABLE.
Tél. : 80-15-71-85.

A VDRE 70 KM TOULOUSE
- 175 ha prairies + landes, plateau 650 m alt, 2 km ARFONS (81). 2 200 000 F.
- 23 ha reboisés. prix 500 000 F.
Tél. : 59-29-79-33.

viagers

St-M.-des-Fossés imm. réc. p. de t., 3/4 p., parkg. occ. fme 81 a. 180000 + 4000/mois. Viager F. Cruz 8, rue La Boétie, 42-66-19-00.

maisons individuelles

ARCEUIL Mº LAPLACE
Maison 1968 living + 5 chbres sup. cuis. équipée, bains, 2 w.-c., 200 m², chauff. indiv., garage jdin, 2 100 000. 43-35-18-36.

SÉLECTION DOLÉAC
St-Germain-en-Laye tr. b. mais. de qual. 1960 s/2 nivx 300 m² hab. + 1 200 m² de terr. clos pas de v.-à-v.. 2 800 000 F, 42-33-12-29.

ARLES face arènes, part. vds pte mais. rénov. tt cft, 30 m² au sol (2 niv. + gren. amén., conv. artiste, 340.000 F. Tél. : 90-97-32-97 h.r.

villas

ST-GERMAIN-EN-LAYE
Villa récente tt cft, gd liv. avec chem., 4 ch., salles de bains, cuis. équipée, piscine intérieure chauffée, garage 2 voitures s/jdin paysagé, 950 m², 47-20-10-72.

propriétés

86 POITOU rég. Roche-Posay pet.château 15e remanié 18e + gdes dépendances + 10 ha bois et pré attenants, travx à prév., 47-20-10-72.

BEAUMONT-LE-ROGER
Paris 120 km. Propriété normande authent., restaurée, meublée, parf. état. Dble séj. avec cheminée, 5 ch., 2 s. de bns, 2 w.c., gde cuis. Beau terrain plat de 6.000 m² pouv. être divisé et vendu avec 2.000 m² env. 650.000 F.
Larges facilit. propriétaire.

Tél. au (1) 42-66-00-08 le soir, ou laisser un message.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.
43-55-17-50.

DOMIC. DEPUIS 80 F MS. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. CONST. SARL 1 500 F HT. INTER DOM 43-40-31-45.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + burx neufs
Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Chps-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81

DOMICILIATION CCIALE 8e
Burx, secrét., télex, télécopie, traitem. de textes. AGECO - 42-94-95-28.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

NEUILLY 370 m²
Imm. récent LOCAUX ref. à nf, park. en s/sol, bail neuf, SANS cession ni reprise.
LORIM - 45-08-82-05.

DOMICILIATION
Dactylo, Télex, Perm. Tél., Courrier, Conseil Marketing. Quartier CH.-ÉLYSÉES. Depuis 180 F H.T./mois. 45-61-93-14.

fonds de commerce

Ventes

Vds ANNECY centre-ville, institut beauté + corporel, 120 m², créat. 14 ans, bon C.A. T. b. client., bail neuf. 350.000 F. 50-67-00-71+h.b.

L'INFORMATIQUE DANS Le Monde

LE MONDE du lundi 25 daté 26 avril sera pour partie consacré à l'informatique avec :

- **un dossier complet sur le SICOB**
- **un rendez-vous d'emploi pour les informaticiens**

LOCATIONS DE VACANCES

Le Monde
« SPÉCIAL PARTICULIER »
FORFAIT 5 LIGNES
2 parutions 700 F TTC

Vous êtes propriétaire d'une résidence secondaire, appartement, maison ou villa.

Vous désirez louer votre bien pour les vacances, *le Monde* vous propose d'insérer votre annonce le mercredi daté jeudi et le vendredi daté samedi de la même semaine.

Remplissez cette grille et renvoyez-la, accompagnée de votre règlement : chèque ou CCP libellé à l'ordre du *Monde* Publicité, service MKD, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS, avant le lundi 16 heures précédant la première parution.

La ligne se compose de 25 lettres minuscules, signes de ponctuation ou espaces.

POUR TOUTE INFORMATION
téléphonez à notre service 45-55-91-82, postes 4126, 4141 ou 4137.

هكذا من الاصل

ACTIONNAIRES DE TÉLÉMÉCANIQUE



PARLONS CLAIR

Depuis le 21 mars. FRAMATOME offre d'acheter 100 % des actions TELEMECANIQUE au prix de 4.500 F par action (soit un investissement de plus de 6 milliards de francs). C'est 100 % clair.

SCHNEIDER *écrit à propos de son offre* portant sur 43,7 % du capital* (soit un investissement de 3,9 milliards de francs) :

"L'offre de Schneider est la meilleure pour les actionnaires et les salariés de Télémécanique. Elle l'est aussi pour l'industrie française". (Publicité Schneider *parue dans le* Monde du 1[er] avril 1988).

- La meilleure pour les actionnaires de Télémécanique ? Alors, pourquoi Schneider a-t-il déposé le 23 mars une nouvelle surenchère ?
- La meilleure pour les salariés de Télémécanique ? Ceux-ci rejettent pourtant catégoriquement l'OPA de Schneider.
- *La meilleure pour l'industrie française ?* Au-delà des déclarations de circonstance. les chiffres parlent d'eux-mêmes :

	SCHNEIDER SA		TELEMECANIQUE		FRAMATOME	
	1980	1986	1980	1986	1980	1986
Chiffre d'affaires consolidé (en milliards de F)	31.6	25.8	2.9	6.3	4.5	15.7
Effectif	117.000	59.600	11.109	13.700	4.470	8.750

* Visa COB n° 88-51 - du 12.02.88

RESTONS CLAIR



LE FUTUR EN TÊTE.

Une note d'information présentée conjointement par FRAMATOME et LA TELEMECANIQUE ELECTRIQUE (visa COB N° 88-63 du 26.02.88) est disponible sans frais au siège des deux sociétés.
Les termes de la surenchère de FRAMATOME ont fait l'objet d'un avis n° 88-649 de la Chambre Syndicale des Agents de Change en date du 21.03.88.
Dans le cadre de cette dernière surenchère, si le nombre de titres présentés est inférieur à 610.000, FRAMATOME se réserve la faculté de se porter acquéreur de tout ou partie des titres présentés ou de renoncer à son offre.

médiа-france PUBLICIS CONSTELLATION

SOMMAIRE

Un rapport de la Cour des comptes

L'ASSEDIC de Paris taxée d'incompétence et de laxisme

Quelle dégelée, mes aïeux ! Erreurs de traitement et de gestion, *« incompétence »*, *« manque de fermeté des dirigeants »*, *« faiblesse de l'encadrement »*, absence de contrôle, quasi gabegie... c'est une véritable volée de bois vert que M. André Chandernagor, premier président de la Cour des comptes inflige à l'ASSEDIC (Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) de Paris, dans un rapport adressé au début de février au ministre des affaires sociales, à la suite du contrôle effectué dernièrement (de la propre initiative de la Cour).

On savait que l'établissement, le plus important de France par le nombre d'allocataires (170 000 demandes par an) et les sommes versées (7,2 milliards de francs), ne fonctionnait pas bien : cela avait entraîné sa mise sous tutelle pendant plusieurs mois par l'UNEDIC (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce), qui coiffe l'ensemble de l'assurance-chômage. A la même époque avait été prévu un plan de suppressions d'emplois, annulé finalement à la suite d'une grève du personnel. Mais le rapport de la Cour, d'une extrême sévérité, n'épargne aucun aspect de la gestion, ni personne : ni la direction, ni le personnel, ni les partenaires sociaux présents au conseil d'administration de cet organisme paritaire...

Première critique : la mauvaise gestion des dossiers dont l'ASSEDIC est chargée, à savoir l'indemnisation des chômeurs. *« Dans nombre de cas*, selon le rapport, *les demandes d'indemnisation sont traitées avec une lenteur excessive » :* douze mille à treize mille dossiers restent en instance chaque mois et si le délai moyen de traitement est de seize jours, il atteint parfois plusieurs mois *« sans motif valable »*. Plus grave : sur l'échantillon de huit cents dossiers qu'ils ont examiné, les magistrats de la Cour des comptes ont relevé 10 % d'erreurs — le taux étant supérieur dans certains cas, par exemple pour les contrats de solidarité, — et ce chiffre leur paraît un minimum au vu des sondages effectués par le service de contrôle interne de l'ASSEDIC.

Compte tenu des sommes maniées par l'organisme, ils évaluent à *« au moins une dizaine de millions de francs par an »*, les dépenses indues entraînées par les erreurs de liquidation. Mais *« il arrive souvent aussi de pénaliser des allocataires »*, et le contrôle de la Cour a fait verser des compléments d'indemnisation à certains chômeurs : l'un d'eux, notamment, avait été lésé de 34 871 F ; l'ASSEDIC devait aussi 10 182 F à un réfugié dont l'allocation d'insertion avait été *« abusivement »* interrompue, et, selon le rapport, *« il ne s'agit pas d'exemples isolés »*.

Même négligence dans l'usage des fonds sociaux : dans *« de nombreux cas »*, des aides d'urgence ont été versées... plusieurs mois après le dépôt de la demande.

Méthodes inadaptées

Ces erreurs s'expliquent, selon le rapport, par *« le défaut de procédures rigoureuses de liquidation et de contrôle »*, lacune que l'avant-dernier directeur n'a pu réussir à faire corriger par le conseil d'administration, avant son départ en juin 1987. Les dossiers sont souvent « mal tenus », et les magistrats de la Cour eux-mêmes ont mis parfois plusieurs heures, voire « plusieurs jours » à s'y retrouver.

On y découvre assez souvent *« des pièces concernant d'autres allocataires ou des documents que l'ASSEDIC aurait dû retourner aux intéressés » :* certificats de travail, bulletins de salaire, etc. ; *« dans la majorité des cas, la décision prise n'est pas justifiée par un décompte »* prouvant que *« les droits ont été convenablement examinés »*. Certaines pièces obligatoires n'y figurent que « exceptionnellement »... Et en matière d'allocation de solidarité, le traitement est *« encore moins approfondi »...*

Bref, *« la notion de contrôle est étrangère à l'ASSEDIC de Paris » :* celle-ci, par exemple, ne vérifie guère l'existence des entreprises mentionnées par les demandeurs, ni leurs salaires, leurs durées d'affiliation et d'activité salariée. En 1984, elle a créé un service de contrôle général qui a inspecté la moitié des antennes locales, mais on n'a pratiquement jamais vérifié si ses recommandations avaient été suivies. A l'antenne Bercy, pourtant contrôlée auparavant, les magistrats ont découvert environ 10 % d'*« anomalies »* dans les liquidations.

Résultat : l'ASSEDIC a quelque peine à détecter et à résorber les versements indus : en 1986, on avait détecté déjà pour 124 millions de francs, soit 1,7 % des allocations versées, mais le chiffre *« est en forte augmentation depuis deux ans »*. Les méthodes de travail sont *« à ce point inadaptées »* que l'on n'arrive plus à corriger les conséquences des erreurs : ainsi pourrait-on avoir versé indûment quelque 30 millions de francs par suite d'une simple erreur de taux dans le calcul des garanties de ressources, et *« les dirigeants de l'ASSEDIC ont remis leur dette aux 9 416 allocataires concernés sans même chiffrer le préjudice... »*

Certes, l'organisme a fait un effort important pour rechercher les causes des fraudes dont il est victime et qui ont représenté 11,9 millions de francs en 1986. Celles commises par des salariés de la maison, évaluées à 6 millions de francs sur les trois dernières années avaient abouti à la condamnation de deux cadres supérieurs à des peines de prison. *Mais, pour les magistrats, « les délits ne sont rendus possibles que par le laxisme existant » :* en effet, *« le caractère répétitif des mécanismes utilisés »* traduit *« la conviction que l'ASSEDIC ne procédera pas à des vérifications élémentaires, sauf par inadvertance »*.

Informatique coûteuse

Ces insuffisances sont-elles dues à un manque de moyens ? Hélas ! non, et le rapport n'est pas moins sévère sur la gestion du personnel. L'ASSEDIC *« n'a pas maîtrisé ses effectifs »*, qui ont augmenté de près de 44 % (malgré un déflation tardive) de 1978 à 1987, sans que cela soit justifié par la croissance de l'activité, *et elle est encore « l'organisme de ce type dont la productivité par agent est le plus faible »*. Simplement revenir à la moyenne risque d'être d'*« un coût excessif »* en raison des *« avantages hors du commun »* accordés aux partants à la suite de la grève de 1986 : 4,6 millions de francs pour soixante-six personnes.

En fait, malgré les recommandations *« expresses »* de l'UNEDIC, l'organisme continuait, en 1987, d'utiliser 28 % de ses agents à des tâches *« non directement productives »*, c'est-à-dire ni pour la liquidation des dossiers ni pour les conseils aux allocataires — mission qui n'est pas non plus *« remplie convenablement »*. L'absentéisme y est élevé (28 % en 1986), notamment par suite d'une utilisation *« anormale »* des mandats syndicaux.

Réalisée *« de façon désordonnée et coûteuse »*, l'informatisation n'a fait qu'accroître les dépenses de gestion. Ainsi les frais engagés pour la location d'ordinateurs de bureau Wang se sont élevés à 6,7 millions de francs de 1984 à 1986 : dépense injustifiée, car, *« hormis quelques applications pour les services du contentieux et du personnel, ces appareils ne servent qu'à faire du traitement de texte »*.

Même laxisme dans l'ensemble des achats, auxquels l'ASSEDIC consacre chaque année quelque 5 millions de francs, dont 1 million pour l'équipement de bureau. Or les renouvellements, selon les magistrats, *« ne reposent pas sur un examen attentif des besoins » :* aucun inventaire régulier des matériels n'est fait ; les procédures d'achat sont *« mal définies »* et la personne responsable des commandes *« n'a pu justifier sur de nombreux points le bien-fondé de ses options »*.

On a par exemple acheté pour 307 391 F des classeurs d'un tiers plus chers que les matériels concurrents et tombés en panne deux ans plus tard. Pour l'équipement de l'antenne Ermitage, *« l'étude de prix a été rédigée deux ans après la réalisation du programme, pour satisfaire une demande de la Cour » ;* les fournisseurs n'avaient pas reçu les mêmes demandes ! De façon générale, *« les pièces justificatives font souvent apparaître en matière de remises des pratiques difficilement compréhensibles, voire inexplicables »*.

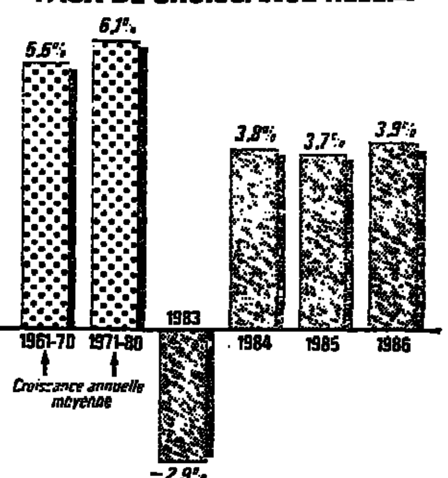
A ces *« défaillances graves »*, le rapport donne quatre raisons principales : *« La carence des organismes délibérants, pourtant à même de réagir, puisqu'ils disposent depuis plusieurs années de toutes les informations désirables ; les changements incessants de direction [...] ; les habitudes prises qui témoignent plutôt du souci de gérer les rivalités internes de pouvoirs que de la préoccupation de remplir la mission de service public ; la médiocrité des personnels dont le manque de rigueur et de qualification a dû être relevé. »*

Cette situation, conclut M. Chandernagor, appelle *« des mesures d'exception » :* à vrai dire, à la lecture du rapport on s'en serait douté !

GUY HERZLICH.

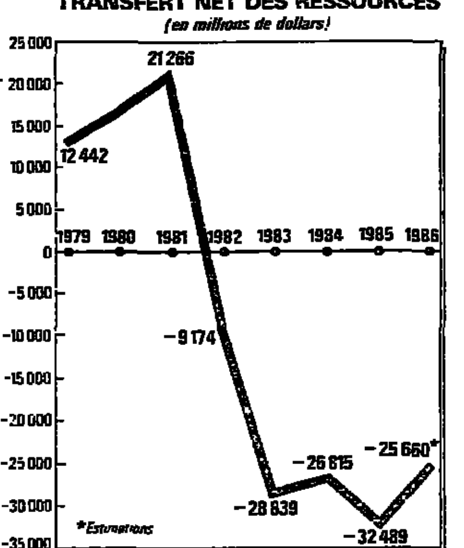
La croissance latino-américaine reste hypothéquée par la dette

TAUX DE CROISSANCE RÉELLE



Source : Banque interaméricaine de développement

TRANSFERT NET DES RESSOURCES
(en millions de dollars)



Le souvenir de 1983, « année noire » pour l'économie latino-américaine avec une chute de 2,9 % du PIB, ne s'estompe que lentement. La croissance de la région, après avoir rebondi pour atteindre, en moyenne, 3,8 % entre 1984 et 1986, s'est de nouveau tassée en 1987, pour ne représenter que 2 %, selon le dernier rapport annuel de la Banque interaméricaine de développement. Un revers pour des pays dont la population augmente, bon an mal an, de 2,4 %. Toujours confrontés à un endettement paralysant (près de 400 milliards de dollars à la fin de 1986), ces pays ont vu leurs espoirs déçus. Le fléchissement des taux d'intérêt s'est interrompu en 1987. La reprise des flux de capitaux tant privés que publics vers l'Amérique latine (14,4 milliards de dollars, selon la commission économique des Nation unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes) n'a que partiellement compensé ce phénomène.

En 1986, la région avait payé 25,6 milliards de dollars de plus qu'elle n'avait reçu. Ces transferts nets, bien qu'un peu moins importants, sont restés lourds en 1987, pour la cinquième année consécutive. Ces tendances globales recouvrent des réalités très diverses selon les pays. Le Brésil et le Mexique, par exemple, comptent parmi les cinq pays en développement ayant enregistré les croissances annuelles les plus importantes de leurs exportations de produits manufacturés.

AFFAIRES

Soucieux de la protection des actionnaires minoritaires

Le Crédit agricole conteste les conditions de cession de Buitoni SA à Nestlé

Dans un communiqué publié le mardi 5 avril, le Crédit agricole conteste les conditions de cession de Buitoni SA au groupe suisse Nestlé par la CIR, holding industrielle de M. De Benedetti, cession qui a été officiellement annoncée le 18 mars. Rappelant qu'il détient, *via* sa banque d'affaires Union d'études et d'investissements (UEI), 10 % de Buitoni SA, l'organe central de la « banque verte » porte *« une interrogation sérieuse sur la manière dont sont pris en compte, dans le schéma proposé, les intérêts des actionnaires minoritaires de Buitoni SA »*. Une question cruciale dans la mesure où 43 % du capital sont détenus par le public, en sus de la participation du Crédit agricole.

« Le schéma envisagé pour sa cession des actifs de Buitoni SA, totalement conforme aux règles de droit existantes, a appelé, de la part de l'UEI, des questions auxquelles Buitoni entendait répondre de manière précise dans un délai usuel et déjà établi », indiquait, le 5 avril, la direction de la firme italienne, une fois connue la contestation du Crédit agricole qu'elle a jugé contraire *« aux usages normaux du monde des affaires »...*

Le Crédit agricole met d'abord en cause la valorisation retenue pour Buitoni SA au sein de l'ensemble des activités du groupe Buitoni. La cession de la CIR à Nestlé porte à la fois sur le pôle italien (Perugina Buitoni et Buitoni Spa) et sur le pôle français représenté par Buitoni SA. La CIR demande pour cette dernière 2,7 milliards de francs, pour une transaction portant au total sur 7,67 milliards de francs. Curieux calcul, estime-t-on au Crédit agricole, puisque Buitoni SA dégage à elle seule 68 à 70 % des bénéfices du groupe. Le pôle italien paraît ainsi surévalué, d'autant que Nestlé s'est engagé à lui verser 920 millions de francs supplémentaires pour couvrir des dettes contractées par les entités transalpines.

L'autre point de contestation soulevé par le Crédit agricole porte sur les modalités de la cession proprement dite. Celles-ci *« entraînent mécaniquement un coût fiscal inutile pour Buitoni SA et, partant, pour ses actionnaires »*, précise le communiqué du 5 avril. La CIR a, en effet, décidé de céder à Nestlé les actifs de Buitoni, mais pas ses actions. En offrant certains actifs à un prix supérieur à leur valeur comptable, elle les expose à une taxation sur les plus-values qui n'aurait pas été applicable en cas d'une simple cession d'actions. Enfin, M. De Benedetti n'a proposé aux minoritaires aucune porte de sortie, alors que l'opération envisagée aboutira à *« un changement total d'objet social et d'activité de Buitoni SA »*, comme le précise encore le Crédit agricole.

C'est l'absence de garantie pour ces petits actionnaires qui, le 18 mars, avait conduit la Chambre syndicale des agents de change (aujourd'hui rebaptisée Société des bourses françaises) à suspendre la cotation de la société alimentaire. Depuis lors, le titre n'est plus traité. *« M. De Benedetti a dit qu'il ferait une offre de sortie aux minoritaires. Nous aurons des précisions en milieu de semaine »*, entendait-on mardi à l'ancienne Chambre syndicale. Dès l'annonce de la cession, la CIR aurait, à l'évidence, dû prévoir un maintien de cours de l'action Buitoni SA, destiné à permettre au petits porteurs qui le souhaitaient de vendre leurs parts.

Deux conditions

Les actionnaires minoritaires de Buitoni SA, hier impliquée dans l'agro-alimentaire, seront au mieux détenteurs de liquidités, au pis propriétaires d'actions d'autres sociétés du groupe industriel de M. De Benedetti. *« Les actionnaires minoritaires se trouveraient ainsi dans une société n'ayant plus aucun point commun avec celle dans laquelle ils avaient investi initialement »*, constate le Crédit agricole. Pour tenter de faire la lumière sur ce dossier manifestement épineux, la « banque verte » a demandé le 5 avril au président du tribunal de commerce de Créteil de désigner un *« expert de minorité »*.

La cession définitive de Buitoni à Nestlé reste en outre suspendue à deux conditions, outre l'aval nécessaire du Conseil de la concurrence. Le Comité français des investissements étrangers devra d'abord donner son accord pour cette transaction, qui met en jeu une société extérieure au Marché commun (Nestlé est suisse). Seule une assemblée générale extraordinaire de Buitoni SA pourra de surcroît décider de la vente des actifs et du changement d'objet social de la firme. Si la décision doit-être prise à une majorité qualifiée de 66 %, la CIR a toutes les chances de réunir les votes nécessaires. Outre les 47 % d'actions qu'elle détient dans Buitoni SA, elle possède des titres à vote double qui portent son poids à 60 %. De son côté, le groupe Saint Louis maintient son offre d'achat de Buitoni SA pour un montant de 3 milliards de francs.

ERIC FOTTORINO.

Une première extension outre-Atlantique

Le canadien Bombardier va coopérer avec Airbus

Le consortium européen Airbus Industrie a conclu *« un accord de principe »* sur une coopération industrielle avec le groupe canadien Bombardier qui contrôle Canadair, a indiqué, le mardi 5 avril, à Paris, M. Jacques Douffiagues, ministre délégué aux transports. *« Les grandes lignes sont arrêtées, mais il reste à en définir les modalités pratiques »*, a ajouté le ministre sans plus de précision, mais on sait que les négociations menées concernent la participation de la firme canadienne aux futurs avions A-330 et A-340.

Sans désigner particulièrement Bombardier, M. Douffiagues a précisé qu'il n'était pas possible pour un industriel de devenir partenaire d'Airbus Industrie sans reprendre une partie du passif de cette société. Airbus Industrie, groupement d'intérêt économique (GIE) de droit français, voit aujourd'hui sa structure remise en cause, notamment, par les Britanniques (*le Monde* du 1er avril). Les ministres européens des transports doivent se réunir à ce sujet le 12 avril.

L'association de Bombardier à Airbus était attendue. Le constructeur, qui réunit dans son GIE le français Aérospatiale, l'allemand MBB, le britannique British Aerospace et l'espagnol Casa, développe *aujourd'hui une stratégie de coopération mondiale*. En Europe, le néerlandais Fokker et le belge Belairbus ont déjà été associés, mais Airbus négocie des partenariats avec le suédois Saab, l'australien De Havilland, des sud-coréens et surtout des américains. L'idée est double : trouver d'abord des sous-traitances qui permettent un accroissement des capacités de production rendu nécessaire par le succès commercial (les *cadences devront passer de 29 unités* cette année à 88 en 1991) ; ensuite conforter sa clientèle par pays en y délocalisant une partie du travail. Boeing fait d'ailleurs de même, notamment avec les Japonnais. Même si M. Douffiagues a annoncé que l'accord avec Bombardier n'était pas lié aux ventes, on sait que le Canada devrait annoncer prochainement l'achat de 54 A-320 pour 10 milliards de francs.

Qu'Airbus s'étende grâce aux Canadiens outre-Atlantique est un succès, mais la véritable bataille se joue directement aux Etats-Unis. Airbus négocie avec MacDonnell Douglas la construction d'une version longue de l'A-320 et d'un gros porteur. Une alliance essentielle qui pourrait atténuer les critiques américaines contre Airbus accusé de concurrence déloyale et qui serait un point crucial gagné contre Boeing.

Durcissement du conflit

Air Inter en grève totale du 11 au 13 avril

Le conflit se durcit à Air Inter : les syndicats de navigants techniques (pilotes et mécaniciens navigants du SNPL, du SPAC et du SNOMAC) annoncent trois jours de grève totale, du lundi 11 avril à 0 heure au mercredi 13 à minuit, toujours pour obtenir du PDG d'Air Inter, M. Pierre Eelsen, le pilotage à trois de l'Airbus 320. Dans un communiqué, les trois syndicats précisent : *« Dans l'espoir de nous lasser, M. Eelsen entretient le conflit en réduisant à néant, par des déclarations provocatrices, les efforts de rapprochement qui convergeaient depuis environ trois semaines. »* Cette grève d'avertissement est destinée à montrer que le mouvement *« n'est pas en voie d'extinction »*.

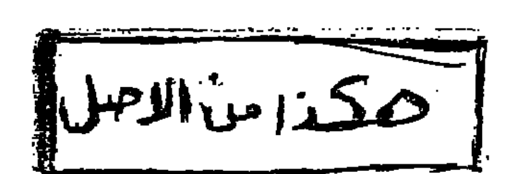
La longue épreuve de force, qui dure depuis novembre 1986, s'est traduite par une quinzaine de grèves et, depuis huit semaines, par un arrêt de travail jusqu'à 8 heures, *tous les matins sauf le week-end*, la direction affrétant des appareils d'autres compagnies pour les vols matinaux. Ce qui lui coûte 10 millions de francs par semaine et lui fait perdre 2 à 3 % de sa clientèle.

L'intersyndicale *« dément »* par ailleurs que *« l'analyse des conditions de vol de l'A-320 serait effectuée par ordinateur (...). Ce n'est pas la technologie qui évince le mécanicien, mais un calcul arbitraire des charges de travail ! »*, conclut le communiqué.

Ce nouveau préavis de grève intervient alors que le personnel au sol s'apprête à une grève le 18 avril, à l'appel de FO (17 % du personnel) sur les salaires, les promotions et les conditions de travail.

● **Nouveaux charters Paris-province.** — De nouveaux vols charters ont été autorisés entre Paris treize destinations continentales et la Corse, a annoncé M. Jacques Douffiagues, ministre délégué aux transports. Au rythme de deux vols par semaine et par destination, les vols desserviront Nice, Toulon, Biarritz, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Strasbourg, Montpellier, Mulhouse, Lyon, Perpignan, Nantes et Rodez d'une part, et quatre villes corses d'autre part. Les règles fixées en avril 1987, lors du début des vols charters vers la province, devront être respectées : vente de billet aller et retour, réservation à date ferme, pas de vols aux heures de pointe.

● **L'Australie et la Nouvelle-Zélande créent une compagnie aérienne.** — L'Australie et la Nouvelle-Zélande étudient la possibilité de fusionner leurs compagnies aériennes nationales Australian Airlines et Quantas, d'une part, avec Air New-Zealand d'autre part. Les deux Etats conserveront 51 % des actions : l'Australie en détiendra 41 %, la Nouvelle-Zélande 10 %. Les actions restantes seront vendues au public a annoncé le premier ministre australien, M. Bob Hawke, le 5 avril. La nouvelle compagnie compterait quatre-vingt-quinze avions.



هكذا من الأصل



Une puissance peut en cacher une autre.

Une nouvelle force est née: AEG Olympia. Derrière elle, la force AEG. Deux grands noms réunis pour former une nouvelle entité au sein du groupe AEG. Comme un signe des temps, ce symbole rouge et noir sera désormais l'expression de la toute puissance dans le domaine de la bureautique, de l'information et de la communication.

Mariage heureux où chacun a mis dans la corbeille le meilleur de lui-même:
AEG, sa technologie d'information et de communication.
Olympia, son expérience bureautique et le potentiel d'un marché promis à un taux d'accroissement de 10%.

Aujourd'hui AEG Olympia, c'est: 10000 personnes auxquelles s'ajoutent les 6500 scientifiques et techniciens du groupe AEG, et un chiffre d'affaires de 5 milliards de francs.

Une force qui répond aux exigences d'un marché en pleine évolution, un seul partenaire qui vous apporte à la fois: conseil, technologie, installation, service. Et tout cela, pour un rapport qualité/prix performant!

Forts de toutes ces capacités, nous mettons à votre service une gamme complète AEG Olympia:
— micro-ordinateurs (hardware et software),
— systèmes de communication,
— traitement de texte,
— machine à écrire électronique,
— poste de travail multi-fonction.

Venez découvrir au SICOB les effets de la formidable synergie AEG et AEG Olympia.

Oui, une puissance peut en cacher une autre. Rendez-vous au SICOB.

Olympia France, 10, avenue Réaumur 92142 Clamart.
Téléphone: 45 37 96 00.

AEG
OLYMPIA

AEG Olympia A.G., Wilhelmshaven R.F.A.

Économie

CONJONCTURE

Avec 31,6 milliards de déficit en 1987

Les inquiétants reculs du commerce extérieur

Le commerce extérieur a continué d'être, en 1987, le point noir de l'économie française. Sur bien des plans, la situation s'est améliorée l'année dernière : production industrielle croissante, ralentissement de la hausse des prix, réduction des déficits. Apparemment indifférente à ce bon environnement, la balance commerciale du pays est restée déficitaire. Comme elle l'est chaque année depuis 1978 (1), si l'on excepte 1986 et son équilibre tombé du ciel, c'est-à-dire de l'effondrement des prix pétroliers (2).

Sans doute au second semestre 1987 de bonnes performances ont été enregistrées à l'exportation, les entreprises françaises bénéficiant de la forte reprise mondiale et regagnant une partie des parts de marchés perdues. Mais ce mouvement de nos ventes à l'étranger devra se confirmer pendant de nombreux mois pour renverser une tendance constamment défavorable, soit que nos exportations augmentent insuffisamment faute de compétitivité, soit que nos importations croissent trop vite.

L'effondrement du solde industriel

Le déficit de la balance commerciale en 1987 (31,6 milliards de francs selon les chiffres rectifiés) s'explique par la croissance deux fois plus rapide des achats que des ventes : + 6,6 % en valeur par rapport à 1986 pour les importations, + 3 % pour les exportations. Sans les ventes de matériel militaire, le déficit aurait été presque double : 58,2 milliards de francs.

L'année dernière aura été marquée par une véritable catastrophe : depuis dix-huit ans, régulièrement, la France vendait à l'étranger plus de produits manufacturés qu'elle n'en achetait. On pouvait voir là le signe d'une économie développée. En 1987, nos échanges dans ce domaine sont devenus déficitaires : – 7,9 milliards de francs après un excédent de 35,4 milliards de francs en 1986 et de presque 90 milliards de francs en 1985.

Un tel effondrement ne s'explique évidemment pas seulement par des prix devenus brusquement trop chers ou par une qualité devenue insuffisante. Il faut probablement voir dans cet échec national les conséquences de la baisse des prix pétroliers qui, en même temps qu'elle a allégé notre facture énergie, a réduit le pouvoir d'achat des pays de l'OPEP, de bons clients pour la France. L'INSEE a calculé que la demande de produits manufacturés adressée par ces pays à nos entreprises avait diminué de 22 % en 1986 et encore de 15 % en 1987, ce qui est évidemment considérable.

Mais c'est plus encore avec les pays en développement que nous avons essuyé les plus gros déboires. Ces pays qui n'ont jamais eu la chance de vendre du pétrole – ont vu eux aussi leur pouvoir d'achat baisser du fait notamment de la dévalorisation du dollar, monnaie utilisée pour vendre leur production. L'Afrique quant à elle a continué de s'appauvrir. Dans l'ensemble, les PVD ont réduit leur demande de produits manufacturés de 8,7 en 1986 et encore de 1,8 % en 1987.

Avec la balance énergétique, dont le déficit est revenu de 89,5 milliards de francs en 1986 à 82,1 milliards de francs l'année dernière, c'est encore une fois l'agriculture qui, avec un excédent de 24,5 milliards de franca, a limité les dégâts au niveau global.

Recul presque général

Mais dans le détail, que de dégâts ! (Voir tableau par zone géographique).

Le recul a été général sur presque tous les fronts. Hormis les pays de l'Est avec lesquels notre déficit s'est quelque peu réduit, les déséquilibres se sont creusés partout et les excédents, quand ils existent (avec la Grande-Bretagne par exemple) ont diminué : cela est vrai avec la CEE (RFA, Italie, Royaume-Uni), avec les pays industrialisés (Japon). Une exception : les Etats-Unis vis-à-vis desquels nous avons réduit légèrement notre déficit. Les occasions de se réjouir ne sont pas si nombreuses qu'on puisse passer ce succès sous silence.

L'évolution de notre balance des produits manufacturés, dont on vient de voir qu'elle était devenue déficitaire pour la première fois depuis 1969, est-elle sans appel ? Outre l'explication géographique (OPEP, PVD) on peut trouver quelque raison de ne pas désespérer dans la conjoncture française actuelle. La reprise des investissements à un rythme assez soutenu peut – c'est vrai – expliquer des achats importants de biens d'équipement à l'étranger. Si tel était le cas, une partie au moins de la détérioration de la balance des biens manufacturés serait positive puisque les machines achetées en 1987 – hors de nos frontières – serviraient à fabriquer et à exporter des biens cette année et au cours des années suivantes.

L'analyse des chiffres laisse perplexe (voir tableau par production). Le gonflement du déficit « biens intermédiaires » – ceux-ci comprenant curieusement les matières premières – comme la réduction de l'excédent des biens d'équipement professionnels peuvent s'expliquer par un effort d'investissement. La réduction de l'excédent « automobile » – qui comprend les camions et les pièces détachées – est de plus en plus difficile à interpréter du fait de l'importation de véhicules français montés à l'étranger (le nombre de véhicules importés a dépassé de 30 600 par mois, selon les chiffres de l'INSEE, les immatriculations de véhicules étrangers).

Reste les biens d'équipement ménagers (depuis les réfrigérateurs jusqu'aux télévisions) et surtout les biens de consommation (textiles, cuirs, chaussures) dont les balances se sont détériorées sans qu'on puisse évidemment évoquer la possibilité d'un effort d'équipement des entreprises.

Ce qui reste vrai, c'est qu'après un début d'année médiocre la conjoncture s'est beaucoup améliorée en France à partir du printemps. Le pays est entré – et se trouve encore – dans une période de facilité où les trois moteurs traditionnels de la croissance économique fonctionnent en même temps, ce qui est assez rare : l'investissement des entreprises, la consommation des ménages, les exportations.

Le déséquilibre du commerce extérieur traduit le fait que le pays continue de vivre un peu au-dessus de ses moyens. Trop de consommation, pas assez d'épargne, une offre de produits exportables encore insuffisante. Les prochains mois diront si ce déséquilibre peut se résorber progressivement grâce aux investissements effectués depuis deux ans.

Si tel n'était pas le cas il faudrait encore une fois limiter la demande des Français en attendant que les entreprises puissent exporter l'équivalent de ce que nous voulons acheter hors de nos frontières.

ALAIN VERNHOLES.

(1) La balance commerciale de la France a été légèrement excédentaire jusqu'en 1963. A partir de cette date et jusqu'en 1973 l'équilibre a été plus irrégulier. Mais c'est le premier choc pétrolier (1973-1974) qui a mis fin à cette situation favorable.

(2) *Le prix du baril était passé de* 27,6 dollars en 1985 à 15,1 dollards en 1986 et le déficit de la balance énergie de 180,4 milliards de francs à 89,5 milliards.

Seuls les pays de l'Est

(en milliards de francs)

	1980	1986	1987
CEE à 12	– 21,6	– 54,3	– 59
OCDE (moins CEE)	– 28,4	– 19,4	– 27,4
Pays de l'Est	– 3,1	– 11	– 9,4
OPEP	– 64,6	– 4,1	– 5,3
PVD	+ 18,1	+ 25,1	+ 13,2

Pertes sur la RFA

(en milliards de francs)

	1980	1986	1987
RFA	– 16,8	– 39,3	– 43,9
Italie	+ 5,2	– 6,3	– 7,2
Grande-Bretagne	+ 2	+ 14,9	+ 8,3
Etats-Unis	– 24,6	– 5,9	– 5
Japon	– 7	– 21	– 22,8

L'agriculture heureusement

	(En milliards de francs)		
	1980	1986	1987
• AGRICULTURE	+ 3,9 } + 11,4	+ 21,1 } + 26	+ 24,5 } + 29,2
INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES	+ 7,5	+ 4,9	+ 4,7
• ENERGIE	– 131,7	– 89,5	– 82,1
• PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 37	+ 35,4	– 7,9
dont : biens intermédiaires	– 10,3	– 9,9	– 16,9
biens d'équipement professionnel	+ 26,3	+ 42	+ 23,1
biens d'équipement ménager	– 5,2	– 12,1	– 14,6
automobiles et véhicules	+ 28,1	+ 29,2	+ 22,9
biens de consommation, etc.	– 3,9	– 16,5	– 24,8

Les chiffres contenus dans ce tableau sont exprimés CAF-FAB, selon la méthode des douanes. C'est dire que les importations incluent les frais d'assurance, de transports, etc., alors que les exportations ne les comprennent pas. La valeur des ventes à l'étranger est donc sous-estimée par rapport à la valeur des achats. L'intérêt de ce tableau est de montrer des évolutions. Seuls les chiffres globaux sont présentés de façon homogène (FAB-FAB) par les douanes. Les biens d'équipement professionnel ne comprennent pas le matériel militaire mais incluent les avions, les trains.

Les paiements courants en 1987 : – 26,7 milliards

La balance des paiements courants de la France a été déficitaire de 26,7 milliards de francs en 1987, après avoir été excédentaire de 20,2 milliards de francs en 1986. Depuis 1979 (+ 22 milliards de francs), les paiements courants de la France ont été constamment déficitaires, le point le plus bas s'étant situé en 1982 (– 79,3 milliards de francs). L'excédent de 1986 s'explique par la forte baisse des prix pétroliers qui cette année-là avait réduit à zéro un déficit commercial encore chiffré à 30,7 milliards de francs en 1985.

Le déficit de la balance des paiements courants de 1987 *s'est produit malgré un équilibre* de la balance des biens et services (+ 1 milliard de francs) et à cause d'un déficit de 27,7 milliards des transferts unilatéraux.

Mais en 1986 ces transferts avaient été encore plus déséquilibrés (– 29,8 milliards de francs). Le déficit des paiements courants en 1987 s'explique donc par des évolutions défavorables de la balance des biens et services dont l'excédent s'est très fortement réduit – revenant de 50 milliards à 1 milliard.

L'excédent des services a diminué considérablement, de 34,4 milliards de francs à 25,5 milliards de francs, du fait surtout des services liés au commerce extérieur, de la coopération technique et enfin du tourisme, dont l'excédent a fondu (– 3,7 milliards) revenant de 22,2 à 18,5 milliards.

PRIVATISATIONS

Dans une lettre adressée à M. Balladur

La Commission européenne conteste une disposition de la loi française

La loi de privatisation française du 6 août 1986 serait-elle, par l'une de ses dispositions, contraire au droit communautaire européen ? Invoquant « *le traitement privilégié accordé aux personnes physiques de nationalité française résidentes* » pour la distribution d'actions gratuites, la Commission, qui a examiné cette question ainsi que les problèmes liés à la privatisation de Rolls Royce le 24 mars dernier, en semble convaincue. Le vice-président de la Commission, lord Cockfield, a adressé à ce sujet une lettre à M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, que publie *le Canard enchaîné* dans son numéro daté du 6 avril.

Dans cette lettre, le commissaire européen chargé du marché intérieur rappelle qu'il avait déjà, par un courrier du 2 octobre 1986, « *attiré l'attention* » du ministre français sur les difficultés potentielles que comportent certaines dispositions de la loi de privatisation française, notamment l'article 13 de cette loi, qui réserve aux ressortissants français le bénéfice de la distribution d'actions gratuites.

Avant le 15 avril

Dans son texte de privatisation, le gouvernement a prévu de distribuer une action gratuite pour tous les épargnants qui auront conservé pendant dix-huit mois leurs dix actions. « *Mon cabinet s'est efforcé sans succès d'organiser une discussion autour de cette disposition, de sorte qu'aucune clarification n'y a été apportée depuis l'envoi de ma lettre* », écrit lord Cockfield. A en croire la Commission donc, M. Balladur aurait jusqu'alors refusé de débattre de ce problème avec les autorités de Bruxelles. Dans ces conditions, la Commission somme le ministre français « *de bien vouloir [...] confirmer, sous un délai de vingt et un jours après la date de la présente lettre, que les ressortissants communautaires sont assimilés aux nationaux au cas où les distributions d'actions gratuites, qui ont été annoncées dans le cadre des privatisations opérées à ce jour, auraient lieu* ». Lord Cockfield ajoute : « *A défaut, ces distributions devraient être considérées comme effectuées dans des conditions contraires au droit communautaire, ce qui contraindrait la Commission à agir contre la France à leur sujet.* »

Le ministre français de l'économie est donc sommé de répondre avant le 15 avril prochain à la Commission. On rappelle que la loi de privatisation a prévu la distribution d'actions gratuites pour les salariés et les épargnants qui conserveront, pendant un an pour les premiers et pendant dix-huit mois pour les seconds, leurs titres. Les petits actionnaires devraient donc encaisser, au bout de dix-huit mois, une action gratuite, pour dix conservées. Dans ce but, l'État a gardé, lors de la mise en vente des différentes sociétés nationales, des actions.

La première distribution d'actions gratuites devrait avoir lieu en mai prochain et bénéficier aux petits porteurs persévérants de Saint-Gobain. Cette firme a été privatisée en novembre 1986. L'Etat possède un million huit cent mille titres pour cette distribution.

Mercredi 5 avril dans la matinée, le ministre français n'avait pas réagi. A la demande de Bruxelles, M. Balladur pourrait annoncer qu'une modification de la loi sera apportée dès que possible. Mais, dans la mesure où une première distribution doit avoir lieu en mai, il pourrait décider d'étendre immédiatement à tous les ressortissants européens le bénéfice de ces actions gratuites. L'Etat disposera-t-il pour cela de suffisamment d'actions ? Le nombre des porteurs étrangers (ressortissants des pays membres de la CEE) de titres de sociétés privatisées qui ont souscrit lors de l'offre publique de vente et qui auront conservé ces titres pendant dix-huit mois est sans doute très limité.

Quant aux Français qui ont gardé leurs actions, ils ne seraient plus aujourd'hui qu'environ 66 %, d'après les dernières estimations de la direction du Trésor de janvier dernier. Dans ces conditions il semble que la Rue de Rivoli pourrait, sans conséquence pour les petits actionnaires français, décider d'une extension du bénéfice des actions gratuites à tous les ressortissants européens.

E. I.

EN BREF

● **L'OPA de Bolloré sur Rhin-Rhône est déclarée recevable.** – La société des Bourses françaises a jugé recevable l'offre publique d'achat du groupe Bolloré, au travers de sa filiale Sofical, sur Rhin-Rhône. L'OPA, au prix unitaire de 1 575 F, porte sur un nombre minimum de 81 258 actions Rhin-Rhône. Elle est de 5 % supérieure à celle déposée par Elf-Aquitaine. Toutefois, mardi, les discussions se poursuivaient entre Bolloré et Elf.

● **Hausse de 5,4 % des cotisations sociales agricoles.** – Le Conseil supérieur des prestations sociales agricoles (CSPSA) a approuvé un projet de décret fixant à 5,4 % l'augmentation moyenne des cotisations sociales agricoles en 1988, indique le ministère de l'agriculture. L'augmentation sera un peu inférieure pour les exploitations de 15 à 50 hectares, un peu plus élevée pour les plus importantes. D'autre part, l'assiette des cotisations sera corrigée par la prise en compte des données économiques départementales à 60 % pour le revenu brut d'exploitation, à 40 % pour le revenu net. Selon le ministère, cela devrait éliminer les disparités de charges entre les départements résultant du revenu cadastral (mais cela ne changera rien aux disparités intradépartementales et entre les exploitations provoquées par ce même revenu cadastral).

● **35 000 F pour des gifles et des injures.** – Le tribunal des prud'hommes de Brest a condamné à 35 000 F de dommages et intérêts la propriétaire d'une parfumerie qui avait en août 1986, giflé et insulté à deux reprises devant témoins une vendeuse employée dans le magasin depuis deux ans et demi, pour avoir déplacé des produits de démonstration.

Le tribunal a considéré que l'employeur avait « *commis une faute lourde, aggravée par la désinvolture à remettre des bulletins de salaires, dûs avec un an et demi de retard, lors de la cinquième audience de la procédure* ». Aux dommages et intérêts s'ajoutent notamment un préavis et des indemnités de congés payés, l'ensemble s'élevant à quelque 50 000 F.

REPÈRES

Prix à la production

Les hausses s'accélèrent en France

« *Depuis le début de l'année, la demande globale a continué de croître à un rythme soutenu, moins vif toutefois qu'au quatrième trimestre 1987. La progression de la demande étrangère ne s'est pas infléchie* », écrit l'INSEE dans son enquête trimestrielle dans l'industrie.

« *Pour le deuxième trimestre, les industriels prévoient une augmentation de la demande étrangère plus modérée qu'au premier et un nouveau ralentissement de la demande globale.* »

Selon les industriels, le recul des effectifs s'est poursuivi au premier trimestre au même rythme qu'en fin d'année (la diminution des effectifs s'était alors ralentie). Au deuxième trimestre, les effectifs baisseraient au même rythme qu'en début d'année.

Après avoir décru au quatrième trimestre, les prix à la production ont augmenté de 0,4 % en rythme mensuel en janvier-février. Les produits pétroliers, dont les prix ne diminuent plus que modérément, contribuent fortement à cette accélération. Celle-ci est d'ailleurs moins marquée dans l'industrie manufacturière. En mars-avril-mai, les prix à la production devraient augmenter de 0,3 % par mois pour l'ensemble de l'industrie. Les hausses seraient du même ordre dans l'industrie manufacturière. Quant aux salaires, les perspectives de hausse resteraient modérées.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
45-55-91-82, poste 4330

Balance des paiements courants

Forte contraction de l'excédent allemand

L'excédent de la balance des comptes courants ouest-allemande s'est fortement contracté en janvier pour revenir à 4,7 milliards de deutschemarks (16,6 milliards de francs) contre 9 milliards en décembre 1987 et 5,4 milliards en janvier 1987, indique la Bundesbank. Cette baisse recouvre un amenuisement du solde positif du commerce extérieur : 4 milliards de deutschemarks en janvier, soit pratiquement le même montant qu'en décembre (3,91 milliards) mais sensiblement moins qu'en janvier 1987 (18,28 milliards). Elle s'explique surtout par un alourdissement du déficit chronique ouest-allemand en matière de services. Ce dernier est passé de 300 millions de marks en décembre 1987 à 1,9 milliard en janvier 1988. La balance des capitaux, en revanche, s'est améliorée, son déficit se limitant à 1,2 milliard de marks contre 8,27 milliards en décembre. Mais à l'exportation, comme à l'importation, les flux de capitaux à long terme se sont taris. La Bundesbank souligne qu'en janvier les investisseurs étrangers n'ont pratiquement pas acheté de valeur mobilière ouest-allemande alors qu'ils en avaient acquis 3 milliards de marks en décembre 1987.

Haute technologie

Deux sociétés japonaises accusées d'exportations illégales en Chine

La police japonaise a effectué une perquisition, le mardi 5 avril, dans les locaux de deux petites sociétés de commerce soupçonnées d'avoir exporté en Chine, en 1985 et 1986, des équipements de haute technologie, en violation avec les règles du COCOM (Comité de coordination de l'OTAN dont fait partie le Japon). Il s'agit de Kyokuto Shokai et Shinsei Koeki, qui auraient vendu des composants électroniques, un oscilloscope et un analyseur de signaux.

Selon les autorités nippones, la valeur des contrats ne dépasserait pas 500 000 dollars. Affaire mineure donc, mais qui avait été signalée à Tokyo par Washington et qui permet au Japon de prouver sa bonne conduite au moment où les autorités américaines discutent de la loi commerciale et d'éventuelles mesures de boycottage contre Toshiba, accusée d'avoir vendu du matériel sensible à l'URSS. Les Etats-Unis ont d'ailleurs *félicité la police japonaise de son « énergie nouvelle »*.

SOCIAL

Poursuite des grèves à la SNECMA

Les grévistes des usines de la SNECMA (moteurs d'avions) de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) et de Villaroche (Seine-et-Marne) ont décidé, le mardi 5 avril, de reconduire leur mouvement. La grève, soutenue par la CGT et la CFDT, a été entamée le 17 mars à Gennevilliers et le 21 mars à Villaroche avec, comme revendication centrale, une augmentation de salaire de 1 500 F pour tous et le paiement des jours de grève (*le Monde* du 31 mars).

Ce mouvement a été reconduit à l'unanimité du personnel présent aux assemblées générales, selon le comité de grève. Mais dans la troisième usine, à Corbeil (Essonne), la grève n'a été votée que par 180 des 1 600 employés. Les grévistes ont toutefois indiqué que la production des trois usines est « *paralysée* ». Ils devaient également se rendre, mercredi matin 6 avril, sur les pistes de l'aéroport d'Orly afin de « *faire connaître le mouvement* » et de « *discuter avec les travailleurs de l'aviation* ».

Les filiales de la SNECMA de Châtellerault (Vienne, spécialisée dans la réparation), Boulogne-Billancourt et Bois-Colombes (Hauts-de-Seine) et du Havre (Seine-Maritime), où sont fabriqués les trains d'atterrissage, les turbines *et les sièges éjectables, sont* touchées par des débrayages de deux heures.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

OFP
Omnium financier de Paris

Le conseil de l'OFP – Omnium financier de Paris – s'est réuni le 31 mars 1988 sous la présidence de M. J.-C. Genton pour examiner les comptes de l'exercice 1987. Le bénéfice consolidé, qui englobe les résultats des deux filiales, la Société financière d'Auteuil et l'Omnium de Pétroles SA, est, à 233,1 millions, proche de 236 millions de francs de 1986, la part du groupe se situant respectivement à 220,1 F millions de francs et 229 millions de francs.

En 1987, l'essentiel des plus-values nettes dégagées au sein du groupe l'ayant été au niveau des deux filiales alors qu'en 1986 elles étaient apparues au niveau de la maison mère, le bénéfice de la maison mère s'établit à 121 millions de francs contre 182,5 millions.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 7 juin 1988 de distribuer un dividende unitaire identique à celui de l'exercice précédent : 43 F par action, auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor de 21,50 F, soit au total 64,50 F. La distribution globale, y compris le précompte mobilier, serait ainsi de 85,3 millions de francs.

Au cours de l'exercice, OFP et ses filiales ont réalisé des investissements bruts consolidés pour un montant global de 422,2 millions de francs.

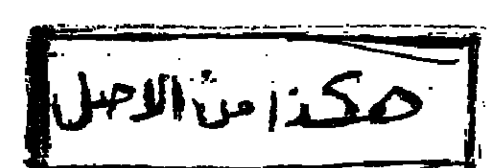


Le conseil d'administration s'est tenu le 25 mars 1988 sous la présidence de M. Bernard Tristan pour examiner les comptes qui seront présentés à la prochaine assemblée générale ordinaire. Ces comptes font ressortir un bénéfice net de 68 928 362,66 F.

La progression du résultat par rapport à l'année précédente, hors incidence des plus-values de cession, s'élève à 7,1 %. Cette augmentation est satisfaisante, d'autant que les amortissements (incluant un suramortissement des opérations de crédit-bail) s'accroissent de 18 %.

Le bénéfice par action s'élève à 30,58 F après création de 15 743 actions nouvelles provenant de la conversion d'obligations.

Ce bénéfice permettra de proposer un dividende de 26 F par action, en hausse de 4 % par rapport à celui de l'exercice précédent.



Marchés financiers

4 1/2 % 1973 : reprise des cotations avant le remboursement anticipé

Le conseil des Bourses de valeurs a décidé de reprendre, *le jeudi* 7 avril, la cotation de l'emprunt 4 1/2 % 1973 sur le marché RM (règlement mensuel) suspendue depuis le 9 mars dernier et de la stopper définitivement à l'issue de la séance du 21 avril, jour de la liquidation d'avril. Le ministère de l'économie, des finances et de la privatisation avait décidé début mars de *procéder, à compter du 1er juin* 1988, avec dix-neuf ans d'avance, au remboursement anticipé de cet emprunt, le dernier à être indexé sur l'or, le napoléon en l'occurrence, et qui provient de la conversion en 1973 des emprunts « Pinay » émis en 1952 et en 1958.

La reprise de la cotation de ce plus célèbre emprunt de la cote va *permettre le dénouement*, pendant la période de la liquidation d'avril, des opérations fermes et des contrats conditionnels en cours. La cotation des opérations conditionnelles ne sera toutefois pas reprise. A partir du 22 avril et jusqu'au 25 mai 1988 inclus, les obligations de 100 F de cet *emprunt ne seront plus* négociables qu'au comptant sur le groupe 4 « criée » de 12 h 30 à 14 h 30, sous une ligne dite « livrable ».

Les titres du 4 1/2 % 1973 seront radiés de la cote officielle le 26 mai 1988. L'opération d'amortissement anticipé fera disparaître de la dette publique le dernier emprunt indexé sur l'or. Le prix de remboursement sera déterminé par référence à la moyenne des cours de la pièce d'or de 20 F pratiqués sur le marché *libre des matières d'or de Paris au* cours des cent Bourses précédant le 15 mai 1988. L'encours actuel de cet emprunt en valeur nominale est de 186 millions de francs, soit au cours de l'or, 2,7 milliards de francs environ.

La société de Bourse Louis Baudouin en redressement judiciaire

La société de Bourse Louis Baudouin SA a été placée, le mardi 5 avril, en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Paris. Le tribunal a nommé Me Antoine Chevrier comme représentant des créanciers et a désigné comme administrateur judiciaire Me Albert Chassagnon.

Ce dernier avait été nommé à la mi-mars administrateur provisoire de cette société, « *avec mission d'assurer la gestion de l'entreprise en garantissant les intérêts de la clientèle* ». Il devrait maintenant faire publier le jugement et fixer un délai pour le dépôt des offres de reprise de la société. Parmi celles-ci figurera notamment le projet formulé par la firme de services financiers Finacor (*le Monde* du *30 mars*).

Après la suspension provisoire par les autorités boursières des activités de la société de Bourse Louis Baudouin, le parquet du tribunal de Paris avait ouvert une information judiciaire contre X... pour abus de confiance, escroquerie, abus de biens sociaux, infraction aux articles 3 et 6 de la loi de 1972 relative aux remisiers et gérants de portefeuilles.

Une lettre de Royco Investment Company

A la suite de notre article « Enquête sur un produit miracle » (*le Monde* du 26 mars), nous avons reçu *une lettre de la société Royco* Investment Company, en provenance de Genève, dans laquelle les *dirigeants du groupe indiquent :* « *Nous sommes conscients que notre activité est en infraction vis-à-vis du ministère des finances, et avons à cet effet préparé un dossier complet en vue d'une demande d'autorisation. Par contre, nous réfutons toutes les autres allégations* » concernant la nature des sociétés étrangères apportant leur garantie aux produits commercialisés par Royco Investment en France.

● **Saint-Gobain contrôle 97 % de Certainteed.** – Saint-Gobain contrôle 97 % de sa filiale américaine Certainteed Corp, sur laquelle il avait lancé fin février une OPA sur les titres qu'il ne possédait pas. Il détenait alors 57,10 % du capital.

A l'expiration de son offre, le 4 avril à minuit heure de New-York, 7,67 millions d'actions avaient été présentées à sa filiale Saint-Gobain Investments Inc. Le solde des actions sera acquis lors de la prochaine fusion de Certainteed Corp, qui fabrique et distribue des produits de fibre de verre, des matériaux de construction et des canalisations, et de Saint-Gobain Investments.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le conseil d'administration de la Banque SOFINCO, réuni le 31 mars sous la présidence de M. Thierry de La Bouillerie, a arrêté les comptes consolidés du groupe pour l'exercice 1987, et préparé la prochaine assemblée générale des actionnaires.

La production du groupe SOFINCO s'est élevée à 11,9 milliards de francs pour l'exercice écoulé, soit 1 milliard de francs en moyenne par mois, ce qui représente une progression de 38,4 % par rapport à 1986 et 68 % par rapport à 1985.

Le bilan consolidé du groupe passe de 11,9 milliards de francs à 16,3 milliards de francs (+ 37 %), tandis que le résultat net consolidé atteint 113,5 millions de francs, dont 106,7 millions de francs de résultat net courant.

Pour ce qui concerne la Banque SOFINCO seule, le résultat net a été arrêté à 86 697 112 F, en progression de 16 % par rapport à 1986 et de 66,7 % par rapport à 1985.

Il sera proposé à la prochaine assemblée des actionnaires de distribuer 41 040 000 F de dividende, le solde étant affecté aux réserves et au report à nouveau ; sur cette base le dividende par action ressort à 18 F, ou 27 F avec l'avoir fiscal, soit + 15,4 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Il est rappelé que le capital de la Banque SOFINCO a été porté en fin d'année dernière de 285 000 000 F à 369 300 000 F tant par incorporation de réserves que par apport en numéraire de la Compagnie financière de Suez.

Ce développement du groupe SOFINCO met en évidence son aptitude à répondre efficacement à la demande des consommateurs et à contribuer à la bonne évolution de Crédisuez, holding créé par la Compagnie financière de Suez en vue de développer une politique active en direction des particuliers, et dont la Banque SOFINCO est maintenant la filiale.

EUROCOM

Le conseil de surveillance s'est réuni le 30 mars 1988 pour examiner les comptes de l'exercice 1987.

Le chiffre d'affaires total réalisé par les sociétés du groupe dans les activités publicitaires (conseil en publicité et marketing services), calculé selon les *normes de la profession, s'est élevé en* 1987 à 14,3 milliards de francs, soit une progression de 13,5 % par rapport à 1986. Cette progression s'entend à structures comparables, les principales opérations conclues en 1987 ne devenant effectives qu'en 1988.

Le secteur Eurocom Entreprises (emballage, restauration rapide et distribution), après intégration de TPI, a réalisé un chiffre d'affaires de 1 289 millions de francs, soit + 25,4 % par rapport à l'année précédente.

Le bénéfice net consolidé, part du *groupe, s'établit* à 92,7 *millions* de francs contre 72,1 millions de francs en 1986, soit une progression de 28,5 %, étant rappelé qu'en 1986 d'importantes plus-values exceptionnelles avaient porté le résultat net consolidé total, part du groupe, à 99,2 millions de francs.

Par *action, le bénéfice net consolidé,* part du groupe, calculé sur le nombre moyen d'actions de l'exercice 1987, s'élève à 69 F au lieu de 56 F en 1986 (hors plus-values exceptionnelles), en augmentation de 23 %.

Le résultat net consolidé global est de 145,5 millions de francs et la capacité d'autofinancement de *278 millions* de francs.

Pour la société mère EUROCOM, le bénéfice net s'est élevé à 94 millions de francs, dont 50,6 millions de francs de plus-values nettes sur apports de titres de participation.

Le directoire, désireux d'assurer un rendement de l'action conforme aux attentes des actionnaires, proposera à l'assemblée de porter le dividende net de 18 F à 23 F, soit un montant global de 34,5 F. Le dividende unitaire serait ainsi majoré de 27,8 %, et la somme totale versée aux actionnaires, compte tenu des actions nouvelles émises en 1987, passerait de 22,9 à 36 millions de francs, soit + 57,2 %.

Le chiffre d'affaires réalisé depuis le début de l'exercice, tant dans les activités publicitaires que dans celles de l'emballage (groupe TPI), est supérieur aux prévisions, en particulier pour les deux réseaux internationaux HDM et BELIER WCRS qui, constitués à la fin *de l'année* 1987, entraîneront en 1988 une forte augmentation de la part du chiffre d'affaires et des résultats en provenance de l'étranger.

NEW-YORK, 5 avril ↑

Reprise

Wall Street a effacé, mardi, la mauvaise impression laissée en début de semaine par son démarrage manqué. Le marché américain s'est redressé. Cependant, il n'a pas *réussi à conserver toute son avance* initiale. Après avoir refranchi la barre des 2 000 points jusqu'à atteindre la cote 2 011,27, l'indice des industrielles est revenu un peu en dessous, pour s'établir à 1 997,51, avec un gain quand même *non négligeable de 16,91* points.

Le bilan de la journée a été le reflet de ce résultat. Sur 1 964 valeurs traitées, 911 ont monté, 586 ont baissé et 467 n'ont pas varié. La reprise du dollar a été le détonateur de *la hausse*. Sur ce point, tout le monde était d'accord autour du Big Board. Le marché a eu d'autant moins de mal à remonter qu'il était survendu après la baisse de la semaine précédente, et que l'activité était aussi très faible. Au total, 135,29 millions de titres ont changé de mains, contre 182,2 millions la veille. Personne ne se disait capable de dire quelle direction la *Bourse* new-yorkaise allait prendre ces prochains jours, surtout avec le réveil à la *hausse des taux d'intérêt à court* terme.

VALEURS	Cours du 4 avril	Cours du 5 avril
Alcoa	43 5/8	44
Allegis (ex-UAL)	82 1/8	82 7/8
A.T.T.	26 5/8	27
Boeing	44 7/8	46
Chase Manhattan Bank	24 1/8	24 1/8
Du Pont de Nemours	80 1/4	81 7/8
Eastman Kodak	40 1/4	40 5/8
Exxon	41 1/4	42
Ford	43 1/2	44 3/8
General Electric	40	40 1/2
General Motors	70 1/2	70 5/8
Goodyear	63	62 7/8
I.B.M.	107 1/2	107 3/8
I.T.T.	44 1/2	45 1/8
Mobil Oil	43 1/2	44 3/8
Pfizer	54 3/4	56 7/8
Schlumberger	33 3/4	33 7/8
Texaco	47 1/4	47 3/4
Union Carbide	22 3/4	23 1/8
U.S.X.	28 1/2	29 3/8
Westinghouse	51 1/8	50 5/8
Xerox Corp.	52	52 1/4

PARIS, 6 avril =

Sans relief

La Bourse de Paris a retrouvé, mercredi, son air maussade affiché avant Pâques. Le modeste redressement enregistré la veille en fin d'après-midi *n'a pas eu de suite. Derechef, l'effritement* a été le plus fort. Si quelques grandes vedettes, comme CSF, Peugeot, Midi, Paribas et quelques autres, ont mieux résisté, la situation, à vingt-quatre heures d'intervalle, n'a guère évolué. D'ampleur généralement faible, les *baisses* l'ont néanmoins emporté sur les hausses. L'effet a été suffisant pour faire basculer les différents *indices. A la clôture, l'indicateur instantané* accusait un léger repli de 0,5 % environ.

Ni la reprise de Wall Street ni celle du dollar, à l'origine du timide et tardif sursaut de mardi, n'ont provoqué la moindre réaction.

Complètement désœuvré, le marché avait le plus grand mal à se mouvoir. Les professionnels bâillaient d'ennui derrière les piliers. Il est vrai que jamais depuis deux ans et demi les courants d'échanges n'ont été aussi faibles. Le volume des transactions est tombé mardi à 471 millions de francs, un *record dans le genre. Preuve supplémentaire* du marasme : la position de place (montants des achats à découvert) *à fin mars* est tombée très bas, soit à 2,99 milliards de francs (– 13,4 %). Au rythme actuel des échanges, cela représente plus de six séances de bourse. Rien à attendre du côté vendeurs, dont la position est revenue à 1,09 milliard de francs (– 8,7 %). L'on ne sait trop si la Bourse a peur de la hausse des taux d'intérêt ou « si elle se met en réserve de la République », disait un ex-agent de change. Et d'ajouter : « ...pour mieux briller de tous ses feux après le *8 mai* ». « *Tu parles !* », *lui rétorque un* collègue.

Le marché des obligations a été soutenu mais avec très peu d'affaires aussi. Meilleure orientation du MATIF.

LONDRES, 5 avril ↓

Tassement

Le week-end pascal n'a en rien modifié l'état d'esprit des investisseurs britanniques. *Mardi, la* journée a été à l'image des séances précédentes : terne. L'indice FT des *valeurs industrielles* a *terminé* en baisse de 3,8 points (– 0,3 %), à 1 382,9. Les valeurs ont cependant réduit leurs pertes en fin de séance dans le sillage de l'ouverture de Wall Street. Auparavant, la cote reculait en raison de la progression de la livre au-delà de 3,13 DM, ce qui inquiète les opérateurs. Cette montée de la monnaie, que certains voyaient dépasser les 3,15 DM très rapidement, a pénalisé les titres des firmes exportatrices, comme ICI et Glaxo.

Dans cette séance où 351 mil*lions d'actions ont été échangés*, la plupart des secteurs ont baissé (pétroliers, pharmaceutiques, industriels et construction mécanique). En revanche, les valeurs immobilières ont été soutenues par des anticipations de baisse des taux. Les fonds d'Etat demeuraient irréguliers, tandis que les mines d'or reculaient.

TOKYO, 6 avril ↑

A une encablure du plus haut

A peine croyable ! Le mercredi 6 avril, le marché japonais a, en effet, repris sa progression interrompue vingt-quatre heures pour s'approcher à moins de 0,5 % de son plus haut niveau historique. Le fameux indice Nikkeï s'est, en effet, établi, avec un gain de *195,73 points*, à *26 511,08*, soit à 135,35 points seulement de la cote record (26 646,43) atteinte le 14 octobre 1987. Virtuellement, toutes les pertes occasionnées par le grand krach sont désormais effacées.

La Bourse japonaise a été encouragée à monter par la reprise de Wall Street, mais surtout du dollar. « *Il y a un sentiment général de soulagement* », a constaté M. Hiroyuki Wada, un spécialiste de la firme de courtage Okasan Securities.

Une assez forte activité a régné avec 1,2 milliard de titres échangés, contre 700 millions la veille.

VALEURS	Cours du 5 avril	Cours du 6 avril
Akaï	616	610
Bridgestone	1 380	1 370
Canon	1 110	1 120
Fuji Bank	3 400	3 400
Honda Motors	1 670	1 690
Matsushita Electric	2 670	2 740
Mitsubishi Heavy	677	715
Sony Corp.	5 220	5 240
Toyota Motors	2 380	2 370

FAITS ET RÉSULTATS

● **Précision de la COB à propos de la Télémécanique.** – La Commission des opérations de Bourse rappelle que la cotation du titre Télémécanique étant suspendue, *aucune transaction ne peut avoir* lieu dans l'immédiat. La procédure de surenchère entre offres publiques concurrentes ne pourra reprendre que lorsque le conseil des Bourses se sera prononcé de façon définitive après les élections sur la recevabilité de la surenchère qu'il a reçue de Schneider. Dans l'intervalle, les instructions d'apporter à l'une ou l'autre des OPA déclarées recevables peuvent être *retirées* à tout moment et ce jusqu'au dixième jour précédant la clôture des offres, soit le 17 mai prochain. En tout état de cause, rappelle la COB, les actionnaires ont la possibilité d'attendre la date limite d'apport de leurs titres pour choisir entre les offres définitives qui pourront leur être faites, cette date étant fixée au 27 mai.

● **Eurotunnel : 4,1 *milliards de* francs de dépenses en 1987.** – Le consortium franco-britannique Eurotunnel, chargé de la construc*tion du tunnel sous la Manche*, a annoncé des résultats provisoires pour l'exercice annuel terminé au 31 décembre 1987, faisant ressortir un total de 388 millions de livres (4,1 milliards de francs) de dépenses nettes pour la période considérée. Ce résultat concerne Eurotunnel PLC, Eurotunnel SA et l'ensemble de leurs filiales. Le groupe Eurotunnel, lancé en 1985 et financé par deux émissions d'actions en 1986 et 1987, a commencé, l'an dernier, les travaux de construction du tunnel, qui doit être *achevé en 1993. Les premiers* revenus provenant des péages seront perçus à partir de cette date. Aucun dividende ne sera versé pendant la construction de l'ouvrage.

● **51,8 millions de francs de bénéfices pour l'IDIA.** – L'Institut de développement des industries agricoles et agroalimentaires (IDIA) a réalisé, en 1987, un bénéfice net de 51,8 millions de francs, *contre 37,7 millions de francs* en 1987, soit une progression de 37 %. Pour la première fois depuis l'existence de cette société de capital-risque, dont les principaux actionnaires sont le Crédit agricole, le Crédit national, la BNP et Elf-Aquitaine, l'autofinancement de l'IDIA a été supérieur à ses engagements. L'IDIA a effectué, en 1987, vingt-cinq cessions totales ou partielles et trente nouveaux engagements de fonds propres. Ses principales participations se trouvent dans Bridel, Pêche et Froid, Prédault, Rémy-Martin et Brioche Dorée. Le directeur général de l'IDIA, M. Guy Nébot, a estimé, le *5 avril, que les bénéfices de la* société seraient en progression en 1988.

● **Un juge bloque l'OPA de Beazer sur Koppers.** – L'OPA lancée par Beazer PLC sur Koppers, le producteur américain de matériaux *de construction, n'aboutira peut*-être pas. Se fondant sur les effets néfastes que cette opération pourrait avoir sur l'emploi dans le sud de la *Californie*, un juge fédéral a intimé l'ordre à l'attaquant de retirer son offre inamicale de prise de contrôle d'un montant de 1,7 milliard de dollars (5,52 milliards de francs). Basé à Pittsburgh (Pennsylvanie), Koppers avait déjà tenté de bloquer l'OPA de Beazer en arguant de la réglementation anti-trust.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	239 90	....
Arnault & Associés	367	367
Asystel	271	278
B.A.C.	430	430
B. Demachy & Assoc.	375	375
B.I.C.M.	620	620
B.I.P.	442	440
Bolloré Technologies	700	698
Boiron	740	....
Câbles de Lyon	998	1000
Calberson	618	618
Canal Plus	435	450
Cardif	1193	1200
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	248	247
C.A.T.C.	125	125
C.D.M.E.	791	824
C. Equip. Elect.	294 50	291
C.E.G.I.D.	475	475
C.E.G.E.P.	160	....
C.E.P.-Communication	1090	1110
C.G.I. Informatique	530	539
Ciments d'Origny	430	426
C.M.I.M.	250	240
Concept	216	209 50
Conforama	478	484
Creeks	295 70	298
Dafsa	138 30	144 d
Dauphin	3200	....
Devanlay	1000	1000
Deville	813	817
Dmeuil-Leblé	851	817
Éditions Belfond	118	118
Elysées Investiss.	20 20	20 50
Finacor	410	411
Guintoli	505	505
Guy Degrenne	859	859
I.C.C.	230	225
IDIA	157	156
I.G.F.	160	160
IM2	108	110
Int. Metal Service	160	160
La Commande Electro.	200 10	200 50
Le gd livre du mois	210	205
Loca Investissement	245	246
Locamic	145	145
Marin Immobilier	297	....
Metallurg. Minière	104	104
Métrologie Internat.	262	251 50
Microservice	134 50	135
M.M.D.M.	398	397
Molex	205	210
Navale-Delmas	463	463
Olivetti-Logabax	180	177
Om. Gest.Fin.	285	285
Presbourg (C. In. & Fin.)	98 30	98 10
Razel	689	690
St-Gobain Emballage	1110	1112
St-Honoré Matignon	150 70	150 70
S.C.G.P.M.	133	133
Segin	241	245
Sema-Metra	575	....
S.E.P.	1129	1174
S.E.P.R.	1150	1155
Sligos	1110	....
S.M.T.Goupil	210	210
Sodexho	640	635
Supra	226 20	227
TF 1	167 50	169
Unilog	108	105
Union Financ. de Fr.	385	370
Valeurs de France	313	313

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 5 avril 1988

Nombre de contrats : 4 508

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Elf-Aquitaine	280	9	13	–	30
Lafarge-Coppée	1 100	55	–	70	–
Michelin	160	17,30	23	10	15
Midi	1 100	260	–	38	–
Paribas	280	30	44	14,50	22
Peugeot	920	63	95	65	–
Saint-Gobain	400	16,50	–	24	–
Thomson-CSF	152	11	16	13	18

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 avril 1988

Nombre de contrats : 23 326

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88
Dernier	100,40	99,50	98,85
Précédent	100,45	99,65	99

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
100	1,43	1,80	1,10	2,31

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,6605 F ↑

Le dollar a franchi, mercredi, à Tokyo la barre des 125 yens, pour clôturer à 125,03, contre 124,43 yens la veille. A Paris, dans un marché calme, la devise américaine a été cotée en hausse à 5,6605 F, contre 5,6515 F à la clô*ture des échanges interbancaires* mardi, et 5,6345 F au fixing du même jour.

FRANCFORT	5 avril	6 avril
Dollar (en DM)	1,6589	1,6678

TOKYO	5 avril	6 avril
Dollar (en yens)	124,43	125,03

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (6 avril)	7 3/4-7 7/8 %
New-York (5 avril)	6 13/16-6 7/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	31 mars	5 avril
Valeurs françaises	100,2	99,9
Valeurs étrangères	105,4	105

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	31 mars	5 avril
Indice général	284,1	284,6

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	4 avril	5 avril
Industrielles	1 980,60	1 997,51

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	31 mars	5 avril
Industrielles	1 386,7	1 382,9
Mines d'or	237,3	233,1
Fonds d'Etat	91,03	91,03

TOKYO

	5 avril	6 avril
Nikkeï Dow Jones	26 315,35	26 511,17
Indice général	2 136,02	2 150,17

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	5,6575	5,6600	+ 35	+ 50	+ 83	+ 108	+ 280	+ 370
$ can.	4,5225	4,5285	– 40	– 15	– 70	– 30	– 160	– 50
Yen (100)	4,5110	4,5170	+ 150	+ 175	+ 295	+ 335	+ 985	+1 085
DM	3,3900	3,3925	+ 125	+ 145	+ 255	+ 280	+ 785	+ 860
Florin	3,0190	3,0220	+ 95	+ 110	+ 195	+ 210	+ 610	+ 665
FB (100)	16,1945	16,2100	+ 220	+ 300	+ 460	+ 600	+1 440	+1 895
FS	4,1125	4,1180	+ 205	+ 225	+ 415	+ 445	+1 205	+1 305
L (1 000)	4,5685	4,5745	– 123	– 78	– 252	– 203	– 646	– 540
£	10,6320	10,6380	– 65	– 20	– 106	– 42	– 199	– 20

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	6 3/4	7	6 7/8	7	6 15/16	7 1/16	7 1/8	7 1/4
DM	3 1/8	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 7/16	3 9/16
Florin	3 7/8	4 1/8	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16	4 1/16	4 3/16
F.B. (100)	5 5/8	6 1/8	5 7/8	6 1/4	6	6 3/8	6 1/8	6 1/2
F.S.	2	2 1/2	1 11/16	1 13/16	1 11/16	1 13/16	2 3/16	2 5/16
L (1 000)	9	9 7/8	10	10 1/2	10 1/2	10 7/8	10 3/4	11 1/8
£	8 3/8	8 5/8	8 1/2	8 5/8	8 1/2	8 5/8	8 9/16	8 11/16
F. franç.	7 1/4	7 3/4	7 7/8	8	8 1/8	8 1/4	8 7/16	8 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 6 AVRIL

Cours relevés à 14 h 57

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1596	4,5 % 1973	....	....	....	....
....	C.N.E. 3%	3830	3930	3860	+ 0 78
1024	B.N.P. T.P.	1035	1031	1031	− 0 39
1036	C.C.F. T.P.	1079	1078	1078	− 0 09
1050	Créd. Lyon. T.P.	1059	1057	1057	− 0 19
1265	Renault T.P.	1224	1230	1230	+ 0 49
1460	Rhone-Poul. T.P.	1480	1485	1485	+ 0 34
1238	St-Gobain T.P.	1236	1235	1235	− 0 08
1176	Thomson T.P.	1175	1178	1178	+ 0 26
355	Accor	349	350	351	+ 0 57
460	Air Liquide	456	459	454	− 0 44
1780	Alcatel	1770	1700	1715	− 3 11
1120	Als. Superm.	1135	1135	1136	....
205	A.L.S.P.I.	210	210	209	− 0 48
230	Alsthom ★	224	228	228	+ 1 79
2010	Arjom. Prioux	1980	2010	2010	+ 1 52
385	Ausedat-Rey	401	399	397	− 1
750	Aux. Entrepr. ★	720	716	713	− 0 97
670	Av. Dassault ★	683	670	670	− 1 90
315	BAFIP	300	300	300	....
280	Bail-Equipem. ★	270	270	267	− 1 11
870	Bail Investiss.	854	850	849	− 0 59
225	B.N.P. C.I.	228	228 60	226	− 0 88
415	Cie Bancaire ★	399	390	387	− 3 01
320	Bazar H.-V.	295	300	299 90	+ 1 66
375	Béghin-Say ★	374	373 80	371 50	− 0 67
720	Berger (Ma)	701	694	694	− 1
605	Bic ★	585	582	582	− 0 51
1020	B.I.S.	930	917	927	− 0 32
2020	Bongrain S.A.	1940	1950	1960	+ 1 03
750	Bouygues ★	766	765	770	+ 0 52
65	B.P. France ★	61	60 70	60 90	− 0 16
3910	B.S.N. ★	3795	3815	3820	+ 0 66
1650	Cap Gem. S. ★	1639	1640	1615	− 1 46
1310	Carnaud	1260	1240	1240	− 1 59
2080	Carrefour ★	2077	2080	2095	+ 0 87
111	Casino	112 90	108 60	107 90	− 4 43
96	Casino A.D.P.	96 10	97 95	97 10	+ 1 04
965	C.C.M.C.	950	955	955	+ 0 53
690	Cetelem	665	676	675	+ 1 50
485	Cerus	470	465	470	....
1180	C.F.A.O. ★	1140	1140	1140	....
225	C.G.E.	206	206	209 10	+ 1 50
820	C.G.I.P. ★	745	746	748	+ 0 40
800	Chargeurs S.A. ★	731	732	730	− 0 14
810	Ciments franç. ★	771	772	775	+ 0 52
410	Club Méditerr. ★	403	403	400	− 0 74
163	Codetel ★	160	160	160	....
295	Cofimeg	289 80	287	287	− 0 97
1730	Colas	1651	1698	1683	+ 1 94
171	Compt. Entrepr.	167	167	169	+ 1 20
560	Compt. Mod. ★	553	550	550	− 0 54
890	Créd. Foncier	850	845	848	− 0 24
380	Crédit F. Imm. ★	390	394	393	+ 0 77
111	C.C.F.	109 50	110	110 20	+ 0 64
460	Créd. Lyon. (CI)	445	448	448	+ 0 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
800	Crédit Nat. ★	761	758	757	− 0 53
200	Crouzet ★	203	204 80	208 60	+ 2 76
2000	Damart S.A.	1960	1943	1940	− 1 02
315	Darty ★	307 70	307 80	308 90	+ 0 39
245	Darty (DP)	230	236	235	+ 2 17
1470	De Dietrich	1392	1392	1395	+ 0 22
191	Dév. R.d.C. (Li)	191 50	191 50	191 50	....
440	D.M.C.	403	405	405 10	+ 0 52
290	Drouot Assur.	293	290	290	− 1 02
1520	Docks France ★	1430	1430	1425	− 0 35
525	Dumez ★	483	485	482 10	− 0 19
975	Eaux (Gén.)	960	947	960	....
960	Ecco ★	959	964	965	+ 0 63
635	Electrofinanc. ★	607	603	605	− 0 33
....	El. S. Dassault	381	375	375	− 1 57
270	Elf-Aquitaine	272	269 90	267	− 1 84
225	− (certific.)	233 20	231	231	− 0 94
580	Epeda-B-Faure	519	520	515	− 0 77
2280	Essilor	1990	2000	1989	− 0 05
1460	Essilor Inv. (DP)	1375	1399	1398	+ 1 67
310	Esso S.A.F. ★	309	309	300	− 2 91
1150	Eurafrance	1163	1180	1150	− 1 12
915	Eurocom ★	890	875	875	− 1 69
2400	Euromarché	2340	2285	2360	+ 0 85
450	Europe nº 1 ★	410	420	420	+ 2 44
34	Eurotunnel ★	33 85	34 15	34 45	+ 1 77
800	Exor ★	793	815	805	+ 1 51
700	Facom	719	714	714	− 0 70
970	Fichet-bauche	935	935	935	....
210	Finextel ★	209 50	206	206	− 1 67
75	Fives-Lille ★	78 50	78 75	78 50	....
1010	Fromageries Bel	975	970	970	− 0 51
790	Gal. Lafayette ★	705	703	738	+ 4 68
230	Gascogne	226	219	219	− 3 10
1220	Gaz et Eaux	1126	1123	1123	− 0 27
340	Géophysique ★	365	385	361	− 1 10
470	Gerland	481	481	484	+ 0 65
460	GTM-Entrepose	392	390	395	+ 0 77
515	Guyenne-Gas. ★	490	485	485	− 1 02
1720	Hachette ★	1652	1652	1652	....
515	Havas ★	500	502	502	+ 0 40
415	Hénin (La)	410	419	421	+ 2 68
1040	Hutchinson ★	973	930	950	− 2 36
....	Imétal	152	153	150 60	− 0 92
....	Imm. Plaine-M.	324 50	327 10	304	− 6 32
1020	Ingénico	948	958	958	+ 1 05
3100	Inst. Mérieux	2940	2940	2955	+ 0 51
515	Interbail ★	515	512	511	− 0 78
900	Intertechnique	919	903	911	− 0 87
695	J. Lefebvre	660	660	668	+ 1 21
1040	Lab. Bellon	1000	1002	1000	....
1120	Lafarge-Coppée	1076	1076	1077	+ 0 09
1130	Lebon ★	1020	1030	1040	+ 1 96
2310	Legrand ★	2370	2325	2360	− 0 42

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1870	Legrand (DP) ★	1920	1901	1900	− 1 04
530	Leroy-Somer ★	523	535	529	+ 1 15
1800	Lesieur	1750	1755	1755	+ 0 29
740	Locabail Immob.	676	676	671	− 0 74
400	Locafrance ★	401	400	402	+ 0 25
860	Locindus	877	890	895	+ 2 05
240	Luchaire	249	252	249 10	+ 0 04
1750	L.V.M.H. ★	1755	1750	1740	− 0 85
1190	Lyonn. Eaux ★	1079	1070	1083	+ 0 37
46	Mais. Phénix	45	45 05	45	....
306	Majorette (Ly)	307	309	308	+ 0 65
240	Mar. Wendel ★	231	228 80	231 20	+ 0 09
141	Matra	143	139	139	− 2 80
1580	Merlin-Gerin ★	1574	1575	1585	− 0 57
179	Michelin	168	168 40	167	− 0 60
1300	Midi (Cie)	1300	1316	1305	+ 0 38
184	Midland Bk SA ★	176 10	176 50	176 20	+ 0 06
495	Min. Salsig. (Ma)	500	500	500	....
34	M.M. Penarroya	34 80	34 85	34 30	− 1 44
52	Moulinex	53	53 65	54 25	+ 2 36
840	Navig. Mixtes	799	800	810	+ 1 38
79	Nord-Est ★	80	79	78 50	− 1 88
320	Nordon (Ny)	300	319	319	+ 6 33
360	Nouvelles Gal.	319	323	317	− 0 63
875	Occid. (Gén.) ★	635	636	633	− 0 31
910	Omn.F.Paris	860	900	870	+ 1 16
205	Olida-Caby	225 50	231	233	+ 3 33
....	Opfi-Paribas	283	289	283 20	+ 0 07
2750	Oréal (L')	2740	2712	2720	− 0 73
305	Paribas	299 10	300 10	300	+ 0 30
365	Paris-Réesc. ★	321	316 50	317	− 1 25
825	Pechelbronn ★	820	811	816	− 0 49
290	Penhoet	278	283 50	276	− 0 72
660	Pernod-Ricard ★	670	662	663	− 1 04
930	Peugeot S.A.	911	918	916	+ 0 55
435	Poliet	414	420	420	+ 1 45
615	P.M. Labinal	589	579	584	− 0 85
2580	Presses Cité ★	2511	2600	2580	+ 2 75
1090	Prétabail Sic.	1115	1100	1110	− 0 45
560	Primagaz	557	557	557	....
385	Printemps ★	374	380	390	+ 4 28
1260	Promodès	1200	1201	1220	+ 1 67
845	Radiotechn.	799	788	790	− 1 13
....	Raff. Dist. Total	77 50	75	75 60	− 2 45
2300	Redoute (La) ★	2089	2090	2030	− 2 82
325	Rober financière	305	305	305	....
785	Roussel-Uclaf	740	740	740	....
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3300	R. impériale (Ly)	3000	3150	3150	+ 5
165	Sade	167	166	166	− 0 60
1380	Sagem ★	1378	1369	1371	− 0 51
410	Saint-Gobain	390	390	388	− 0 51
1030	St-Louis	953	957	959	+ 0 63
1080	Salomon	1080	1090	1090	+ 0 93

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
605	Salvepar	555	551	551	− 0 72
640	Sanofi ★	539	530	534	− 0 93
485	S.A.T. ★	500	483	483	− 3 40
....	Sauln.-Chât. (fi)	146 50	148	147 80	+ 0 89
1030	Saupiquet (Na)	1045	1060	1060	+ 0 48
260	Schneider ★	237	230	231	− 2 53
38	S.C.O.A.	37 30	37 90	38	+ 1 88
595	S.C.R.E.G.	569	551	550	− 3 34
685	Seb ★	620	617	617	− 0 48
425	Sefimeg ★	419 80	412	410	− 2 33
1440	S.F.I.M.	1460	1460	1455	− 0 34
28	S.G.E.	27 20	27 50	26 95	− 0 92
500	Signaux ★	485	485 10	485 10	+ 0 02
690	Silic	670	683	683	+ 1 94
535	Simco-U.P.H. ★	515	505	509	− 1 17
305	Simnor (Li)	305	305	305	....
735	Skis Rossignol	695	700	696	+ 0 14
870	Siminco	682	685	685	+ 0 44
285	Société Générale	273	271	271	− 0 73
167	Sodecco	170 10	174 90	174 90	+ 2 82
168	Sodero (Na)	160	160	160	....
2010	Sodexho ★	1998	2087	1950	− 2 40
94	Sogenal (Ny)	94 50	95	95	+ 0 53
265	Sogerap	240	240	242 10	+ 0 88
1950	Somm-Allib. ★	1830	1815	1806	− 1 31
575	Source Perrier	554	551	554	....
640	Sovac ★	578	569	569	− 1 56
325	Spie-Batignol.	315	310	305	− 3 17
430	Strafor ★	419	415	415	− 0 95
230	Suez	230	229	229	− 0 43
365	Synthélabo ★	368	368	366	− 0 54
670	Talcs Luzenac	689	690	690	+ 0 15
5000	Tél. Elect.	5605	....	....	....
169	Thomson-C.S.F.	152 10	152	153 80	+ 1 12
335	Total (CFP) ★	323	329	328	+ 1 55
70	− (certific.)	70 90	70 50	70 75	− 0 21
980	T.R.T. ★	970	951	970	....
380	U.F.B.	380	380	384	+ 1 11
785	U.I.C. ★	755	745	730	− 3 31
530	U.I.F. ★	511	511	511	....
860	U.I.S.	835	850	850	+ 1 80
185	U.C.B. ★	173	174	170 50	− 1 46
725	Unibail	681	690	681	....
410	Valéo	399	400	407	+ 2 01
69	Vallourec	70 60	72	72 50	+ 2 69
320	Via Banque	310	310	314 80	+ 1 55
606	Elf-Gabon	610	598	599	− 1 80
111	Amax Inc.	112	113 40	113 40	+ 1 25
148	Amer. Express	130 10	138 20	138 20	+ 6 23
161	Amer. Teleph.	148 40	154	154	+ 3 77
104	Anglo Amer. C.	100 10	97 70	97 70	− 2 40
535	Amgold	512	500	501	− 2 15
865	BASF (Akt)	819	829	829	+ 1 22
930	Bayer	884	889	889	+ 0 57

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
106	Buffelsfont.	105 50	104 80	104 80	− 0 85
147	Chase Manh.	135 50	136	136	+ 0 37
61	De Beers	60	60 80	60 80	+ 1 33
1460	Deutsche Bank	1351	1406	1410	+ 4 37
880	Dresdner Bank	798	823	823	+ 3 13
67	Driefontein Ctd	66 30	66	66	− 0 45
495	Du Pont-Nem.	455	461	461	+ 1 32
240	Eastman Kodak	224 50	228 40	228 50	+ 1 78
32	East Rand	33 10	33	32 90	− 0 60
230	Electrolux	220	225 50	225	+ 2 27
220	Ericsson	224 40	227 80	227 80	+ 1 52
245	Exxon Corp.	230	235	235	+ 2 17
250	Ford Motors	242	248 50	248 50	+ 2 69
61	Freegold	62 50	60 80	60 80	− 2 72
97	Gencor	91	89 50	89 50	− 1 65
250	Gén. Electr.	225	228 10	228 10	+ 1 38
1320	Gén. Belgique	1130	1039	1039	− 8 05
415	Gen. Motors	393	395 50	395 50	+ 0 64
97	Goldfields	90 50	90 30	90 55	+ 0 06
52	GdMetropolitain	49 80	50 15	50 15	+ 0 70
48	Harmony	48 30	47 60	47 60	− 1 45
63	Hitachi	62 10	63 50	63 50	+ 2 25
910	Hoechst Akt.	876	880	878	+ 0 23
110	Imp. Chemical	101	102 90	102 90	+ 1 88
645	IBM	601	604	604	+ 0 50
270	ITT	247 60	253 80	253 80	+ 2 50
188	Ito-Yokado	191 50	194 20	194	+ 1 31
121	Matsushita	119 10	124 10	123 50	+ 3 69
925	Merck	869	882	880	+ 1 27
360	Minnesota M.	320 10	329	329	+ 2 78
280	Mobil Corp.	242 40	248 20	248 20	+ 2 39
194	Morgan J.P.	182	180 60	180 60	− 0 77
35600	Nestlé	34240	34400	34400	+ 0 47
178	Norsk Hydro	174	174 80	174	....
155	Ofsil	153	151	151	− 1 31
1820	Petrofina	1775	1790	1810	+ 1 97
535	Philip Morris	501	512	512	+ 2 20
90	Philips	85 50	86	86	+ 0 58
74	Placer Dome	74 30	72 80	72 80	− 2 02
340	Quilmès	313	310	315 90	+ 0 93
480	Randfontein	466	450	450	− 3 43
685	Royal Dutch	657	675	675	+ 2 74
39	Rio Tinto Zinc	36 30	36 80	36 80	+ 1 38
52	St Helena Co	50 80	50	49 90	− 1 77
205	Schlumberger	190	192	192	+ 1 05
114	Shell transp.	109 10	110 60	111 20	+ 1 92
1350	Siemens A.G.	1200	1212	1207	+ 0 58
240	Sony	233	236 20	236 20	+ 1 37
205	T.D.K.	199	202	202 10	+ 1 56
36	Toshiba Corp.	34 95	36 40	35 40	+ 4 15
360	Unilever	317	335	335	+ 5 68
240	Unit. Techn.	215	215 50	215 50	+ 0 23
530	Vaal Reefs	526	511	511	− 2 85
325	Volvo	318 50	321 80	321 80	+ 1 04
225	West Deep	222 50	215	215	− 3 37
330	Xerox Corp.	296 50	299	289	+ 0 84
1 30	Zambia Corp.	1 46	1 46	1 46	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	128 35	7 894
9,80 % 78/93	101	7 230
10,80 % 79/94	103 75	6 374
13,25 % 80/90	106 25	11 166
13,80 % 81/89	104 10	3 130
16,20 % 82/90	112 43	3 762
16 % juin 82	114 30	13 246
14,60 % fév. 83	114 11	1 835
13,40 % déc. 83	117 10	3 964
12,20 % oct. 84	111 30	6 067
11 % fév. 85	110	1 383
10,26 % mars 86	103 80	0 731
ORT 12,75 % 83	1871	..
OAT 10 % 2000	102 90	8 634
OAT 9,90 % 1997	105 70	3 138
OAT 9,80 % 1996	102 48	1 821
Ch. France 3 %	148	..
CNB Bques janv. 82	102 35	2 673
CNB Paribas	102 37	2 673
CNB Suez	102 35	2 673
CNI janv. 82	102 35	2 673
PTT 11,20% 85	108 70	3 690
CFF 10,30% 86	101 80	1 976
CNE 11,50% 85	108 15	8 738
CNT 9% 86	97 50	8 100
CRH 10,90% déc. 85	105 10	2 654
C.N.C.A. T.P.	1172	117
Drouot Ass. Obl. conv.	2000	200
Métrologie I. 6% 6/7	78 90	7 685

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1470	1460
A.G.F. (St Cent.)	570	570
Applic. Hydraul.	615	....
Arbel	340	340
Astorg	180	181
Avenir Publicité	530	530
Bain C. Monaco	180	183
Banque Hypoth. Eur.	300	292
Béghin-Say (C.I.)	321	321
B.G.I.	780	780
Blanzy-Ouest	530	531
B.N.P. Intercontin.	197	197 10
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	738	708
B.T.P.	126	128
Calif	605	686
Cambodge	576	552
C.A.M.E.	106 10	102 60
Campenon Bern.	159 90	153 60 o
Carbone-Lorraine	400	405
C.E.G.Frig.	420	422
Centen. Blanzy	1545	1545
Centrest (Ny)	204	203
Cerabati	107	107
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	142	145 d
C.I.C. (Franc. de)	170	174
C.I. Maritime	728	720
Citram (B)	629	629
Clause	563	585
Cotradel (Ly)	960	960
Cogifi	332 10	332 10
Comiphos	300	301
Cie Industrielle	2330	2294
Comp. Lyon-Alem.	283 10	271 80
Concorde (La)	770	780
C.M.P.	13 80	13 75
Créd. Gén. Ind.	543	541
Cr. Universel (Cie)	570	560
Créditel	132 50	137 50
Darblay S.A.	552	....
Delalande S.A.	1000	970
Delmas-Vielj. (Fin.)	1550	1545
Didot-Bottin	780	800
Eaux Bass. Vichy	1051	920 o
Eaux Vittel	2000	1950
E.C.I.A.	550	553
Economats Centre	280	280
Electro-Banque	298	297
Elf-Antargaz	575	584
E.L.M. Leblanc	589	566
Enafi-Bretagne	219	220
Entrepôts Paris	525	525
Epargne (B)	2729	2838
Europ. Accumul.	35	36
Europe Soudure Indust.	80	83 20 d
[illegible]	1600	1600
Finalens	171	171
FIPP	435 40	452 80
Fnac	572	595
Foncière (Cie)	410	403
Fonc. Lyonnaise	460	465
Foncina	440	439
Forinter	1090	1080
Fougerolle	241	250
France I.A.R.D.	233	....
France (La)	3793	3793
From. Paul Renard	538	538
GAN	718	718
Gaumont	338	340
Gévelot	490	500
Gr. Fin. Constr.	391	....
Gds Moul. Paris	305	317 d
Groupe Victoire	408	391 70
G. Transp. Ind.	390	390
Immindo S.A.	404	404
Imminvest	270	276
Immobail	389	....
Immobanque	678	675
Immob. Marseille	6150	6160
Immofice	444	441
Invest. (Sté Cent.)	787	787
Jaeger	94 80	91 o
Lafitte-Bail	435	435
Lambert Frères	190 50	198
Lille-Bonnières	500	500
Loca-Expansion	270	270
Locafinancière	325	330
Locatel	757	757
Louvre (Sté)	1100	1090
Lucia	797	800
Lyonnaise Immob. (Cie)	....	....
Machines Bull	138	111 o
Magasins Uniprix	128	133 10 d
Magnant S.A.	117 50	120
Maritime Part.	238	....
Métal Déployé	400	403
Mors	51	....
Navig. (Nat. de)	50	50
OPB Paribas	189	186 50
Optorg	243	243
Oréal (L') C.I.	1740	1740
Origny-Desvroise	1110	1100
Palais Nouveauté	439 50	....
Parfinance	162	163
Paribas-CIP	310	301
Paris France	162	....
Paris-Orléans	240	245
Parenhen	228	218 80 o
Patern. Risq. Div.	1150	....
Pathé-Cinéma	307 20	295
Pechiney (cert. inv.)	209	217 40 d
Piles Wonder	750	....
Piper-Heidsieck	940	....
P.L.M.	87	88
Poclain	33 10	33 90
Porcher	372	370
Promodis	979	979
Providence S.A.	1040	1000
Publicis	2248	2250
Rhône-Poul. (c. inv.)	301	302
Ricqlès-Zan	201	....
Rochefortaise S.A.	550	550
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	446	428 o
Roudière	190	190
Rougier et Fils	60	60
Sacer	462	465
SAFAA	250 10	257 80
Safic-Alcan	789	....
SAFT	1205	1250
Saga	156	162 20
St-Gobain C.I.	475	456
Salins du Midi	456	460
Santa-Fé	108	109
Satam	73	71
Savoisienne (M)	248 70	228 20 o
SCAC	420	415
Senelle Maubeuge	300	302
S.E.P. (M)	160	160
Sicli	170	178
Sicosel	295	294
Sinvim	231 20	240
Siph (Plant. Hévéas)	346	345
Sté Générale-CIP	198	196
Sofal financière	1620	1620
Sofical	835	840
Soffo	500	480
Soficomi	700	700
S.O.F.I.P. (M)	128	126 o
Sofragi	795	797
Soudure Autog.	339	345
Sovabail	620	620
S.P.I.	500	500
Suez (Fin. de)-CIP	172 80	176
Stemi	761	761
Taittinger	1749	1819
Testut-Aequitas	304	238 10 c
Tour Eiffel	353 60	386 70
Ulliner S.M.D.	500	505
U.A.P.	284	285
U.T.A.	918	910
Veuve Clicquot	3130	3200
Vicat	1070	1070
Viniprix	1045	1040
Virax	108	105 10
Waterman S.A.	645	646
Brass. du Maroc	145	140

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	804	....
Akzo	320	....
Alcan Alum	145	154 20
Algemeine Bank	115	....
American Brands	245	257
Am. Petrofina	365	....
Arbed	190	....
Asturienne Mines	125 20	....
Banco de Santander	290	280
Bco Pop Espanol	430	430
Banque Ottomane	2050	2050
B. Régl. Internat.	47550	47550
Br. Lambert	490	479
Canadian-Pacific	103 60	105 80
CIR	27 10	27 10
Commerzbank	730	....
Dart. and Kraft	280	285
De Beers (port.)	53	....
Dow Chemical	448	456
Gén. Belgique	1130	1039
Gevaert	1180	1100
Glaxo	106	101 10
Goodyear	345 50	348
Grace and Co	137	137
Honeywell Inc.	365	360
I. C. Industries	187	198
Johannesburg	735	710
Kubota	31	30 20
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	42 80	42 80
Mineral-Ressourc.	70 50	73
Nixdorf	1850	1805
Noranda	102 10	103 10
Olivetti	32 50	30 90
Pakhoed Holding	212	212
Pfizer Inc.	302 10	310
Procter Gamble	450	440 10
Ricoh Cy Ltd	62 50	....
Rolinco	247 50	250 30
Robeco	266 10	269
Rodamco	463	464
Saipem	9 80	9 30
Shell fr. (port.)	106	....
S.K.F. Aktiebolag	212	....
Steel Cy of Can.	106	107
Squibb	360	360
Tenneco	235 10	245
Thorn EMI	60	60
Toray indust. inc	34	36 90
Vieille Montagne	901	911
Wagons-Lits	780	780
West Rand	12 50	12

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	300 d
Calciphos	131	130
Cochery	183	....
Cogenior	154	154
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	340	339
Dubois Inv. (Casto.)	490	490
Gachot	65	....
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	10 80	....
Nicolas	707	700
Révillon	330	....
Rorento N.V.	174 30	173 90
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	306	....
Sté Lecteurs du Monde	716	700
Ufinex	380	....
Union Brasseries	127	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/4	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 634	5 660	5 460	5 850
ECU	7 042	7 043	....	....
Allemagne (100 DM)	339 250	339 280	329	348
Belgique (100 F)	16 208	16 216	15 850	16 700
Pays Bas (100 fl.)	302 250	302 420	293	313
Danemark (100 krd)	88 650	88 710	85	92
Norvège (100 k)	90 450	90 590	88	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 637	10 643	10 300	11
Grèce (100 drachmes)	4 248	4 240	3 800	4 650
Italie (1 000 lires)	4 577	4 576	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	412 150	410 750	398	418
Suède (100 krs)	95 960	96 040	92 500	99
Autriche (100 sch)	48 370	48 270	46 750	49 750
Espagne (100 pes.)	5 084	5 111	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 145	4 145	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 542	4 569	4 350	4 750
Japon (100 yens)	4 529	4 527	4 380	4 600

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/4
Or fin (kilo en barre)	82400	81600
Or fin (en lingot)	82450	81950
Pièce française (20 fr)	513	514
Pièce française (10 fr)	382	.....
Pièce suisse (20 fr)	547	545
Pièce latine (20 fr)	479	473
Souverain	603	602
Pièce de 20 dollars	2935	2910
Pièce de 10 dollars	1410	1417 50
Pièce de 5 dollars	815	.....
Pièce de 50 pesos	3135	3105
Pièce de 10 florins	503	498
Or Londres	456	.....
Or Zurich	454	451 50
Or Hongkong	456 65	452 85
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 5/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	684 11	667 42
Action	194 42	189 22
Actions France	369 04	355 70
Action Invest.	312 80	298 62
Actions sélectionnées	479 87	462 53
Aedificandi	545 73	526
A.G.F. Actions (ex-CIP)	996 42	972 12
A.G.F. 5000	480 82	469 08
A.G.F. ECU	1100 86	1089 96
A.G.F. Interfonds	427 77	417 94
A.G.F. Invest	98 88	94 52
A.G.F. OBLIG.	1105 98	1100 48
A.G.F. Sécurité	10667 86	10667 86
Agfimo	563 82	540 31
Altefi	205 41	197 99
A.L.T.O.	173 52	167 25
Ameri-Gan	4812 69	4594 45
America-Valor	654 58	624 90
Amplitude	478 08	464 16
Arbitrages court terme	5349 32	5338 83 ◆
Argonautes	340 23	329 52
Associc	1124 50	1124 50
Atout Futur	248 64	240 46 ◆
Aurecic	1414 34	1373 15
Axa Europe	116 62	111 33
Axa Investissements	101 37	96 77
Bred Associations	2539 19	2531 60
Bred International	78 61	76 97 ◆
Capital Plus	1761 56	1761 56
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compensatrais	105 60	102 52
Convertimmo	330 68	317 96
Cortal court terme	1307 27	1307 27
Cortal Intérêt trim.	1068 35	1047 92
Crédinter	476 81	462 92
Drouot-France	536 01	511 70
Drouot-Investiss.	873 97	834 34
Drouot-Sécurité	249 17	237 87
Drouot-Sélection	138 91	132 61
Ecucic	1146 93	1129 98
Ecureuil Privatisations	317 87	308 61
Energie	225 90	215 66
Eparcic	2905 94	2905 94
Eparcourt Sicav	4274 95	4264 29
Epargne Associations	25583 38	25555 05
Epargne-Capital	7779 79	7702 76
Epargne-Croiss.	1365 36	1328 82
Epargne-Industr.	63 92	61 02
Epargne-Inter	564 17	549 07
Epargne J	52470 53	52470 53
Epargne Long-Terme	169 18	164 65
Epargne Monde	1025 33	997 89
Epargne Première	12300 33	12300 33
Epargne-Oblig.	183 70	178 78
Epargne-Quatre	1054 17	1054 17
Epargne-Unie	1090 84	1051 41
Epargne-Valeur	370 76	360 84
Eparoblig	1254 80	1252 30 ◆
Epsilon	1053 37	1042 94
Eurinvest Croissance	1107 36	1057 14
Eurinvest Rendement	1104 72	1054 63
Eurocic	8940 18	8808 06
Eurodyn	949 99	918 75 ◆
Euro-Gan	4118 17	3931 43
Finext Placement	83685 57	83475 14
Finext Valorisation	13837 04	13585 73
Fonsicav (div. par 10)	11260 61	11260 61
Foncival	236 13	225 42 ◆
France-Gan	5006 30	4779 28
France-Garantie	292 60	292 02
France-Investiss.	369 91	353 14
France-Net	127 94	126 67
France-Obligations	453 55	449 06
Francic	323 84	314 41
Francic Pierre	91 39	88 73
Francic Régions	905 06	878 70
Fructi-Associations	27 84	27 84
Fructi-Epargne	26 11	25 47
Fructicapi	317 86	313 16
Fructicourt	109966 46	109966 46
Fructidor	243 24	239 65
Fructifrance	621 91	606 74
Fructimmo	227 60	222 05
Fructivar	85537 92	85324 61
Fructi ECU	560 18	551 90
Fructo-Première	11641 24	11469 20
Fructoblig	1091 04	1055 16 ◆
Gestilion	60168 19	60016 15
Gestion Sécuricourt	11058 38	10948 89
Gestion Associations	142 96	139 81
Gestion Mobilière	586 06	559 48 ◆
Haussmann Associat.	1251 92	1251 92
Haussmann court terme	1175 40	1175 40
Haussmann Epargne	1448 59	1448 59
Haussmann Europe	1909 96	1839 96
Haussmann France	768 82	739 10
Haussmann Multiinv.	1343 52	1282 60
Haussmann Obligation	1486 95	1433 20
Horizon	1024 49	994 65
Interoblig.	12152 23	11684 84
Intersélect France	369 83	368 06
Invest. net	14483 65	14454 74 ◆
Invest. Obligataire	17876 46	17840 77 ◆
Japacic	176 88	171 83 ◆
Jeune épargne	236 43	232 94 ◆
Laffitte-Amérique	236 16	225 45
Laffitte Europe	233 53	222 94
Laffitte-Expansion	246 49	236 31
Laffitte-France	264 98	252 96
Laffitte-Immobilière	217 74	207 87
Laffitte-Japon	356 18	340 03
Laffitte-Oblig.	145 03	138 45
Laffitte-Rend.	213 87	204 17
Laffitte-Tokyo	365 88	339 74
Lion-Associations	11172 59	11172 59
Lion court terme	114296 13	114296 13
Lion-Institutionnels	22447 60	22391 62
Lionplus	720 47	713 34
Livret Bourse Investis.	382 03	370 80
Livret portefeuille	594 24	576 93
Méditerranée	149 77	142 98
Minimax	26801 44	26801 44
Mondiale Investissem.	404 01	385 69
Monecic	5793 48	5793 48
Monedon	53358	53358 ◆
Moné J.	53955 80	53865 80 ◆
Morgan court terme	14841 89	14841 89 ◆
Mutuelle Unie Sél.	139 21	132 90
Natio.-Assoc.	6488 72	6475 77
Natio.-Epargne	14155 65	14015 69
Natio.-Court terme	208435	208435
Natio.-Immobilier	897 69	873 66
Natio.-Inter.	1211 01	1178 60
Natio.-Obligations	532 38	518 13
Natio.-Patrimoine	1255 76	1222 15
Natio.-Placements	63600 70	63600 70
Natio.-Revenu	1043 91	1033 57
Natio.-Sécurité	11236 25	11236 25
Natio.-Valeurs	564 99	549 87
Nippon-Gan	5277 38	5038 07
Nord-Sud Développ.	1243 29	1240 81 ◆
Normat IF	12761 59	12511 36
Obli Association	......	......
Oblicic Régions	1084 66	1068 63
Obligations Convert.	388 38	370 77
Oblilion	1077 48	1066 81
Optimavalor	170 44	168 28
Oracion	1116 84	1082 05 ◆
Orsalor	5614 62	5315 30
Paribas Croissance	555 07	532 44
Paribas Epargne	15360 86	15330 20
Paribas France	78 56	78 27
Paribas Oblimonde	981 44	966 94
Paribas Opportunités	98 40	95 53
Paribas Patrimoine	497 57	477 29
Paribas Revenu	94 94	94
Parnasse-Valor	1067 53	1066 46
Patrimoine-Retraite	1697 87	1664 58
Pervalor	531 22	516 75
Phenix Placements	261 02	259 72
Pierre Investiss.	645 21	615 95
Placement A	782 72	782 72
Placement crt-terme	74700 10	74700 10
Placement J	57634 75	57634 75
Placement Premier	56273 63	56273 63
Placements Rendement	10911 68	10911 68 ◆
Placements Sécurité	109573 40	109573 40 ◆
Plénitude	106 11	103 27
Première Obligations	10974 36	10952 46
Prévoyance Ecureuil	105 48	102 66
Prov'Association	21831 77	21831 77
Quartz	107 17	104 53 ◆
Quatre-quarts Retraite	1 01	1 01 ◆
Rentacic	161 70	159 31
Revenus Trimestriels	5542 93	5488 05
Revenu Vert	1155 95	1154 79 ◆
Rivoli Plus	1109 86	1059 53
St-Honoré Assoc.	13739 02	13670 67
St-Honoré Bio-aliment.	694 05	662 58
St-Honoré Pacifique	500 73	478 02
St-Honoré P.M.E.	404 59	386 24
St-Honoré Real	11805 64	11758 61
St-Honoré Rendement	11893 43	11834 26
St-Honoré Services	445 75	428 61
St-Honoré Technol.	678 08	647 33
St-Honoré Valor	12483 73	12483 73
Sécuricic	11418 20	11406 79
Sécuri Taux	10389 55	10389 55
Sélection Croissance	455 80	442 52
Sicasden (Casden BP)	725 40	714 68
Sicav-Associations	1459 86	1457 67
S.F.I. fr. et étr.	577 47	560 65
Sicav 5000	289 11	281 37
S.I. Est	1161 31	1108 65 ◆
Slivafrance	460 23	447 91
Slivam	368 32	358 46
Slivarente	211 86	209 78
Slivinter	396 98	385 38
S.N.I.	1109 44	1076 16
Sogepargne	351 03	338 34
Sogevar	938 14	895 60
Sogenter	1250 95	1194 22
Soleil Investissements	459 15	438 33
Stratégie Actions	958 10	921 25
Stratégie Rendement	1098 83	1064 24
Technocic	1073 01	1041 76
Techno-Gan	5606 22	5352
Trilion	5243 72	5191 80
U.A.P. Investiss.	358	345 06
Uni-Associations	111 09	111 09 ◆
Unifrance	384 53	370 63
Unifoncier	1074 04	1035 22
Uni-Garantie	1290 13	1284 81 ◆
Uni-Régions	2305 36	2222 03
Uniranta	2248 88	2174 93
Univer	180 78	180 78 ◆
Univers-Actions	999 53	966 66 ◆
Univers-Obligations	1526 84	1476 63
Valorem	460 61	449 28
Valorg	1546 55	1545
Valrea	83280 78	83239 16

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

هكذا من الأصل

Le Monde

La campagne présidentielle

Le dernier quart d'heure

Le mardi 5 avril, 23 h 40, dans les locaux du Conseil constitutionnel. Dans vingt minutes, le délai imparti aux quelque quarante et un mille cinq cents personnes habilités à présenter un candidat à l'élection présidentielle sera clos.

La fébrilité des semaines précédentes (un millier de présentations en moyenne ont été chaque jour reçues ou déposées, enregistrées et « traitées ») a cessé. *Malgré l'heure tardive, il ne s'agit* plus que d'attendre l'ultime dis*tribution de courrier prévue pour* minuit moins le quart, la cin*quième de cette dernière journée,* au lieu de trois habituellement.

Et justement *le facteur de la* dernière heure s'annonce. Il est *porteur des dix envois. Comme il* l'a fait quelques minutes plus tôt pour un ultime télex parvenu de Guyane et auparavant près de seize mille fois avec tous les parrainages reçus ou déposés, le personnel du Conseil constitutionnel fait donc un sort à ces envois.

Les plis sont ouverts. Un premier contrôle visuel permet de mettre à part une présentation présumée douteuse qui devra faire l'objet de vérifications : le cachet de la mairie d'envoi n'y figure pas.

Les neuf autres sont rapidement classées par nom de candidat. Ce soir, le procédé paraît superflu : *les dernières présentations concernant toutes MM. Chirac ou Mitterrand. Mais* il a, les jours précédents, facilité *la tâche ultérieure de saisie informatique par les opératrices.*

Les présentations sont ensuite enregistrées et horodatées. L'ori*ginal ira dormir dans une armoire* forte. Une photocopie unique *sera prise pour les présentations* qui ne posent pas de problème, deux pour celles qui entraînent vérification.

Il ne reste plus qu'à saisir les présentations validées. Les indications relatives à tous les « présentateurs » possibles sont déjà en mémoire. L'enregistrement constitue donc un contrôle supplémentaire ; tout « rejet machine » entraînerait des investigations complémentaires.

Toutes ces opérations n'ont demandé que quelques minutes. *Il en reste quelques autres pen*dant lesquelles un maire hale*tant, un conseiller général mara*thonien, un aspirant candidat qui aurait raclé ses fonds de tiroir, pourraient franchir la lourde porte de la rue de Montpensier, porteurs d'une ou moultes présentations.

Minuit c'est fini

Pure hypothèse. Personne ne viendra. Le secrétaire général du Conseil constitutionnel a fait régler sa montre pour la circonstance. Le responsable du service juridique a formé le numéro de *téléphone de l'horloge parlante* pour plus de certitude. Minuit : c'est fini.

Ou plutôt : cela continue ; le mercredi 6 avril sera le jour des ultimes arbitrages des cas litigieux. Le lendemain sera établie la liste des candidats. Ces derniers devront faire connaître leur consentement au Conseil ; verser la caution symbolique des 10 000 F ; faire parvenir au Conseil constitutionnel, sous pli *scellé, une déclaration d'état de* leur patrimoine, s'engager, en *cas d'élection, à rendre publique* une autre déclaration du même genre, avant l'expiration de leur mandat. La France vaut bien trois ou quatre petites formalités.

MICHEL KAJMAN.

SVM SCIENCE & VIE MICRO

LES CHAMPIONS DU PRIX CASSÉ

Olivetti PC 1 contre ATARI PC 2. Pour la première fois, on peut acheter un compatible IBM de grand marque pour moins de 4 000 F.

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE DU N° D'AVRIL

- Présentation en avant-première du CD-ROM d'Apple.
- 11 comptabilités pour PME à moins de 3 000 F.
- Le robot qui voit.

N° 1 DE LA PRESSE INFORMATIQUE

L'écart s'accroît entre M. Chirac et M. Barre selon un sondage de la SOFRES

Les intentions de vote en faveur de M. Raymond Barre sont en baisse tant au premier tour qu'au second, selon les résultats du sondage réalisé par la SOFRES et publié le mercredi 6 avril dans quatre journaux de province (1). 15 % des personnes interrogées (au lieu de 17 % dans l'enquête SOFRES-*l'Evénement du jeudi* publiée le 31 mars) se prononcent, au premier tour de la consulta*tion, en faveur* du candidat de l'UDF, qui enregistre là son plus mauvais score depuis le début de la réalisation, par la SOFRES, de sondages d'intentions de vote en novembre 1987. M. Barre est devancé par M. Chirac, qui recueille 24 % des *suffrages (au lieu de 23,5 %) et* obtient, pour sa part, son plus haut niveau dans cette série d'enquêtes. M. François Mitterrand demeure en tête, comme la fois précédente, avec 37 % des voix. M. Jean-Marie Le Pen recueille également, quant à lui, son meilleur score en étant crédité de 11,5 % des intentions de vote (au lieu de 10,5 %).

Au second tour, le candidat-président l'emporte quel que soit son adversaire : il recueille 56 % des suffrages (au lieu de 55 %) face à M. Barre et 55 % (comme la semaine dernière) lorsqu'il est opposé à M. Chirac. C'est la première fois pour la SOFRES que le candidat de l'UDF obtient un résultat inférieur au premier ministre au second tour.

Face à M. Mitterrand, ce dernier bénéficie du soutien de 66 % des électeurs s'étant déclarés en faveur de M. Barre au premier tour, et de 61 % des sympathisants du président du Front national. Placé dans cette hypothèse, le candidat de l'UDF est crédité des voix de 77 % des électeurs chiraquiens et de 56 % des partisans lepénistes.

(1) Sondage publié dans les *Dernières Nouvelles d'Alsace*, *la Dépêche du Midi*, *le Provençal* et la *Nouvelle République*, effectué les 1er et 2 avril auprès de 981 personnes.

Mlle Laguiller à l'assaut des « larbins de la bourgeoisie »

ORLÉANS
de notre envoyé spécial

« Travailleuses, travailleurs, amis et camarades... » Inutile d'être laguillerolâtre pour savoir que ces quatre mots de passe constituent le signe de ralliement révolutionnaire des compagnons de lutte (ouvrière) d'Arlette. De sa première campagne électorale présidentielle de 1974 aux meetings préparatoires de sa troisième aventure élyséenne en 1988, ils continuent de faire l'originalité de Mlle Laguiller. *Comme si* la permanence était le gage de l'extraordinaire. Les autres changent, pas elle. Il en a donc été de même, le mardi 5 avril, à Orléans. La salle des Carmes avait juste ce qu'il fallait de sièges pour accueillir les quelque trois cents amis de l'organisation trotskiste, Lutte ouvrière.

A peine plus lasse *que quatorze* ans auparavant, Mlle Laguiller sait encore s'enflammer pour étriller la bourgeoisie et *« les larbins politiques ou écrivassiers à son service »*, c'est-à-dire *« les Mitterrand, Chirac et Barre »* pour les premiers nommés, et les journalistes pour la seconde fournée. Pendant une petite heure, celle qui représente le *« camp des travailleurs »* comme le proclament ses affiches passe à la moulinette M. Mitterrand, qui *« consacre toutes ses attentions à cette frange de l'électorat de droite qui lui permet tra d'être réélu »*, raille M. Chirac, qui *« essaie désespérément de convaincre que Mitterrand est un homme de gauche »* et exhorte la *« classe ouvrière »* à ne pas se laisser abuser par M. Le Pen, *« un ex-para des guerres perdues de l'impérialisme français »*.

Si Mlle Laguiller rassure son électorat en refusant, par avance, tout *« strapontin dans quelque gouvernement même dit de gauche »*, elle ne peut guère que se lamenter avec lui sur ce qu'elle décèle chez les *« grandes organisations ouvrières »* et *« le gouvernement qui portait l'espoir des travailleurs »* entre 1981 et 1986 : la trahison et l'anesthésie. Ah, si le mouvement ouvrier était *« politiquement vivant » !* Mais *curieusement le mouvement ouvrier* pose des questions aussi prosaïques que les observateurs au service du *« fric »*, du *« grand capital »* et de *« la bourgeoisie »* réunis. Ce fut l'objet de la seconde partie de la soirée.

Les techniques de communication ayant un peu évolué, tous les spectateurs peuvent « interpeller » la candidate. Cela va de cet ancien qui désespère d'avoir *« loupé 68 alors que nous avions gagné »* mais promet de livrer *« moult détails sur ce qui s'est passé de 1940 à 1968 »* à l'étudiant qui restera sur sa faim, question programme.

M. *Lajoinie et* Mlle Laguiller raconteraient-ils la même chose, comme le pense un homme qui pourrait bien être sympathisant du PCF ? *« C'est possible,* répond la candidate un peu dubitative, *mais ça m'étonnerait que Lajoinie dénonce autant que je le fais la mascarade électorale. »* Et que pense-t-elle de la candidature de Pierre Juquin, interroge un autre ? *« Il ne me gène pas. »* Si l'un des deux devait se retirer ce serait lui, car *« je suis plus ancienne dans la fonction de candidate »*, glisse Mlle Laguiller.

Et pourquoi donc n'avez-vous pas fait d'union avec la LCR (Ligue communiste révolutionnaire) de M. Krivine, que l'auteur de la question n'apprécie guère ? *« C'est pas pour ça qu'on est fâché »*, le rassure Arlette. Et d'ajouter, plus politique : *« On verra bien si le grand mouvement dont parle la Ligue existe »* en faveur de M. Juquin. A *un spectateur* qui lui suggère d'aller voter nul au second tour – mais d'aller voter – en marque de reconnaissance à Louise Michel qui fit beaucoup pour le vote des femmes, elle rétorque qu'elle ne se déplacera pas !

A mi-parcours de son « heure de vérité » autogérée, Mlle Laguiller se félicite de sa performance : *« Je vais réussir à répondre à toutes les questions. »* Ce *break*, dont on ne sait s'il est une excuse ou un encouragement, lui permet de partir dans une envolée à la mode de 1974. Le doigt vengeur, elle s'emballe. Sa voix grimpe pour dénoncer le nationalisme. *« Produire français, c'est une aberration. Il faut développer l'unité des travailleurs dans toute l'Europe contre les bourgeoisies qui ne sont pas nationales. »* Applaudissements et verre d'eau.

« Non, on n'avait pas gagné en 68. On avait laissé faire les partis réformistes », assure-t-elle à l'ancien combattant. Pour Mlle Laguiller, le prochain scrutin permettra certes d'évaluer *« la fraction des travailleurs qui ne marche plus dans la duperie électorale »*, mais l'arme suprême reste tout de même cette *« grève générale »* qui fera céder la bourgeoisie.

OLIVIER BIFFAUD.

Mort du cinéaste Pierre Prévert

Le cinéaste Pierre Prévert est mort mardi 5 avril. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Frère de Jacques, il participa avec lui au Groupe Octobre en 1936, puis réalisa, sur des scénarios de son frère, une série de films à l'esprit burlesque et surréaliste – *l'Affaire est dans le sac, Voyage surprise,* – dont on découvre aujourd'hui l'importance.

Excitant et actuel.
vu par le président des Tissus Rodin :

LE GRAND JEU DE LA MODE, PROMOTIONS ET RABAIS !

Toutes les femmes veulent des prix ! (même et surtout les plus élégantes)
Alors. Rodin. sort le grand jeu :
A vous de repérer les prix les plus intéressants, les rabais, les promotions.
Un tableau "Hit-parade" situé dans le magasin vous y aidera. Une multitude de bonnes affaires : lainages épatants, imprimés de charmes, fidèles cotons, soies géniales, polyesters chics, toiles impeccables, etc.

RODIN
36, CHAMPS-ELYSÉES PARIS

Deux tentatives d'infiltration en Haute-Galilée déjouées

La pression des Palestiniens de l'extérieur

JERUSALEM
de notre correspondant

La pression des Palestiniens de l'extérieur ne se relâche pas. Pour la troisième fois depuis le début du *« soulèvement »* dans les territoires occupés, des commandos venus du Liban ont tenté, le mardi 5 avril, de franchir la frontière nord d'Israël.

Selon les comptes rendus de l'armée, deux Palestiniens avaient été repérés aux premières heures de la journée par une patrouille circulant le long de la clôture frontalière près du kibboutz de Kfar-Yuval (région de *Kiriat-Shmoneh*). Les deux hommes, qui n'avaient pas encore franchi la frontière, se sont postés derrière des rochers et ont ouvert le feu sur la patrouille. Celle-ci a répliqué, puis encerclé les deux Palestiniens. A l'aube, des renforts *ont donné l'assaut, tuant les deux* hommes. Quatre soldats israéliens ont été légèrement blessés.

De source militaire, on indique que le commando – composé de jeunes gens d'une vingtaine d'années – avait été trouvé en possession de fusils d'assaut, de lance-grenades et de tracts laissant entendre qu'ils *s'apprêtaient* à *« une opération de prise d'otages en Israël »*.

Une deuxième tentative d'infiltration avait eu lieu quelques heures auparavant. Elle s'était déroulée plus au nord à l'entrée de la « zone de sécurité » installée par Israël au sud du Liban. Cette zone, en principe contrôlée par une milice libanaise équipée par Israël (l'Armée du Liban du Sud), est aussi sillon*née par les forces de l'Etat* hébreu. C'est une de ces patrouilles qui, vers minuit, dans le secteur de Bin-Jbeil, a ouvert le feu sur deux *« suspects »* Ils ont réussi à s'enfuir ; la patrouille a relevé des traces de sang sur place, deux fusils Kalachnikov et un lance-grenades.

Ces opérations viennent s'ajouter à *deux autres déjà tentées cette* année (deux soldats israéliens tués le 4 février, trois Palestiniens et un soldat israélien tués le 19 janvier).

Par ailleurs, le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, devait poursuivre mercredi 6 avril ses conversations à Jérusalem. Il a regagné Israël dans la soirée de mardi, de retour de *visites-éclairs en Jordanie et en* Syrie. A Amman, son intention aurait été de convaincre le roi Hussein d'accepter une formule de conférence internationale très légère – quasi protocolaire – pour entamer l'opposition de M. Shamir à une telle réunion. A en croire les comptes-rendus cités par la presse israélienne, *il n'a pas réussi, pas plus* qu'il n'a, semble-t-il, ébranlé le refus de M. Shamir de négocier sur la base de la formule *« la paix en échange de territoires »*.

ALAIN FRACHON.

ÉTHIOPIE

Les organisations humanitaires évacuées d'Erythrée

Les autorités éthiopiennes ont décidé, mercredi, d'évacuer toutes les organisations humanitaires installées dans les provinces du Tigré et de l'Erythrée pour secourir les populations victimes de la famine.

Cette décision survient en pleine *« mobilisation générale »*, décrétée il y a six jours pour répondre aux offensives en cours des guérillas tigréennes et érythréennes. – *(AFP.)*

Dans les Hauts-de-Seine

Mise en service des cartes d'identité informatisées

Depuis le 1er avril 1988, la nouvelle carte d'identité informatisée – dite infalsifiable – est distribuée dans le département des Hauts-de-Seine, dont M. Charles Pasqua était, jusqu'en 1981, sénateur. M. Jacques Barel, préfet des Hauts-de-Seine, M. Dominique Latournerie, directeur des libertés publiques et des affaires juridiques, et M. Richard Castera, directeur des transmissions et de l'informatique au ministère de l'intérieur, présentaient ce nouveau document, mercredi 6 avril, à la presse. Une centaine de cartes ont été distribuées au public depuis le début du mois. A terme, les auto*rités pourraient en produire deux* millions et demi par an.

De format international standard, le document administratif se présente sous la forme d'un rectangle plastifié un peu plus grand qu'une carte de crédit (*le Monde* du 11 février). Deux pays européens – la Belgique et l'Allemagne – ont, *pour le moment, adopté une carte* similaire de mêmes dimensions. L'Espagne étudie le projet, ainsi que l'Italie et la Grèce.

A noter que la zone optique réservée sur la carte française aux données qui permettent de contrôler automatiquement l'identité du titulaire est identique à celle qui figure sur la carte allemande, ce qui permettra de normaliser les contrôles aux frontières, effectués, indifféremment, par les autorités policières allemandes ou françaises.

Dans son bref exposé, M. Letournerie a insisté sur *« un meilleur service rendu aux Français »* par la nouvelle carte, dans leur vie quotidienne (rapports avec les administrations, contrôles facilités aux frontières, etc.). Il y a là, à l'évidence, la volonté d'effacer la mauvaise impression que l'informatisation des systèmes d'identité a produite auprès de nombreux Français inquiets devant les risques d'atteinte aux libertés que permet toute centralisation informatique de données.

G. M.

Dans le mensuel « Globe »

Un « manifeste » en faveur de Françoise Sagan

Le mensuel *Globe*, dans son édition d'avril qui sera mise en vente le vendredi 8 avril, publie un manifeste de soutien à Françoise Sagan, inculpée, le jeudi 17 mars, d'usage et de transport de stupéfiants (*le Monde* du 19 mars), manifeste signé par trente-deux personnalités.

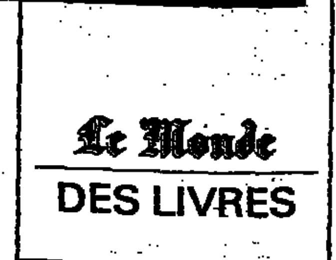
Sous le titre : *« Inculpez-nous avec Sagan ! »*, il comporte le texte suivant : *« Puisque Françoise Sagan n'est accusée que d'un usage strictement personnel de stupéfiants, la violation du secret de l'instruction, la manipulation et les suites médiatiques qui lui sont données nous paraissent équivoques et scandaleuses. Dans ces conditions : nous sommes contre la drogue, nous sommes contre toutes les drogues. Nous sommes contre ceux qui en font commerce. Mais « coupables » d'avoir ou de pouvoir, un jour, fumer un joint, boire un verre de trop ou toucher à la cocaïne, nous nous étonnons de ne pas avoir été inculpés avec elle... »*

Cette déclaration a *été signée* par : Barbara, Jean-Jacques Beineix, Pierre Bergé, Jane Birkin, Sandrine Bonnaire, Claire Bretecher, Jean-Claude Brialy, Michel Ciment, Costa-Gavras, Régis Debray, Régine Deforges, Jacques Doillon, Arielle Dombasle, Marguerite Duras, Dominique Fernandez, Bernard Frank, Inès de la Fressange, Jean-Paul Gaultier, Jean-Paul Goude, Juliette Gréco, Jean-François Josselin, Jacques Laurent (de l'Académie française), Elli Medeiros, Olivier Orban, Gérard Oury, Michel Piccoli, France Roche, Sonia Rykiel, Jean-Paul Scarpitta, Philippe Sollers, Philippe Starck, Danielle Thompson, Nicole Wisniak.

● **La collection Thyssen sera installée à Madrid.** – La collection privée de peintures du baron Thyssen, qui, avec plus de mille toiles, est considérée comme l'une des plus importantes du monde, sera finalement installée à Madrid. Le ministère de la culture espagnol l'a confirmé, le *mardi 5 avril.* – *(Corr.)*

Le numéro du « Monde » daté 6 avril 1988 a été tiré à 465 587 exemplaires

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT



A C D E F G H